TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 772 — MARDI 18 SEPTEMBRE 1979

Incertitude en Suède après les élections législatives

LIRE PAGE 8



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 rls.; Italie, 500 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 160 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 40

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

● AFGHANISTAN

L'Union soviétique semble avoir été prise de court par le coup de force à Kaboul

Un homme à poigne

Depuis le renversement de la monarchie, en 1973, l'instauration par un cousin de l'ancien souverain, M. Mohammed Daoud, d'un régime républicain, puis l'arrivée au pouvoir des communistes prosoviétiques à l'issue, en avril 1978, d'une révolution sanglante ressemblant plus à un coup d'Etat militaire, l'Afghanistan n'a cessé de connaître des luttes internes et des mutineries. En outre, une rébellion des milieux religieux conservateurs et de tribus contre le gouvernement « athée » de Kaboul s'étend aujourd'hui à la quasi-totalité du pays.

Aussi bien la destitution déguisée du président Taraki à la suite d'une « révolution de palais », la prise du pouvoir par M. Hafizullah Amin, qui faisait déjà depuis quelque temps figure d' « homme fort », ne constituent-elles pas vraiment une surprise.

L'ancien premier ministre avait, ces derniers mois, assuré son ascendant sur le régime, en particulier la police et les moyens d'informations ; écarté souvent par la manière forte ses principaux rivaux, et n'attendait plus que le moment propice pour prendre la place du chef de l'Etat et du parti. S'il a ainsi pris le pouvoir, le nouveau maître du pays n'en dispose pas moins d'une base politique extrêmement étroite.

Au cours de purges successives, de nombreux responsables du parti démocratique et populaire avaient été éliminés depuis la révolution. M. Amin fait aussi prévaloir l'esprit de clan — très fort en Afghanistan — sur l'unité du parti communiste dirigeant. Certes, il passe pour une personnalité radicale, mais c'est surtout parce qu'il a montré plus d'énergie que son prédécesseur par le passé, sans pour autant exprimer de convictions socialistes très fortes. S'il est considéré également comme plus prosoviétique, c'est peut-être parce qu'il a, en politique étrangère, donné des gages à Moscou.

Il reste maintenant à savoir quelle attitude le nouveau chef de l'Etat adoptera à l'égard de la rébellion islamique et si le changement d'hommes à Kaboul entraînera une modification dans les rapports avec l'Union soviétique, voisine et protectrice du régime révolutionnaire.

Les réformes hâtives et la politique répressive poursuivies par celui-ci ont entraîné le soulèvement des milieux les plus conservateurs, qui se sont sentis stimulés par le triomphe de l'islam en Iran et au Pakistan proches. La rébellion s'est renforcée à la suite de défections dans les forces armées et a pris l'allure d'un véritable soulèvement populaire. On voit mal pourquoi M. Amin aurait plus de chances que M. Taraki d'en venir à bout uniquement par la force. Le changement d'hommes au pouvoir fournira-t-il l'occasion d'un changement de politique dans le sens d'une réconciliation nationale ? M. Amin, personnalité à poigne, paraît peu porté au compromis.

Les rapports avec l'U.R.S.S. ont toujours occupé une place dominante dans la politique étrangère afghane, et plus encore depuis la révolution. Le régime de Kaboul s'est rangé dans le camp soviétique, auquel il doit, de notoriété publique, sa survie. Le développement de la révolte islamique a placé dans l'embarras l'U.R.S.S., qui avait dénoncé les voisins de son protégé, y compris la Chine, et, ces derniers mois, renforcé son assistance militaire au régime révolutionnaire. Est-il possible, après l'accueil chaleureux qu'avait reçu la semaine dernière M. Taraki à Moscou, que les Soviétiques aient été pris de court par les événements de Kaboul ? Dans ce cas, il faudrait admettre que M. Amin s'est senti les reins suffisamment solides pour écarter le chef de l'Etat, ayant toutes les raisons de penser que les Soviétiques pourraient difficilement lui refuser leur appui.

Le premier ministre, M. Hafizullah Amin a évincé le président Taraki

Le premier ministre, M. Hafizullah Amin, a pris le pouvoir à Kaboul et remplacé, à l'issue d'une « révolution de palais », le chef de l'Etat, M. Nour Mohammed Taraki. Radio Kaboul a annoncé que M. Taraki avait *« démissionné en raison de sa mauvaise santé et de son hypertension »*.

Ce changement s'est produit après le retour de l'ancien chef de l'Etat de la conférence des pays non-alignés à La Havane. Lors de son passage à Moscou, il avait eu des entretiens avec les responsables soviétiques qui lui avaient renouvelé leur confiance. Selon notre correspondant à Moscou, Daniel Vernet, le Kremlin semble avoir été pris de court par les événements.

A l'issue d'une réunion des instances dirigeantes du pays, la semaine dernière, un remaniement ministériel avait été annoncé. Les principales victimes en avaient été les deux seuls militaires du précédent gouvernement, les colonels Aslam Watanjar (ministre de l'intérieur) et Sherjan Masdooryar (ministre des affaires frontalières) qui avaient joué un rôle de premier plan dans la révolution du 27 avril 1978. A l'issue d'une opération militaire, un groupe de membres du parti démocratique et populaire d'Afghanistan — formé des deux branches du mouvement communiste, le Khalq (le peuple) et le Parcham (le drapeau) — et d'officiers avaient alors renversé le régime républicain de M. Mohammed Daoud. Dès l'été, les membres du Parcham avaient été éliminés de l'équipe dirigeante, envoyés à des postes d'ambassadeurs, et finalement accusés de complot et pour certains, arrêtés.

M. Hafizullah Amin avait été nommé premier ministre en mars 1979. En juillet, il avait abandonné le ministère des affaires étrangères et s'était attribué celui de la défense — clef du pouvoir et de la lutte contre la rébellion musulmane — après avoir muté son ancien titulaire, le colonel Watanjar, au ministère de l'intérieur.

Radio-Kaboul n'avait pas encore indiqué, lundi matin 17 septembre, les circonstances dans lesquelles l'ancien président Taraki a été arrêté et quel sort lui a été réservé. En revanche, des explosions violentes ont secoué la capitale après l'annonce du limogeage — dont les raisons n'ont pas été données — des deux ministres militaires qui, selon des informations non confirmées, auraient été arrêtés. Ils ont été remplacés par MM. Mohammed Faqir (intérieur) et Sahed Jan Sehari (affaires frontalières). La télévision afghane a également annoncé la mort du chef de la police, M. Taroon, vendredi 14 septembre. M. Amin devait s'adresser lundi au pays pour présenter son programme gouvernemental.

Il devra, en particulier, définir quelle attitude il va adopter à l'égard d'une rébellion qui s'étend à presque toutes les provinces du pays, et à l'égard de l'U.R.S.S.

(Lire nos informations page 3.)

● ISRAËL

Jérusalem autorise l'achat de terres dans les territoires occupés

Le premier anniversaire des accords de Camp David, qualifiés par le président Carter, ce lundi 17 septembre, de « tournant historique », est passé presque inaperçu en Egypte et en Israël.

Deux événements, en revanche, suscitent de vives polémiques à Jérusalem : l'indulgence manifestée par le chef de l'état-major à l'égard du lieutenant Pinto condamné en appel à huit ans de prison pour l'assassinat de quatre civils libanais, mais qui serait prochainement libéré ; et, d'autre part, la décision du gouvernement de Jérusalem d'autoriser l'achat de terres par des Israéliens dans les territoires occupés. Les protestations de la presse et des responsables palestiniens en Cisjordanie et à Gaza contre cette mesure se multiplient.

De notre correspondant

Jérusalem. — Avec vingt-quatre heures d'avance, le gouvernement israélien a célébré à sa manière le premier anniversaire des accords de Camp David en décidant, le dimanche 16 septembre, de lever l'interdiction faite aux Israéliens (qu'il s'agisse de particuliers ou d'organisations) d'acquérir des terres en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza.

Cette mesure, qui complète la politique actuelle de développement des implantations dans les territoires occupés, est le résultat d'une promesse contenue dans le programme électoral du Likoud. Jusqu'à présent, les implantations israéliennes étaient principalement établies sur des terres domaniales ou réquisitionnées, l'initiative revenant au seul gouvernement.

Toutefois, par divers moyens détournés, en utilisant notamment de nombreux intermédiaires, des transactions ont déjà pu avoir lieu. Ainsi, près de Bethléem, récemment, un propriétaire arabe a accepté de vendre 40 hectares au profit du Fonds national juif pour l'extension d'une colonie de peuplement. Le gouvernement semble donc avoir décidé de légaliser finalement une pratique qui était déjà relativement courante.

Le secrétaire général du gouvernement, M. Arye Naor, a toutefois précisé qu'il s'agissait pour le moment d'une *« décision de principe »*. Il a ajouté qu'une commission ministérielle serait chargée de définir ultérieurement les conditions dans lesquelles les transactions pourraient être conclues. En expliquant que le cabinet avait seulement mis fin à une situation fausse et *« discriminatoire »*, M. Naor a déclaré : *« Jusqu'à maintenant, Israéliens ou Juifs pouvaient acheter des terres dans le monde entier sauf en Judée et en Samarie* (Cisjordanie) *et à Gaza. Ils en étaient empêchés purement et simplement parce qu'ils étaient juifs ou israéliens. »*

La mesure prise dimanche devrait être à l'origine d'un nouveau débat juridique, car elle est apparemment en infraction avec les dispositions du droit international concernant les territoires occupés. D'autre part, cette décision a déjà provoqué de très vives réactions en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 6.)

● CENTRAFRIQUE

L'opposition dénonce une nouvelle vague de répression

Isolé, condamné par ses pairs africains depuis la publication du rapport de la « mission de constatation » africaine sur les événements de janvier et d'avril à Bangui, Bokassa Ier n'a pas désarmé. Selon des témoignages de membres du Front patriotique oubanguien — l'un des mouvements d'opposition dirigé par M. Goumba, — Bokassa Ier vient d'ordonner l'arrestation des personnes qu'il soupçonne d'avoir rencontré les juristes africains chargés d'enquêter à Bangui. La répression vise particulièrement les enseignants et les étudiants qui avaient pris des risques considérables en acceptant de rencontrer les étrangers venus s'informer après les révélations sur les massacres.

Cette vengeance de l'empereur a été précédée, il y a une dizaine de jours, par de nouvelles exécutions sommaires dans la prison de Bangui. Selon le F.P.O., une quarantaine de personnes ont été tuées.

Parmi les victimes, dont le F.P.O. vient de communiquer les noms à Amnesty International, figurent le général Mandaba et deux personnalités soupçonnées par l'empereur d'avoir des relations avec M. Goumba : le commandant Sana et M. Abel Gamogo, fonctionnaire au ministère de la santé publique.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(Lire la suite page 4.)

Un entretien avec M. Paul Dijoud

● « Une plus grande justice sociale doit se manifester outre-mer »
● « Il y a un large consensus dans le monde pour admettre que la France est chez elle dans les DOM-TOM »

M. Paul Dijoud a présidé, dimanche 16 septembre, à Nouméa, la séance d'ouverture d'un colloque organisé à son initiative, jusqu'au 20 septembre, sur l'utilisation des ressources de la mer dans les territoires français du Pacifique.

Le secrétaire d'Etat doit profiter de son séjour dans le Pacifique pour se rendre aux Nouvelles-Hébrides, afin de s'y entretenir avec les autorités de l'archipel, en compagnie de son homologue britannique, de l'avancement des travaux de la conférence constitutionnelle qui doivent aboutir, conformément au processus retenu, à la proclamation, fin 1979 ou début 1980, de l'indépendance du condominium franco-britannique.

Avant de quitter Paris pour la Nouvelle-Calédonie, M. Dijoud a pris connaissance du rapport de la mission qui avait été envoyée par le gouvernement aux Antilles pour évaluer sur place les dégâts provoqués par le cyclone David.

M. Giscard d'Estaing se propose de commenter personnellement, à l'issue du conseil des ministres du mercredi 19 septembre, les mesures de solidarité qui doivent être annoncées ce jour-là par le gouvernement en faveur des départements touchés.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Pierre Dijoud expose, pour la première fois de façon globale, les grandes orientations de la politique que le gouvernement entend conduire outre-mer, en insistant, notamment, sur la nécessité d'y assurer *« une plus grande justice sociale »*.

(Lire pages 10 et 11 les déclarations de M. Dijoud.)

AU JOUR LE JOUR
Cross

Neuf cents concurrents et Jimmy Carter pour un cross de 10 kilomètres dans le Maryland. Mais le chef de la Maison Blanche, épuisé, n'a pas pu aller au-delà de 6,5 kilomètres. Un symbole.

Déjà, il y a trois semaines, en Georgie, alors que le président pêchait tranquillement dans une barque, il avait été, d'après lui, attaqué par un lapin nageur et agressif. L'Amérique avait souri. Maintenant, elle se moque franchement, laissant entendre que le cerveau de Jimmy Carter, comme ses bronches, ne reçoit peut-être pas assez d'oxygène ou que, étant à bout de souffle, on voit mal pourquoi il poursuivrait son parcours à la Maison Blanche.

Et, d'ici peu, il se trouvera sûrement un mauvais esprit pour prétendre que le meilleur agent électoral de Ted Kennedy, c'est en fin de compte... Jimmy Carter.

MICHEL CASTE.

● **L'or dépasse les 350 dollars l'once**

LES CINQ ESTIMENT COHÉRENTES LEURS POLITIQUES RESPECTIVES CONTRE L'INFLATION (page 48)

● **L'enrichissement chimique de l'uranium**

LA FRANCE ET LES ÉTATS-UNIS SIGNENT UN ACCORD DE COOPÉRATION (page 20)

A L'OPÉRA DE ZURICH

Une autre Lulu

Les Suisses, dit-on, n'ont pas la mémoire courte, et leur patience est inaltérable. Ainsi, certains mélomanes zurichois, qui avaient assisté à la création mondiale des deux premiers actes de *Lulu*, le 2 juin 1937, sont-ils revenus le 8 septembre 1979, ou les soirs suivants, pour découvrir le dernier acte. Après Paris en février et Santa-Fe début août, l'Opéra de Zurich est le troisième à présenter l'œuvre complète dans une production différente et, dès à présent, on attend, au mois de décembre, la *Lulu* du Komischer Oper de Berlin-Est, mise en scène par Joachim Herz.

Pour son spectacle de rentrée, l'Opéra de Zurich a fait appel à Götz Friedrich, qui est presque un habitué de la maison et a réalisé en 1970 une *Lulu* pour la télévision danoise, et à Ferdinand Leitner, chef principal de l'Opéra de Zurich depuis 1969, qui a dirigé le second ouvrage lyrique de Berg à plusieurs reprises, notamment dans la production de Wieland Wagner. Aussi, l'œuvre ne courait-elle pas plus de risques à Zurich que les économies d'un rentier dans le coffre d'une banque suisse.

L'orchestre, déjà excellent d'habitude, semble avoir eu à cœur de rendre tous les détails de la polyphonie ; de plus, les dimensions de la salle et de la scène paraissent mieux appropriées à une partition qui tient autant de la musique de chambre que du drame lyrique. Enfin, quoi qu'en pensent les adversaires du troisième acte, invoquant, comme Karl Böhm, le surcroît de fatigue pour les spectateurs, le drame, avec sa chute largement développée, est peut-être plus « public » qu'avec la conclusion provisoire qu'on lui donnait.

Parmi les griefs retenus contre la mise en scène de Chéreau à Paris, il y avait la transposition dans les années 30 et un excès de stylisation. Que ceux qui, sûrs de détenir la vérité, s'étaient sentis personnellement offensés se rassurent : Götz Friedrich a situé l'action de nos jours, et Wolfgang Roth, l'auteur des décors, peut envier à Richard Peduzzi son sens de l'espace et du dépouillement...

A Zurich, tout l'opéra se joue sur la scène d'un cirque de deuxième catégorie. La piste centrale en demi-cercle, entourée de panneaux tournants qui figureront les portes, est surmontée d'une galerie où l'on accède par un escalier métallique en colimaçon, sur la gauche, ou par une échelle verticale, sur la droite.

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 18.)

PHILOSOPHIE

Qu'est-ce que la vérité ?

par
JACQUES BOUVERESSE (*)

En dépit de ses difficultés bien connues, la théorie de la vérité-correspondance donne l'impression d'exprimer un aspect essentiel du concept de vérité qu'il semble impossible d'abandonner entièrement : un énoncé ne peut être vrai que s'il existe quelque chose dans la réalité en vertu de quoi il est vrai. Même ceux qui ont renoncé à la notion de vérité-correspondance restent généralement fidèles à une conception foncièrement réaliste de la vérité. Le réalisme en la matière est la conception selon laquelle tout énoncé déclaratif est rendu vrai ou faux par l'existence ou la non-existence d'un certain état de choses, indépendamment de la possibilité que nous avons de savoir si celui-ci existe ou non. Le critère du réalisme pour une certaine classe d'énoncés est l'adhésion stricte au principe de bivalence pour les énoncés de cette classe. Et le problème général du réalisme est la question de savoir pour quelles catégories d'énoncés nous pouvons légitimement admettre le principe de bivalence. Il n'y a évidemment pas de raisons de s'attendre qu'une réponse uniformément positive ou uniformément négative puisse être apportée à cette question.

Traditionnellement, comme c'est le cas dans la controverse entre le réalisme et le nominalisme, le désaccord est supposé porter sur l'existence de certaines entités problématiques (universaux, nombres, objets physiques, etc.). La conviction de Michael Dummett (1) est que cette façon de poser le problème n'est pas la bonne, en tout cas pas la plus éclairante ni la plus féconde. Le réalisme et l'anti-réalisme doivent être considérés avant tout comme deux options divergentes en matière de théorie de la signification, deux façons différentes de rendre compte du sens d'un énoncé.

Cette réinterprétation est évidemment tout à fait dans la ligne de ce qui constitue, aux yeux de Dummett, le critère distinctif de la modernité en philosophie et fait de Frege le premier philosophe authentiquement moderne : l'intronisation de la théorie de la signification ou, plus généralement, de la philosophie du langage, de préférence à la théorie de la connaissance, comme partie la plus fondamentale de la métaphysique.

Pour les sémanticiens réalistes, la signification d'une phrase (assertorique) doit être donnée en termes de conditions de vérité, quelles que soient par ailleurs les possibilités de vérification dont nous disposons ou pourrions un jour disposer. Cette conception est implicite chez Frege et explicite dans le *Tractatus* de Wittgenstein, pour qui comprendre une phrase veut dire savoir comment les choses doivent être pour qu'elle soit vraie. La sémantique anti-réaliste (ou, comme on dit aussi quelquefois, « constructiviste ») soutient que la manière dont nous avons donné un sens à nos énoncés ne nous autorise pas à utiliser une notion de vérité en vertu de laquelle tout énoncé peut être considéré *a priori* comme ayant une valeur de vérité déterminée. La signification d'une phrase doit être donnée en termes de conditions de vérification plutôt que de conditions de vérité : comprendre une phrase veut dire savoir dans quel cas elle peut être légitimement assertée. La seule notion de vérité utilisable est celle qui identifie la vérité d'une phrase avec l'existence de raisons que nous considérons normalement comme justifiant son affirmation.

La notion de démonstration

Le réalisme (ou, comme on l'appelle généralement, le « platonisme ») mathématique considère qu'un énoncé mathématique porte sur un certain type de réalité abstraite dans laquelle sa valeur de vérité est déjà décidée dans un sens ou dans l'autre. Cela n'implique évidemment en aucune façon sa décidabilité pour nous, mais tout au plus la possibilité de principe, pour un sujet connaissant hypothétique dont les capacités pourraient excéder considérablement les nôtres, de le reconnaître effectivement comme vrai ou faux. (La combinaison du réalisme mathématique avec le théisme est naturelle et classique.) Pour un intuitionniste, ce recours à une faculté de connaissance que nous ne possédons pas ne constitue pas une extrapolation analogique légitime, mais un non-sens. La notion cruciale en philosophie des mathématiques n'est pas celle de *vérité*, mais celle de *démonstration*. Le sens d'un énoncé mathématique est déterminé uniquement par ce que nous reconnaîtrions éventuellement comme une démonstration ou une réfutation de cet énoncé ; et il est vrai si nous sommes effectivement en mesure de le démontrer.

Un énoncé comme « *Il y a un nombre parfait impair* » ne peut être considéré comme vrai ou faux, de ce point de vue, que si nous pouvons produire effectivement un nombre de ce genre ou disposons d'une méthode générale qui permet d'établir pour un nombre parfait arbitraire, qu'il doit être pair. Comme il peut très bien se faire qu'aucune de ces deux conditions ne soit satisfaite, il n'est pas possible en général d'appliquer aux énoncés de ce genre le principe du tiers exclu, qui autoriserait à dire que l'énoncé lui-même ou sa négation sont forcément vrais et que nous ignorons simplement laquelle de ces deux éventualités est la bonne.

La reformulation de la position anti-réalistes proposée par Dummett résulte essentiellement d'une transposition et d'une généralisation des principes fondamentaux de la philosophie des mathématiques de l'intuitionnisme. Celui-ci est généralement considéré comme suspect par les philosophes et les épistémologues à cause de ses implications psychologistes et subjectivistes. Mais le cas du deuxième Wittgenstein démontre clairement que l'on peut opter pour une théorie de la signification constructiviste sans rien renier de l'héritage antipsychologiste que nous tenons de Frege. Et, de toute façon, comme l'a fait remarquer Kreisel, le problème crucial n'est peut-être pas celui de l'existence des objets mathématiques, mais celui de l'objectivité des énoncées mathématiques. Le désaccord entre le platonisme et l'intuitionnisme porte sur la question de savoir à quoi les entités mathématiques doivent leur existence : pour le premier, les objets et les structures mathématiques ont une existence intemporelle indépendante de nous ; pour le second ils doivent être considérés comme des produits imprévisibles de notre activité mentale. Mais l'intuitionniste n'a évidemment aucune raison de nier qu'ils existent, dans son sens à lui, ni de se *croire* autorisé à dire ou démontrer n'importe quoi à leur sujet.

Un des avantages majeurs de l'interprétation de Dummett est qu'elle permet de regrouper sous un même schéma un bon nombre de controverses métaphysiques classiques et modernes : entre l'interprétation réaliste et l'interprétation positiviste ou idéaliste des constructions théoriques dans les sciences, entre le phénoménalisme et le physicalisme à propos des énoncés portant sur des objets matériels, entre le mentalisme et le béhaviorisme à propos de ceux qui décrivent des états ou des processus psychiques, entre une interprétation véritative et une interprétation vérificationniste des énoncés portant sur le passé ou le futur. Dummett se déclare convaincu que la question du réalisme et de l'anti-réalisme est « *un des problèmes les plus fondamentaux de la philosophie* ». Si le réalisme a généralement remporté, dans l'histoire de la philosophie, « *une victoire beaucoup trop facile* », c'est essentiellement parce que l'anti-réalisme a été lié traditionnellement avec le réductionnisme. Or ce lien est contestable dans la mesure où même ceux qui soutiennent, par exemple, que la signification authentique des énoncés portant sur des choses matérielles doit être donnée par une traduction en termes d'énoncés portant sur des données sensibles immédiates peuvent encore avoir à choisir entre une interprétation réaliste (fondée sur une application stricte du principe de bivalence) et une interprétation anti-réaliste des énoncés de réduction.

Ce bref aperçu ne donne malheureusement qu'une idée très insuffisante de la richesse et de la qualité tout à fait exceptionnelles du livre de Dummett. La satisfaction que l'on éprouve à constater, en le lisant, que la philosophie d'aujourd'hui, même quand elle s'occupe des grands problèmes traditionnels, peut donner une impression de vie et de vitalité plus grandes que jamais, n'est atténuée que par le regret de voir la philosophie française perdre progressivement tout contact avec ce type de problèmes. Nos philosophes les plus influents ont consacré généralement plus d'efforts à dénoncer le caractère « idéologique » de la notion traditionnelle de vérité qu'à l'analyse de cette notion, ce qui constitue une façon caractéristique de mettre la charrue devant les bœufs. L'actualité d'une problématique comme celle de la vérité se démontre par des contributions effectives du genre de celle de Dummett bien plus efficacement que par des arguments métaphilosophiques ou historiques toujours contestables. Quelle que puisse être l'importance de leur apport dans les domaines où ils se cantonnent, le modernisme prétentieux et agressif de nos penseurs les plus en vue dissimule en réalité de plus en plus mal un retard qui s'aggrave et une marginalité croissante.

(1) Cf. M. Dummett, *Truth and other Enigmas*, Londres, Duckworth, 1978, 470 pages.

(*) Maître de conférences à l'université de Paris-I.

La révolte de l'esprit

par JEAN LACROIX

Olivier Clément, orthodoxe et universitaire, vient de publier, en collaboration avec Stan Rougier, prêtre catholique, un ouvrage remarquable sur ce qu'il appelle la révolte de l'Esprit. Théologien, philosophe et historien il a déjà écrit plusieurs livres importants et créé l'Association des écrivains croyants d'expression française, partageant la foi juive, chrétienne ou musulmane. Incroyant et athée dans sa jeunesse, il s'est converti à l'orthodoxie dans une large mesure sous l'influence de penseurs russes comme Soloviev et Berdiaev. Parce que l'orthodoxie n'existe guère en France, il n'a pas encore eu toute l'audience qu'il mérite. D'inspiration spirituelle et mystique, il a découvert que l'Evangile demandait d'aimer Dieu *aussi* avec l'intelligence, alors que l'homme moderne a pris l'habitude d'être intelligent pour tout, sauf pour les choses de Dieu. L'union du mysticisme et de la raison, de l'Orient et de l'Occident, telle apparaît sa vie intérieure, qui sous-tend ses analyses.

Olivier Clément est un « personnaliste ». Le plus grand mal actuel est que la notion de personne est confondue avec celle d'individu. Le christianisme occidental a su donner son élan à la science et à la technique, mais n'a pas su les *orienter*. L'expérience mystique n'a plus fécondé la pensée chrétienne, et donc toute notre société : elle s'est marginalisée. D'où est née une véritable corruption. La technique, sans spiritualité, s'est livrée à la volonté de puissance et au profit. On est ainsi passé de la personne spirituelle, qui englobe le monde, à l'individu que le monde englobe et explique. Comme Nédoncelle, Clément lie directement la personne humaine à la personne divine, substantiellement unie aux deux autres personnes de la Trinité. *Maintenant il n'y a plus* guère de « consubstantialité » réelle chez les hommes. De Dieu pensé contre l'homme est née l'affirmation de l'homme contre Dieu — et donc la désunion des individus. Au dix-neuvième siècle, pour bien des catholiques, notamment en France, sa liaison avec la politique a fait plus ou moins du christianisme une sorte de secte prônant, en partie, moins une religion qu'une idéologie.

Un « christianisme du dehors »

Le socialisme, historiquement, est né, dans une grande mesure, de cette part de l'Evangile que l'Eglise n'assume plus. Péguy l'appelait un « *christianisme du dehors* ». Dans une large mesure, il s'est développé en marxisme. A vrai dire, Marx est plus près de la pensée bourgeoise qu'on ne le croit : il n'a cessé d'exalter la science et la technique. Mais il les a utilisées autrement et les a portées plus loin. Il annonce l'avènement de l'homme générique, de l'individu qui trouve son accomplissement dans l'unité humaine, dans une humanité démiurgique qui absorbe les forces de la nature et les transforme en histoire liée à l'homme. L'agent de la libération est le prolétariat : on transpose en lui les antiques prérogatives du peuple élu, on lui assigne un rôle messianique. Comme tout messianisme, il divise l'histoire en deux : avant l'avènement du messie, c'est-à-dire du prolétariat, règne le « *royaume de la nécessité* », après la transition de la dictature du prolétariat, ce sera « *celui de la liberté* ». La force du marxisme est d'unir le culte de la modernité à la promesse d'une communauté parfaite. On peut même y découvrir, à la manière de Michel Henry, les éléments d'une doctrine existentielle et personnaliste qui serait utile aux chrétiens. Ainsi Stan Rougier, qui a parcouru l'univers, montre qu'en Amérique du Sud beaucoup de chrétiens utilisent le marxisme pour avoir prise sur les réalités politiques et font avec cet outil d'analyse ce que saint Thomas fit avec la philosophie d'Aristote.

L'erreur et la faute essentielles ont sans doute été la méconnaissance de l'importance du rôle de l'Esprit (Saint). Il a été situé dans une certaine dépendance à l'égard du Fils, la Trinité étant comme réduite au couple du Père et du Fils. L'Eglise orthodoxe peut faciliter une meilleure compréhension, bien que d'autres faiblesses l'aient atteinte, parce qu'elle a su préserver la continuité ininterrompue de la tradition apostolique et patristique et dépasser l'opposition spirituelle des « *orients* » et des « occidents ». Trop souvents les « orients », par exemple l'Inde, ont eu tendance à situer l'existence humaine dans une sorte de sphère magique, impersonnelle, et les « occidents » rationalistes ont développé un questionnement lié à la volonté de puissance. Ce qui sauve l'Eglise orthodoxe, c'est qu'elle est eucharistique. Son erreur a été trop souvent de ne pouvoir prendre conscience d'elle-même qu'en s'opposant à l'Occident, et surtout à Rome. Mais elle a su garder cette vérité première que « *l'Eucharistie intègre réellement l'assemblée en Corps du Christ* ». Le pain eucharistique n'établit pas seulement un lien entre la Résurrection et chacun de nous : il nous initie à « *l'unité-dans-l'être de toute l'humanité* ». Partagé, il fait de nous des êtres de partage. Il ne s'agit pas d'une morale sociale, mais d'une conception essentielle de la solidarité humaine : elle est le « *sacrement du frère* ».

Ce qui éclaire le problème si discuté, et jamais résolu, du sens de l'Histoire. Sans la Révélation, rien ne l'empêche de se refermer sur elle-même, de se diviser sans continuité. L'éternité seule peut la féconder : son mouvement intérieurement dirigé n'existe que par la venue de Dieu au cœur du temps. L'Occident a voulu conquérir l'espace comme pour dominer le temps. Mais c'est oublier le temps et l'attention qu'il faut pour pressentir le mystère de la personne. Faire dérouler l'histoire en Christ, c'est permettre à l'existence personnelle de dépasser peu à peu toute détermination naturelle et sociale pour l'ouvrir du même mouvement à l'union avec Dieu et à l'unité humaine : le Christ nous rassemble en lui et permet ainsi la communion entre toutes les personnes. Il faut partir de l'Evangile, de la personne et de la liberté comme les chrétiens des premiers siècles. Berdiaev voulait un « *Moyen Age avec la liberté* » et Maurice Clavel un « *Moyen Age sans les serfs* ».

Le sens complet de la Résurrection ainsi s'éclaire : elle est intrusion de l'éternité dans le temps, force de vie, capacité d'amour créateur. C'est le sens de l'Esprit-Saint. En lui et par lui toute extériorité s'abolit. Le vrai problème est de savoir comment articuler la transcendance absolue de Dieu et son intériorité en chacun de nous. La solution doit se trouver dans le Moi : il ne peut coïncider avec l'absolu, mais doit toujours être en état de transformation inépuisable. Seul l'avènement de la Personne donne sa plénitude à l'intériorité. La meilleure expression de la Trinité, qui est l'union totale des Personnes, c'est le mariage chrétien. L'amour qui le fonde et le maintient est un don du Christ, qui n'est pas passion, mais compréhension mutuelle, aveu réciproque et fidélité : il n'est pas une loi, mais une grâce. Cette grâce, il faut l'accepter. On peut ne pas lui correspondre. Il arrive que le couple sombre dans le pire échec, devienne une sorte de lieu privilégié de la haine et de la destruction.

Le moindre mal, alors, est la coupure. « *Il y a des situations*, disait Berdiaev, *où le divorce n'est pas un droit mais un devoir*. » Le christianisme, aujourd'hui, reste trop souvent indéterminé, comme la petite vague d'un océan divin sans visage. Cependant, chez les jeunes surtout, une spiritualité créatrice se dessine. Une nouvelle étape, transfigurante, paraît commencer. Ne tend-elle pas à faire rencontrer les religions et permettre, au moins aux religions juive, chrétienne et musulmane, de retrouver cette inspiration sous-jacente qui ne veut que se développer ? Cette « rencontre » est celle du plus profond désir divin. A cette œuvre, l'orthodoxie peut avoir une part capitale. Massignon lui-même disait que le christianisme est l'amour, l'islam la foi et le judaïsme l'espérance.

Le sens du titre, la révolte de l'Esprit, s'éclaire. L'union de l'humanité et de la divinité dans le Christ constitue le seul espace où la révolte de l'Esprit puisse devenir créatrice. C'est dans un visage humain que Dieu achève de se révéler. C'est dans « *l'immobile mouvement d'amour* » de la Trinité que l'homme achève de s'humaniser. Dieu peut tout, sauf contraindre l'homme à l'aimer. Le Christ, consubstantiel au Père dans sa divinité, nous est consubstantiel dans son humanité. L'Esprit maintient en nous une tension amoureuse créatrice. « *Tout vient du Père, par le Fils, dans le Saint-Esprit.* » Cette formule résume l'idée inspiratrice de ce livre, suivant lequel la foi chrétienne repose moins sur des idées que sur des personnes. Pour l'orthodoxe Olivier Clément, nous avons besoin de l'Esprit pour surmonter sans cesse le mal : la révolte de l'Esprit, en trouant l'Histoire, lui donne seule sa signification.

★ *La Révolte de l'esprit*, par Olivier Clément (en collaboration avec Stan Rougier, dont les interventions sont imprimées en italique), édit. Stock, 1979, 1 vol. de 441 pages.

A PROPOS DES TRADUCTIONS DE POPPER

La «falsification des mots»

Sans entrer ici le moins du monde dans la discussion sur le rôle, la place et le caractère dépassé ou non de la philosophie des sciences de Karl Popper, je me bornerai à faire une simple remarque de vocabulaire qui touche au problème toujours délicat de la traduction et donc, plus que jamais, du maintien de la langue française comme outil de transmission de la pensée scientifique.

Tant Maurice Duverger, dans son article « L'illusion de la science » (*le Monde* du 25 juillet), que MM. Jean Leca et Jean-Marie Benoist, dans leur échange de correspondance sur le sujet (voir respectivement *le Monde* du 24 juillet et du 4 août, nous rappellent que, pour Karl Popper, une connaissance, pour prétendre à être scientifique, doit se présenter sous la forme d'hypothèses « *falsifiables* », c'est-à-dire susceptibles d'être réfutées (ou au contraire vérifiées) par l'expérience. Bien que, employé dans ce sens, le mot « falsifiable » ait depuis déjà assez longtemps droit de cité dans les ouvrages consacrés à l'épistémologie, tout le monde sent que cet usage résulte d'une véritable... falsification du vocabulaire, car, en français, qu'on le déplore ou non, pour la commodité de l'expression, « falsifiable » ou « falsification » ne peuvent pas être utilisés comme pendants de « vérifiable » ou de « vérification ».

Les traducteurs ont cependant décidé de passer outre, estimant peut-être qu'en disant d'un énoncé qu'il était « falsifiable » on exprimait quelque chose de plus qu'en disant plus simplement qu'il était « réfutable » (tant il est facile de se persuader qu'à un mot nouveau — ou à un mot ancien affublé d'un sens nouveau — correspond une nuance nouvelle de la pensée). Tel n'est cependant pas l'avis du principal intéressé. Dans une « note » qu'elle a placée en exergue de l'ouvrage de Karl Popper *la Connaissance objective*, publié aux Presses universitaires de France, la traductrice, Mlle Catherine Bastyns, écrit :

« *Que le lecteur ne s'étonne pas, ici, de la disparition d'un des termes-clés du vocabulaire popperien francophone. Il s'agit du verbe « falsifier » et de ses dérivés. Construit sur un des termes de l'opposition vrai-faux, il avait l'avantage de marquer par son étymologie qu'il s'agissait de démontrer la fausseté* [d'un énoncé], *et le désavantage de n'être pas recensé au dictionnaire avec cette signification.*

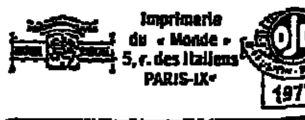
» *Karl R. Popper a bien voulu relire la traduction qui suit et m'a signalé qu'il souhaitait que le terme en usage soit remplacé par celui de « réfuter » (et ses dérivés). Il insistait sur ceci, que, si en anglais et en allemand les termes concernés signifiaient à la fois réfuter et adultérer, en français, par contre, le verbe « falsifier » n'a que ce dernier sens. Un point intéressant est que, même en anglais, son « falsify » est pour lui synonyme de « refute ».*

» *Nous sommes heureuse de pouvoir accéder à la demande de l'auteur et de satisfaire ainsi un souci de clarté qui l'honore.* »

Il n'est en effet pas indifférent que ce soit le philosophe germano-anglais qui rappelle qu'on n'a pas besoin de recourir à un langage codé pour le traduire, et que, loin de servir le « rationalisme critique » dont notre auteur se réclame, on le desservirait plutôt en détournant le vocabulaire français de son acception traditionnelle.

PAUL FABRA.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



ite de l'esprit

ar JEAN LACROIX

Le Monde

étranger

LE COUP DE FORCE EN AFGHANISTAN

M. Hafizullah Amin : le véritable « homme fort » de la révolution

Communiste « radical » ? Prosoviétique ? Le nouveau maître du pouvoir à Kaboul est surtout considéré comme une personnalité ambitieuse, affichant une grande assurance et n'hésitant pas à user de méthodes brutales pour écarter ses rivaux. En fait, depuis des mois, M. Hafizullah Amin était le véritable « homme fort » du régime né de la révolution d'avril 1978. L'ancien chef de l'Etat et du parti avait pris ombrage de cet ascendant et tenté à plusieurs reprises de réduire l'influence de son puissant lieutenant. Celui-ci avait reçu, au lendemain de la révolution, le poste de vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères. M. Taraki gardait la haute main sur l'Etat et le parti au pouvoir, le Khalq (le peuple), l'une des branches du mouvement communiste. En mars 1979, M. Hafizullah Amin est nommé premier ministre, poste que détenait jusqu'alors le président. Cette réorganisation consacre l'influence croissante du « numéro deux ». Mais, en juillet, il est dessaisi du portefeuille des affaires étrangères, confié cependant à une personnalité qui lui est proche, M. Shah Wali. Le président Taraki tente également de limiter les prérogatives du chef du gouvernement et déclare avoir la responsabilité sur toutes les questions touchant la défense et la lutte contre la rébellion musulmane.

Ces conflits d'attributions soulignaient déjà la lutte d'influence, sinon l'épreuve de force, entre les deux hommes. C'était un secret de polichinelle à Kaboul que le brillant second attendait son heure et peut-être un signal des Soviétiques pour éliminer le président, à moins qu'il ait voulu les mettre au pied du mur. Les Soviétiques n'ont-ils pas craint, en effet, de ne pas disposer en M. Amin, personnalité énergique et autoritaire, d'un interlocuteur aussi souple que M. Taraki, homme paisible et aux convictions socialistes plus solides que son successeur ? Car si le nouveau chef de l'Etat a milité naguère au sein du Khalq, où il était notamment chargé des relations avec l'armée, il a surtout montré depuis la révolution un remarquable sens de l'opportunisme et de grandes capacités à surmonter les crises qui ont secoué le régime, ce qui lui a permis d'avoir aujourd'hui le dessus sur tous ses adversaires.

Agé de cinquante et un ans, appartenant comme M. Taraki à la petite bourgeoisie urbaine, ancien maître d'école, il a poursuivi des études aux Etats-Unis et a même écrit un mémoire sur le système d'éducation américain. Au cours de son séjour, il a noué des relations amicales avec quelques intellectuels d'outre-Atlantique. Cette formation n'a apparemment pas marqué depuis qu'il est au pouvoir ses professions de foi et il a surtout donné l'impression dans ses déclarations de fournir des gages à l'U.R.S.S. — G. V.

Moscou paraît avoir été pris de court

De notre correspondant

Moscou. — L'agence Tass a annoncé, dimanche 16 septembre, sans commentaire, le remplacement de M. Taraki par M. Amin. La *Pravda* de ce lundi reprend le texte sur sa première page sans ajouter la moindre précision. Le texte de Tass fait simplement état de la réunion du comité central du parti démocratique et populaire d'Afghanistan, au cours de laquelle a été examinée « *la demande de M. Taraki de ne plus continuer à exercer ses fonctions au sein du parti et de l'Etat en raison de son état de santé. Le comité central a élu le premier ministre Hafizullah Amin au poste de secrétaire général du parti* ».

La révolution de palais en Afghanistan a, selon toute vraisemblance, pris de court les Soviétiques. Ils n'auraient pas réservé, au début de la semaine dernière, un accueil amical à M. Taraki, s'ils avaient soupçonné que ses jours au pouvoir étaient comptés. Le président déchu, qui rentrait de la conférence des pays non alignés à La Havane, avait eu droit, le lundi 10 septembre, à un entretien avec M. Brejnev, « *dans une atmosphère de cordialité et de camaraderie* ».

A cette occasion, le chef de l'Etat et du parti soviétique avait — selon le communiqué officiel — « *assuré Nur Mohammad Taraki que le peuple afghan ami, qui mène une lutte légitime, pouvait toujours compter sur l'aide désintéressée et tous azimuts de l'Union soviétique* ». L'expression de la solidarité s'adressait plus à un régime qu'à un homme, mais il n'en reste pas moins que Moscou avait accordé sa caution, sinon son soutien, à M. Traki.

Bien que rien n'en transparaisse dans la presse, les dirigeants du Kremlin ne peuvent manquer d'être inquiets à propos de la situation en Afghanistan. Non seulement l'armée régulière, puissamment aidée par les Soviétiques, ne parvient pas à mettre au pas les rébellions musulmanes, mais, dans la capitale même, les révolutions de palais succèdent aux coups d'Etat manqués. En juillet, les Soviétiques pouvaient encore en rejeter la responsabilité sur les manœuvres de l'impérialisme et les complots fomentés par les milieux afghans réactionnaires à partir de l'étranger. Il leur sera plus difficile cette fois-ci d'employer le même langage et surtout de se convaincre de son sérieux.

A la suite du coup d'Etat d'avril 1978, qui avait renversé l'ancien président Daoud, Moscou s'était empressé de reconnaître le nouveau régime et, moins de trois jours après, MM. Brejnev et Kossyguine avaient envoyé des messages de félicitations à leurs collègues afghans. Quelques jours plus tard, M. Taraki faisait son premier voyage officiel à l'étranger à Moscou où il signait un traité d'amitié, de coopération et de bon voisinage. Il ne fait guère de doute que, cette fois encore, les dirigeants soviétiques vont exprimer leur certitude de voir « *l'amitié et la coopération entre les peuples soviétique et afghan se maintenir et se renforcer* ». L'U.R.S.S. est trop engagée chez son voisin du sud pour pouvoir manifester des scrupules quand un dirigeant qu'elle présentait comme un ami est brutalement destitué. Elle peut même espérer que le nouvel homme fort de Kaboul mènera une lutte plus acharnée contre les rebelles musulmans et sera mieux à même de rétablir la situation. Mais cet espoir apparaît à bien des égards comme une fuite en avant.

DANIEL VERNET.

Six ans de lutte pour le pouvoir

17 JUILLET 1973. — Coup d'Etat dirigé par l'ancien premier ministre, Mohammed Daoud Khan. La monarchie est renversée, la république proclamée ; le roi abdique le 24 août.

9-18 DECEMBRE 1975. — Visite officielle à Kaboul de M. Podgorny, président du Soviet suprême de l'U.R.S.S.

1er MARS 1977. — Abrogation de la loi martiale en vigueur depuis le coup d'Etat de 1973. Formation d'un cabinet civil le 27 mars.

30 JUILLET 1977. — Signature d'un accord commercial de trente ans avec l'U.R.S.S.

27 AVRIL 1978. — Un coup d'Etat militaire renverse M. Daoud. Un Conseil révolutionnaire des forces armées est créé.

30 AVRIL 1978. — M. Nour Mohammed Taraki est nommé chef de l'Etat, président du Conseil révolutionnaire et premier ministre. La République démocratique d'Afghanistan est proclamée. L'U.R.S.S. est le premier Etat à reconnaître le régime.

17 AOUT 1978. — Echec d'une tentative de coup d'Etat : le ministre de la défense est arrêté ainsi que le chef d'état-major.

2 DECEMBRE 1978. — Adoption de la réforme agraire.

12 MARS 1979. — Les trois principaux mouvements rebelles afghans musulmans appellent en commun à la lutte contre le gouvernement « communiste et antireligieux » du président Taraki, et, réunis en un « front national de libération afghan », déclarent la guerre sainte.

20 MARS 1979. — Plusieurs dizaines de conseillers militaires sont tués dans des accrochages.

27 MARS 1979. — M. Hafizullalah Amin, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères, est nommé chef du gouvernement.

28 JUILLET 1979. — Les pouvoirs spéciaux sont accordés au président Taraki pour combattre l'insurrection.

5 AOUT 1979. — Echec d'une tentative de coup d'Etat de militaires et opposants musulmans contre le régime Taraki.

19 AOUT 1979. — Un mouvement d'opposition, Hisbe Islami, créé un « gouvernement islamique » dans la province « libérée » de Razmat.

15 SEPTEMBRE 1979. — Les deux seuls militaires du gouvernement sont évincés lors d'un remaniement ministériel.

VIETNAM

M. FRANÇOIS-PONCET CONFIRME LA VOLONTÉ FRANÇAISE DE COOPÉRATION AVEC HANOÏ

« *L'intention des autorités françaises est de poursuivre une politique de coopération avec le Vietnam en la situant dans le contexte plus général de l'évolution de l'Asie du Sud-Est* », indique M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, dans une réponse — publiée dans le *Journal officiel* du 15 septembre, — à une question de M. Frédéric-Dupont (apparenté R.P.R.). Le ministre ajoute : « *Il va sans dire que les besoins manifeste, qui sont ceux du Vietnam comme de tous les pays en voie de développement, ne sauraient en aucune façon justifier de sa part une attitude qui le conduirait à méconnaître ses obligations internationales en ce qui concerne le douloureux problème des réfugiés. Le respect des principes de l'Organisation des Nations unies et des engagements souscrits s'impose à tous les Etats, et la France attache à ce respect une importance déterminante pour la poursuite de sa coopération en vue du développement.* »

DIPLOMATIE

La France expose à ses partenaires ses demandes d'« adaptation » du traité d'Euratom

Les ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne commencent, mardi 18 septembre, à Bruxelles, l'examen de la demande française d' « adaptation » du traité instituant la Communauté atomique européenne (Euratom). C'est une affaire à laquelle le gouvernement attache une grande importance, non seulement en raison de sa portée diplomatique et technique, mais aussi de son retentissement dans la politique intérieure française et plus précisément dans la majorité. La dénonciation par M. Debré des « *prétentions inouïes de la Cour européenne de justice* » d'appliquer littéralement et même abusivement le traité, afin, selon l'ancien premier ministre, de paralyser toute politique atomique française, n'a pas été étrangère à la décision du gouvernement de demander, le 24 juillet dernier, l' « adaptation » d'un des trois traités fondamentaux de la Communauté.

La démarche française ne va pas sans risque. En touchant au fondement de l'édifice communautaire, la France ne va-t-elle pas se heurter à un refus pur et simple de ses partenaires ou susciter chez ceux-ci des exigences contraires aux intérêts français dans d'autres domaines en vue d'un marchandage général ? A la lumière des conversations exploratoires, le premier risque semble écarté. Les partenaires de la France reconnaissent que le fonctionnement ou le non-fonctionnement de l'Euratom pose un vrai problème à une Communauté qui a proclamé à Strasbourg, en juillet, l'absolue nécessité de développer l'énergie nucléaire.

Le second risque subsiste. Aussi le gouvernement se garde-t-il de demander une révision du traité d'Euratom. Il entend seulement faire jouer le traité lui-même dont l'article 76 prévoit que ses dispositions essentielles, concernant l'approvisionnement en matières fissiles, « *peuvent être modifiées* » selon certaines modalités. C'est un article dont la rédaction ne manque pas d'ambiguïté. Il dispose qu'au bout de sept ans (révolus depuis 1965) le conseil des ministres « *peut confirmer* » les dispositions concernant l'approvisionnement. « *A défaut de confirmation*, poursuit l'article 76, *de nouvelles dispositions sont arrêtées* » par le conseil statuant à l'unanimité sur proposition de la commission. Or le conseil n'a ni confirmé ni modifié le traité ; et une pratique s'est instituée en matière d'approvisionnement, fort éloignée de sa lettre et de son esprit.

La colère de M. Debré

Le traité créait une Agence d'approvisionnement, placée sous le contrôle de la commission, qui disposait d'un droit d'option sur les minerais et matières fissiles (destinés à l'usage civil seul) produits par les Etats membres et « *du droit exclusif* » de conclure des contrats sur ces matières « *en provenance de l'extérieur ou de l'intérieur de la Communauté* ». Il s'agit, dit le gouvernement français, d'un *monopole exorbitant*, inspiré par le dirigisme de l'époque (1957), applicable seulement dans une phase expérimentale et qui n'a d'ailleurs jamais été vraiment exercé. En fait, pendant *longtemps*, la *commission* (qui tend aujourd'hui à revenir sur cette procédure simplifiée) s'est contentée d'avaliser les contrats nationaux.

Sans doute, cette pratique aurait-elle pu durer si, l'an dernier, l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne, devant les dangers de vol, de détournement et de sabotage, n'avait convoqué une conférence sur « *la protection physique des matières fissiles* ». La Belgique — qui eut seule ce scrupule — demanda à la Cour de justice si, à son avis, la Communauté en tant que telle (c'est-à-dire par la voie de la commission) ne devait pas être partie à cette conférence. Tel fut bien l'avis de la Cour. Celle-ci en profita pour affirmer que le traité d'Euratom n'a pour objet que de définir dans le domaine nucléaire les règles générales du Marché commun établi par l'autre traité de Rome, celui qui institue la Communauté économique européenne. La Cour définit le Marché commun comme « *un espace libéré d'entrave* » où la commission et l'Agence d'approvisionnement « *sont appelées à exercer leurs droits exclusifs au nom de la Communauté* ». C'est surtout cette interprétation extensive des traités qui provoqua la colère de M. Debré. « *La Cour*, dit-il, *veut traiter l'Euratom comme des pommes de terre.* » Le gouvernement français, sur ce point, est de son avis. Pourquoi aurait-on rédigé des traités distincts s'ils devaient à ce point se confondre ?

La délibération de la Cour ne resta cependant pas lettre morte. La commission fut représentée à la conférence de Vienne mais, comme les Neuf n'avaient pu se mettre d'accord sur son mandat, elle resta muette et, finalement, la conférence fut ajournée. Elle aura lieu au mois d'octobre prochain.

Simultanément arrivait à conclusion une négociation pour la fourniture d'uranium par l'Australie à la Communauté. La France tint à préciser dans le texte de cet accord qu'il ne créait pas de précédent susceptible de l'empêcher de conclure elle-même des contrats d'achat d'uranium — précision que ses partenaires lui refusent.

Les trois questions — adaptation du traité, négociation de Vienne, contrat australien — sont liées. Le gouvernement estime que l'incertitude juridique actuelle ne peut plus être maintenue. Il a donc proposé dans un mémorandum du 24 juillet de substituer à un monopole inapplicable des institutions communautaires « *une politique commune* » fondée sur la non-discrimination, la sécurité des approvisionnements et la préférence communautaire. C'est ce *mémorandum* qui sera discuté mardi.

MAURICE DELARUE.

● *La neuvième conférence sur le droit mondial*, qui s'est ouverte dimanche 16 septembre à Madrid, réunit plus de deux mille juristes venus de cent trente pays et les présidents des cours suprêmes de plusieurs pays. La conférence, qui se tient jusqu'au 20 septembre, débat notamment du droit de la coopération internationales et du droit international concernant le développement économique. — *(A.F.P.)*

● *M. Andrew Young*, ambassadeur démissionnaire des Etats-Unis à l'ONU, est arrivé, dimanche 16 septembre, à Nairobi, cinquième étape de sa tournée africaine, à la tête d'une importante délégation. Il s'était entretenu vendredi, au Cameroun, avec le président Ahidjo. — *(A.F.P.)*

● *Mise au point à propos d'un incident cubano-sénégalais.* — Dans la mise au point du ministère sénégalais des affaires étrangères concernant l'incident survenu à la conférence des non-alignés, à La Havane, et publiée en page 2 du numéro du *Monde* daté des 16 et 17 septembre, il était mentionné que « *M. Castro avait dépêché M. Malmierca, son ministre des affaires étrangères à la résidence de M. Niasse, pour le persuader de revenir suivre les travaux de la phase finale de la conférence* ». Le ministère sénégalais des affaires étrangères précise que c'est là une erreur de son service de presse et qu'il fallait lire : « *M. Dalmierca avait bien voulu se rendre personnellement, à l'issue de la conférence, à la résidence de M. Niasse où les deux ministres avaient eu un entretien amical, qui leva tout malentendu au sujet des travaux de la phrase finale de la conférence. M. Niasse avait tenu à remercier son collègue cubain de ce geste.* »

M. GÉRARD SERRE AMBASSADEUR AU MALI

Le *Journal officiel* annoncera, mardi 18 septembre, la nomination de M. Gérard Serre comme ambassadeur au Mali, en remplacement de M. Robert Mazeyrac. M. René Choiséul-Praslin, nommé ambassadeur à Trinité-et-Tobago en juillet (*le Monde* des 22 et 23 juillet), voit, d'autre part, ses attributions étendues à Grenade et à Sainte-Lucie.

[Né en 1925, M. Serre est ancien élève de l'Ecole nationale des langues orientales. Intégré en 1958 aux affaires étrangères, il a été en poste à Oujda (1960), Léopoldville (1960-1962), Abidjan (1962-1967). Après un retour à l'administration centrale (1967-1969), il a été en poste à Phnom-Penh (1970-1973), puis consul générale à Naples.]

LE CONTROLE INTERNATIONAL DU DÉSARMEMENT PAR SATELLITES EST « TECHNIQUEMENT RÉALISABLE ».

Genève (Nations unies) *(A.F.P.)*. — Les experts chargés d'examiner la possibilité de créer une agence internationale de satellites de contrôle pour surveiller l'application des traités de désarmement est arrivé à la conclusion, vendredi 14 septembre à Genève, que cette agence était techniquement réalisable. Ce satellite de contrôle a fait l'objet d'une proposition française. Les experts de onze pays (Italie, France, Suède, Colombie, Tunisie, Roumanie, Argentine, Yougoslavie, Indonésie, Inde et Autriche) ont rédigé un rapport qui sera présenté à l'Assemblée générale à l'automne.

LE TIERS-MONDE DEMANDERA LA RELANCE DU DIALOGUE NORD-SUD

Nations unies (New-York). — La Tunisie a présenté, vendredi 14 septembre, un projet de résolution recommandant à l'Assemblée générale des Nations unies d'opérer la relance du dialogue Nord-Sud en vue de l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial. Le projet recommande à l'Assemblée l'ouverture d'« *une série de négociations mondiales fondées sur la coopération économique internationale pour le développement* ».

Présenté au nom du groupe dit des « 77 » (comprenant les pays en développement membres de l'ONU), ce projet spécifie que ces négociations devront se dérouler dans le cadre des Nations unies et « *porter sur les principales questions relatives aux matières premières, à l'énergie, au commerce, au développement et aux problèmes monétaires et financiers* ». — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● LES PRESIDENTS EANES *PORTUGAL*, TOLBERT (*LIBERIA*) ET MACHEL (MOZAMBIQUE) sont arrivés à Luanda, où ils doivent assister aux obsèques du président Agostinho Neto ce lundi 17 septembre. — *(Reuter.)*

Nicaragua

● LE NICARAGUA ET LE VIETNAM *ont exprimé dimanche* dans un communiqué commun leur volonté de lutte anti-impérialiste et anticolonialiste, au lendemain de la visite à Managua de M. Pham Van Dong, premier ministre vietnamien. Les dirigeants nicaraguayens font part de leur enthousiasme pour « *la victoire des forces éprises de paix mondiale au Vietnam* », exprimant leur soutien pour ses efforts en faveur de la paix, de l'ndépendance et de la prospérité nationales. Ils déclarent soutenir la décision de Hanoï de s'opposer « *à l'invasion envisagée par la Chine contre le Laos et aux ingérences des forces réactionnaires dans les affaires intérieures du Kampuchéa* ». — *(A.F.P.)*

R. F. A.

● Me KLAUS CROISSANT, condamné en mai à deux ans et demi de prison par le tribunal de grande instance de Stuttgart pour « *soutien à une association criminelle* », a engagé samedi 15 septembre une procédure d'appel pour tenter de faire lever la mesure d'interdiction dont il avait été frappé dans l'exercice de sa profession d'avocat. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● VINGT-HUIT PRISONNIERS SONT MORTS D'ETOUFFEMENT *le 7 avril 1978 dans un* wagon à riz stationné dans une cour de prison, affirme le physicien dissident Youri Orlov, condamné en 1978 à douze années de détention, dans un nouvel extrait de son étude sur le régime pénitentiaire soviétique (*le Monde* daté 16-17 septembre), publié samedi 15 septembre par la *Libre Belgique*. — (A.P.)

Yémen du Sud

● M. KOSSYGUINE A ADEN. — Venant d'Addis-Abeba où, selon les autorités éthiopiennes, sa visite de six jours a été un « *total succès* », M. Kossyguine est arrivé le dimanche 16 septembre au Yémen du Sud à la tête d'une délégation de trente-sept membres. Le président du Conseil soviétique a rencontré M. Abdel Fatah Ismael, président de la République. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

La visite du premier ministre mauritanien à Paris

Le lieutenant-colonel Mohamed Ould Heydalla souhaite un soutien plus net de la France

Le premier ministre mauritanien, le lieutenant-colonel Mohamed Ould Heydalla, était attendu en France ce lundi 17 septembre pour une visite officielle de trois jours. Il doit s'entretenir avec M. Giscard d'Estaing qui le recevra à déjeuner mercredi.

Le Front Polisario a annoncé à Alger avoir fait plusieurs centaines de morts et de prisonniers lors d'une embuscade dimanche, près de Zag, dans le Sud marocain. Rabat attirme, de son côté, avoir infligé de lourdes pertes aux Sahraouis lors d'une attaque jeudi contre Lemsied. Des journalistes enmenés sur les lieux pas les guérilleros ont déclaré, à leur retour à Alger, avoir dénombré cinquante et un blindés marocains détruits ou abandonnés au cours de la bataille de Lebouirate, le 24 août. Enfin, M. Yasser Arafat, qui se trouve actuellement au Maroc après une visite en Algérie, tenterait une médiation entre les deux pays.

Le colonel Mohamed Ould Heydalla entend, selon ses collaborateurs, exposer à ses interlocuteurs français la façon dont il conçoit la coopération bilatérale compte tenu des périls intérieurs et extérieurs qui menacent son pays. Les deux principaux sont, à ses yeux, une *« déstabilisation »* du régime, et la *« partition »* du territoire.

Le premier ministre aurait souhaité se maintenir à égale distance de Rabat et d'Alger, et entretenir de bons rapports avec les deux capitales. Or, expliquent certains de ses collaborateurs, dès que Nouakchott a signé la paix avec le Front Polisario, le Maroc a cherché à abattre le régime, d'abord en retardant le retrait — aujourd'hui achevé — de ses troupes stationnées en Mauritanie, puis en tentant de susciter un *« contre-pouvoir »* dans le pays et en constituant sur son propre territoire un front d'opposition animé par un transfuge, le lieutenant-colonel Abdel Kader

Le nouvel *« homme fort »* mauritanien attirera, en outre, l'attention du président Giscard d'Estaing sur les *« manœuvres »* de divers protagonistes visant à faire éclater la Mauritanie. Ses proches rappellent que le président Senghor, qui soutient les thèses marocaines dans le conflit saharien, bénéficie de l'appui de Rabat quand il évoque le rattachement éventuel du sud de la Mauritanie, peuplée de Noirs, au Sénégal. Ils mettent également en cause certains *milieux français* qui envenimeraient les difficultés entre les Maures et les Noirs, alors que celles-ci pourraient, disent-ils, être facilement résolues dans le calme et la sérénité.

L'équipe en place à Nouakchott estime que toute *« déstabilisation »* de la Mauritanie provoquerait une *« guérilla généralisée »* dans l'ensemble de la région et aurait des répercussions sur le Sénégal, ce qui ne serait pas dans l'intérêt de Paris. Les Mauritaniens, qui se félicitent des bonnes relations qu'ils entretiennent avec la France et de l'aide que celle-ci a apportée pour défendre leur souveraineté, souhaiteraient que Paris pratique une *« politique de neutralité encore plus active »* en prêchant la prudence et la modération aux régimes susceptibles de porter atteinte à l'intégrité mauritanienne. Elle voudrait, également, que le gouvernement français ne *« se laisse pas déborder »* par les manœuvres de ce que l'entourage du lieutenant-colonel Ould Heydalla appelle le *« lobby colonial »* installé dans la capitale du Sénégal et qui aurait des ramifications à Nouakchott et à Paris.

PAUL BALTA.

Un nationaliste soucieux d'efficacité

Le lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Heydalla, premier ministre mauritanien, est le troisième officier appelé à diriger son pays depuis le renversement du président Moktar Ould Daddah, le 10 juillet 1978. Il a, en effet, succédé au lieutenant-colonel Ould Bouceif — tué dans un accident d'avion le 27 mai dernier, — qui avait lui-même supplanté, le 6 avril, au cours d'une révolution de palais, le président Ould Salek. Celui-ci s'est définitivement effacé en démissionnant de ses fonctions, le 3 juin.

Certains considèrent le lieutenant-colonel Ould Heydalla comme un « progressiste », mais ses proches préfèrent le présenter comme « un nationaliste sérieux et efficace, soucieux avant tout de défendre la souveraineté et les intérêts de son pays ». « Il représente, *disent-ils,* les forces nationales et les forces de paix qui entendent assurer la survie de la Mauritanie plutôt que de se lancer dans de vaines querelles idéologiques. »

Né en 1940, originaire de Bir-Enzeram, au Sahara occidental, il appartient à une tribu Rguibat. Après avoir fait ses études secondaires à Rosso, il embrasse la carrière militaire et est un des très rares officiers de carrière mauritaniens à être passés par Saint-Cyr. Particulièrement sensible, de par ses origines, au problème sahraoui, il organise, avec une poignée de militaires et de civils, le renversement de Moktar Ould Daddah, pour « mettre fin à une guerre ruineuse et fratricide. » *Il devient alors chef de l'état-major, et son influence ne cesse de s'affirmer. C'est lui qui, le 20 mars, avait fait écarter le ministre de l'intérieur, le commandant Jiddou Ould Salek, trop favorable à la R.A.S.D., et qui avait imposé ensuite le lieutenant-colonel Bouceif, tout en s'attribuant le ministère de la défense. Le 31 mai, le comité militaire de salut national le nomme premier vice-président et premier ministre, avant de porter à la tête de l'Etat, avec des pouvoirs restreints, le lieutenant-colonel Mohamed Mahmoud Ould Ahmed Louly.*

Fin, visage émacié, regard perçant, petite barbe noire, le premier ministre passe pour un homme à poigne qui a le sens de l'efficacité. Ses trois principales préoccupations sont de maintenir la cohésion du peuple mauritanien, de mettre en place une administration sérieuse, active et honnête, et d'assurer le redressement économique par une politique d'austérité, l'accroissement de la productivité, la limitation du gaspillage et la récupération des impôts dus par les sociétés. — P. B.

Tunisie

Le président Bourguiba entend rappeler qu'il est seul maître du jeu

De notre correspondant

Tunis. — Le remplacement de M. Abdallah Farhat à la direction du ministère de la défense nationale (*le Monde* du 14 septembre) continue d'alimenter toutes les conversations. Favorisées par l'absence de tout commentaire autorisé et la discrétion absolue des organes d'information, les rumeurs les plus fantaisistes vont bon train. Si l'annonce, samedi 15 septembre, à Alger, par M. Brahim Tobbal (1) qu'un *« coup d'Etat militaire »* venait d'être déjoué n'a été prise au sérieux par personne, il n'en demeure pas moins que la vie politique tunisienne paraît connaître actuellement quelques remous.

Selon plusieurs sources tunisiennes et diplomatiques dignes de foi, le départ de M. Farhat de la direction des armées serait directement en rapport avec la tenue du dixième congrès du parti socialiste destourien (*le Monde* du 11 septembre). Le président Bourguiba n'aurait pas approuvé la façon dont M. Farhat, en tant que trésorier du bureau politique, a organisé ces assises et les débats. Il lui reprocherait principalement d'avoir fait appel à ses collaborateurs de la défense nationale pour l'assister.

Le président aurait également émis de sérieuses réserves sur le déroulement des élections au comité central du parti, dont il a implicitement mis en cause la régularité, en déplorant publiquement que certains gouverneurs (préfets) aient donné des directives de vote aux congressistes. En portant aux premiers rangs du comité central des « technocrates » siégeant pour la plupart au gouvernement, mais n'ayant jamais été mêlés de près à la vie du parti, au détriment de certains « politiques » et bilitants, quelquefois proches du palais de Carthage, comme M. Mohamed Sayah, directeur du bureau politique, le congrès allait incontestablement à l'encontre des vues de M. Bourguiba : il consacrait la victoire d'une tendance et compromettait un équilibre que le chef de l'Etat s'est de tout temps évertué à maintenir.

L'irritation du président ne s'est pas limitée à l'ancien ministre de la défense : MM. Hedi Baccouche, directeur des affaires politiques auprès du premier ministre, et Mahmoud Triki, directeur de l'agence nationale de presse (TAP), ont été affectés à des postes à l'étranger, alors qu'ils venaient d'être élus pour la première fois au comité central.

Deux conclusions paraissent pour le moment s'imposer :

1) L'élimination du gouvernement de M. Farhat, homme fort du régime, qui ne cachait pas son appui à M. Nouira, surtout depuis la crise sociale de 1977 et les émeutes du 26 janvier 1978, et l'éviction de MM. Baccouche et Triki, proches collaborateurs du premier ministre, ternissent quelque peu la victoire remportée par celui-ci au congrès ;

2) Le Combattant suprême apparaît aujourd'hui plus que jamais le maître du jeu. C'est lui qui continue de décider, d'arbitrer et de trancher. Il vient de le rappeler clairement et fermement en ne modifiant que légèrement la composition du bureau politique du parti — la plus haute instance politique, — où se retrouvent tous les hauts dirigeants du pays, y compris ceux qui ont essuyé des échecs personnels cuisants au congrès et... M. Abdallah Farhat.

MICHEL DEURÉ.

(1) Opposant notoire du régime depuis plus de vingt ans, M. Brahim Tobbal, qui vit en Algérie, a été condamné par défaut le 30 juin dernier (*le Monde* du 3 juillet) à six ans de prison pour appartenance à une organisation illégale, le Front nationaliste et progressiste pour la libération de la Tunisie.

Zimbabwe-Rhodésie

Durcissement des positions à la conférence constitutionnelle de Londres

De notre correspondant

Londres. — L'avenir de la conférence constitutionnelle sur le Zimbabwe-Rhodésie, qui reprend ses travaux ce lundi 17 septembre à Lancaster-House, se jouera cette semaine. Tel est l'avis des milieux officiels britanniques à la lumière des déclarations faites au cours du week-end par les dirigeants africains des deux camps. On estime ici qu'elles ont sensiblement réduit les chances de concilier des points de vue radicalement opposés.

Ainsi, dans un message enregistré à Londres pour l'opinion de Salisbury, l'évêque Muzorewa a remis en question l'accord sur l'ordre du jour laborieusement négocié la semaine passée. *« Nous ne discuterons pas des problèmes concernant les forces de sécurité, notre armée et notre police*, a-t-il dit, *car aucun pays ne pourrait accepter le démantèlement de son dispositif de sécurité et des forces assurant le maintien de l'ordre... »* Le chef du gouvernement de Salisbury va ainsi plus loin dans les réserves qu'il avait déjà exprimées sur la décision prise, la semaine passée, de lier étroitement le débat constitutionnel, la discussion sur un cessez-le-feu éventuel et l'organisation de la période transitoire.

D'autre part, l'évêque a critiqué le président Nyerere de Tanzanie et les autres chefs de gouvernement *« de première ligne »* qui, *« poussés par l'ambition, n'arrivent pas à s'entendre sur l'homme qu'ils veulent imposer au peuple du Zimbabwe... »* Après cette diatribe, les Britanniques craignent qu'une fois achevée la discussion constitutionnelle, et même avant, l'évêque ne mette à exécution sa menace de quitter Londres, ce qui les placerait dans une situation difficile.

Du côté du Front patriotique, le ton se durcit également. Dans une interview à la B.B.C., M. Mugabe, dirigeant de la ZANU, a déclaré que le Front patriotique ne négociait pas avec l'évêque Muzorewa, mais avec les Britanniques. La conférence, a-t-il ajouté, devrait continuer avec les Britanniques même si l'évêque s'en va.

Les Britanniques espèrent encore faire accepter leur projet de Constitution comme base de discussion, mais la situation se complique du fait d'un durcissement de la position des Blancs. L'évêque Muzorewa ayant laissé entendre qu'il était prêt à abandonner les clauses de sauvegarde prévues pour la *minorité blanche* dans la Constitution actuelle, M. Smith, ancien chef du gouvernement des colons, a *déclaré qu'elles étaient « essentielles »* à la protection des Blancs et que ce pouvoir de blocage assurait aux députés de la minorité représentée la meilleure des garanties.

De leur côté, les dirigeants du Front patriotique ont confirmé leur refus d'accepter des dispositions spéciales en faveur de la minorité blanche. Toutefois, M. N'Komo a admis que si les Britanniques insistaient pour *« introduire le racisme »* dans la Constitution, le Front patriotique accepterait finalement que la minorité blanche dispose de sièges « réservés » au Parlement, mais sans qu'elle obtienne un pouvoir de blocage. Apparemment, les dirigeants du Front patriotique entendent faire un effort de modération pour mieux mettre en évidence l' *« intransigeance »* de l'évêque Muzorewa et l'isoler des Britanniques.

HENRI PIERRE.

● *Vingt-neuf personnes,* dont trois fermiers Blancs, ont été tuées au Zimbabwe - Rhodésie au cours des dernières quarante-huit heures, a annoncé samedi 15 septembre à Salisbury un communiqué militaire. — *(A.F.P.)*

Centrafrique

Une nouvelle vague de répression

(Suite de la première page.)

Depuis plusieurs mois, bien des hauts fonctionnaires de l'administration civile ne cachent plus leur hostilité au régime, mais l'élément nouveau est peut-être qu'une partie de l'armée a aussi cessé de croire que l'empereur pourra se maintenir longtemps au pouvoir.

Le 9 septembre, deux officiers supérieurs de la garde impériale ont atterri à Bétou, au nord du Congo, à bord d'un avion de la « cour » de Bérengo, et ont obtenu l'asile.

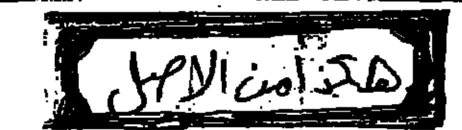
Autre fait nouveau : le président Mobutu, qui avait jusqu'alors soutenu Bokassa Ier, prend visiblement ses distances. Des étudiants, des professeurs et leurs familles fuient la répression en passant au Zaïre sur des pirogues. La police du président Mobutu les laisse faire et ne les livre pas à l'empereur, malgré les demandes de celui-ci.

Il est, en apparence, surprenant qu'un chef d'Etat, condamné d'une façon sans précédent par des juristes mandatés par les dirigeants des pays voisins, retranché dans un palais éloigné de sa capitale, puisse se maintenir au pouvoir. En fait, la population, traumatisée par la répression de janvier, s'est réfugiée dans un attentisme d'autant plus prudent que les divisions de l'opposition sont manifestes. MM. Patasse et Bangui, qui se sont placés sur le devant de la scène à l'étranger, ne sont pas soutenus par ceux des Centrafricains qui paraissent en mesure de susciter une émeute dans la capitale. M. Goumba, qui se trouve à Cotonou, bénéficie de nombreuses sympathies en Afrique mais avance prudemment. Ses partisans s'emploient à convaincre les responsables français des affaires africaines qu'il serait un partenaire valable pour Paris.

Depuis la suspension de l'aide financière à Bangui, des avis différents ont été exprimés au ministère des affaires étrangères et à l'Elysée sur le candidat à la succession qu'il convient de soutenir. Certains de ces candidats passent aussi pour avoir donné des gages à différents groupes financiers, qui s'intéressent à la suite des événements.

Il semble que M. Giscard d'Estaing soit placé devant un choix de plus en plus délicat. Certains dirigeants du R.P.R. auraient indiqué qu'ils ne voteraient pas les crédits de la coopération si l'attitude du gouvernement français à l'égard de Bokassa-Ier n'était pas plus claire au moment de l'examen de la loi de finances.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.





AFRIQUE

Zimbabwe - Rhodésie

Le vol de bétail, hantise des fermiers blancs...

L'interminable conflit rhodésien ne met pas au rang des victimes uniquement les hommes et les femmes. Les bêtes, aussi, peuvent être visées.

De notre envoyée spéciale

Salisbury. — Une odeur nauséabonde envahit la voiture : le long de la route, des cadavres de bœufs et d'ânes gisent sur le bas-côté sur près de 2 kilomètres.

Le bœuf est un des principaux revenus de la colonie britannique rebelle. Il figure à la seconde place des exportations après le tabac. Au début de septembre, le gouvernement a dû rationner de 10 % sa consommation à l'intérieur du pays, et les exportations, selon un responsable de l'industrie du bétail qui ne veut pas donner de chiffre, *« ont diminué de beaucoup plus »*.

Or, on estime que, du fait des vols et des massacres, deux mille animaux disparaissent actuellement chaque semaine. Il s'agit surtout des troupeaux de reproducteurs.

La presse rhodésienne publie les cris d'alarme de représentants des éleveurs qui demandent à ce qu'on stimule la reproduction. Selon M. Dennis Norman, président de l'Union des fermiers commerciaux (C.F.U.), le troupeau national comptait environ six millions de têtes l'an passé : trois dans le secteur des fermiers blancs, trois dans celui des Africains. *« Les Blancs,* déclare M. Norman, *ont perdu environ deux cent cinquante mille reproducteurs, les Africains plus d'un million, pour des raisons différentes. »*

M. John Burl, président de la Cold Storage Commission, qui contrôle les exportations, et fermier lui-même, estime ces chiffres en dessous de la réalité chez les Blancs, ainsi que chez les Noirs, dont les troupeaux sont, en outre, décimés par les maladies.

Six mille cinq cents centres sanitaires sur les huit mille existants ont dû être fermés à cause de la guérilla, empêchant les troupeaux des Africains de recevoir leur douche hebdomadaire d'immunisation contre les tiques, mortelles dans cette partie du monde.

M. Burl est à présent à même de témoigner personnellement de l'étendue du problème chez les fermiers blancs. Alors qu'il avait été jusqu'à présent épargné, trente de ses vaches venaient de lui être volées la veille de notre visite.

Lorsqu'on arrive chez lui, c'est un garde africain muni d'une carabine qui ouvre la grille. Les granges, la porcherie, les étables, sont entourés de barbelés, de même que la propriété. Il y a des chiens un peu partout.

Bientôt, un couple nous rejoint : M. et Mme Kay, des Ecossais installés en Rhodésie depuis plus de trente-cinq ans. Leur ferme se trouve à une trentaine de kilomètres plus loin, à l'intérieur des terres. Elle borde deux *tribal trust lands*, des réserves africaines.

Chaque soir, ils se demandent combien d'animaux auront disparu au lever du soleil. Ils ont déjà perdu six cents têtes sur mille huit cents. *« Le mois dernier,* raconte M. Kay, *nous avons été prévenus que des voleurs emmenaient vingt-huit vaches. On leur a tendu une embuscade sur leur route. Il y avait avec eux quatre terroristes armés. On a réussi à capturer un des voleurs. On l'a remis à la justice, mais, comme il a déclaré qu'il avait été forcé à agir par les terroristes, il a été acquitté. »*

Beaucoup de fermiers n'hésitent pas à réclamer la peine de mort et même à tuer sur place les voleurs. Le ministre du maintien de l'ordre, M. Francis Zindoga, leur a donné le feu vert à cet égard.

« Que voulez-vous qu'on fasse, on ne peut pas veiller jour et nuit, s'exclame M. Burl. *Et puis, il y a l'armée... Régulièrement nos fils doivent participer à des opérations. On est venu chercher le mien à 4 heures ce matin. »*

Alors les fermiers engagent des miliciens noirs pour surveiller le bétail. Il y en aurait déjà cinq mille à travers le pays. Ils sont formés par la police et on leur donne un fusil.

Les plus touchés sont les grands ranches. Ils disparaissent les premiers. Lorsque l'éleveur pratique également l'agriculture, ses chances de succès sont plus grandes, et c'est probablement ce qui relève le moral de nos interlocuteurs. Tous deux produisent notamment du tabac. M. Burl et son fils ont entrepris une rénovation de leur ferme pour traiter les feuilles de tabac, et, signe de leur confiance en l'avenir, y investissent quelque 30 000 dollars rhodésiens (près de 200 000 francs). Ils espèrent rentrer rapidement dans leurs frais. Lorsque nous avons rencontré M. Burl, il se déclarait confiant dans les résultats de la conférence de Londres.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

PROCHE-ORIENT

La reconnaissance d'Israël dépendra de la création d'un État palestinien

déclare un dirigeant de l'O.L.P.

Arrivé dans la matinée du dimanche 1 6septembre au Maroc, M. Yasser Arafat a été reçu le même jour par le roi Hassan II à Ifrane (Moyen-Atlas). Selon le bureau de l'O.L.P. à Rabat, l'entretien a porté non seulement sur la situation au Proche-Orient et les tensions au Liban, mais aussi sur le problème du Sahara occidental. Le président de l'O.L.P. avait été reçu samedi par le président algérien, M. Chadli Bendjedid, des son arrivée à Alger. Il venait de Madrid, où il avait fait une visite officielle de quarante-huit heures.

Interrogé sur les conditions qui permettraient à l'O.L.P. de reconnaître Israël, M. Arafat avait déclaré à Madrid, au cours d'une conférence de presse, qu'il souhaitait que l'on parle du *sort* des Palestiniens avant de se préoccuper de celui d'Israël.

Répondant à une question analogue, M. Salah Khalaf, alias Abou Iyad, qui passe pour être le « numéro 2 » de l'O.L.P., a déclaré à l'hebdomadaire libanais *Monday Morning* que la reconnaissance d'Israël est la « *carte la plus forte* » dont dispose la « centrale » des fedayin et qu'elle ne sera jouée qu'en échange de la création d'un Etat palestinien.

Il a par ailleurs affirmé que M. Arafat s'attend à recevoir des invitations pour visiter tous les pays d'Europe « *dans les prochains mois* ». Il a indiqué que le président de l'O.L.P. se rendrait en France sur l'invitation du parti communiste. « *Il aurait mieux valu, bien entendu, que l'invitation provienne du gouvernement français* », a-t-il ajouté. Dans la même interview, M. Salah Khalaf a qualifié le président roumain Ceausescu, qui a joué un rôle dans le rapprochement égypto-israélien, de « *vulgaire courtier* », l'accusant d'intriguer pour diviser les Arabes et d'opposer en particulier l'O.L.P. à la Syrie. Il a, par la même occasion, vivement critiqué les chefs d'Etat arabes pour ne pas avoir infligé un démenti au président Carter quand celui-ci a déclaré qu'aucun des responsables arabes avec lesque'; il s'était entretenu n'avait défendu le principe de la création d'un Etat palestinien indépendant.

On apprend enfin de Damas que M. Issam El Qadi a été désigné à la tête de la Saïka, organisation palestinienne d'obédience syrienne. M. Qadi, qui est membre du commandement inter-arabe du parti Baas, succède à M. Zoheir Mohsen, assassiné en juillet dernier à Cannes. — *(A.F.P., A.P., UPI, Reuter.)*

● *Libérations en Egypte.* — La Cour suprême de sûreté de l'Etat a décidé, le dimanche 16 septembre, la mise en liberté de trente-huit personnes accusées d'« *activités subversives* » au sein du parti communiste égyptien clandestin et détenues depuis le 18 août. Néanmoins, la décision de la Cour n'aura effet exécutif qu'après un délai de quinze jours au cours duquel le chef de l'Etat a le droit de s'y opposer.

Israël

L'ASSASSINAT DE CIVILS LIBANAIS PAR UN OFFICIER

« L'affaire Pinto » prend les proportions d'un scandale national

Jérusalem. — Une véritable tempête agite les milieux politiques de Jérusalem et l'opinion après les dernières révélations faites sur le cas de l'officier condamné pour avoir assassiné quatre villageois libanais lors de l'intervention de l'armée israélienne en mars 1978, au Liban du Sud (« le Monde » daté 16-17 septembre).

La gravité des précisions apportées par le député Uri Avneri sur les tortures infligées aux victimes rend de plus en plus incompréhensible la clémence dont a fait preuve le général Raphaël Eytan, chef d'état-major de l'armée, en réduisant de huit à deux ans d'emprisonnement la peine de cet officier, le lieutenant Daniel Pinto, qui pourrait être ainsi libéré dans environ deux mois.

La critique porte également sur le fait que, pendant des mois, une stricte censure a été imposée par l'armée sur l'ensemble de cette affaire — y compris sur la décision du chef d'état-major — pour des raisons de « *sécurité* ». Il s'agit maintenant d'une véritable affaire d'Etat qui embarrasse considérablement le gouvernement.

Malgré un ordre du jour très chargé, le conseil des ministres a été en partie consacré dimanche à l'examen du dossier. Le contenu de cette discussion a été soigneusement tenu secret.

De notre correspondant

Le chef d'état-major a mis fin à son silence dimanche soir en faisant publier un communiqué. Mais celui-ci ne porte pas sur le fond du débat. Le général Eytan se contente de déclarer que les propos qu'il avait tenus dans une interview en juillet dernier ont été « *mal interprétés* ». Il regrette que l'on ait pu penser qu'il défendait la version des faits donnée par l'officier incriminé.

Un climat passionnel

Le lieutenant Pinto a invoqué des circonstances atténuantes en affirmant avoir agi dans *le feu de l'action* et dans une réaction d'auto-défense, alors que le tribunal militaire devait juger qu'il y avait eu préméditation. Le général Eytan répondait ainsi à certains soupçons exprimés par l'éditorialiste du journal *Haaretz*. Ce dernier, dans une analyse très sévère, réclame la démission du chef d'Etat-major en rappelant insidieusement que le général s'était engagé à préserver la « *pureté* » des armes israéliennes et avait souvent insisté sur le rôle d'éducation que l'armée devait avoir auprès de la jeunesse du pays.

Comme il l'avait déjà fait deux mois plus tôt, au moment des premières révélations sur cette affaire, M. Uri Avneri, député du Shelli, a une nouvelle fois exigé le départ du chef d'état-major. C'est une lettre adressée en juillet par M. Avneri à tous les membres du Parlement qui a été à l'origine des précisions publiées la semaine dernière. M. Meir Païl, lui aussi député du Shelli, ancien directeur d'une école militaire, a fait savoir qu'il avait eu connaissance récemment d'autres cas troublants. Dans l'un d'eux, un officier supérieur serait impliqué. Auparavant, M. Païl avait affirmé que le chef d'état-major avait été amené à réduire la peine du lieutenant Pinto parce que ce dernier était l'ami de la fille du général Daniel Matt, coordinateur du gouvernement militaire de Cisjordanie.

Le président par intérim du groupe parlementaire travailliste, M. Uzi Baram, a déclaré que le général Eytan devait rendre publics tous les détails concernant le dossier du lieutenant Pinto. Le président de la commission parlementaire du contrôle de l'Etat a annoncé qu'il détenait une lettre du ministre de la défense confirmant la plupart des faits révélés par M. Uri Avneri. Malgré leur répugnance à provoquer davantage la gêne du gouvernement, les chefs de file des deux principales formations de la majorité de la Knesset, M. Abraham Shamir (*Likoud*) et M. Yehuda Ben Meir (Parti national religieux), sont convenus qu'un examen « approfondi » de l'affaire devait avoir lieu au plus tôt au sein de la commission des affaires étrangères et de la défense, devant laquelle le chef d'état-major doit faire un rapport de « routine » le 18 septembre.

Par ailleurs, un climat passionnel a déjà commencé de se manifester. Pour faire pièce aux accusations dirigées contre le général Eytan, un mouvement favorable à ce dernier commence à s'organiser. Un comité de soutien composé essentiellement de militaires a été créé, pour rappeler notamment que le général Eytan avait été l'un des héros de la guerre d'octobre 1973. Trois cent cinquante lycéens ont publié une lettre dénonçant la « *campagne déchainée par des groupes extrémistes* ». Un député du Likoud a été encore plus loin en accusant M. Avneri d'être « *à la solde de l'O.L.P.* ».

F. C.

JERUSALEM AUTORISE L'ACHAT DE TERRES DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS

(Suite de la première page.)

Le maire de Bethléem, M. Elias Freij, a déclaré que la décision allait sonner le glas du projet d'autonomie. Il a ajouté que la résistance des Palestiniens à ce projet et aux accords de Camp David se trouverait ainsi renforcée. Le quotidien modéré *Al Quds* déclare que cette décision confirme l'intention d'Israël d'« *annexer la Cisjordanie et le territoire de Gaza aussitôt que possible* ».

En Israël, les partisans de la colonisation ne semblent pas convaincus de l'intérêt que représente la mesure prise à leur intention. Ainsi, des *militants du Gouch Emounim* ont déclaré qu'il ne croyaient pas que les propriétaires arabes des territoires occupés manifesteraient maintenant davantage leur intention de vendre leurs terres. Ils ont fait remarquer d'autre part que la saisie de terres restait « *de loin le plus sûr moyen* » d'étendre la présence juive dans les terres occupées.

D'autre part, le conseil des ministres a refusé de réexaminer deux projets d'implantations nouvelles qui avaient été récemment contestées par le vice-premier ministre, M. Igael Yadin (*le Monde* du 11 septembre).

En outre, la Cour suprême a rejeté dimanche la requête présentée par des habitants d'un village arabe proche de Jérusalem contre la création d'une nouvelle colonie, où une douzaine de familles israéliennes se sont installées samedi dernier.

FRANCIS CORNU.

Iran

Le ministère de la défense n'est plus autorisé à recourir à du personnel américain

Le Conseil de la révolution — la plus haute instance de la République iranienne — a pris diverses mesures au cours du week-end qui pourraient avoir, à terme, d'importantes répercussions. Par un décret adopté le samedi 15 septembre, le Conseil a abrogé une loi qui autorisait le ministre de la défense à employer du personnel militaire américain. Cette décision va à l'encontre des vœux d'un certain nombre d'officiers qui souhaitent reconstituer l'armée avec l'aide des Etats-Unis.

Passant outre aux protestations du premier ministre, M. Bazargan, le Conseil de la révolution a, d'autre part, adopté dimanche un décret-loi prévoyant une épuration radicale de l'administration iranienne. Ce décret prévoit l'exclusion de l'administration « *de tous les fonctionnaires ayant collaboré avec les services policiers de la SAVAK, des incapables et des corrompus* ». En outre, les fonctionnaires en retraite, convaincus d'être des « *anciens agents de la SAVAK* », seront privés de leurs pensions.

Les épurations en cours dans les universités suscitent un profond malaise. Dans la seule université de Téhéran, qui doit rouvrir ses portes le 24 septembre, quelque 175 étudiants et professeurs « *corrompus* » ont été expulsés depuis le début de ce mois. Le Conseil de la révolution, qui préside à ces épurations, a décidé, dimanche, que toutes les écoles privées seront désormais placées sous le contrôle du ministère de l'éducation nationale. La mesure serait appliquée pendant une année à titre d'expérience. Les deux écoles françaises de Téhéran pourront continuer leur enseignement, mais il leur est interdit d'admettre de nouveaux élèves de nationalité iranienne.

Les attaques contre M. Bazargan

De vives polémiques se sont déroulées dimanche à Téhéran, à l'occasion du premier séminaire économique tenu depuis la révolution. En présence de plusieurs membres du gouvernement et de dignitaires du clergé, M. Mehdi Bazargan, répondant à ses détracteurs, s'est élevé contre ceux qui « *cherchent à déraciner les institutions existantes dans le pays* ». Il a notamment dénoncé « *les éléments hostiles à la propriété privée* ».

Le premier ministre est l'objet depuis quelques jours d'attaques, apparemment concertées, de la part de personnalités qui se réclament de l'imam Khomeiny, et dont certaines exigent sa démission. C'est le cas de M. Abdel Hassan Bani Sadr, membre du Conseil de la révolution, qui, au cours de ce séminaire économique, a déclaré qu'il fallait « *déraciner le gouvernement Bazargan, pour le remplacer par une équipe vraiment révolutionnaire* ». Il a accusé le ministère Bazargan non seulement d'être incompétent mais de chercher, en fait, à « *préserver les structures du régime déchu* ». L'ayatollah Behechti, vice-président de la Constituante et chef du parti républicain islamique, a accusé avec la même véhémence M. Bazargan de ne pas appliquer les décisions prises par le Conseil de la révolution.

Tout aussi hostile au gouvernement, l'ayatollah Azari Qomi, procureur général de la révolution à Téhéran, a démissionné dimanche de ses fonctions. Il entendrait ainsi protester contre l'interdiction faite aux parquets et aux tribunaux islamiques de s'ingérer dans les affaires gouvernementales. L'ayatollah Qomi, dans une interview à la presse, a rejeté les qualificatifs de « *réactionnaire* » et de « *conservateur* » lancés par le premier ministre contre certains membres du clergé iranien.

Au Kurdistan, les Peshmergas (guérilleros) paraissent avoir repris leurs opérations contre les forces de l'ordre. En effet, la radio nationale a annoncé, dimanche, que des rebelles kurdes avaient encerclé et attaqué à la grenade samedi soir un poste de miliciens islamiques à Baneh, près de la frontière irakienne. Un milicien a été tué et quatre autres blessés. Selon les autorités, trois autres miliciens ainsi que quatre médecins et infirmières ont été pris en otages la semaine dernière par des membres du parti démocratique kurde ; les trois miliciens auraient été, peu après, décapités.

Le procureur de la révolution, dans la province du Sistan-Baloutchistan, a pour sa part lancé un cri d'alarme concernant l'agitation qui règne dans cette province. Il affirme que des « *féodaux* » et des « *agents de la SAVAK* » avaient rejoint l'opposition de gauche pour faire régner l'insécurité sous le couvert d'un « *Front de libération du Baloutchistan* ». Le procureur de la révolution exige du gouvernement qu'il s'attaque « *une fois pour toutes* » au problème de la misère qui règne dans la province. — *(A.F.P., U.P.I., Reuter.)*

● *Mise au point.* — La Société nationale iranienne des pétroles (NIOC) nous fait savoir que, contrairement à des informations d'agences dont nous nous sommes fait l'écho (*le Monde* du 28 août), aucune grève du personnel ou baisse de la production ne s'est produite dans la province pétrolière du Khouzistan. D'autre part, ajoute le NIOC, l'ayatollah Echraghi s'est rendu dans la province sur la demande de M. Hossen Nazih, président de la société.

BIBLIOGRAPHIE

« MON PAYS, MA PRISON » de R. Kawa-Tawil

Le sous-titre, *Une femme de Palestine*, résume un destin marqué par une double malédiction : cette bourgeoise de milieu aisé et cultivé, née à Acre, n'a cessé, en effet, de ressentir avec la même révolte fougueuse la condition de la femme en éternelle tutelle dans le monde arabe et la situation de son pays natal puis de la Cisjordanie occupée où elle vit aujourd'hui.

C'est le combat contre ce double asservissement que Raymonda Hawa-Tawil décrit dans ce témoignage. Elle raconte avec une sincérité émouvante comment la petite fille traumatisée par l'exil et par le « scandaleux » divorce d'une mère qui déjà bravait les tabous, est devenue, en passant par un mariage de convenances, la personnification de la « rebelle » donnant de la tablature aux autorités israéliennes d'occupation et faisant de sa maison de Napiouse, où une assignation à résidence lui donna les loisirs d'écrire, une précieuse escale obligée pour les journalistes étrangers.

Ne prétendant pas à l'analyse politique ou à la révélation de faits inconnus, l'auteur apporte pourtant une contribution capitale à la compréhension de la situation dans ce qui fut la Palestine. Etrangère à tout fanatisme, horrifiée par la violence, elle a, de par son éducation avec de jeunes Israéliennes, sa connaissance de l'hébreu, ses sympathies dans le camp libéral à Jérusalem, acquis une familiarité avec l'« *ennemi* » qui lui interdit tout simplisme et lui a d'ailleurs valu de faire souvent scandale parmi les siens. Du même coup, elle donne à l'affrontement entre deux peuples toute sa complexité psychologique et sa véritable dimension humaine. Au-delà de l'arrogance, de la brutalité et du mépris dont elle montre de bouleversants exemples qui marquent, comme toute occupation militaire étrangère, celle de la Cisjordanie, Raymonda Hawa-Tawil, Palestinienne totalement fidèle à son peuple, maintient les chances d'un dialogue le jour où il aura retrouvé ses droits. Elle lui cite le père fondateur du sionisme, Theodo Herzl : « *Si vous le désirez, ce ne sera pas une simple fable.* » — P.-J. F.

★ Editions du Seuil. Collection « Traversée du siècle », 234 pages.

● *La situation des Arméniens au Liban.* — Mgr Serobé Manoukian, délégué pour l'Europe du Catholicossat des Arméniens et archevêque des Arméniens de Paris, a adressé au président Sarkis un message dans lequel il exprime son « *émotion et son indignation* » concernant les récentes « *agressions* » commises contre les Arméniens du Liban. Mr Manoukian ajoute : « *Au nom de la communauté arménienne, nous vous adressons un pressant appel pour prendre toutes mesures pour la sauvegarde des vies, des biens et des institutions des Arméniens du Liban.* »

AMÉRIQUES

El Salvador

Une fusillade fait trois morts dans la capitale

San Salvador. — La commémoration de l'indépendance de l'Amérique centrale (15 septembre 1821) a été l'occasion, dans la capitale du Salvador, d'une fusillade qui a fait au moins trois morts et une vingtaine de blessés.

De notre envoyé spécial

Encouragés par l'exemple nicaraguayen, des groupes révolutionnaires avaient annoncé un mois de septembre « chaud ». De leur côté, les autorités militaires avaient dénoncé un plan subversif de l'extrême gauche, à l'occasion des fêtes de l'indépendance.

Une première manifestation organisée, le 12 septembre, par le FAPU (Front d'action populaire unifié) s'était terminée sans violence, bien que des militants se soient livrés à des actions ostensiblement provocatrices. Conscient de la dégradation de l'image du pays et apparemment désireux d'ouvrir un dialogue avec l'opposition modérée démocrate chrétienne, le général Romero, chef de l'État, avait, semble-t-il, donné ce jour-là des consignes de modération aux forces de l'ordre.

Le 14 septembre, c'était au tour du Bloc populaire révolutionnaire de convoquer une manifestation dans la capitale. Le B.P.R., qui avait organisé l'occupation de l'ambassade de France à San-Salvador, en mai dernier, est la plus importante organisation révolutionnaire de masse du pays : il revendique trente mille membres (1). La manifestation s'est terminé tragiquement. Alors que les participants, au nombre de deux mille environ, se dispersaient, ils ont essuyé un tir nourri d'armes à feu des forces de sécurité postes sur le toit des bâtiments de la police.

La version officielle fait état d'une « provocation » et la presse a publié la photo d'un « manifestant » tenant un revolver à la main. Quoi qu'il en soit, les forces de l'ordre ont ouvert un feu continu de dix minutes sur les manifestants. Des tirs sporadiques ont ensuite été entendus pendant près d'une heure. Dans leur retrait, des militants du B.P.R. se sont attaqués à des véhicules ; ils en ont incendié une douzaine.

En mai dernier deux fusillades, l'une devant la cathédrale et l'autre devant l'ambassade du Venezuela avaient fait officiellement trente-deux morts parmi les manifestants.

De source ecclésiastique, la répression a fait, depuis le début de cette année, près de cinq cents victimes — sans compter plus de cent disparus dont le sort inspire lese craintes les plus vives. Les trois mouvements de guérilla d'extrême gauche qui opèrent dans le pays ont, de leur côté, revendiqué l'assassinat de plusieurs dizaines de personnes — hauts fonctionnaires militaires, policiers et hommes d'affaires pour la plupart.

Le samedi 15 septembre, en fin de matinée, un millier de sympathisants du Bloc populaire révolutionnaire, partis de l'église du Rosaire occupée depuis plusieurs semaines par des membres du B.P.R. ont accompagné jusqu'au cimetière les dépouilles de deux jeunes gens retrouvés assassinés l'avant-veille. L'un d'eux était un enseignant militant du B.P.R. Depuis l'assassinat, le 23 mai dernier, du ministre de l'éducation, trente maîtres ont péri de mort violente.

Dans son homélie du dimanche 16 septembre, Mgr Oscar Romero, archevêque de San Salvador, a annoncé que durant la semaine écoulée, vingt personnes avaient été tuées *« pour des raisons politiques »* au Salvador.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Le Salvador compte environ 4,5 millions d'habitants.

Argentine

A L'ISSUE D'UNE MISSION D'INFORMATION

Des sénateurs français souhaitent le retour « à une démocratie authentique et à un État de droit »

Buenos-Aires *(A.F.P.)*. — Sept sénateurs français ont exprimé le souhait que *« l'Argentine retourne à une démocratie authentique et à un État de droit »*, à l'issue d'une mission d'information accomplie du 8 au 15 septembre dans ce pays.

Le groupe, dirigé par M. Adolphe Chauvin (C.D.S.-Val-d'Oise) était composé de MM. Jacques Braconnier (R.P.R.-Aisne), Jean Mézard (CNIP-Cantal), Robert Schwint (P.S.-Doubs), Pierre-Christian Taittinger (R.I.-Paris), Josy Moinet (M.R.G.-Charente-Maritime) et Charles Lederman (P.C.-Val-de-Marne).

Dans une déclaration commune remise dimanche 16 septembre, les sénateurs ont condamné « le *terrorisme, d'où qu'il provienne* » et ont indiqué qu'ils ont ressenti, à travers les témoignages reçus, *« le profond malaise et la douleur endurés par les Argentins à cause du terrorisme »*. A ce sujet, M. Lederman a précisé qu'il *« n'est pas possible de confondre le terrorisme de groupes incontrôlés et le terrorisme d'État qui règne actuellement en Argentine »*, opinion à laquelle s'est rallié M. Chauvin, au nom de l'ensemble de la mission.

Les sénateurs ont suggéré au ministre argentin de l'intérieur de décréter une amnistie. *« Une telle initiative*, ont-ils précisé, *traduirait dans les faits la volonté du gouvernement argentin de revenir à l'État de droit. »* Ils ont également demandé que *« l'on mette fin à l'angoisse des familiers de disparus et que soient écoutées leurs réclamations pour que la lumière soit faite »*.

D'autre part, les parlementaires ont demandé aux autorités *« une libération la plus rapide possible des quatre Français de double nationalité toujours détenus »*. Ils ont également demandé des informations sur les disparus français sans obtenir de réponse précise de leurs interlocuteurs.

D'autre part, c'est une véritable remise en question de la légitimité du gouvernement militaire qu'a entraînée la visite en Argentine de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (C.I.D.H.), estiment les observateurs. Partant de l'analyse de la situation des droits de l'homme, le parti péroniste, principale force électorale argentine, a, pour la première fois depuis le *coup d'État* du 24 mars 1976 repoussé toute idée de coopération avec le gouvernement militaire.

« Les bénéficiaires de l'actuelle situation sont et seront nos implacables adversaires. Et nous soutenons que ceux qui s'accrochent au privilège ne pourront le maintenir que par l'usage d'une violation systématique des droits de l'homme », ont affirmé les péronistes devant la C.I.D.H.

Cette prise de position du premier parti argentin a provoqué une onde de choc à Buenos-Aires.

Les péronistes ont ainsi posé le problème de l'existence d'un gouvernement qui a *« implanté un terrorisme d'État »* tandis que *« des millions »* d'Argentins *« souffrent de l'exil intérieur, de la répression, du silence et de la faim »*. Dans les milieux proches des militaires, on laisse entendre que les partisans d'une ouverture progressive sortiraient affaiblis de cet épisode.

● *La mission sénatoriale d'information* conduite par M. Adolphe Chauvin, président du groupe de l'Union centriste (Val-d'Oise), est arrivée, *samedi 15 septembre*, au Chili, où elle doit être notamment reçue par plusieurs dirigeants.

Etats-Unis

M. CARTER A BOUT DE SOUFFLE

Déjà mal parti dans la course à la Maison Blanche, M. Carter a été contraint à l'abandon aux trois quarts d'un cross de 10 kilomètres en terrain accidenté dont, le dimanche 16 septembre, il avait pris le départ aux côtés de neuf cent quatre-vingts concurrents. Le voyant pâle, défait, presque titubant, son médecin lui ordonna de se retirer d'une compétition visiblement au-dessus des capacités physiques d'un quinquagénaire converti tout récemment au « jogging ». Mais publicité oblige : *« Je ne voulais pas m'arrêter. Ils ont dû m'arracher de force »*, a dit M. Carter, bien qu'il ait été ramené à la voiture présidentielle soutenu par deux gardes du corps et que, comme dans un roman du dix-neuvième siècle, on lui ait donné des sels à respirer.

Pour bien montrer qu'il ne s'agissait pas d'une défaillance, le président a tenu à participer au pique-nique offert à l'arrivée du cross. *« Je me sens en pleine forme »*, a-t-il dit aux coureurs qui avaient terminé l'épreuve. Malheureusement pour lui, l'image que retiendra le grand public de cette performance ratée est celle qu'ont fixée les caméras : un président Carter livide et manifestement à bout de souffle.

Chili

A L'HONNEUR

Le *Mercurio*, influent journal de Santiago-du-Chili, se félicite de ce que M. Cubillos, ministre des affaires étrangères du général Pinochet, a reçu en France un meilleur accueil que partout ailleurs, au cours de sa tournée diplomatique de la semaine dernière.

La visite discrète de M. Cubillos au Quai d'Orsay aurait pu nous laisser penser le contraire dans la mesure où il avait été reçu par l'escalier de service. Mais il faut croire que les diplomates de Paris et de Santiago ont estimé qu'elles pouvaient se passer de l'escalier d'honneur pour passer les commandes.

BERNARD CHAPUIS.

EUROPE

Tchécoslovaquie

Six des personnes interpellées dans les milieux catholiques sont maintenues en détention

Prague (A.F.P., Reuter). — L'opération de police lancée, lundi 10 septembre, à Prague et dans plusieurs villes de province (le *Monde* du 15 septembre) contre les milieux catholiques contestataires aurait abouti, selon les dernières informations recueillies dans les milieux proches de la Charte 77, à une quinzaine d'arrestations.

Neuf des personnes interpellées ont été relâchées après un long interrogatoire mais font l'objet de poursuites judiciaires. Il s'agit de MM. Jan Svoboda, signataire de la Charte, Jiri Kaplan, cinquante-cinq ans, du R.P. Josef Zverina, soixante-cinq ans, jésuite, signataire de la Charte, tous de Prague ; du R.P. Pavel Michal, de Bezno (Bohême du l'Est) ; de MM. Emil Toman, Zdenek Spacek et de son père, de M. Radomir Maly et de Mme Dagmar Hlavsova, signataire de la Charte, tous de Brno.

Six autres, MM. Josef Adamek soixante-cinq ans, ancien imprimeur (beau-père de M. Toman), Mecislav Razik, Josef Brtnik, retraité, de Brno, le R.P. Frantisek Lizna, trente-cinq ans, jésuite, signataire de la Charte, M. Kromholz et son fils, d'Olomouc (Moravie) ont en revanche été maintenus en détention. On est sans nouvelles du R.P. Barta, de Liberec (Bohême du Nord).

On confirme dans les milieux proches de la Charte, que cette opération de police aurait pour but de trouver les animateurs des publications religieuses clandestines diffusées dans le pays.

Trois étudiants de Prague, MM. Bednar, Preissler et Ragan, auxquels on reprocherait leur participation à des réunions philosophiques interdites, ont, d'autre part, été arrêtées mardi 11 septembre. Jeudi, une signataire de la Charte, Mme Vera Vranova, a été violemment battue par deux inconnus alors qu'elle sortait de chez Mme Tominova, l'un des porte-parole du mouvement.

Deux citoyens tchécoslovaques ont enfin adressé une lettre à la Croix-Rouge internationale pour lui demander d'intervenir en faveur de M. Petr Cibulka, vingt-neuf ans, signataire de la Charte, condamné en octobre à deux ans de prison pour avoir distribué le texte du manifeste et organisé des concerts illégaux. M. Cibulka observe actuellement une grève de la faim pour protester contre les sévices qui lui sont infligés par ses codétenus. C'est la deuxième grève qu'il observe pour le même motif ; il a perdu 27 kilos et a été placé pour trente jours en régime de « *détention sévère* ».

R.D.A.

BALLON NON CAPTIF

Deux familles est-allemandes ont réussi, dans la nuit du samedi 15 au dimanche 16 septembre, à s'échapper de la République démocratique allemande et à gagner l'Allemagne fédérale en montgolfière. Deux pères de famille avaient construit le ballon à air chaud, à bord duquel huit personnes avaient pris place, et qui a pu atteindre la Bavière.

C'est probablement l'évasion la plus spectaculaire de ressortissants est-allemands depuis l'édification de la frontière interallemande entre les deux Allemagnes, frontière que ses très importants ouvrages de défense rendent, du côté R.D.A., infranchissable par des moyens plus classiques. Mais ce n'est pas la première fois que leur ingéniosité permet à des Allemands de l'Est de passer à l'Ouest.

***L'été dernier, par exemple,* un habitant de Dresde a réussi à s'emparer d'un petit avion et à conduire sa famille en R.F.A. en volant à basse altitude, sans guère avoir de connaissances aéronautiques. Voilà quatre ans, un étudiant est-allemand avait pu gagner la côte ouest-allemande de la Baltique sans encombre en hissant un pavillon polonais sur le petit voilier qu'il avait emprunté. Mais le record appartient sans doute à ce bricoleur de R.D.A., qui, dans les années 60, parvint à traverser l'Elbe à bord d'une sorte de pédalo sous-marin...**

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN SUÈDE

Les votes par correspondance peuvent renverser le sens du scrutin légèrement favorable à la gauche

Stockholm. — Comme on pouvait s'y attendre, les élections suédoises du dimanche 16 septembre ont été très disputées et il faudra attendre mercredi, lorsque la totalité des votes par correspondance aura été décomptée, pour connaître les résultats définitifs. Lundi matin, les résultats « officiels provisoires » des trois cent cinquante-sept districts donnaient une infime avance de deux mille quatre-vingts voix à la gauche social-démocrate et communiste sur le bloc des trois partis non socialistes : cent soixante-quinze sièges contre cent soixante-quatorze au Riksdag. Il n'est pas exclu que le résultat final soit inversé puisque, parmi les quelque quarante mille électeurs qui ont, selon les estimations, choisi de voter par correspondance samedi et dimanche, il y a de nombreux Suédois résidant à l'étranger qui reportent traditionnellement leurs suffrages aux formations bourgeoises.

De notre correspondant

On peut déjà tirer quelques conclusions du scrutin : les conservateurs font un bond en avant spectaculaire, au détriment des centristes et du parti libéral. Les sociaux-démocrates, avec 43,6 % des voix, progressent de 0,9 % par rapport à 1976 et le parti communiste réalise son meilleur score depuis trente ans, avec 5,6 %, ce qui lui assure vingt sièges au Parlement. La participation électorale a été de l'ordre de 90 %.

La gauche regagne du terrain par rapport aux élections de 1976 ; peut-être même sera-t-elle majoritaire et pourtant le grand vainqueur des élections de dimanche est bien M. Gösta Bohman, le chef des conservateurs, qui a su exploiter l'inquiétude et le mécontentement croissants des Suédois à l'égard des impôts, de l'éducation nationale et, dans les grandes villes, de l'ordre public. Avec 20.4 % des suffrages contre 15.6 % il y a trois ans, le parti conservateur devient la première formation du bloc bourgeois. M. Bohman était naturellement satisfait de cette victoire, mais il est resté extrêmement prudent dans ses déclarations : « *Nous avons,* a-t-il dit, *mené, ces dernières années, une politique ferme, en repoussant toute tentative de compromis avec la gauche. Les questions que nous avons soulevées au cours de la campagne concernent la vie quotidienne des Suédois et, à la lecture de ces résultats, nous ne pouvons plus décemment être présentés comme des épouvantails de droite puisqu'un électeur sur cinq vote pour nous.* »

Evoquant ensuite les conséquences d'une éventuelle victoire bourgeoise, l'ancien ministre de l'économie a indiqué : « *La Suède a besoin d'un gouvernement fort. Cela veut dire une coalition tripartite. Et là, nous sommes disposés à engager des discussions avec les centristes et les libéraux. Il est certain que ces pourparlers devront tenir compte du résultat des élections, mais nous sommes prêts à faire quelques concessions à nos partenaires. Ce sont les règles de la démocratie.* »

Ce succès, plus important que prévu, des conservateurs pourrait bien se retourner indirectement contre le bloc bourgeois car il s'est fait aux dépens des centristes et des libéraux.

Si M. Bohman est le principal bénéficiaire de la consultation, M. Thorbjörn Fälldin, président du parti du centre en est le grand perdant : 18,2 % des suffrages contre 24.1 % aux dernières élections. La question du nucléaire n'a joué qu'un rôle secondaire dans la campagne, puisqu'un référendum aura lieu à ce sujet au printemps prochain. L'ancien premier ministre s'est ainsi trouvé privé de son cheval de bataille qui avait contribué à la défaite des sociaux-démocrates en 1976. Les autres thèmes chers à ce parti, comme la décentralisation, sont un peu usés et lassent apparemment l'opinion. M. Fälldin, consterné, a déclaré : « *Nous ne sommes pas parvenus à transmettre notre message, à expliquer notre politique. Et les mauvais résultats que nous enregistrons sont dus en grande partie au fait que nous contrôlons seulement quelques journaux de province et que la radio et la télévision nous négligent un peu trop. Nous allons, dès demain, réunir le bureau directeur du parti pour nous livrer à un examen de conscience mais je ne crois pas que ma position personnelle soit menacée. Nous n'avons pas l'habitude au parti du centre de désigner des boucs émissaires.* »

M. Ullsten, chef du parti libéral et premier ministre, était lui aussi très déçu des résultats. Il ne cachait pas qu'il s'attendait à un meilleur score. Avec 10,6 % des libéraux perdent 0,5 % et demeurent les petits derniers de la famille bourgeoise. On voit mal maintenant, quelle que soit l'issue finale du scrutin, comment M. Ullsten pourrait ne pas présenter la démission de son cabinet minoritaire.

Les résultats des deux « *partis du milieu* », qui se présentent comme la seule alternative à la social-démocratie, en Suède, ne sont pas, en fait, étonnants. Car cette fameuse alternative est bien faible. Après s'être disputés continuellement pendant la session parlementaire de printemps, MM. Fälldin et Ullsten ont ébauché une tentative de réconciliation, en présentant, à quelques jours du scrutin, les grandes lignes d'une politique économique et fiscale commune. Mais ce document n'a apparemment pas convaincu leurs sympathisants, surpris par leur mésentente.

Les sociaux-démocrates, prudents également dans leurs commentaires, paraissaient satisfaits des résultats obtenus : 43,6 % des suffrages, soit 0,9 % de plus qu'en 1976. Après avoir habilement écarté de la campagne électorale les questions de l'énergie nucléaire et des fonds des salariés, ils ont pu développer des thèmes qui leur sont plus favorables, tels que l'économie et l'emploi. « *Le parti sort renforcé de ces élections,* a déclaré M. Palme. *Les bourgeois n'ont pas atteint leur objectif qui était de briser notre unité. Mais le fait marquant, à mon avis, de ces élections est l'apparition en Suède d'une droite agressive, comme dans plusieurs autres pays d'Europe, à commencer par l'Angleterre. Le centre et le parti libéral perdent des voix parce qu'ils n'ont pas suffisamment pris leurs distances avec les conservateurs.*

Le dirigeant social-démocrate a dit qu'il n'était pas question de collaborer avec l'un des partis bourgeois. Si la gauche l'emporte, — nous le saurons mercredi, — M. Palme formera un gouvernement minoritaire qui bénéficiera de l'appui discret des communistes au Parlement.

Les élections de 1979 ressemblent beaucoup à celles de 1973. Il y a six ans, les deux blocs avaient fait match nul : cent soixante-quinze mandats pour les sociaux-démocrates et les communistes, cent soixante-quinze également pour les trois partis bourgeois. Mais cette situation ne peut se reproduire puisque, après la réforme de la Constitution, le Riksdag ne compte plus que trois cent quarante-neuf sièges.

ALAIN DEBOVE.

PARTIS	VOIX (en %)	SIÈGES	
		Nombre	+ ou —
Social-démocrate	43,6 (+ 0,9) (1)	155	(+ 3) (1)
Conservateur	20,4 (+ 4,8)	72	(+ 17)
du Centre	18,2 (— 5,9)	64	(— 22)
Libéral	10,6 (— 0,5)	38	(— 1)
Communiste	5,6 (+ 0,8)	20	(+ 3)
Divers	1,6 (— 0,1)		

(1) Par rapport aux élections de 1976.

Italie

Une cinquantaine d'intellectuels s'inquiètent du cours de l'enquête concernant M. Piperno

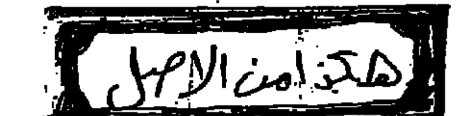
De notre correspondant

Rome. — Dans un communiqué, une cinquantaine d'intellectuels italiens viennent d'exprimer leurs préoccupations quant à l'arrestation de M. Franco Piperno et de certains militants de l'Autonomie ouvrière. Ce texte porte notamment les signatures des écrivains Alberto Moravia et Leonardo Sciascia, du cinéaste Bernardo Bertolucci, du compositeur Luigi Nono, et du juriste Stefano Rodota.

Sans se prononcer sur la culpabilité des personnes arrêtées depuis le 7 avril et sans vouloir « *entrer dans le débat peut-être mal formulé par certains intellectuels étrangers sur la répression en Italie* », les signataires s'inquiètent de la manière dont la justice a procédé. « *Les citoyens,* écrivent-ils, *ont le droit de savoir si la magistrature possède vraiment les preuves qu'elle affirme détenir ou si, une fois de plus, les autorités et la presse ne disent pas aux citoyens ce qu'elles estiment juste ou véridique mais ce qui sert quelque dessein politique.* »

Le communiqué poursuit : « *S'il existe des preuves, les inculpés doivent être jugés le plus vite possible (...) sinon, il faut rappeler que les principes constitutionnels qui garantissent la libre expression et la présomption de non-culpabilité de l'inculpé doivent être respectées vis-à-vis de tout citoyen.* »

Les signataires affirment s'être publiquement exprimés « *pour que l'efficacité de la lutte contre le terrorisme ne serve pas d'alibi à la restriction des libertés et à un affaiblissement progressif de la démocratie, et pour que ne réussisse pas le dessein de ceux qui veulent faire connaître qu'il n'y a vraiment pas d'alternative entre l'arbitraire du pouvoir et le terrorisme* ». — R. S.



Le Monde

politique

M. Chevènement : si M. Mitterrand est candidat en 1981, il y aura «un accord général» au sein du parti socialiste

Invité, dimanche 16 septembre, du Club de la presse d'Europe 1, M. Jean-Pierre Chevènement, secrétaire national du parti socialiste, a déclaré, à propos des élections présidentielles de 1981 : *« Je crois que M. François Mitterrand est l'homme qui, en France, dans l'état actuel des choses — et cela ne plaît pas à tout le monde ; il suffit d'écouter les uns et les autres — incarne le mieux la possibilité d'un changement qui est devenu nécessaire ».* Si le premier secrétaire du P.S. décide d'être candidat, a-t-il ajouté, *« je pense qu'au sein du parti socialiste il y aura un accord général pour qu'il porte les couleurs du socialisme. »* Indiquant que le « projet socialiste » n'a pas pour but d'être *« le programme du candidat »* que le P.S. *« désignera démocratiquement »*, mais *« un support »*, le député de Belfort a également indiqué : *« Nous ne sommes pas des nationalistes (...) L'indépendance nationale que nous préconisons est une indépendance ouverte sur le monde. Il n'est pas question d'autarcie ou de repliement. » « M. Giscard d'Estaing peut être battu,* a-t-il d'autre part déclaré, *et il doit être battu en 1981. (...) Avec tous ceux qui le voudront, ils seront les bienvenus, parce que c'est cela le salut public (...), y compris ceux qui votent aujourd'hui pour l'U.D.F. — il y en aura certainement — naturellement aussi ceux qui votent pour le R.P.R. »*

Interrogé sur les problèmes de défense, M. Chevènement a indiqué : *« Nous considérons que la France doit conserver son autonomie de décision, ce qui ne l'empêche pas le cas échéant de remplir ses obligations à l'égard de ses alliés. Cela signifie par conséquent que nous ne pourrions pas admettre qu'au mépris des traités, la République fédérale d'Allemagne puisse avoir accès à l'arme nucléaire. Nous sommes contre, très franchement contre. (...) En cas d'agression, nous remplirons nos obligations. »*

Répondant à une question de M. René Andrieu, rédacteur en chef de *l'Humanité*, le chef de file du CERES a dénoncé *« un singulier manque de vigilance démocratique »* de la part du P.C. et sa *« grave responsabilité »*, en déclarant : *« Quand le pouvoir inculpe le dirigeant d'un parti d'opposition* [M. Mitterrand dans l'affaire de Radio-Riposte], *vous devriez avoir une autre attitude. »*

M. Jean-Pierre Chevènement a suggéré d'autre part la création, *« dans le cadre d'un monopole aménagé »*, de radios *« qui auraient des cahiers des charges, dans le cadre du service public, avec la collectivité »*. Il a ajouté : *« Nous pensons par exemple qu'il faudrait créer des sociétés régionales de radio et de télévision : nous proposons que FR 3 laisse place à vingt-deux sociétés régionales de radio et de télévision. »*

La commission d'enquête sur l'information publique a déposé ses conclusions

La commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur les conditions de l'information publique a tenu sa dernière séance samedi 15 septembre, en l'absence des commissaires U.D.F. Ceux-ci avaient décidé de ne plus participer aux travaux de la commission après la démission du rapporteur, M. Jacques Douffiagues (U.D.F.), le 13 septembre (*le Monde* du 15 septembre).

Le rapport de la commission, qui a été déposé samedi à la présidence de l'Assemblée, comprend les conclusions rédigées par le nouveau rapporteur, M. Claude Martin (R.P.R.) et U.D.F., R.P.R., P.S. et P.C. Le procès-verbal des quatre-vingt-dix-sept auditions aux quelles avait procédé le commissaire ne sera pas publié.

Ces documents seront rendus publics au terme du délai de cinq jours francs, à compter de la date de publication du dépôt au *Journal officiel*, délai pendant lequel peut être déposée une demande de constitution de l'Assemblée en comité secret pour décider de la publication du rapport. Cette procédure n'ayant jamais été utilisée, on peut estimer que le rapport sera publié le 24 septembre.

M. FILLIOUD (P.S.) : pas de rapport, pas de coupable.

M. Georges Fillioud, député socialiste, membre de la commission d'enquête, a déclaré, dimanche 16 septembre : *« Une investigation de six mois, sur des faits connus et reconnus, démontrant le dévoiement des structures et le vice des mœurs, n'aura abouti qu'à quinze lignes d'un texte anodin. »*

M. Fillioud a ajouté : *« L'objectif des néo-gaullistes était de démontrer que l'État giscardien s'était emparé de l'appareil à son profit exclusif, tandis que les néo-libéraux voulaient démontrer que la confiscation de la vérité était encore bien pire au temps de l'État U.D.R. Les deux partenaires, ayant d'égales raisons, sont parvenus à se neutraliser. En neutralisant la commission : pas de conclusions, pas de rapport, pas d'information sur l'information, pas de problème, pas de coupable. Lorsqu'une instruction se termine par un non-lieu, les suspects sont encore plus innocents qu'avant puisque le juge l'a dit. Chirac n'a pas gagné, Giscard non plus. La démocratie a perdu une petite chance. »*

Amorce de dialogue entre le parti radical et les amis de M. Robert Fabre

La Fédération pour une démocratie radicale, qui regroupe les amis de M. Robert Fabre et d'autres anciens membres du M.R.G., s'est déclarée, dimanche 16 septembre, *« favorable à une rencontre avec les instances dirigeantes du parti radical afin d'étudier la perspective de constituer la gauche radicale-socialiste, l'autre gauche »*. Cette prise de position est une réponse à l'invitation adressée le 13 septembre à la F.D.R. par M. Didier Bariani, secrétaire général du parti radical et candidat à la présidence de cette formation. Celui-ci avait souhaité que s'engage une réflexion sur l'éventualité d'un retour des amis de M. Robert Fabre au parti radical (le M.R.G. est né d'une scission du parti radical). Il avait aussi estimé, le 14 septembre, à Marseille, que son parti devait *« changer de langage à l'égard du gouvernement en marquant son désaccord sur certains points sans remettre en cause l'action globale des pouvoirs publics, mais en se passant désormais de l'accord de ses partenaires »*.

Dans leur réponse, les dirigeants de la Fédération pour une démocratie radicale font référence à la formule *« l'autre gauche »* employée le 12 septembre par M. Bariani pour définir l'objectif des radicaux. Ils estiment que *« la perspective de forger une gauche véritable, utile au pays, avec tous ceux qui ont compris que le sectarisme politique actuel est totalement dépassé »*, se place dans la logique de la *« voie »* qu'ils ont eux-mêmes *« définie depuis quelque temps »*.

● *M. Jacques Delors*, délégué national du parti socialiste et président de la commission économique et monétaire de l'Assemblée parlementaire européenne, estime, dans une interview publiée lundi 17 septembre par *le Midi libre*, que *« les communistes ont tort de traiter les Français comme des imbéciles »*. *« Ceux-ci ont assez d'intelligence,* indique-t-il, *pour juger à la fois de l'incapacité de ceux qui nous gouvernent et des difficultés de la situation. »* Assurant que la gauche *« est à la fois un espoir et un multiplicateur »*.

● *M. Jean Foyer*, député R.P.R. du Maine-et-Loire, président de la commission des lois, indique dans *le Courrier de l'Ouest*, à propos de la prolongation de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse, que, *« si le gouvernement ne cherche pas, comme en 1974, à faire adopter la loi sur l'avortement en additionnant les voix de l'opposition à celles d'une partie de la majorité »*, il restera *« discipliné vis-à-vis de la majorité. Si, au contraire, on agit comme précédemment, je reprendrai ma totale liberté de jugement et cela indépendamment de mon propre parti »*.

Le débat sur la prolongation de la loi de 1974, votée pour cinq ans, doit avoir lieu au Parlement en novembre.

● *Le groupe communiste de l'Assemblée nationale* a déposé une proposition de loi dans laquelle il demande le remboursement des frais de campagne des listes n'ayant pas obtenu 5 % des suffrages exprimés le 10 juillet lors de l'élection des représentants de la France à l'Assemblée des *Communautés européennes. Pour* compenser les dépenses entraînées par l'application de leur proposition, les élus du P.C.F. suggèrent l'augmentation de l'imposition minimale des sociétés à l'impôt sur leurs bénéfices.

● *M. Alain Poher*, président du Sénat, a inauguré dimanche 16 septembre, à Fleury-Douaumont (Meuse), sur le lieu des batailles de Verdun, et en présence de plusieurs centaines d'anciens combattants français et allemands, une statue dédiée à Notre-Dame de l'Europe. L'évêque de Verdun, Mgr Boillon, a béni cette statue et prononcé une allocution dénonçant notamment le *« nationalisme égoïsme »* qui inspire encore certains discours.

POLITIQUE

L'avenir des départements et territoires d'outre-mer

Un entretien

« Lors de son voyage à la Guadeloupe, en janvier dernier, le président de la République déclarait qu'il fallait faire des départements et territoires d'outre-mer « un exemple de ce » que la société française est » capable de concevoir en ma- » tière économique, de justice » sociale et de liberté démo- » cratique ». *Mais l'histoire de la politique française outre-mer est si riche en promesses non tenues que ces nouvelles orientations rencontrent quelque scepticisme. Quelles garanties présentez-vous que l'Etat ira, cette fois, jusqu'au bout de ses intentions? Avez-vous les moyens politiques et financiers de conduire cette nouvelle politique?*

— Ce qui est, à mes yeux, la base de la philosophie du président de la République, sa conception de l'avenir de l'outre-mer français, c'est, comme il l'a dit au cours de son voyage dans le Pacifique, que les dernières séquelles de la colonisation et du colonialisme doivent être éliminées, que la France n'a plus d'ambition coloniale et ne reste donc dans aucun de ces départements et de ces territoires par la contrainte. Nous restons outre-mer parce que les populations l'ont décidé ainsi.

» La première observation à faire est que la politique de l'outre-mer est l'un des aspects de la politique nationale dans lequel les décisions et les conceptions du président de la République inspirent le plus directement notre effort.

» D'autre part, le premier ministre est lui-même un homme d'outre-mer, et il porte un intérêt soutenu à ces questions. C'est dire que ces problèmes sont réellement suivis, étudiés, et les solutions recherchées au niveau le plus élevé de l'Etat. Le secrétaire d'Etat, en la matière, n'est que le porte-parole d'une politique définie au plus haut niveau de l'Etat. C'est une chose qui n'a pas toujours paru évidente aux populations de l'outre-mer quand j'affirmais de façon très claire, et quelquefois même avec une certaine fermeté, le désir de décoloniser la société d'outre-mer, de bâtir outre-mer une authentique société française et donc d'engager des réformes aussi fondamentales que les réformes foncières en Nouvelle-Calédonie et en Guadeloupe, ou que la participation d'élites originaires des départements et territoires à la gestion de leurs propres affaires. Donc, au niveau de l'engagement et de la doctrine, il n'y a aucune équivoque.

» On peut résumer notre politique en quelques points fondamentaux :

» 1° Les populations des départements et territoires d'outre-mer sont librement françaises. Elles se prononcent au cours de libres consultations, dont le caractère démocratique n'a jamais été contesté. Il n'y a eu, par exemple, aucune contestation après les élections territoriales récentes en Nouvelle-Calédonie ; celles-ci ont été parfaitement démocratiques, et on a assuré l'égalité de tous dans la propagande, en particulier à la télévision. A chaque consultation le nombre de ceux qui ont choisi de rester Français s'accroît. C'est très net partout et partiulièrement sensible à la Réunion, dont on peut dire que le processus est irréversible.

» 2° Les méthodes de l'administration et la gestion des territoires peuvent être adaptées aux contextes locaux, particulièrement dans les territoires dont la spécificité est reconnue par la loi, mais elles doivent répondre aux mêmes principes fondamentaux qu'en métropole.

» 3° Sur le plan de la liberté d'expression, trop longtemps certains se sont imaginés que l'outre-mer devait être astreint à des formes d'expression particulières et qu'un certain nombre de restrictions pouvaient être concevables. Il doit être dit très clairement que chacun a le droit de défendre les idées qu'il veut défendre. Chacun a le droit de défendre n'importe quelle idée, y compris l'idée d'indépendance, et chacun a le droit d'utiliser, pour défendre ses idées, tous les moyens légaux. Par contre, chacun doit évidemment respecter la loi, comme en métropole. Voilà quelques grands principes, auxquels il faut ajouter la volonté du gouvernement de développer dans chacun des départements et territoires un combat pour la prospérité et pour le développement qui amène peu à peu ceux-ci à un niveau de vie comparable à celui de la métropole, et sa volonté de bâtir une société ayant les mêmes règles de cohabitation et les mêmes structures qu'en métropole. Une plus grande justice sociale doit se manifester outre-mer.

« L'effort est déjà très substantiel »

— Et les moyens?

— L'effort pour le développement de l'outre-mer est déjà très substantiel. En Guyane, tout récemment, le premier ministre a donné un contenu financier au « Plan vert », qui demeurait jusqu'à présent au stade de la théorie et des déclarations d'intention. Dans les cinq ans à venir l'ensemble des efforts qui vont être engagés pour créer en Guyane les infrastructures nécessaires au développement, consolider l'implantation des entreprises déjà installées, créer celles qu'il est prévu de créer dans le domaine forestier et agricole, tout cela va représenter un effort de l'ordre de 250 millions de francs sur cinq ans à partir du 1er janvier 1980. Pour un petit département de soixante mille habitants, c'est un effort considérable. Dans le projet de budget pour 1980, la somme prévue s'élève à plus de 50 millions de francs.

» Deuxième exemple : à la suite des difficultés provoquées par la crise du nickel le gouvernement a décidé de pallier le déficit budgétaire de la Nouvelle-Calédonie en lui apportant un concours financier de 80 millions de francs, plus des avances de trésorerie (55 millions de francs).

» Aux Antilles, où nous venons de connaître un cyclone qui a dévasté la production agricole, le président de la République a décidé que l'aide qui serait apportée à la Martinique et à la Guadeloupe serait identique, dans ses formes et son pourcentage de participation de l'Etat, à ce qui a été fait dans les conditions les plus favorables pour des départements français métropolitains victimes de calamités. C'est ainsi qu'en un an on va reconstituer la bananeraie et donner un nouveau départ à la production agricole antillaise.

Les rentes de situation des importateurs et des fonctionnaires

» Il faut ajouter à cela les efforts sur le plan social. Il s'agit par exemple de l'extension des protections sociales. Le fait aussi que tous récemment les aides spéciales accordées aux familles pour la rentrée scolaire ont été étendues aux DOM le fait que nous étudions en ce moment comment nous allons y étendre les aides au chômage sous une forme adaptée, tout ce qui est fait pour donner aux populations des équipements sociaux et des établissements scolaires de qualité avec le budget de l'Etat, tout cela montre que les moyens de la République ne manquent en aucune façon.

— Quand vous affirmez, comme le chef de l'Etat, que vous voulez mettre fi aux privilèges hérités de la colonisation, vous déclenchez deux réactions d'hostilité : chez les extrémistes de droite, les possédants, les descendants des colons, qui s'accrochent à ses privilèges et aussi chez les extrémistes de gauche, les indépendantistes qui vous accusent de vouloir remplacer un colonialisme par un autre, une oppression locale par une oppression nationale. Pensez-vous pouvoir sortir de cette impasse ?

— Il faut bien comprendre ce que je veux dire. Il ne s'agit pas de bâtir outre-mer une société de type égalitaire et nivelé. J'ai dit qu'il fallait faire disparaître les situations abusives, au sens que le président de la République a lui-même indiqué dans *Démocratie française*, détruire peu à peu les rentes de situation. Je prends un exemple concret : les importateurs. Tout le secteur de l'importation est l'une de mes principales préoccupations car, en permanence, dans le passé, les tentatives de création d'industries locales se sont heurtées à la toute-puissance des milieux de l'importation qui, immédiatement, mettaient sur le marché des produits concurrents à un niveau de prix de dumping et ruinaient toutes les tentatives qui étaient conduites. D'où la nécessité d'avoir sur ce plan une politique résolue de protection des initiatives locales.

» Un autre privilège, il faut bien le dire, est la situation faite à certains fonctionnaires. Autant il est normal qu'un fonctionnaire qui quitte un poste métropolitain et va servir outre-mer ne subisse pas une dégradation de sa situation et bénéficie d'une indemnité correspondant à l'écart réel du coût de la vie, puisqu'en général les prix sont plus élevés outre-mer, autant il est totalement anormal — et le premier ministre a donné des instructions pour que nous y portions remède — que la fonction publique d'outre-mer bénéficie d'avantages matériels qui apparaissent aujourd'hui abusifs. Il faut que les fonctionnaires comprennent à cet égard qu'ils doivent faire un effort et accepter de voir disparaître un certain nombre d'avantages qui ne correspondent plus à la situation présente.

» Pour ceux qui bénéficient de ces privilèges, les paroles que j'ai eu l'occasion de prononcer sur ces thèmes, et qui ont été renforcées par celles du président de la République, constituent un sujet de surprise et d'agacement. Mais la clé de la présence de la France dans les départements et les territoires d'outre-mer, c'est l'accession des populations à une véritable société française, avec ses spécificités. Il faut mener à terme les réformes engagées, c'est fondamental, même si cela choque ceux qui bénéficient de ces rentes de situation et de ces privilèges. Les extrémistes qui se réclament de la gauche, eux, à l'inverse, font le pari que ces tensions et cet héritage du passé colonial créeront tellement de difficultés de cohabitation entre les uns et les autres, tellement d'indignation dans la population, et particulièrement dans la jeunesse, que la présence française apparaîtra comme insupportable. Ils spéculent sur le développement des contradictions ; c'est une attitude très marxiste et je comprends parfaitement qu'ils s'indignent de voir que l'on réalise des réformes qui sont de nature à faire diminuer ces tensions, à créer un consensus social plus large et à rapprocher les diverses communautés dans chaque département et territoire. Qu'ils s'indiment de me voir conduire outre-mer une politique réformiste, je le comprends, car je diminue la portée de leur combat. La preuve en est évidente : partout, outre-mer, les résultats des partis qui se réclament du président de la République et de la présence française progressent.

Nous n'avons plus de colonies

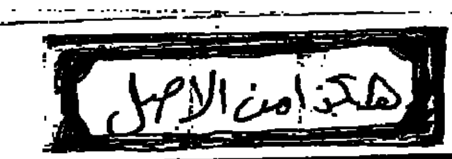
— Pensez-vous pouvoir mener à bien vos projets économiques et sociaux dans un contexte politique international qui n'apparaît pas toujours très favorable à la France dans le Pacifique et aux Antilles? On peut faire référence notamment à la motion adoptée en juillet dernier par le Forum des Etats du Pacifique du Sud qui a réaffirmé l'attachement des douze pays représentés aux principes de l'autodétermination et de l'indépendance, ainsi qu'au sommet des pays non alignés qui vient de se tenir à La Havane et qui a approuvé « la lutte anticolonialiste des peuples de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Guyane française. »...

— C'est un sujet essentiel. Première observation : l'hostilité à notre présence des pays qui entourent nos départements et territoires d'outre-mer n'est pas aussi répandue et évidente qu'on pourrait le penser. Nous collaborons très étroitement à la conférence du Pacifique sud dans toute une série de domaines économique, technique et scientifique et nous y jouons un rôle important. La Polynésie entretient avec le Japon des relations d'excellente collaboration dans le domaine de la pêche. Il en sera de même, bientôt, pour la Nouvelle-Calédonie. De très nombreux pays américains collaborent avec nous dans la zone des Caraïbes et ont d'excellentes relations sur place avec nos élus et notre administration.

» Deuxième observation : l'hostilité à la présence française et le genre de déclaration faite par les non-alignés sont bien souvent entre ces pays le seul point commun qui leur reste. Ils n'hésitent donc pas à réitérer leurs accusations et leurs affirmations, car c'est pour eux un sujet facile sur lequel tous se rassemblent, mais ils en restent chaque fois aux déclarations d'intention — nous nous en réjouissons, d'ailleurs, — et ils n'ont jamais réussi à mettre ensemble en place une véritable politique d'opposition à la présence française.

» Troisième observation : nos départements d'outre-mer ont vécu trop longtemps repliés sur eux-mêmes, et l'un des objectifs du gouvernement est de s'efforcer de leur donner une très large ouverture vers leurs voisins. Nous n'avons rien à perdre à le faire. Il faut par exemple que les pays voisins des Caraïbes viennent voir et mesurent mieux ce que la France a fait dans ses départements américains, et il faut, inversement, que les Antillais, surtout les jeunes, aillent voir ce que sont les sociétés et les résultats économiques atteints par des pays voisins. La comparaison est entièrement à l'honneur de la France. Pour la Réunion, il en est de même.

» Nous sommes maintenant, outre-mer, assez forts, assez stables et assez sûrs de nous-mêmes pour pouvoir sans complexe procéder à cette large ouverture.



POLITIQUE

entretien avec M. Paul Dijoud secrétaire d'État

» Enfin, je crois que les pays qui nous sont le plus hostiles, en tout cas verbalement, recherchent peu à peu ce que pourrait être une meilleure entente avec la France. Nous vivons actuellement une période de crise qui, à mes yeux, sera la dernière, car nous sommes en train de franchir un seuil. Je vois arriver très vite une époque où tout le monde aura compris que nous n'avons plus de colonies, mais des morceaux du territoire national hors de la métropole, peuplés de citoyens français, libres, égaux en droits, qui décident eux-mêmes de rester français, démocratiquement. C'est ce qu'il faut comprendre autour de nous, et je pense que nous ne sommes pas loin d'y parvenir. Le peu d'audience qu'ont nos indépendantistes lorsqu'ils se rendent à l'étranger en est la preuve. Pour moi, les conclusions du Forum des Etats du Pacifique du Sud, les résultats des manœuvres conduites contre nous à l'ONU, à l'O.U.A., ou chez les non-alignés montrent qu'il y a un large consensus dans le monde pour admettre que nous sommes chez nous, même si on ne le reconnaît pas encore officiellement.

— Craignez-vous l'influence idéologique cubaine aux Antilles ?

— Les Cubains ont beaucoup de problèmes chez eux et énormément de difficultés à surmonter. Ils ne sont pas prêts à constituer pour les peuples des Caraïbes le bon exemple de ce qu'il faut faire. Ils sont présents en Afrique, dans d'autres parties du monde, en liaison étroite, nous le savons, avec les orientations de la politique soviétique, mais nous ne constatons pas dans la zone des Caraïbes un renforcement de leur influence, en tout cas en aucune façon chez nous.

Reconstitution du potentiel économique des Antilles

— Le bilan désastreux des dégâts provoqués aux Antilles par le cyclone David ne compromet-il pas, dès à présent, la mise en œuvre de la charte des « vingt points d'appui » que vous avez présentée pour le développement économique de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Guyane ?

— Le conseil des ministres approuvera, mercredi, les propositions qui seront faites par les ministres compétents pour le redressement des deux départements antillais. Nous ne voulons en aucune façon handicaper ce redressement en prenant du retard. Les moyens financiers seront trouvés en dehors du budget ordinaire, vraisemblablement dans le cadre du collectif.

» A certains égards, la reconstitution du potentiel économique des Antilles va permettre dès maintenant un certain nombre d'améliorations. En particulier, l'effort vers une réorientation de la production, qui était l'une des conclusions du colloque des Antilles en décembre 1978, va être ainsi enga-^ d'autant plus résolument que cette fois les choses sont immédiatement possibles.

» Je présiderai moi-même, à la mi-octobre, à la Martinique, la conférence interrégionale qui est prévue, et nous y ferons le point des mesures de redressement qui auront été prises ainsi que de toutes les actions qui ont déjà été engagées à la suite du colloque des Antilles. C'est dire que tout ce qui résulte de cette concertation interrégionale aux Antilles, comme en Guyane, n'est pas interrompu. Peut-être devrait-on trouver un certain nombre de formules d'adaptation au plan que nous nous sommes fixé, mais les « vingt points d'appui » restent la charte de notre action.

Pour une synthèse culturelle

— On note, depuis quelque temps, l'existence d'une certaine tension entre les différentes communautés d'outre-mer, notamment aux Antilles. Il en résulte parfois des troubles qui trouvent leurs origines dans des considérations raciales ou parfois, dans des attitudes racistes. Pourquoi ? Et comment y remédier ?

— C'est un problème grave mais qu'il ne faut pas exagérer. C'est surtout le problème de tous ces jeunes qui reçoivent dans le système scolaire français une formation qui ne débouche pas, pour beaucoup d'entre eux, sur un véritable emploi, et qui ont, de ce fait, le sentiment qu'ils ont travaillé pour rien et qu'ils n'ont pas appris ce qu'ils auraient eu envie d'apprendre. C'est aussi sur ces jeunes qu'on a quelquefois plaqué une culture dont ils ne sont pas encore suffisamment imprégnés pour la considérer comme tout à fait la leur. Enfin, et c'est certainement le point le plus grave, les emplois auxquels ces jeunes se croient tout naturellement destinés sont souvent assumés par d'autres alors que certains d'entre eux sont obligés de partir en métropole.

» *Premièrement, il faut bien faire* comprendre à ces jeunes que la migration vers la métropole — c'est vrai pour les Antilles mais aussi pour la Réunion — n'est ni une déchéance ni le témoignage d'un échec, mais, au contraire, l'avantage particulier que la France réserve à ces citoyens. C'est parce que les Martiniquais, les Guadeloupéens, les Réunionnais sont Français qu'ils peuvent venir travailler à Paris. S'ils étaient Haïtiens ou Mauriciens, ils auraient pas le droit. Il faut leur montrer que ce droit de venir à Paris n'est pas, comme certains voudraient le dépeindre, un asservissement, mais bien au contraire une dignité attachée à la citoyenneté française.

» Deuxièmement, il faut faire en sorte que les postes de responsabilité dans les DOM-TOM soient de plus en plus assurés par des garçons et des filles nés sur place et limiter l'arrivée de métropolitains attirés par le soleil et les avantages que j'évoquais précédemment.

Troisièmement, il faut demander aux fonctionnaires de l'Etat qui servent outre-mer d'avoir une attitude exemplaire. L'administration doit être généreuse, efficace, disciplinée et résolument tournée vers les populations locales.

— Croyez-vous convaincre ces jeunes de faire preuve de patience alors que dans les départements et territoires d'outre-mer le chômage est en général beaucoup plus élevé aujourd'hui que la moyenne nationale ?

— Je crois que oui. L'honnêteté veut que l'on dise aux Antillais, comme aux Réunionnais, que leurs départements n'atteindront le taux et les structures de chômage et d'emploi que l'on connaît en métropole que dans de longues années. *Il n'y a pas de miracle* économique. Il faut qu'ils admettent de vivre une partie de leur existence en métropole.

» Mais il faut aussi que l'effort économique et social soit complété sur place, par un effort culturel. On a commis trop longtemps l'erreur qui consiste à penser que seule l'injection massive de la culture française outre-mer renforcerait l'appartenance des populations, et en particulier des jeunes, à la France. Je crois que ce qui fait la valeur de l'outre-mer, c'est le fait que chaque territoire est au fond le fruit, dans sa société, comme dans sa culture, d'une rencontre entre la culture française et les cultures locales et régionales. La mutilation qui a consisté trop longtemps à nier la valeur de la culture créole, celle de la culture polynésienne ou canaque, me paraît dépassée. Mais l'autre mutilation qui consiste à nier que ces populations font profondément partie de la culture française, cette mutilation, à laquelle certains éléments extrémistes locaux s'attachent, est aussi une erreur et conduirait à des déséquilibres et à des déchirements intérieurs. Donc il faut *s'efforcer* de réaliser cette synthèse entre le fond français et l'apport culturel local. Avec le ministre de l'éducation, nous réfléchissons à ce que nous pouvons faire à cet égard. Il est essentiel de souligner que l'idée qui consiste à faire de la culture un moyen de combat contre la France est une absurdité. Je souhaite donc qu'on dédramatise ce problème.

« La promotion des Mélanésiens est une urgence »

— En Nouvelle-Calédonie les indépendantistes ont recueilli 34,42 % des suffrages exprimés aux élections territoriales de juillet dernier, et, dans la mesure où cette forte minorité est essentiellement composée de Mélanésiens, on est fondé à se demander si vous n'avez pas contribué à creuser le fossé entre les deux principales communautés du territoire en favorisant l'instauration du nouveau mode de scrutin qui a provoqué ce regroupement. Cette situation ne risque-t-elle pas, à terme, d'aboutir à un changement de majorité ?

— Non. Cela montre que notre politique qui consiste à assurer la promotion des Mélanésiens est une urgence et une nécessité.

» Contrairement à ce qu'on pense, les électeurs du Front indépendantiste ne sont pas des indépendantistes. Leurs leaders sont indépendantistes, mais eux-mêmes votent pour l'Union calédonienne, le vieux parti calédonien qui, le premier, a parlé des Mélanésiens et les a aidés. Beaucoup de Melanésiens ont de la reconnaissance pour l'Union calédonienne et lui restent fidèles, même s'ils n'en partagent pas l'objectif fondamental. Il y aura de plus en plus, dans l'avenir, si les dirigeants de l'Union calédonienne n'y prennent pas garde, un divorce entre eux et la population.

— Où en est l'élaboration du projet de loi relatif à la réforme foncière en Nouvelle-Calédonie ?

— Le projet sera vraisemblablement déposé dans les derniers jours de la session parlementaire d'automne et étudié très longuement dans le territoire avant d'être débattu, si possible, au cours de la session de printemps 1980.

L'indépendance des Nouvelles-Hébrides

— Comment la France conçoit-elle l'indépendance des Nouvelles-Hébrides ?

— Le problème, pour la France, peut être résumé ainsi :

» 1° Il y a là-bas une moitié de la population qui est de culture française, francophone, attachée à la France. Nous devons continuer à l'aider après l'indépendance et faire en sorte que, dans les Nouvelles-Hébrides de demain, elle ne soit ni mutilée ni écrasée.

2° Ce futur pays indépendant est profondément divisé entre deux grands rassemblements politiques dont nul ne sait actuellement quel est celui qui obtiendra le plus grand nombre de suffrages aux élections. S'il ne s'agissait que d'une division politique, ce ne serait pas très grave, mais elle se double de divisions religieuses, philosophiques et historiques. La France est donc attachée à mettre en place, avant son départ, des institutions politiques qui évitent que cette division en deux n'aboutisse au chaos ou à des affrontements. Pour nous, la priorité c'est que soit mise en place une Constitution adoptée solennellement par le peuple ou par ses représentants et qui sera la règle du jeu démocratique lorsque la France et l'Angleterre seront parties. C'est un préalable.

» 3° L'Angleterre et la France ont bâti une politique commune et nous voulons éviter que nos deux pays reviennent aux errements du passé. Nous devons, au contraire, maintenir cette unité de vues.

» 4° L'Angleterre et la France ont réussi à mettre en place un gouvernement d'union nationale et à assurer de ce fait une certaine réconciliation. Il y a des difficultés dans le fonctionnement de ce gouvernement, mais ma conviction est que son maintien jusqu'aux élections est possible et nécessaire.

— Et l'avenir de la collectivité territoriale de Mayotte ?

— Mayotte est française, a décidé de rester française, et n'a donc aucune raison d'être inquiète pour son avenir. Le problème est de mettre en place maintenant un dispositif administratif qui soit le plus adapté à la *gestion de l'archipel. Plusieurs* hypothèses seront possibles. La première, c'est la départementalisation. A mes yeux, elle est concevable ; elle aurait l'avantage de montrer aux Mahorais que la France reconnaît leur volonté d'être Français et le dit clairement. Mais la départementalisation comporte toute une série d'inconvénients. Les structures de la société mahoraise sont encore très loin de celles d'un département français et les élus ont souvent manifesté leur désir de maintenir une très grande spécificité dans la vie mahoraise, d'avoir eux-mêmes une vue très directe sur leurs affaires. Cela n'est pas tout à fait compatible avec un véritable département où les pouvoirs de l'Etat sont exercés par le préfet et où l'Etat se réserve toute une série de décisions fondamentales.

» Le deuxième choix possible est de faire de Mayotte un territoire. Je pense que c'est ce qui permettrait à Mayotte de développer le plus harmonieusement sa spécificité aux élus d'exercer largement leurs responsabilités et permettrait aussi la collaboration la plus harmonieuse entre le gouvernement et les autorités locales.

» La troisième hypothèse est de maintenir pendant un certain temps encore le statut spécifique de Mayotte.

» Je pense qu'au cours des débats avec les uns et les autres qui vont nécessairement se développer, on sera conduit à rechercher une formule qui permettrait de prolonger cette période de *réflexion et d'évolution qui* conduira, c'est mon sentiment personnel, à une forme de départementalisation très adaptée. »

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT.



POLITIQUE

M. MICHEL JOBERT : une politique dangereuse et des structures périmées.

Le conseil national du Mouvement des démocrates, que préside M. Michel Jobert, souligne, dans un communiqué *« l'échec de la politique présidentielle depuis cinq ans, tant sur le plan des réalités matérielles que sur celui des perspectives, qu'une philosophie du verbalisme et de la résignation contribue à brouiller »*. Ce texte poursuit : *« Au lieu de l'anesthésie érigée en système, l'incitation générale à la responsabilité. Au lieu d'une fausse économie, la relance de l'initiative et de l'investissement. Au lieu de l'argent public gaspillé, la définition d'un véritable plan pour l'industrie et l'innovation. Au lieu d'une diplomatie arrangeante, l'action pour l'indépendance et de nouvelles solidarités. Au lieu d'une classe politique en proie à ses contradictions, une autre attitude des responsables : voici l'alternative qu'il s'agit de présenter à la France. »*

M. Jobert écrit en conclusion : *« Les Français ont le devoir de se libérer des catégories politiques dans lesquelles ils sont enfermés : aucune fatalité ne les contraint à perpétuer, notamment au-delà de 1981, une politique dangereuse et des structures périmées. »*

M. MESSMER : après Joffre, Foch.

Sous le titre « Après Joffre, Nivelle, à quand Foch ? », *présence lorraine*, journal mensuel dont M. Pierre Messmer est le directeur politique, estime, à propos de l'action de M. Raymond Barre, que *« le véritable redressement nécessite une autre stratégie, et pour l'élaborer et l'appliquer, un autre généralissime »*.

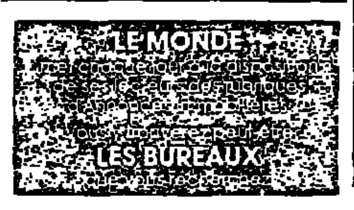
Le chef du gouvernement, estime le député R.P.R. de la Moselle, *« avoue indirectement son échec puisqu'il réclame un sursis de deux ans. Mais il persiste et signe, avec le même entêtement que Nivelle en 1916. Pour gagner la guerre, il a fallu faire appel au maréchal Foch »*.

● *Le groupe de réflexion du Mouvement démocrate-socialiste*, que préside M. Max Lejeune, a tenu samedi 15 et dimanche 16 septembre deux journées d'étude consacrées aux *« adaptations du socialisme dans la société contemporaine »*. Estimant que *« la condition fondamentale du développement du socialisme humaniste est la défense intransigeante de la liberté »*, il a décidé d'encourager *« toute tentative de renforcement de la solidarité de la Communauté européenne, notamment dans le cadre d'une défense partagée »*

M. PIERRE ZARKA SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU MOUVEMENT DE LA JEUNESSE COMMUNISTE DE FRANCE

Le conseil national du Mouvement de la jeunesse communiste de France a élu dimanche 16 septembre M. Pierre Zarka, trente et un ans, député de la Seine-Saint-Denis, secrétaire général. Il remplace M. Jean-Michel Catala, qui occupait ce poste depuis 1973 et qui, âgé de trente-sept ans, *« est appelé à prendre de nouvelles responsabilités »*, précise le M.J.C.F. dans un communiqué. Le prochain congrès du mouvement, ajoute ce communiqué, aura lieu du 31 janvier au 3 février 1980.

[Né le 15 septembre 1948 à Paris, M. Zarka est entré aux Jeunesses communistes en 1966. Membre du secrétariat national de ce mouvement depuis 1973, député depuis 1978, il a été élu membre du comité central du P.C.F. au XXIIIe congrès, en mai 1979.]



LE P.S.U. DÉSIGNERA EN NOVEMBRE SON CANDIDAT A L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

La direction politique nationale du P.S.U. s'est réunie à Paris les 15 et 16 septembre pour préparer le conseil national qui se tiendra les 17 et 18 novembre. Le rapport d'activité du bureau politique, qui établit le bilan de l'élection européenne en faisant état des divergences apparues à ce sujet au sein de la majorité issue du congrès de Saint-Etienne, en janvier dernier, a été adopté par 30 voix contre 7, vingt et un membres de la direction politique s'abstenant ou ne prenant pas part au vote.

Le conseil national, qui est l'équivalent d'un congrès, avec cette différence que les instances dirigeantes n'y sont pas soumises à réelection, sera préparé sur la base de quatre textes d'orientation émanant des deux tendances de la majorité et des deux courants minoritaires. Il désignera le candidat du P.S.U. à l'élection présidentielle de 1981. Il s'agira vraisemblablement de Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale.

La direction politique a évoqué, d'autre part, l'entrevue qui doit avoir lieu, le 28 septembre, entre une délégation du P.S.U. et une délégation du P.S.

Deux élections municipales...

NORD : Tourcoing (2e tour).

Inscr., 55 987 ; vot., 30 291 ; expr., 29 246.

M. Patrick Bernard (P.S.), candidat d'union de la gauche, 15 157 voix, ELU.

M. Stéphane Dermaux (C.N.I.P., sout. U.D.F.), conseiller général, candidat de la majorité, 14 089.

[Il s'agissait de pourvoir le siège de conseiller municipal devenu vacant depuis le décès, en juillet dernier, du maire de la commune, M. Guy Chatillez (P.S.). Au premier tour, les résultats avaient été les suivants :

Inscr., 55 987 ; vot., 27 321 ; expr., 26 495. — MM. Bernard (P.S.), 11 933 ; Dermaux (C.N.I.P.), 10 728 ; Edmond Lehembre (« Tourcoing veut vivre »), 1 297 ; Michel Callens (écol.), 1 268 ; Joseph Renard, ss étiq., 785 ; Hervé Lepoutre (div. maj.), 474.

La participation du corps électoral a été plus forte au deuxième tour de scrutin qu'au premier (54,10 % contre 48,79 %). Le candidat d'union de la gauche a recueilli 51,82 % des suffrages exprimés et l'a donc emporté assez nettement (1 068 voix) sur celui de la majorité (48,17 %), qui avait fondé sa campagne sur les tensions existant entre socialistes et communistes au sein de la municipalité.

La composition du conseil municipal de Tourcoing n'est pas modifiée (26 P.S., 15 P.C.).]

HERAULT : Villeneuve-lès-Maguelonne (2e tour).

Inscr., 1 899 ; vot., 1 561 ; expr., 1 529.

Liste d'union de la gauche, soutenue par le P.C., 586 voix (moyenne de liste), *20 élus* ; liste d'union des démocrates et des socialistes, soutenue par le P.S., 369 voix (moyenne de liste), aucun élu ; liste d'entente et d'intérêts communaux, 352 voix (moyenne de liste) *1 élu* avec 531 voix.

[La municipalité d'union de la gauche, élue en mars 1977, avait été dissoute le 16 juillet dernier à la suite d'un conflit entre le maire, M. Emile Malafosse, et ses conseillers municipaux. Le budget municipal avait été repoussé. Seul le maire avait voté pour, les autres membres du conseil votant contre ou s'abstenant. Depuis sa dissolution, la municipalité était administrée par l'ancien juge Jacques Batigne.

M. Malafosse, qui conduisait la liste soutenue par le P.S., est nettement battu. Cinq des conseillers qui figuraient sur la liste élue en mars 1977 ont été réélus sur la liste soutenue par le P.C. Celle-ci avait recueilli au premier tour 36,99 % des suffrages exprimés (520 voix de moyenne de liste), la liste soutenue par le P.S. 30,48 % (428 voix en moyenne) et la liste d'entente et d'intérêts communaux 29,49 % (414 voix).]

... ET UNE CANTONALE

ISERE : Mens (1er tour).

Inscr., 2 284 ; vot., 1 974 ; expr., 1 937.

M. Pierre de Villard, U.D.F.-C.D.S., 1 014 voix, ELU ; M. Pierre Rolland, div. g., maire de Mens, 923.

[Les résultats du scrutin du mois de mars, à l'issue duquel M. Pierre Rolland, soutenu par le P.S. et le M.R.G., avait devancé, au second tour, M. Pierre de Villard de deux voix (896 contre 894), avaient été annulés par le tribunal administratif de Grenoble à la suite d'« erreurs matérielles » dans le déroulement des opérations de dépouillement. Cette fois, le candidat de la majorité l'emporte avec 91 voix de plus que son adversaire.

Jusqu'en mars dernier, le siège cantonal était détenu par M. Brachet (M.R.G.), qui ne s'était pas représenté. L'élection de M. de Villard ne modifie pas le rapport des forces en présence au conseil général, où la gauche demeure nettement majoritaire, avec 33 sièges sur 50.]

ANCIENS COMBATTANTS

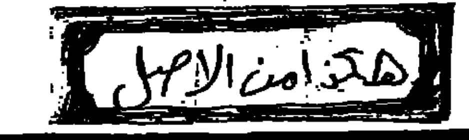
LE BUREAU DE L'UFAC RENOUVELLE SA DEMANDE D'AUDIENCE A M. BARRE

Le bureau national de l'Union française des associations de combattants, constatant qu'il n'a pas encore reçu de réponse à la demande d'audience adressée au premier ministre le 29 juin, a décidé de renouveler cette demande d'audience, les pourparlers sur le rapport constant ne pouvant reprendre que si M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat, reçoit d'autres directives gouvernementales.

L'UFAC rappelle que, le 27 juin, les pourparlers au sein de la commission tripartite *ad hoc* avaient été rompus par le secrétaire d'Etat, celui-ci refusant aux membres de la commission de prendre connaissance du pré-rapport établi par les parlementaires appartenant à tous les groupes, qui y siégeaient.

Le bureau de l'UFAC a constaté d'autre part que le projet de budget pour 1980 ne résout aucunement les problèmes posés et que le gouvernement reste opposé au rétablissement de la fête nationale du 8 mai, malgré le vote unanime du Sénat. En conséquence, il a décidé d'appeler les unions départementales et locales à organiser par toute la France, du 24 au 27 octobre, des journées nationales d'action. Une manifestation sera organisée à Paris le 24 octobre.

● *M. Maurice Plantier*, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, se rendra en Pologne en visite officielle du 28 septembre au 3 octobre sur l'invitation du général Grudzien, son homologue polonais. Au cours de ce voyage, M. Plantier inaugurera notamment l'exposition permanente française du camp de concentration nazi d'Auschwitz.



Le Monde

société

DEVANT LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

Vingt-cinq militants bretons répondent de quarante et un attentats

Un nouveau procès de militants autonomistes bretons s'ouvre, ce lundi 17 septembre à Paris, devant la Cour de sûreté de l'État. Un procès important si l'on en juge par le nombre *des prévenus cités* et des attentats qui leur sont reprochés. Vingt-cinq personnes, au total, poursuivies à des titres divers pour vols dans les carrières, détention et transport d'explosifs, participation à une association de malfaiteurs, reconstitution de ligue dissoute et, enfin, pour quarante et un attentats et tentatives d'attentats.

Tous ces faits, « en relation avec une entreprise individuelle ou collective consistant ou tendant à substituer une autorité illégale à celle de l'État », ont été commis entre le mois de mai 1974 et le mois de juin 1978.

Parmi ces vingt-cinq militants bretons du mouvement F.L.B.-A.R.B. (Front de libération de la Bretagne - Armée révolutionnaire bretonne), un mineur dont le cas sera sans doute dissocié dès le début de l'audience, et MM. Yann Fouéré et Ange Péresse, le premier résidant en Irlande et le second en République fédérale d'Allemagne, qui seront jugés par défaut. Quatorze inculpés sont détenus et neuf autres sont libres. Les débats doivent durer au moins une quinzaine de jours.

Jamais autant de militants autonomistes bretons ne s'étaient retrouvés sur les bancs de la Cour de sûreté de l'État. Parmi eux figurent des responsables importants de la lutte que mènent *depuis longtemps les milieux* « nationalistes révolutionnaires bretons ». MM. Lionel Chenevière et Patrick Montauzier, par exemple, condamnés tous deux à quinze ans de réclusion criminelle le 30 novembre 1978 pour l'attentat contre le château de Versailles, sont accusés d'avoir participé à vingt attentats, dont dix-sept en commun. Le plus spectaculaire d'entre eux fut commis le 22 octobre 1977 contre le relais de télévision de Pré-en-Pail (Mayenne). Les dégâts ont été estimés à 8 500 000 francs. Les deux hommes avaient été arrêtés le 27 juin 1978 au lendemain de l'attentat contre le château de Versailles. Considérés comme les animateurs du F.L.B.-A.R.B. en Ille-et-Vilaine, anciens militants du mouvement « Strollad ar Vro » (Parti du pays) dont Patrick Montauzier fut même le secrétaire adjoint, leur groupe, composé notamment d'Alain Coviaux, Daniel Hamon, Jean-Michel Hellequin, a reconnu au total vingt-cinq attentats par explosif.

Le groupe du Finistère a lui, à son actif, seize attentats. Bien que n'ayant pas officiellement de dirigeants, il était, semble-t-il, dominé par M. Yann Puillandre, agriculteur, lui aussi condamné par la Cour de sûreté de l'État le 30 mars 1977 à trois ans d'emprisonnement avec sursis pour tentative d'attentat par explosif. Ce groupe avait de nombreux contacts avec celui du département voisin. Les policiers n'eurent aucune peine à remonter la filière et à arrêter tout le monde.

Les débats permettront peut-être de situer véritablement le rôle de chaque accusé dans l'organisation et sa place dans la hiérarchie du mouvement. L'enquête a minutieusement reconstitué toutes les réunions et les rencontres au cours desquelles des programmes furent élaborés et des attentats décidés. Même si certains des inculpés sont revenus sur leurs déclarations, les principaux organisateurs et recruteurs du F.L.B.-A.R.B. ont reconnu la presque totalité des faits qui leur sont reprochés. La plupart ont affirmé avec fougue leurs convictions et exposé les raisons de leur combat dans un « *manifeste des nationalistes révolutionnaires bretons emprisonnés* » et ont observé à l'automne dernier une grève de la faim pour obtenir notamment « *le regroupement de tous les procès en un seul, l'annulation du jugement de la Cour de sûreté de l'État du 25 juillet 1978, et un véritable statut légal du prisonnier politique en France.* »

Mais, si l'on retrouve à travers les déclarations-programmes et autres manifestes des idées maintes fois exprimées par les militants autonomistes ou séparatistes bretons, c'est la première fois qu'apparaissent visiblement les liens de certains d'entre eux avec des hommes comme Yann Fouéré, considéré par les policiers comme un « *patron du F.L.B.* ». Agé de soixante-neuf ans, exploitant une entreprise de mareyage en Irlande, Yann Fouéré participe, en 1957, à la fondation du premier mouvement régionaliste et fédéraliste créé en Bretagne après la guerre, le MOB. (Mouvement pour l'organisation de la Bretagne). En 1973, il fut à l'origine du « Strollad ar Vro ». Sous-préfet à Morlaix pendant la dernière guerre, il avait été condamné le 29 mars 1944, à Rennes, aux travaux forcés à perpétuité par contumace, pour intelligence avec l'ennemi, puis acquitté par le tribunal permanent des forces armées de Paris, le 3 juin 1955.

Citons également le cas de M. Ange Péresse, dont les liens avec certains des prévenus sont démontrés. Vivant aujourd'hui à Munich, il fut l'adjoint de Célestin Laine, commandant de la formation Perrot de sinistre mémoire, qui tire son nom d'un abbé, *recteur à Scrignac (Finistère)*, exécuté par la Résistance. Ange Péresse, dont le fils Gerhard comparaît également devant la Cour de sûreté de l'État, avait été condamné à mort par contumace, le 25 juin 1946, par la cour de justice de Rennes.

Inutile de dire que ces aspects du mouvement séparatiste breton *seront sans doute exploités* par le ministère public, comme ce fut le cas lors du procès de l'attentat du château de Versailles où une partie du réquisitoire de l'avocat général, M. Raoul Béteille, était axée sur ce thème. Les débats risquent donc d'être animés, d'autant qu'il sera également question de violences dont affirment avoir été victimes certains détenus bretons de la part de policiers du S.R.P.J. de Rennes, et notamment M. Christian Merer, le professeur de philosophie détenu à Fleury-Mérogis qui a porté plainte auprès du procureur de la République de Rennes (*le Monde* daté 16-17 septembre). Certes, M. Merer ne sera pas dans le box des accusés puisqu'il fait partie des militants arrêtés au printemps dernier après l'attentat contre la maison de M. Le Taillanter, chef du S.R.P.J. de Rennes, mais cette affaire de sévices sera vraisemblablement évoquée par les défenseurs des prévenus, ainsi que les conditions de détention de ces derniers. Une association des familles des détenus bretons s'est constituée le 27 mars dernier à cet effet.

Autant d'interrogations qui interféreront dans les débats qui, dès l'ouverture du procès, seront marqués par la traditionnelle question de l'incompétence de la Cour de sûreté de l'État que les défenseurs ont l'intention de soulever. L'un des inculpés, M. Jasques Bruchet, ingénieur, a d'ailleurs adressé une lettre au président de la Cour, M. Claude Allaer, indiquant qu'il récusait cette « *juridiction d'exception assujettie au pouvoir politique, attentatoire aux libertés, et allant à l'esprit de la convention de sauvegarde des droits de l'homme* ». M. Bruchet se réfère au traité franco-breton de 1532 pour contester la légitimité de la *Cour et déclare vouloir comparaître* « *devant une juridiction bretonne siégeant en Bretagne* ». Même si elle est rejetée, comme c'est probable, c'est la première fois qu'une telle demande est établie dans les formes et avant l'audience.

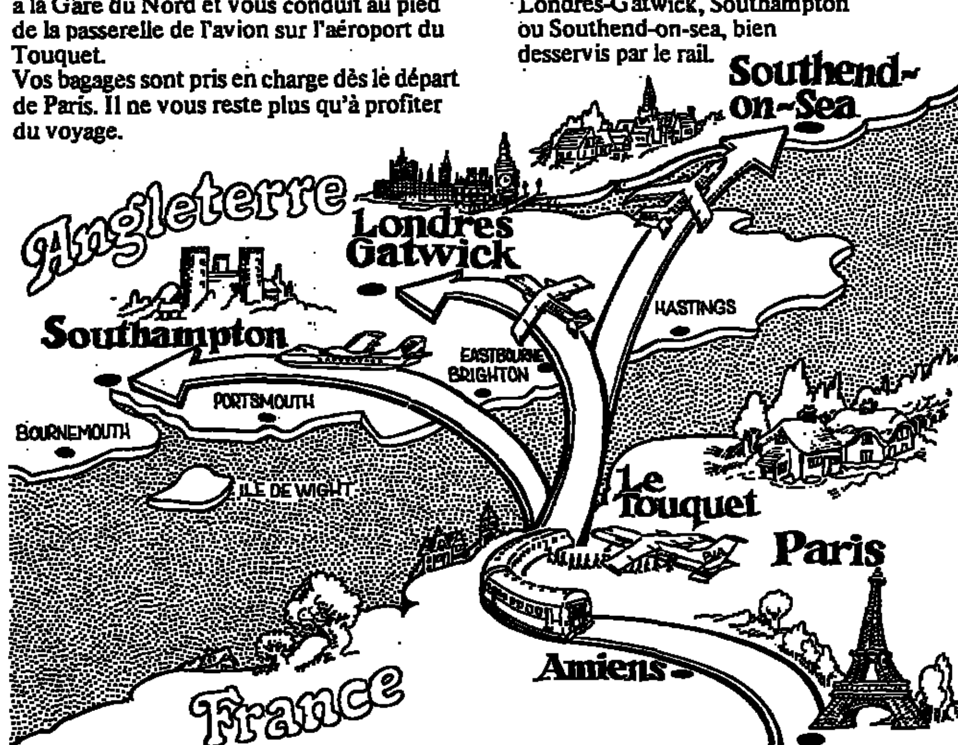
Le climat qui précède l'ouverture de ce procès est donc loin d'être à la sérénité.

MICHEL COLE-RICHARD.

Les inculpés

Voici la liste des vingt-cinq inculpés du procès qui débute ce lundi à Paris :

Jacques Bruchet, soixante-trois ans, sans profession ; Lionel Chenevière, vingt-neuf ans, typographe ; Alain Coviaux, vingt-huit ans, dessinateur ; Bernard Dellaca-Minot, vingt-huit ans, chanteur ; Jacques Denis, trente et un ans, représentant de commerce ; Yann Fouéré, soixante-neuf ans, mareyeur ; Alain Furet, vingt-neuf ans, marchand ambulant ; Rémi Goalabre, cinquante-huit ans, mécanicien ; Daniel Hamon, trenre-deux ans, employé municipal ; Jean-Michel Hellequin, vingt-trois ans, étudiant ; Michel Herjean, trente-six ans, électro-mécanicien ; Erwan Le Coadic, vingt-deux ans, étudiant ; Bernard Le Fouest, trente-trois ans, agent technique ; Jean-François Le Guellec, trente-deux ans, ouvrier tourneur ; Patrick Montauzier, vingt-neuf ans, chauffeur-livreur ; Eric Parisse, vingt-sept ans, employé de bureau ; Philippe Parisse, vingt-trois ans, secrétaire ; Alain Pellé, trente-trois ans, ingénieur en armement ; Ang Péresse, soixante-neuf ans, employé de commerce, et son fils, Gerhard Péresse, prente ans, enseignant ; Yann Puillandre, quarante-trois ans, agriculteur ; Serge Rojinsky, trente-deux ans, instituteur ; Michel Salomon, vingt-cinq ans, vendeur ; Guy Stéphan, trente-cinq ans, ouvrier peintre ; et enfin un mineur âgé de dix-sept ans, lycéen.





JUSTICE

DANS LA BANLIEUE DE NANTES

Une jeune femme séquestrée depuis six ans

(De notre correspondant.)

Nantes. — Mme Claudine Laporte, substitut du procureur de la République de Nantes, a fait placer en détention, dimanche 16 septembre, un couple de sexagénaires domiciliés dans la banlieue sud de Nantes, à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. Il est reproché à M. Roudaut, magasinier, et à son épouse d'avoir séquestré pendant six ans leur fille Marie-José, âgée aujourd'hui de trente-trois ans.

C'est le prochain déménagement de la famille Roudaut qui a permis la découverte de cette affaire. Le couple cherchait à vendre sa maison et c'est un acheteur, intrigué par le refus obstiné du ménage de lui ouvrir l'une des pièces du rez-de-chaussée, qui a alerté la gendarmerie. Les enquêteurs devaient découvrir, samedi matin, la jeune femme étendue sur un grabat au milieu d'une pièce d'une dizaine de mètres carrés dont la fenêtre était munie de barreaux de fer et la fermeture de la porte renforcée de loquets et serrures de sécurité. Pour tout mobilier, la pièce comportait une chaise déhanchée et un seau hygiénique.

La jeune femme avait maigri de 13 kilos par rapport à son poids de 1973 et sa taille s'était tassée de 5 centimètres. Son état physique et mental a conduit le médecin qui l'a examinée à ordonner son hospitalisation.

Pour expliquer leur attitude, M. et Mme Roudaut ont affirmé qu'ils aimaient bien leur fille et que, s'ils la gardaient ainsi, c'était pour l'empêcher de faire des bêtises. Après une enfance difficile, Marie-José Roudaut aînée d'une famille de sept enfants, dont seule la dernière, âgée de dix-huit ans, vivait encore au domicile de ses parents, s'était signalée entre 1966 et 1973 (alors qu'elle avait entre vingt et vingt-sept ans) dans ce gros bourg rural, à une trentaine de kilomètres de Nantes, par de nombreuses incartades allant de larcins à des fugues. Et, brutalement, en 1973, on n'entendit plus parler d'elle. *« On nous avait dit de bien la surveiller »*, ont expliqué les parents aux gendarmes.

J.-C. M.

EN BREF

● *La fraude du casino de la Grande-Motte.* — Après les inculpations pour infraction à la législation sur les jeux de deux membres du comité directeur du casino de la Grande-Motte (Hérault), MM. Bernard Pons et Henri Lafarge *(le Monde* des 7 et 16-17 septembre) cet établissement a été fermé jeudi 13 septembre sur décision du ministère de l'intérieur qui a retiré l'agrément au comité directeur. Les policiers de la brigade des courses et jeux continuent leurs investigations mais cette fois à propos du fonctionnement d'un jeu, le chemin de fer, où des irrégularités auraient également été commises. D'autre part, il semble bien que des croupiers de ce casinos se soient livrés à des malversations avec la complicité d'au moins un baron (joueur complice)

● *Après la mort d'un malade hospitalisé*, une information judiciaire a été ouverte par le parquet d'Orléans. Le 29 août, M. Fausto Bejarama, âgé de soixante ans, était tombé d'une fenêtre du service neurologique de l'hôpital d'Orléans. Il était mort quelques heures plus tard et la famille avait déposé une plainte contre l'administration de l'hôpital. — *(Corresp.).*

● *Un enfants de sept mois est mort asphyxié*, samedi 15 septembre, dans un foyer maternel de La Ciotat (Bouches-du-Rhône). Le feu, qui s'est déclaré simultanément dans deux chambres séparées l'une de l'autre, serait, d'après les premières constatations, d'origine criminelle.

FAITS DIVERS

DANS LE RHONE

Les habitants d'une cité s'opposent à l'arrestation d'un jeune immigré recherché pour vols

Cinq policiers ont été blessés

L'interpellation d'un jeune homme recherché pour vols, samedi 15 septembre, à Vaulx-en-Velin (Rhône), a provoqué la colère de la population, en majorité immigrée, du quartier de la Grappinière, qui a pris à partie les enquêteurs. Cinq policiers, dont un commissaire, ont été blessés, et cinq véhicules et une ambulance des pompiers endommagés.

Recherché pour plusieurs vols à main armée, Akim, âgé de dix-sept ans, avait été repéré, samedi après-midi, dans cette « cité-ghetto » de Vaulx-en-Velin, une banlieue de Lyon. Se sachant poursuivi, il s'était réfugié dans un appartement. Le quartier était aussitôt quadrillé par la police. Alors que les gardiens de la paix essayaient d'enfoncer la porte, Akim avait tenté de se suicider en s'ouvrant les veines avec un tesson de bouteille. Les hostilités ont commencé lorsque les voisins, les passants, ont vu les policiers encader le jeune homme ensanglanté.

Très vite, près de trois cents personnes — des jeunes mais aussi des adultes d'origine maghrébine — se sont massées devant l'immeuble, lançant des pierres et des bouteilles et s'en prenant aux voitures et à l'ambulance des pompiers qui venait chercher le blessé. La bagarre, qui a duré une heure, ne s'est achevée que par le départ des policiers de la cité. Le jeune homme, transporté avec du retard à l'hôpital, a perdu beaucoup de sang, mais ses jours ne sont pas en danger.

Ces hostilités, affirme-t-on dans la cité de Vaulx-en-Velin, ne sont que l'effet le plus grave de la détérioration des relations entre la police et les familles qui occupent les immeubles tristes et sales de la Grappinière. Les habitants reprochent aux forces de l'ordre les rondes incessantes, les vérifications d'identité, les brutalités gratuites à l'égard des jeunes, tous suspectés d'être des délinquants.

Plusieurs camarades d'Akim se trouvaient sur les lieux lorsque les policiers quittaient l'immeuble. Ils se sont portés spontanément au secours du jeune homme, qu'ils admiraient pour ses vols audacieux de voitures, son mépris du danger et de la police. Ils savaient aussi qu'Akim faisait l'objet d'un avis d'expulsion.

SÉRIE D'ATTENTATS CONTRE LES LOCAUX DU MINISTÈRE DU TRAVAIL A PARIS

Une série d'attentats a eu lieu, samedi 15 et dimanche 16 septembre, contre des locaux du ministère du travail et de la participation à Paris. Samedi, à 20 h. 55, une explosion a endommagé la façade d'une annexe commune à ce ministère et à celui de la santé et de la sécurité sociale, 22, rue d'Estrées (7e). Les vitres du bâtiment ont volé en éclats ainsi que celles de certains immeubles riverains. Deux autres engins ont été désamorcés peu de temps après, dans le même bâtiment près d'une autre entrée, 14, avenue Duquesne, par les fonctionnaires du laboratoire central de la préfecture de police. L'attentat n'a pas été revendiqué.

Une autre explosion a eu lieu dimanche 16, vers 7 heures, au siège de la Sonacotra (Société nationale de construction pour les travailleurs), 42, rue Cambronne, à Paris (15e), causant d'importants dégâts dans l'immeuble ainsi que dans les bâtiments voisins. Des véhicules en stationnement ont été endommagés. Un passant a été légèrement blessé par le souffle de l'explosion. L'attentat a été revendiqué dans un coup de téléphone à l'Agence France-Presse par des « groupes autonomes pour l'action armée », inconnus jusqu'alors, en réponse, a affirmé le correspondant, *« à l'abus de pouvoir qu'exercent l'Etat policier et ses patrons ».*

Dimanche 16, à 17 h. 50, des hommes circulant à bord d'une voiture ont tiré des coups de feu contre la façade de l'immeuble qui abrite, 1, boulevard des Invalides (7e), le ministère du travail et de la participation, et le secrétariat d'Etat aux travailleurs manuels et aux immigrés. Des balles ont été retrouvées à l'intérieur d'un local où se trouvent des photocopieuses. Il n'y a pas eu de blessés. L'attentat n'a pas été revendiqué.

« LE MATIN » PUBLIE DES PHOTOS DE M. TILLIER PRISES PAR J. MESRINE

Le Matin publie dans son édition du lundi 17 septembre quatre photos, que lui a adressées Jacques Mesrine, représentant M. Jacques Tillier, journaliste à *Minute*, prises lors de son agression, le 10 septembre, dans une grotte de la forêt d'Halatte (Oise). Sur la première de ces photos, prises par le malfaiteur lui-même avec un appareil à développement instantané, M. Jacques Tillier est montré pendant qu'il se déshabille, la seconde le présente nu, les mains entravées derrière le dos. Sur la troisième et la quatrième, le journaliste apparaît ensanglanté, couché sur le ventre, après avoir été blessé par les trois balles tirées par Jacques Mesrine.

Le malfaiteur a aussi adressé au *Matin* et à *Libération* une copie de la lettre qu'il avait envoyée vendredi 14 septembre, à notre rédaction *(le Monde* daté 16-17 septembre).

COLLISION AÉRIENNE AU COURS DE LA FÊTE D'HAZEBROUCK

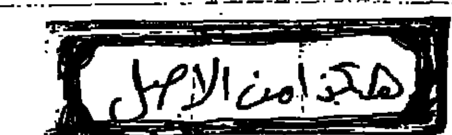
Huit morts

(De notre correspondant.)

Lille. — Deux avions de tourisme, des « Rallye », sont entrés en collision, le dimanche 16 septembre, dans l'après-midi, et se sont écrasés dans une pâture, à Morbecque, près d'Hazebrouck, dans le Nord. Des apareils, en partie calcinés et détruits, on a retiré huit cadavres : les corps des deux pilotes, le docteur Bacquet, de Vieux-Berquin (Nord), et M. Dzienciol, de Calonne-Ricouart (Pas-de-Calais) ; et ceux de Mlles Régine et Martine Baey, âgées respectivement de dix-huit et quinze ans ; Eric Smal, quinze ans ; M. et Mme Platel et leur fils âgé de cinq ans.

Ces deux appareils, de l'Aéro-club de Merville, faisaient des baptêmes de l'air à l'occasion de la fête d'Hazebrouck. Le temps était magnifique. On ne s'explique pas les raisons de cet accident.

● *Faux policiers.* — Deux faux motards de la gendarmerie ont interpellé, samedi 15 septembre en plein centre d'Agen (Lot-et-Garonne), une automobile et lui ont demandé, sous le prétexte que ses pneumatiques étaient lisses, de payer immédiatement une amende de 400 francs. Après s'en être acquittée, la conductrice demanda un reçu que les faux policiers l'envoyèrent chercher à la gendarmerie. C'est là qu'elle se rendit compte qu'elle avait eu affaire à des escrocs. Elle a déposé plainte. C'est la deuxième fois — depuis l'annonce du projet gouvernemental de paiement immédiat des amendes — que des automobilistes se font abuser par de faux policiers. A Toulouse, déjà, dans la nuit du 31 août au 1er septembre, de faux motards s'étaient fait régler directement des amendes par des automobilistes qui avaient oublié d'attacher leurs ceintures de sécurité *(le Monde* du 4 septembre).



ÉDUCATION

LE PROJET DE BUDGET POUR 1980

La part de l'éducation diminue dans l'ensemble des dépenses de l'État

Il faut avoir une « claire conscience des exigences nationales », déclarait M. Christian Beullac, ministre de l'éducation (« le Monde » du *14 septembre*) *pour expliquer* la priorité donnée par le gouvernement aux dépenses militaires.

A maintes reprises, le ministre a d'autre part insisté sur la nécessité de redéployer les moyens, de s'attacher au « qualitatif » et non plus au « quantitatif ». Cela n'avait pas empêché le budget de l'éducation pour 1979 de progresser un peu plus que l'ensemble du budget de l'État. Ce n'est plus le cas. Avec un total de 89 milliards, le projet de *budget du ministère* de l'éducation pour 1980 augmente de 10 % alors que la progression du budget de l'État atteint 14 %. La part de l'éducation n'y *est plus que de 16,95 % contre 17,6 en* en 1979.

La baisse des effectifs scolarisés — phénomène apparu il y a un an — et la stabilisation envisagée pour les prochaines années justifie, pour le ministère, la faiblesse du recrutement : deux mille six cent soixante-douze créations d'emplois sont prévues.

Si, au total, le budget de l'éducation reste considérable, la marge de manœuvre *est faible, les dépenses* de personnel absorbant 88,9 % des crédits. Elles atteindront 79 155 millions de francs en 1980 (71 169 millions en 1979). Les crédits *d'action sociale (bourses, transports)* diminuent, passant de 4 milliards 11 millions à 3 milliards 806 millions en raison de la prise en charge par d'autres budgets de l'aide aux maîtres d'apprentissage.

En revanche, contrairement au budget de 1979, les investissements progressent de 12 % en autorisations de programmes, passant de 2 milliards 561 millions à 2 mil*liards 892 millions.*

Les dépenses de personnel, qui représentent l'essentiel du budget de l'éducation, augmentent un peu plus chaque année, bien que le *recrutement* diminue fortement. Cette progression s'explique en fait par l'actualisation des traitements et le « vieillissement » du corps enseignant où l'on enregistre peu de départs à la retraite.

La diminution encore accentuée en 1980 des créations d'emplois repose sur les prévisions d'effectifs. On estime qu'il y aura 55.000 élèves de moins dans les écoles élémentaires en 1980, soit l'équivalent de la baisse enregistrée cette année en maternelle, où elle devrait être moins spectaculaire l'an prochain (moins 16.000). *Les* collèges ne devraient pas être atteints par ce phénomène avant 1985 ; si l'on y prévoit *12.000* élèves de moins en 1980, cette diminution devrait être en partie compensée par une augmentation des effectifs des sections d'éducation spécialisée (+ 7.000). En revanche, la progression qui affecte les établissements de second cycle devrait continuer, notamment dans les lycées, où les effectifs devraient augmenter de 33.000 à la rentrée 1980.

Ce sont donc ces établissements qui bénéficient en priorité des créations d'emplois d'enseignants. Le projet de budget pour 1980 prévoit 2.672 emplois nouveaux, obtenus en créant en priorité des emplois d'enseignants et en supprimant des postes dans d'autres secteurs.

● *Dès la rentrée 1979* (collectif budgétaire) on compte des moyens nouveaux (648 emplois d'enseignants) et des suppressions de postes (486 dans les établissements de formation, *1.200* surveillants d'externat, 70 personnels administratifs).

● *A la rentrée 1980*, 2.852 emplois d'enseignants sont créés (2.172 dans les lycées, 570 dans les lycées d'enseignement professionnel, 400 dans les collèges et 290 suppressions dans les écoles) ainsi que 370 emplois de personnels administratifs et de service.

En revanche, des postes sont supprimés : 2.940 personnels en formation, 1.000 surveillants d'externat.

A ces mesures il convient d'ajouter diverses régularisations et transferts, parmi lesquels la titularisation de 2.784 instituteurs remplaçants (le plan de titularisation devrait être achevé au budget de 1981) ; la prise en charge progressive, depuis la loi de 1975, des personnels des établissements pour enfants inadaptés (1.674) ; celle de l'enseignement primaire en Polynésie (295) ; la suppression de 46 emplois à l'administration centrale.

Pour la première fois depuis 1975, le nombre de postes mis au concours de recrutement des professeurs du second degré, qui avait considérablement diminué, restera équivalent à l'an dernier : 2 000 postes au CAPES ; un millier à l'agrégation.

S'il n'est plus question de recruter de nouveaux maîtres auxiliaires (qui occupent actuellement 10 % des postes), on reconnaît au ministère qu'il y aura toujours nécessairement une frange d'auxiliarat. Si celle-ci est forte dans l'enseignement technique (15 %) elle ne dépasse pas 5 % dans les disciplines générales, ce qui est considéré comme un taux raisonnable.

L'examen de la répartition des créations d'emplois d'enseignants, montre que, après les lycées, le ministère accorde une relative priorité aux enfants en difficulté en attribuant 340 postes aux groupes d'aide psycho-pédagogique et 145 aux sections d'éducation spécialisée.

10 milliards pour l'enseignement privé

Les crédits de fonctionnement progressent faiblement (5 % de plus par élève). Or, ils sont presque pour moitié consacrés aux dépenses de chauffage. Si les tarifs du mazout devaient encore augmenter, il est à craindre que les sommes allouées soient insuffisantes. Ces crédits prennent en compte le fonctionnement des centres de formation d'apprentis. *Le nombre de jeunes orientés* vers cette voie devrait passer de 210 000 à 225 000 et le ministère met l'accent sur le développement de l'inspection de l'apprentissage.

La politique du ministère de l'éducation en matière d'action sociale vise à « *réorienter* » vers le second cycle, et en particulier l'enseignement technique, les sommes consacrées aux bourses plutôt que de distribuer un nombre important de bourses peu élevées aux élèves des collèges, où *la* gratuité des livres se met en place.

Les dépenses d'investissement augmentent de 12 % en autorisations de programmes. Comme elles étaient auparavant tombées à un faible niveau, elles permettront davantage d'entreprendre des travaux de maintenance des bâtiments que de construire.

Pour le premier degré (275 millions) ce sont les départements qui décident de l'affectation des crédits et, pour l'enseignement secondaire (2 525 millions), ce sont les préfets de région, à qui le ministère conseille de se consacrer en priorité à l'installation d'équipements permettant des économies d'énergie ; 90 millions sont d'autre part affectés à la construction de bâtiments administratifs.

Au total, les crédits consacrés par l'État à l'enseignement privé atteindront 10 milliards en 1980. Comme pour l'enseignement public, la plus large part des dépenses est consacrée à l'ajustement des salaires des personnels. Il faut d'autre part payer l'application de la loi Guermeur destinée à harmoniser la situation des enseignants des établissements privés sous contrat avec celle des établissements publics. En 1980, il en coûtera 270 millions.

CATHERINE ARDITTI.



ÉDUCATION

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Des grèves affectent plusieurs établissements

Plusieurs mouvements de protestation contre des fermetures de classes ou des insuffisances de postes d'enseignants ont eu lieu depuis la rentrée scolaire. Aux cas déjà signalés (*le Monde* du 15 septembre), il faut ajouter la séquestration, vendredi 18 septembre, d'une inspectrice et d'un adjoint au maire, par des parents d'élèves de la nouvelle école maternelle Louise-Michel à Dreux (Eure-et-Loir). Soutenus par la municipalité, parents et enseignants réclament, en plus d'un second poste promis par l'administration, la création d'un troisième poste dans cette école où cent sept élèves sont inscrits. A Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), des parents ont occupé, samedi 15 septembre, les locaux de l'école primaire Jules-Verne, qui compte huit classes de plus de trente élèves. Au collège expérimental Guillaume-Budé, de Yerres (Essonne), une grève d'enseignants est en cours pour obtenir la création de trois postes et demi dans cet établissement qui accueille quatre-vingts élèves de plus que l'an dernier.

Cependant, le réemploi des maîtres auxiliaires reste l'une des préoccupations majeures au lendemain de la rentrée. Ainsi notre correspondant de Nantes nous signale que l'association régionale des professeurs de philosophie a appelé ses adhérents à la grève ce lundi 17 septembre dans les lycées et collèges de l'académie ; elle demande la réintégration de sept maîtres auxiliaires de philosophie sanctionnés par le recteur pour avoir participé à un mouvement syndical à la fin de la dernière année scolaire. Trois lycées de Nantes ont déjà connu un mouvement de grève depuis la rentrée, et les enseignants du second degré de l'académie sont appelés à une grève de vingt-quatre heures, le jeudi 20, par le Syndicat national des enseignements de second degré (S.N.E.S.-FEN) et le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.) auxquels se joignent d'autres syndicats (SNI-P.E.G.C., SNEP, S.N.E.T.P.-C.G.T.) pour organiser une manifestation le mercredi 19 à Nantes sur le problème des auxiliaires.

Les réactions aux déclarations de M. Beullac

« IL EST FAUX DE DIRE QU'IL Y A SUFFISAMMENT D'ENSEIGNANTS » affirment le SNES et le parti communiste

Les déclarations de M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, publiées dans *le Monde* du 14 septembre, ont suscité des réactions notamment à propos de la situation des maîtres auxiliaires.

Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) voit dans ces déclarations la confirmation que « *tous les maîtres auxiliaires ne seront pas réemployés* ». Le ministre, ajoute-t-il, « *tente d'opposer les maîtres auxiliaires aux titulaires et aux candidats aux concours (...). En fait, si le ministre a réduit considérablement dans la dernière période le nombre de places aux concours, il est faux d'affirmer qu'il y a suffisamment d'enseignants* ». A titre d'exemple, le SNES fait état des effectifs des classes du second cycle qui « *dépassent dans bien des cas trente-cinq élèves* ».

« *C'est ce refus de créer les postes pourtant nécessaires aux établissements qui aboutit, pour les titulaires, notamment les jeunes enseignants, à une grave détérioration des conditions d'emploi, que le ministre est obligé de reconnaître* », ajoute le SNES.

De son côté, M. Jack Ralite, député communiste de Seine-Saint-Denis, estime que « *l'interview donnée par M. Beullac au* Monde *est significative de la politique giscardienne ; le ministre,* explique-t-il, *est prolixe sur l'école de l'an 2000, mais pas un mot n'est prononcé sur les difficultés des familles et sur les fermetures de classes. C'est le sempiternel refrain de l'autosatisfaction relayé par les dirigeants socialistes de la FEN, qui refusent de se pencher sur les « broutilles du quotidien* ». M. Ralite fait état du coût de la rentrée, des fermetures de classes, du chômage des auxiliaires alors que « *des élèves sont sans maîtres* ».

LE SGEN : pour des remplaçants titulaires.

« *Le travail de suppléance suppose une disponibilité importante, une formation réelle et une expérience acquise dans l'exercice du métier* », explique dans un communiqué le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), en dénonçant l'attitude du ministre de l'éducation, qui « *se propose de pérenniser une pratique aberrante* » : les remplacemens par des maîtres auxiliaires.

Le SGEN demande la création de postes de remplaçants « *titulaires, non débutants et volontaires, avec aménagement de service, défraiement, et affectation sur une aire géographique déterminée* ». Le syndicat refuse le maintien d'un « volant » de maîtres auxiliaires.

● *Mᵉ Cornec soutient les parents d'élèves de Plourin.* — A l'occasion de la kermesse organisée dimanche 16 septembre à Plourin (Finistère) par le conseil local de parents d'élèves pour protester contre la vétusté et le manque de matériel de l'école, rouverte malgré l'opposition du maire, Mᵉ Jean Cornec, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves, a demandé la démission du maire, M. Jean Falc'hon, car, a-t-il dit, « *il est indigne du poste qu'il occupe* » (*le Monde* du 15 septembre).

CARNET

Réceptions

— M. Hédi Mabrouk, ambassadeur de Tunisie en France, a donné un cocktail, vendredi, à l'occasion du départ de M. Bedjaoui, ambassadeur d'Algérie à Paris.

Naissances

— Les docteurs Alain BOYER-VIDAL et Mme, née Nicole Barg, Pascale et Philippe, ont la joie d'annoncer la naissance de

Guillaume.

La Réunion, le 13 septembre 1979.
36, rue Roland-Garros, Saint-Denis.

Décès

RENÉ THÉRY

On apprend le décès de

M. René THÉRY,
ingénieur général (C.R.) du Génie maritime, professeur honoraire au Conservatoire national des Arts et Métiers, secrétaire perpétuel de l'Académie de marine, croix de guerre 1914-1918, commandeur de la Légion d'honneur, commandeur des Palmes académiques, grand officier de l'ordre national du Mérite,

pieusement décédé le 14 septembre 1979.

Les obsèques auront lieu le mercredi 19 septembre 1979, à 11 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, hôtel des Invalides, Paris.

Ni fleurs ni couronnes.
17, rue Guénégaud, 75006 Paris.

[Né le 24 juin 1891 à Nantes, René Théry, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur du Génie maritime, avait été nommé sous-directeur de l'Ecole nationale du génie maritime, poste qu'il occupe de 1936 à 1940. Il est professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers de 1946 à 1961. Chef de service au Commissariat général du Plan (1950-1953), il était secrétaire perpétuel de l'Académie de marine depuis 1973. René Thery était commandeur de la Légion d'honneur.]

— Casablanca, Lausanne (Pully).
Mme Alice Amiel, son épouse,
Pierre, Denise, Jean-Pierre, ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Aron AMIEL,

le 6 septembre, à Pully (Suisse).
Selon la volonté du défunt, les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.
26, avenue Ramuz, (CH) 1009 Pully.

— Marie-Antoinette Angenieux, Abel Audibert,
Sa famille et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marguerite ANGENIEUX-GERY,

dans sa quatre-vingt-treizième année.
Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 13 septembre.
2, rue Parrot, 75012 Paris.

— Mme Paul Angenot,
Le lieutenant-colonel et Mme Patrick Angenot, leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

général de division (C.R.) Paul Emile ANGENOT,
commandeur de la Légion d'honneur, médaillé de la Résistance,

survenu dans sa quatre-vingt-septième année, le 9 septembre 1979, à Aix-en-Provence.
« Le Dahut », rue du 56ᵉ R.A., 34000 Montpellier.

— Mme Stanislas Boyer,
Sylvie et Bertrand Javary et leurs enfants,
Frédéric et Anne-Marie Boyer et leurs enfants,
Thierry et Marie-Claire Boyer et leur enfant,
Claire et François Labbes et leurs enfants,
Emmanuelle et Pierre Roosen,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Stanislas BOYER,

survenue le 15 septembre 1979.
Les obsèques seront célébrées le mardi 18 septembre 1979, à 9 heures, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois de Châtenay-Malabry.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
84, rue des Prés-Hauts, 92290 Châtenay-Malabry.

— M. Luc Darioseco, son fils,
Mme Pierre Laforest, sa fille,
Sylvie, Jean-Michel, Philippe, ses petits-enfants,
Toute la famille et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean DARIOSECQ,
née Marie-Louise Clerc,

survenu à Bonneville (Haute-Savoie), le 16 septembre 1979, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Ses obsèques civiles auront lieu dans l'intimité le mercredi 19 septembre, à 11 heures, au cimetière de Blanzy.
Blanzy (71450).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. et Mme José Ezratty et leurs enfants,
M. et Mme Umbert Modiano et leur fils,
Sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Mathilde EZRATTY,
née Modiano,

survenu le 14 septembre, à Paris.
L'inhumation aura lieu le mercredi 19 septembre, à 14 h. 15, au cimetière parisien de Pantin.
Réunion porte principale.

— Mme Pierre Halbronn, sa belle-sœur,
M. Jacques Halbronn,
Mme Nancy Halbronn-Samson, ses neveu et nièce,
M. Albert Lefebvre,
M. et Mme Jean-Claude Salomon et leurs enfants,
Ses petits-neveux,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. René HALBRONN,
officier dans l'ordre du Mérite,

dans sa quatre-vingtième année, à Boulogne-Billancourt, le 14 septembre 1979.
L'inhumation et la cérémonie religieuse auront lieu le mercredi 19 septembre, à 15 h. 30.
Réunion porte principale du cimetière Bagneux-Parisien.
Ni fleurs ni couronnes.
61, avenue André-Morizet, 92100 Boulogne-Billancourt.

— Mme Philippe Haour, née Jeanne Hebert-Stevens, sa femme,
Pauline-Marie, sa fille,
M. Pierre Haour, son père,
Son frère, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces,
Et toute sa famille,
font part de la mort de

M. Philippe HAOUR,

âgé de quarante-neuf ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 19 septembre 1979, à 8 h. 30, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean HARDOUIN,
conseiller général de l'Essonne, maire de Montgeron.

[Agé de cinquante-six ans, navigant à Air France, Jean Hardouin avait été élu conseiller général (P.S.) du canton de Montgeron (Essonne) le 14 mars 1976 et maire de cette ville, à la tête d'une liste d'union de la gauche, le 20 mars 1977. Jean Hardouin présidait la commission de l'urbanisme du conseil général.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Marguerite HEYEM,
née Ettinger,

survenu le 7 septembre.
De la part de :
Mlle Gilberte Hayem,
M. et Mme Jacques Grimot et leurs enfants,
M. et Mme François Hayem et leurs enfants,
Mme Antoinette Garis.

— Mme Jean Hignette, née Serey,
M. et Mme Michel Hignette et leur fils,
M. et Mme Olivier Hignette,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean HIGNETTE,
ingénieur E.S.E.,

survenu le 12 septembre 1979, à l'âge de soixante-neuf ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 19 septembre 1979, à 14 heures, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, Paris-7ᵉ, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise dans le caveau de famille.
Ni fleurs ni couronnes.
15, rue Valentin-Haüy, 75015 Paris.

— Mme G. Kawerk, née Maggy Koumanovski,
Ses enfants Joseph, Nathalie, Valérie,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges KAWERK,
pharmacien,

survenu le 9 septembre 1979, à Jounieh.
Les obsèques ont eu lieu le 11 septembre 1979, à Jounieh (Liban).
Cet avis tient lieu de faire-part.
143, rue de Longchamp, 92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Pierre Leherpeur,
Mme Octave Gaugry,
Le docteur et Mme Michel Leherpeur et leurs enfants,
M. et Mme Yves Leherpeur et leurs enfants,
M. et Mme Antoine Arnodin et leurs enfants,
Mme Roger Chevalier,
M. Pierre Bolge et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre LEHERPEUR,

survenu le 11 septembre 1979.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Sougé (Indre).
Le présent avis tient lieu de faire-part.
26, rue Paul-Barruel, 75015 Paris.

— M. et Mme Francis Ley,
M. et Mme Louis Schloesing,
Mlles Antoinette, Geneviève, Elisabeth et Béatrice Ley,
Michaël, Elsa et Alexis Schloesing,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Ivan LEY,
née Marguerite Privat,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, rappelée à Dieu le 13 septembre 1979, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

« Dieu est amour. »

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans la stricte intimité.
La défunte était la fille du professeur et physicien Ernest Privat, de Genève, et de la baronne Hedwige d'Oppel de Krudener, son épouse.
« Villa Valérie »,
14, rue des Bourguignons, 92600 Asnières-sur-Seine.

— Luçon (85).
On nous prie d'annoncer le décès de

M. André PIBLINGER,

survenu à Luçon, 1, allée Saint-François (85400), le 15 septembre 1979, à l'âge de soixante-dix ans.
La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 17 septembre, à 9 heures, en l'église de Luçon.
L'inhumation suivra au cimetière de Bort-les-Orgues (19110).
De la part de :
Mme André Piblinger, son épouse,
M. et Mme André Vauvrecy,
Le docteur et Mme Philippe Touzet,
ses enfants,
Jean-François Davy,
Nathalie Vauvrecy,
ses petits-enfants,
Mme Emile Piblinger, sa mère,
Et de toute la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Charolles, Lyon, Paris.
M. et Mme Georges Berard-Quelin, ses enfants,
Mme Nicole Coulet-Quelin,
Marianne et Laurent Berard-Quelin, ses petits-enfants,
Christine, Valérie et Cécile Coulet, ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph QUELIN,

survenu à l'hôpital de Charolles, le 11 septembre 1979, dans sa quatre-vingt-douzième année.
La cérémonie a été célébrée dans l'intimité familiale, le dimanche 16 septembre 1979, en l'église de Curbigny (Saône-et-Loire), et a été suivie de l'inhumation au cimetière de Curbigny.
Cet avis tient lieu de faire-part.
47, rue Jaboulay, 69007 Lyon.
41, rue de Bellechasse, 75007 Paris.

— Mme Marcel Salomon,
M. et Mme Claude Berthié et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Salomon et leurs enfants,
ont le regret de faire part du décès de leur époux, père et grand-père,

Marcel SALOMON,

survenu à Cannes, le 14 septembre 1979.
Les obsèques auront lieu le mercredi 19 septembre, à 11 heures.
Réunion porte principale cimetière du Montparnasse.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Guy Simon,
Ses enfants et sa petite-fille,
M. et Mme Pierre Simon, ses enfants,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Guy SIMON,

dans sa soixante-sixième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Saint-Nicolas de Babœuf (Oise), le 5 septembre 1979.

— La direction et le personnel de la société Thomson-Brandt ont le regret de faire part du décès accidentel de

M. Guy SIMON,
ingénieur en chef,

dans sa soixante-sixième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Saint-Nicolas de Babœuf (Oise), le 5 septembre 1979.

Remerciements

— Le comte Hervé de Brossard,
Sa famille,
Ses amis,
profondément émus des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de la

comtesse Hervé de BROSSARD,
née Marie-Emilie de la Moussaye,

remercient bien sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur douleur.

— Les familles Théoleyre, Wollès et alliées remercient toutes les personnes qui ont participé ou se sont associées à leur peine, à l'occasion du décès accidentel du

docteur Jacques THÉOLEYRE,

dont les obsèques ont eu lieu le lundi 3 septembre, à Bourg-Saint-Andéol.

Souvenir

— Le dimanche 9 septembre, le souvenir de

Louis BRAUQUIER
(1900-1976),
poète et peintre,

a été évoqué au cours de la célébration eucharistique dans l'église de Saint-Mitre-les-Remparts par le Père Jean Sauvot.

« Nous sommes fidèles à son âme, à son ombre. »
(Hivernage, p. 18.)

Avis de messe

— Pour tous ses amis, une messe sera célébrée en souvenir de

Pierre BONNICHON,

le samedi 22 septembre 1979, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse.

20, rue Boissonade, 75014 Paris.

ARCHITECTURE

La mort de Gio Ponti

UN MODERNISME BIEN TEMPÉRÉ

Nous apprenons la mort, dimanche 16 septembre, à Milan, de l'architecte italien Gio Ponti. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans.

Gio Ponti avait acquis sa célébrité internationale après avoir construit la tour de Milan, trente-trois étages de bureaux qui s'intègrent, sans le heurter, au site urbain d'une grande ville italienne. En 1958, cette tour était apparue comme la première réussite du genre en Europe.

Né à Milan en 1891, Gio Ponti était entré sur la scène de l'architecture italienne durant l'entre deux guerres, au moment où celle-ci connaissait de grands et stimulants bouleversements. Les architectes étaient partagés entre les modernistes rationalistes et les néo-classiques du Novecento.

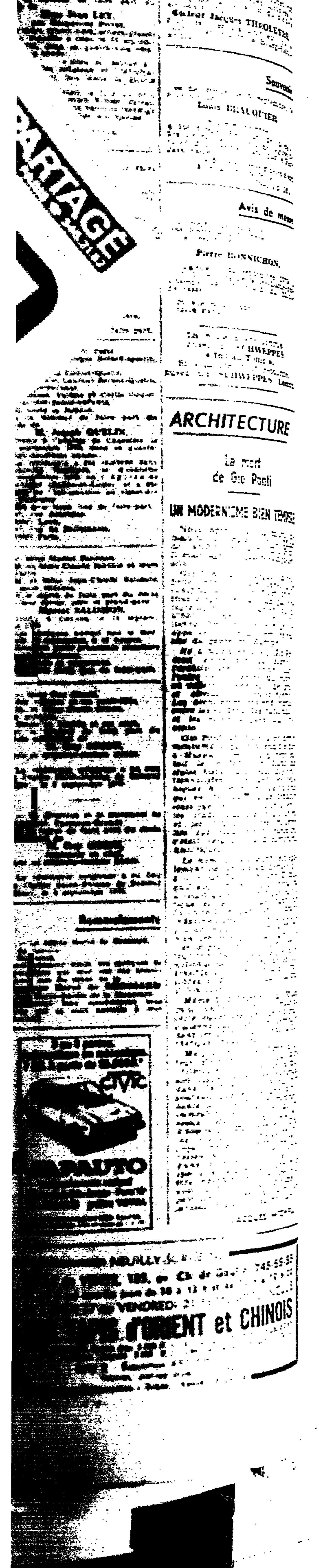
Gio Ponti était lié à ce dernier mouvement, qui convenait si bien à Mussolini, mais il y représentait le modernisme, liant aux styles historiques celui des fonctionnalistes, intégrant les techniques nouvelles et l'esthétique qui en découlait à la tradition classique. Avec Gio Ponti, entre les traditionalistes mussoliniens et les fonctionnaires modernes liés aux mouvements européens, c'était déjà le grand compromis historique.

Le nom de Gio Ponti est également lié, depuis un demi-siècle, à la revue d'architecture Domus, *qu'il avait créée en 1928, revue où il jetait un regard critique, esthétique et sociologique tant sur l'architecture que sur le design industriel. Dès l'origine, Gio Ponti y avait manifesté ce modernisme bien tempéré qui veut faire évoluer le goût des passéistes vers le réalisme industriel du style international. Gio Ponti est un esthète sensible à la création des formes sobres et balancées, dans la tradition classique.*

Même à la Triennale de Milan, qu'il fonde en 1933, il poursuit cette ouverture de l'architecture italienne aux valeurs modernes et, dans les objets quotidiens, à l'esthétique industrielle.

Malgré ses occupations d'éditeur, d'historien et critique d'architecture (son livre sur la maison italienne *et ses éditoriaux dans* Domus), *Gio Ponti n'en poursuit pas moins une débordante activité de constructeur : immeubles d'habitation, de bureaux (Monte-Catini), d'usines, d'hôpitaux, d'universités... Toutes réalisations marquées par l'équilibre des formes réduites à l'essentiel et, en même temps, d'une architecture qui soit un spectacle.* « Elle est faite pour être regardée, l'architecture, *nous avait-il dit un jour.* Comme la peinture, elle se fait avec des pensées. Elle est " cosa mentale ". »

JACQUES MICHEL.



Le Monde

sports

VOILE

Premiers éléments pour comprendre le drame du Fastnet

Cowes, samedi 11 août 1979, beau temps, belle mer, trois cent deux bateaux prennent le départ de la course du Fastnet. Nuit du lundi 13 au mardi 14 : une tempête *(vents de 100 km/h, force 10)* s'abat sur la flotte, alors que les plus gros voiliers ont déjà viré au vieux phare du Fastnet, à l'extrémité sud de l'Irlande. Mardi soir : le vent s'est calmé. Le plus grand drame qu'ait connu le yachting international est terminé. Quinze morts en une nuit, presque autant de victimes qu'en un an pour tous les voiliers de croisière français (vingt et un en 1978).

Une enquête est ouverte par la Royal *Ocean Racing Club (R.O.R.C.)*, organisateur de l'épreuve, et la Royal Yachting Association. Les résultats n'en seront connus qu'à la fin du mois d'octobre. Jusque-là, les informations seront difficiles à obtenir mais, un mois après le drame, une première analyse fait déjà apparaître un paradoxe de taille : quinze morts, mais... un seul bateau officiellement coulé ; quatre autres le sont peut-être, mais ce n'est pas certain. Plus étonnant encore : *les équipages de ces cinq* yachts sont indemnes. Autrement dit, les quinze victimes se trouvaient à bord de voiliers qui n'ont jamais cessé de flotter et qui sont, à l'heure actuelle, dans des ports. Il faut trouver les explications de ce drame.

par LOIC CARADEC (*)

Il faut d'abord examiner les diverses hypothèses qui ont été émises pour expliquer le bilan du Fastnet 1979. Voici ces hypothèses :

UNE METEO TARDIVE ?

La tempête du Fastnet est due à une dépression très creuse, dont le centre passe sur le sud de l'Irlande dans la nuit du 13 au 14 août. Cette dépression n'est pas une surprise pour les météorologues. Elle apparaît déjà au large de Terre-Neuve sur la carte météo du dimanche 12 août, à 6 heures du matin, et son déplacement à travers l'Atlantique est parfaitement suivi. Les bulletins météo anglais et français de la journée du lundi prévoient un coup de vent (force 7 à 8). Or c'est une tempête (force 10) qui s'abat sur la course, la dépression s'étant fortement creusée dans la soirée de lundi. Il n'a pas été dit que les météorologues n'avaient pas prévu le phénomène, mais plutôt qu'ils en avaient *sous-estimé* la violence : 80 km/h annoncés au lieu de 100 km/h réels. Ce reproche est fondé, mais il est insuffisant pour rejeter sur la météorologie la responsabilité du drame.

DES BATEAUX FRAGILES ?

Les bateaux modernes ont été mis en accusation. Construits trop légers pour aller plus vite, ils ne présenteraient plus la solidité suffisante pour faire face à une tempête. Les faits ne confirment pas cette hypothèse. Cinq bateaux au maximum auraient coulé. Et encore, le naufrage n'est-il officiellement établi avec certitude que pour un seul d'entre eux. Sur les vingt-trois voiliers abandonnés par leur équipage, dix-huit ont été retrouvés après la tempête et remorqués dans un port. Certains sont en parfait état de navigabilité. Ces chiffres sont loin des vingt ou trente naufrages annoncés, et ils donnent à réfléchir.

En outre, si l'hypothèse de la fragilité était fondée, les voiliers les plus touchés auraient dû être les plus « légèrement » construits : ceux de l'Admiral's Cup. Or aucune victime n'est à déplorer parmi leurs équipages et tous ont terminé la course ou trouvé un abri, sauf un. Celui-ci, *Apple-of-the-Sun*, de l'équipe irlandaise, a été abandonné par son équipage après rupture du gouvernail, puis du gouvernail de fortune, mais récupéré par la suite. Donc, aucun yacht de l'Admiral's Cup n'a coulé.

Pour mieux comprendre ce qui s'est passé, il convient d'établir une distinction entre « gros » et « petits » bateaux. Les « gros » avaient déjà contourné le phare du Fastnet quand la tempête est arrivée, avec ses vents d'ouest très forts. Faisant route vers les îles Scilly, ils avaient donc le vent et les vagues de trois quarts arrière, c'est-à-dire qu'ils se trouvaient à l'allure où le gouvernail est le plus sollicité et subit le plus de contraintes. Beaucoup de gouvernails ont cassé dans ces conditions, notamment ceux dont l'axe était en aluminium renforcé de fibres de carbone, ou en fibres de carbone presque pur. Faut-il mettre en cause le constructeur américain de ces pièces vitales ou le matériau lui-même, qui ne serait pas adapté à ce type de contraintes ? Les architectes français penchent plutôt pour un calcul insuffisant et une sous-estimation des efforts.

Les « petits » ont été surpris par le coup de vent alors qu'ils montaient vers le phare du Fastnet, cap au nord-ouest. Leur allure était donc le près, c'est-à-dire vent venant de l'avant. Lorsque ce vent a atteint force 10, et que la mer est devenue « grosse » (terme officiel pour les vagues de 6 à 9 mètres), certains ont choisi de mettre « en cape sèche » : ils ont amené toutes les voiles et se sont laissés dériver. Mais dans cette position, plus ou moins en travers de la lame, beaucoup de « petits » se sont fait rouler par des déferlantes, et c'est alors que les dégâts ont été les plus graves.

Un cas parmi d'autres : le bateau français *Alvena*, 10 mètres, équipage de six personnes. Le barreur est harnaché, un équipier le surveille de l'intérieur, debout dans la descente, les quatre autres sont étendus sur les couchettes. Quand la première déferlante roule complètement le bateau, le veilleur est éjecté à l'extérieur mais il a la chance de trouver, sur son passage, deux winches auxquels il s'accroche. Le barreur, tenu par son harnais, peut remonter à bord. Le mât, cassé, flotte à côté du bateau auquel il est retenu par ses haubans. Le capot de descente a été arraché, et le pont est défoncé en deux endroits.

Le skipper coupe les haubans pour laisser filer le mât (afin qu'il ne crève pas la coque), pendant que l'équipage tente de faire démarrer le moteur. C'est alors *qu'une deuxième déferlante retourne à nouveau Alvena*. Le harnais de sécurité de Bertrand Cudennec, le skipper, lâche, et celui-ci est emporté à une trentaine de mètres du bateau. Coup de chance la vague suivante le ramène à 3 ou 4 mètres, et il peut rejoindre le bord à la nage. 2 à 3 tonnes d'eau ont pénétré à l'intérieur par la descente et les deux brèches du pont. Le bateau est enfoncé de moitié. Cudennec *raconte : « Quand j'étais dans l'eau, et que je l'ai vu à moitié coulé, avec le pont à seulement 40 centimètres au-dessus de l'eau, je me suis dit qu'on allait être obligés de quitter le bateau. »* Le pont ouvert, la pompe de cale bouchée, les seaux emportés, le voilier est à la merci de n'importe quelle vague qui, en finissant de le remplir, l'enverrait par le fond. L'évacuation sur le radeau de survie est décidée. Elle sera *effectuée avec sang-froid, sans* perte.

Le fait remarquable est qu'il ne se trouve pas de cas où, à notre connaissance, la coque elle-même a éclaté ou a été défoncée, ou fendue. C'est là un élément positif pour les constructeurs et les architectes ; il atteste qu'il est possible de construire un voilier à la fois léger et solide. Finalement, on le voit, il est difficile d'imputer à la fragilité des bateaux la responsabilité du drame.

DES DEFAILLANCES DU MATERIEL DE SECURITE ?

Sans attendre les résultats de l'enquête, on sait déjà que tout n'a pas été irréprochable et que des lacunes graves ont été constatées. C'est là un fait d'autant plus choquant que, en France par exemple, un propriétaire de bateau est contraint, s'il ne veut pas passer en correctionnelle, d'acheter un radeau de survie (8 000 à 9 000 francs) et aussi du matériel de sécurité. Il est en droit d'en espérer un fonctionnement satisfaisant.

Il ne semble pas y avoir eu, dans cette course du Fastnet, de radeau de survie qui ne se soit pas gonflé, désagréable expérience que venait de faire Pierre Follenfant dans la course en solitaire de *l'Aurore*.

Les témoignages de Bertrand Cudennec et de son équipier Jacques Carrez montrent que beaucoup de chemin reste tout de même à parcourir par les fabricants : *« Les toiles de protection du radeau étaient trop fines et les coutures se sont déchirées dès les premières vagues. Nous avons dû tenir les toiles à bout de bras pendant sept heures (...). Nous n'avons pas pu garder l'ancre flottante, car elle était fixée en un seul point sur le radeau, et la traction était telle que le radeau se serait déchiré (...). Nous avons été retournés deux fois. La première fois, tout le matériel de survie (fusées, eau douce, etc.) a été emporté. »*

Aussi imparfaits qu'ils puissent être, les radeaux de survie ont tout de même joué leur rôle. On ne peut pas en dire autant de *tout le matériel de sécurité*. Bertrand Cudennec déclare encore : *« Quand* Alvena *a été retourné pour la deuxième fois, j'ai été emporté par la vague, alors que mon harnais était pourtant accroché. J'ai compris plus tard, en revoyant le bateau dans le port irlandais où il avait été remorqué : le mousqueton était toujours accroché au bateau. La sangle était en fait prise sur le mousqueton par un simple nœud, sans même une couture pour l'empêcher de glisser, et c'est donc tout simplement le nœud qui s'était défait. »* On croit rêver ! Mais les miracles ne se reproduisent pas toujours, et il semble bien que sur le voilier anglais *Festina Tertia* l'équipier qui a disparu était pourtant bel et bien harnaché.

Pour l'instant, disons qu'il n'est pas impossible que des défaillances, soit dans la conception, soit dans la réalisation, se trouvent à l'origine d'un accident, peut-être de plusieurs, mais elles n'expliquent pas ce nombre de quinze victimes.

LES OPERATIONS DE SAUVETAGE PAR HELICOPTERES ?

Une hypothèse tentante a été émise : pour embarquer les hommes, les hélicoptères ne pouvaient pas descendre leurs câbles directement sur les ponts du bateau, car ils risquaient de s'emmêler dans les mâts ou les haubans. Aussi les sauveteurs demandaient-ils aux équipages de sauter à l'eau pour pouvoir les repêcher plus aisément. On a pu penser que, parmi tous ceux qui s'étaient ainsi jetés par-dessus bord, certains n'auraient pas pu être récupérés par les hélicoptères. Ils auraient en quelque sorte été « *oubliés* » *ou perdus de vue*. Les faits démentent formellement cette thèse. A notre connaissance, il n'y a pas eu un seul cas de ce genre, et l'opération qui a permis aux cinq hélicoptères de mettre en lieu sûr cent trente-six personnes s'est déroulée avec 100 % de réussite.

En revanche, on comprend mieux pourquoi *tant* de bateaux ont été abandonnés et retrouvés presque intacts par la suite. Il *faut se mettre à la place des équipages* : après une nuit de tempête comme la plupart n'en avaient jamais connue, « sonnés » par la violence et la méchanceté de la mer, accrochés à des bateaux dont ils ne sont plus totalement maîtres, ils voient les hélicoptères venus pour les évacuer. Qui pourrait leur reprocher d'avoir choisi la certitude d'être déposés sain et sauf sur la terre ferme quelques minutes plus tard ?

LES CAS MORTELS

Conclusion de cette première analyse : aucun élément ne peut, à lui seul, expliquer la plus grande partie des accidents. Dans ces conditions, force est d'examiner chacun des cas mortels à la lumière des informations dont nous disposons :

● *Ariadne* (quatre morts) : un homme est emporté par une vague ; l'équipage embarque dans le canot de survie. Ce serait au cours de la récupération par un porte-containers que les trois autres équipiers auraient péri.

● *Trophy* (trois morts) : bateau abandonné par son équipage. Trois hommes périssent, semble-t-il, au cours du retournement du radeau de survie.

● *Grimelkin* (deux morts) : le skipper est emporté par une vague. Bien que récupéré plus tard (comment ? par qui ? on ne sait pas encore), il meurt durant son transfert à l'hôpital. Le bateau est retrouvé en fin de matinée, avec deux équipiers à bord, dont l'un est mort des suites de ses blessures.

● *Gunslinger* (un mort) : un équipier disparaît pendant l'évacuation du voilier, alors qu'il transbordait du matériel du bateau dans le radeau de survie.

● *Cavale* (un mort) : un équipier emporté par la mer.

● *Veronier 2* (un mort) : un équipier emporté par la mer.

● *Festina Tertia* (un mort) : un équipier emporté par la mer ; la boucle de son harnais aurait glissé.

● *Flashlight* (deux morts) : deux équipiers emportés par la mer.

Il apparaît donc que sept personnes ont *été* emportées par-dessus bord. L'enquête dira si elles portaient des harnais de sécurité et si ceux-ci ont eu des défaillances, mais il n'est pas interdit de penser que ces drames auraient pu être évités si le port du harnais (de bonne qualité) avait été *systématique*.

Il se confirme, également, qu'il est plus sûr d'attendre les secours sur un bateau, même s'il a subi des avaries, que sur un radeau de survie.

Le drame du *Fastnet*, survenant après les mésaventures d'Alain Gliksman, de Pierre Follenfant et d'autres, aura certainement des répercussions directes sur la qualité du matériel de sécurité.

Les responsabilités ? Il n'est, semble-t-il, venu à personne l'idée, en Grande-Bretagne, de les faire porter aux organisateurs.

Avant même que le bilan définitif soit connu, et au plus fort des opérations de sauvetage dont il assurait la direction, le commandant Berry, de la Royal Naval Air Station, Culdrose, déclarait (*Daily Telegraph*, 16 août) : *« Aussi longtemps que les gens voudront aller sur la mer, je n'approuverai aucune action visant à interdire de telles courses. Autrement, nous ne fabriquerions plus de vrais Anglais. Cela fait partie de notre mode de vie. »*

(*) Navigateur.

JUSQU'AU 29 SEPTEMBRE

Split accueille les huitièmes Jeux méditerranéens

De notre correspondant

Belgrade. — *Grand port et centre touristique du littoral dalmate, la ville de Split, célèbre par ses plages et monuments historiques, dont le palais de l'empereur romain Dioclétien (245-313), accueille jusqu'au 29 septembre les huitièmes Jeux méditerranéens. Pour assurer le succès de cette manifestation, inaugurée par le maréchal Tito, à laquelle prennent part quelque trois mille athlètes de quatorze pays* (1), *la Yougoslavie a fait un grand effort financier, en dépit de la situation économique présente qui, à beaucoup de points de vue, laisse à désirer.*

Pour accueillir les vingt-cinq disciplines inscrites au programme des Jeux méditerranéens, le nouveau stade de football et d'athlétisme de Split (50 000 places), construit pour la circonstance, ne pouvait suffire. Six centres continentaux proches de Split (Sibenik, Trogir, Zadar, Makarska, Omis et Sinj) et deux centres insulaires (Hvar et Supetar) ont dû être dotés d'ouvrages sportifs et des infrastructures nécessaires.

A part les problèmes techniques relatifs à l'hébergement des athlètes, d'un millier de journalistes, de plusieurs milliers d'officiels et d'au moins cinquante mille visiteurs, les organisateurs se sont également heurtés à des difficultés politiques. En juin, les pays arabes avaient confirmé leur participation, mais ont fait savoir que leurs équipes refuseraient de prendre part aux disciplines dans lesquelles seraient engagés les Egyptiens. Après de laborieuses négociations, ils sont tous revenus sur leur décision, à l'exception de la Libye. En dépit de contacts directs entre Belgrade et Tripoli — on dit que le président Tito est intervenu personnellement auprès de la délégation libyenne au récent sommet des non-alignés à La Havane, — les Libyens, qui avaient pourtant, eux aussi, fini par donner leur accord, ont déclaré forfait au dernier moment. Toutes ces hésitations ont jeté la confusion et il a fallu recommencer le tirage au sort pour les éliminatoires de plusieurs disciplines.

Athlètes, journalistes et officiels sont logés dans les hôtels alors qu'un appel a été adressé à la population pour héberger les visiteurs, qui, par trains et avions spéciaux, arrivent quotidiennement à Split de toutes les régions de la Yougoslavie et de nombreux pays participants. Les Français ont annoncé la participation de deux cent quatre-vingt-quinze sportifs dans vingt-deux disciplines.

PAUL YANKOVITCH.

(1) Espagne, France, Italie, Yougoslavie, Grèce, Turquie, Monaco, Liban, Syrie, Egypte, Tunisie, Algérie et Malte. La Libye a déclaré forfait à la veille des épreuves.

MOTOCYCLISME

Quatrième « Bol d'Or » pour Honda

De notre envoyé spécial

Le Castellet. — Tous ceux, et ils devaient être nombreux, qui avaient nourri le secret espoir de voir enfin le colosse Honda chanceler sur son piédestal, ont pu s'en retourner comblés du quarante-troisième Bol d'Or, qui a battu cette année tous les records d'affluence avec quelque 80 000 spectateurs. Car le suspense était au rendez-vous et toutes les conditions réunies pour qu'il se maintienne durant vingt-quatre heures, lorsque le départ fut donné — avec une minute de retard symbolisant l'unanime mécontentement des motards vis-à-vis des mesures (vignette, réforme du permis) qu'on entend prendre à leur encontre.

Les deux Yamaha OW 31 qui, l'an dernier, avaient, contre toute attente, tenu la tête dix-sept heures durant avant de déclarer forfait, avaient, une fois encore, réalisé les meilleurs temps aux essais ; le prototype Suzuki dérivé de la GS 1 000 avait été confié à deux fameux rapides, Michel Rougerie et Bernard Fau ; et puis, les Japauto, dans les gants de Jacques Luc et Marc Fontan, les Kawasaki du Pipart Racing Team auraient aussi leur mot à dire. De la bagarre en perspective...

Dès les premiers tours, et comme on pouvait s'y attendre, Pons et Asami, le pilote japonais désigné en dernière minute pour remplacer Sarron, blessé la veille, allaient s'installer en tête de la ronde *menant* leur Yamaha avec une régularité impressionnante devant les deux Honda officielles, celles de Léon et Chemarin et des Australiens Hatton et Blake. Derrière eux, Luc et Fontan sur leur Japauto-Pioneer et toute la meute enfin. Mais à la nuit, après que la Suzuki de Rougerie-Fau eut connu mille déboires et que la Kawasaki d'Estrosi-Bonera fut mise hors course sur rupture de la boîte de vitesse, il ne faisait plus de doute que c'est entre Honda et Yamaha que la partie finale se jouerait.

Une chute de Jean-Luc Chemarin, vers 9 h. 30, dimanche matin, allait-elle, en faisan perdre cinq tours à la Honda de tête, changer la face de la course ? Non pas, car vite remise en état elle allait, dans les mains de Christian Léon, grignoter tour après tour son retard, passer la Yamaha pour *franchir enfin* la ligne d'arrivée avec quatre boucles d'avance.

Une fois encore — la quatrième consécutive — Honda triomphait au terme d'une lutte acharnée, devant un public enthousiaste, après avoir parcouru un peu plus de 3 600 kilomètres (contre 3 503 l'an dernier) à la moyenne horaire de 150,555 kilomètres.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

CYCLISME

Le doublé de Soukhoroutchenkov

Une fois de plus, les routiers soviétiques ont affirmé leur supériorité dans le Tour de l'Avenir (cent participants, seize pays), qui s'est déroulé du 4 au 16 septembre, et Sergeï Soukhoroutchenkov, un lieutenant de l'armée rouge âgé de vingt-trois ans, a renouvelé sa victoire de l'an passé. L'U.R.S.S. a gagné de surcroît le challenge international, tandis que Morozov remportait le Grand Prix de la montagne et que Gousseinov s'attribuait le maillot vert du classement par points.

La démonstration de la valeur individuelle et de la puissance collective des routiers soviétiques ne pouvait être plus complète. Depuis trois ans, l'équipe russe, habituée à participer aux épreuves « open » en France, a comblé ses lacunes ; elle a, notamment, formé des grimpeurs de qualité dont le talent s'est exprimé dans le Grand-Colombier, le Mont Revard ou le col de Joux-Plane. — J. A.

TENNIS

Les demi-finales interzones de la Coupe Davis

La Tchécoslovaquie et l'Italie se sont qualifiées pour la finale européenne de la Coupe Davis, tandis que les Etats-Unis l'emportaient sur l'Argentine dans la zone américaine, devant rencontrer l'Australie le mois prochain.

Les Tchèques, à Prague, avaient l'incommensurable avantage de rencontrer les Suédois devant leur public, venu pour les encourager avec le chauvinisme que l'on sait et aussi, tout de même, pour admirer en chair et en os le champion du monde Bjorn Borg, qui n'a pas si souvent l'occasion de franchir le rideau de fer. Or, celui-ci, tout en remplissant son contrat, vendredi 14, par sa victoire en trois sets (6-4, 7-5, 6-2) sur Ivan Llendl, fut battu, samedi, en double, associé au géant Ove Bengsston, par la paire Kodès-Smid (2-6, 6-3, 6-4, 6-0), ce qui donnait l'avantage à la Tchécoslovaquie par 2 à 1, Smid ayant gagné son premier simple devant Keith Johansson. Ce dernier allait cependant entreprendre, dimanche, une remontée marathonienne devant Llendl, lequel ne gagnait qu'après plus de quatre heures de lutte (8-10, 6-4, 6-4, 4-6, 6-1). Pour le dernier match, sans signification, Borg, prenant l'excuse d'une vieille blessure, se fit remplacer par Hjerqvist, ce qui provoqua d'autant plus la fureur de la foule survoltée que le troisième couteau suédois devait gagner cette rencontre peu glorieuse par... 5-3, Toma Smid ayant à son tour prétexté une blessure !

Les Italiens, au Foro Italico de Rome, ont joué, comme il se doit, une partie de poker contre les Anglais. Buster Mottram ayant écrasé l'ex-enfant chéri des Romains Adriano Panatta le premier jour (6-0, 6-4, 6-4), le capitaine italien Bergamo eut l'heureuse inspiration de sélectionner pour le double Corrado Barazzutti, jusque-là Davis-cupman invaincu en simple (il venait de battre John Lloyd 6-1, 6-4, 6-4), et de l'associer à Zugarelli. Ce fut une réussite totale, et le vieux Cox, sans cesse trahi par David Lloyd, ne put opposer qu'une faible résistance aux Italiens, vainqueurs par 7-5, 10-8, 6-1. Panatta se rachetait le troisième jour devant John Lloyd, décidément en forme catastrophique (6-3, 6-2, 6-3), et le dernier match se jouait pour le principe, sinon pour la gloire, entre Barazzutti et Mottram, le premier vainqueur du second en deux sets (8-6, 7-5).

A Memphis (Tennessee), les Américains n'ont pas fait de quartier aux Argentins. Le premier jour, John McEnroe, frais émoulu de sa victoire de Flushing-Meadow, a pulvérisé Guillermo Vilas, décidément sur le toboggan cette année (6-2, 6-3, 6-2), et Vitas Gerulaitis en faisait autant aux dépens de José-Luis Clerc (6-1, 7-5, 6-1). Seul le double gagné par Lutz-Smith devant Vilas-Clerc (2-6, 4-6, 11-9, 6-4, 6-1) était accroché. Pour la troisième journée, toujours frustrante à présent pour les « cochons de payants », McEnroe l'emporta en deux petits sets devant Clerc (6-2, 6-3), tandis que Gerulaitis préférait se retirer devant Vilas, vainqueur peu reluisant par 9-7, 0-3.

Quand les règlements de la Coupe Davis concernant la troisième à disputer « à la régulière », en cinq sets, seront-ils appliqués ?

LES RÉSULTATS

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION (sixième journée)

GROUPE A

*Blois b. Rennes	1-0
*Dunkerque b. Tours	3-0
Rouen b. *Châteauroux	2-0
*Besançon et Angoulême	1-1
*Limoges et Reims	2-2
*Guingamp et Orléans	2-2
*Nœux b. Chaumont	3-0
*Le Havre b. Montmor.	2-0
*Lucé et Quimper	1-1

Classement : 1. Rouen, 10 points ; 2. Rennes, Tours, 9 ; 4. Besançon, Reims, Guingamp, 8 ; 7. Nœux, Le Havre, 7 ; 9. Angoulême, 6 ; 10. Limoges, Chaumont, 5 ; 12. Blois, Montmorillon, Dunkerque, Orléans, Quimper, 4 ; 17. Châteauroux, Lucé, 3 points.

GROUPE B

*Avignon b. Auxerre	3-1
Thonon b. *Martigues	1-0
Montluçon b. *Béziers	1-0
*Thionville et Paris F.C.	0-0
*Ajaccio et Cannes	0-0
*Toulouse b. Gueugnon	1-0
*Alès b. Montpellier	2-1
*Toulon b. Tavaux	1-0
*Saint-Dié b. Mulhouse	1-0

Classement : 1. Thonon, Auxerre, 9 points ; 3. Montluçon, 8 ; 4. Béziers, Paris F.C., Martigues, Thionville, Cannes, Toulouse, Alès, 7 ; 11. Ajaccio, Avignon, 6 ; 13. Montpellier, Gueugnon, Tavaux, 4 ; 16. Mulhouse, Saint-Dié, Toulon, 3.

Jeux méditerranéens

Douze finales étaient au programme des deux premières journées. Les Français ont obtenu six médailles d'or : en équitation avec Eric Leroyer au saut d'obstacles, Dominique Esnault dans l'épreuve féminine de tir à la carabine de petit calibre, position couchée, et en aviron grâce au double scull (Gats-Boudoux), au quatre barré, au quatre sans barreur et au quatre de couple. Les Yougoslaves ont gagné trois médailles d'or : en aviron avec Stanulov en skiff et en deux barré, et avec Zdravko Milutinovic au tir à la carabine de petit calibre position couchée. Les Italiens se sont imposés en aviron dans le deux sans barreur et en gymnastique dans l'épreuve féminine par équipes. L'Espagne a obtenu la médaille d'or du huit en aviron.

Motocyclisme

BOL D'OR AU CASTELLET

1. Léon-Chemarin (Honda RCB 1000), 620 tours, soit 3 602,200 kilomètres (moyenne : 150,555 km.-h.) ; 2. Pons-Asami (Yamaha PW31 750), à quatre tours ; 3. Fontan-Luc (Honda Jap. Pion. 997), à quatre tours ; 4. Lafond-Maingret (Yamaha OW3 759), à vingt tours ; 5. Vandulmen-Korhonen (Jap. Pion. RCB 997), à trente tours ; 6. Ruiz-Buytaère (Cholda Honda 997), à trente tours.

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Pédagogies d'éveil.

Qui a inventé les « méthodes actives » de pédagogie musicale, dont les noms — Orff, Martenot, Willems, Kodaly — font rêver les uns tandis que les autres restent sceptiques ? En quoi consistent-elles, comment se pratiquent-elles, quels sont leurs fondements, où les enseigne-t-on ? Quelle bibliographie peut-on se procurer ? Le numéro spécial des Cahiers de l'éducation musicale *tente de répondre à tout cela mais donne également des informations sur les musicoliers, les centres musicaux ruraux, les jeunesses musicales, indique les adresses des conservatoires et des écoles de musique, des délégations régionales et départementales, des centres de documentation.*

Le Guide des pédagogies d'éveil à la musique *est envoyé sur simple demande adressée au CENAM, 55, rue de Varenne, 75007 Paris.*

L'univers de Messiaen.

On devait créer son opéra à la fin de cette saison au palais Garnier, mais Olivier Messiaen n'a pas tout à fait terminé et personne ne pourrait dire exactement si le personnage central en est bien saint François d'Assise. On jouera donc Boris Godounov *à la place, et le petit livre d'Alain Périer, qui vient de paraître, laisse subsister le mystère entier. Pour le reste, un ouvrage comme celui-ci, de dimension modeste, réussit à être à la fois exhaustif et d'une lecture facile. Sans jamais manquer de respect à l'ésotérisme religieux dont le compositeur s'entoure volontiers, l'auteur réussit à garder la distance de l'analyste et, échappant à tout pédantisme, il parle des œuvres comme s'il s'agissait d'objets familiers, un peu étranges tout de même.*

Ce n'est peut-être pas encore le livre définitif qui aborde toute l'œuvre dans le détail, mais, outre que celle-ci n'est pas achevée, le mérite de cette étude est de s'adresser au public mélomane et de lui permettre de pénétrer plus avant dans un univers dont le disque et les exécutions de plus en plus nombreuses lui ont fait deviner à la fois la profondeur et les détours.

★ *Messiaen*, par Alain Perier, 191 pages, éditions du Seuil, collection « Solfèges ».

Danser, chanter.

De la guitare aux danses de l'Inde en passant par la clarinette, la construction des pipeaux et les claquettes, mille occasions de se découvrir musicien ou chanteur, ou de perfectionner sa technique, se présentent, à Paris, pour les adultes. Le Centre national d'animation musicale, après s'être occupé des enfants (supplément au n° 10) a recensé cent trente ateliers pour adultes et en donne les coordonnées en indiquant les activités et les tarifs dans son supplément au n° 12 des Cahiers de l'animation musicale *qu'on peut se procurer, sur simple demande, auprès du CENAM, 55, rue de Varenne, 75007 Paris, tél. : 222-93-60.*

Une autre « Lulu »

(Suite de la première page.)

Au premier plan, là où certains font descendre un rideau de tulle, des filins croisés ferment la scène comme une toile d'araignée ou les cordages d'un chapiteau : ils empêchent le docteur Schön, à la fin du premier acte, de sortir « hors du monde », mais non pas la valise de Lulu de tomber dans la fosse d'orchestre. Ainsi ne s'agit-il guère que de la moitié d'une bonne idée.

On pourrait en dire autant de celle qui consiste à faire intervenir, fouet en main, le dompteur à plusieurs reprises, comme un garde-chiourme, sans qu'on en comprenne la raison supérieure, car si c'est seulement pour rappeler la symbolique du prologue, c'est tout à fait superflu. Enfin, pendant les deux premiers actes, une écuyère, en frac, bas noirs à mi-cuisses et porte-jarretelles, reste gentiment assise sur l'avant-gauche de la scène, à côté d'une lanterne magique ; elle ne se lève qu'aux changements de tableaux, pour montrer de petits panneaux où sont inscrites quelques formules lapidaires, dans le style du cinéma muet. Pourquoi disparaît-elle après la mort du docteur Schön ? Il y a peut-être une intention plus intéressante que celles qu'on pouvait deviner jusque-là, mais elle reste mystérieuse.

Il n'est pas question de faire sur quelques points le procès d'une mise en scène qui, par certains détails, ne manque pas de qualités, mais il est dommage que dans ses partis pris les plus évidents elle se montre si peu convaincante. La bonne impression du début s'estompe alors peu à peu, et quand vient le troisième acte, celui qu'on attendait pour découvrir peut-être la partition sous un jour différent, on a l'impression que l'invention de Götz Friedrich est arrivée à bout de course, tandis que Patrice Chéreau, on le voit mieux encore rétrospectivement, y a donné le meilleur de lui-même ; il avait su trouver notamment des images très fortes qui, au-delà du réalisme, plaçaient le drame dans sa double dimension, réelle et mythique, avec, même, l'ironie des lavabos en enfilade où Jack l'Eventreur ira se laver les mains après le meurtre ; là non plus, ce n'était pas de l'ironie au premier degré.

Outre les performances de l'orchestre, la haute tenue de la distribution assure cependant à ces représentations zurichoises une qualité indéniable. Le rôle titre est tenu en alternance par Carole Farley et Ursula Reinhardt Kiss ; cette dernière, que nous avons entendue, joue et chante avec une aisance confondante, malgré quelques difficultés dans l'extrême aigu pour lesquelles, ce soir là, on avait demandé l'indulgence du public. Günter Reich, bien connu pour ses deux interprétations sur disque du rôle de Moïse, dans *Moïse et Aaron*, incarne de façon impressionnante la figure centrale du docteur Schön. Les autres rôles : Alwa (Ryszard Karczykowski), Schigolch (Jozsef Dene), le peintre (William Reeder), le prince et le marquis (Paul Späni), la comtesse Geschwitz (Glenys Linos), Rodrigo (Thomas Thomaschke), ont tous été bien distribués, et c'est peut-être pour cela qu'on regrette d'autant plus que le metteur en scène et le décorateur n'aient pas été mieux inspirés.

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochaines représentations les 18, 26 et 30 septembre et les 4, 12 et 17 octobre.

Petites nouvelles

■ Le scénariste soviétique Alexei Kapler vient de mourir. Il était âgé de soixante-quinze ans. Il était notamment l'auteur des scénarios de « Lénine en Octobre » et « Lénine en 1918 », réalisés en 1937 et 1939 par Mikhail Romm.

■ Le Centre Georges-Pompidou organise du 19 septembre au 12 novembre une rétrospective du cinéma danois. Parmi les soixante-cinq films présentés, l'œuvre complète de Carl Dreyer et de nombreux films inédits, anciens ou récents.

■ Le film canadien « le Pilier de cristal », de Marc Hebert, a remporté le grand prix du dixième Festival international du film alpin, qui s'est achevé le 16 septembre aux Diablerets (Alpes vaudoises).

■ Le quatrième Festival international du film du Caire s'ouvre ce lundi 17 septembre sous le signe de la détente entre l'Egypte et Israël. Des producteurs et des critiques israéliens sont notamment attendus à la manifestation. Elizabeth Taylor est invitée. L'actrice américaine était jusqu'à présent interdite de séjour en Egypte à cause de ses sympathies pro-israéliennes, et ses films n'étaient jamais projetés.

■ La deuxième Colombe d'or internationale du cinéma aura lieu du 10 au 17 octobre 1979 à Saint-Maur (Val-de-Marne). Au programme de cette manifestation, une vingtaine de longs métrages inédits et autant de courts métrages. Trois prix (dont une aide de 10 000 francs à l'écriture d'un nouveau scénario) récompenseront les jeunes auteurs.

Cinéma

« LA VEDETTE », de Reinhard Hauff

Un adolescent révolté

Réalisé en 1977, avant *le Couteau dans la tête*, que nous avons vu la saison dernière, ce film n'en a ni la force critique sociale ni l'originalité. Une ambiguïté quant aux intentions du réalisateur — auteur également de l'histoire, avec Christian Buschmann — pèse constamment sur le récit.

Un cinéaste a choisi pour « vedette » d'un film, qui semble tenir autant du « cinéma-vérité » que de la fiction, un garçon de quinze ans, Pépé, qui appartient à un milieu modeste, et joue, pour l'écran, son conflit avec un père *conducteur de camion, ferrailleur* à son compte, qui a la main leste, le langage grossier, le comportement balourd. Le film terminé, Pépé *fuit la maison familiale* (une sorte de taudis) pour rejoindre, à la ville, Max, le cinéaste. Il veut se faire prendre en charge par lui, accéder, grâce à lui, à une autre vie. Embarrassé et maladroit, Max ne sait que faire de Pépé, qui, s'estimant trahi, lui joue des tours pour compromettre la sortie de son film.

Utiliser au cinéma des enfants, des adolescents non préparés au métier de comédien pose effectivement des problèmes sérieux. Le jeune être, arraché, le temps d'un film, à son milieu social, peut être déraciné, traumatisé. On a d'abord l'impression que Reinhard Hauff met en cause un certain type de cinéaste-auteur prenant à la vie réelle ce dont il a besoin, sans bien peser ses responsabilités. Mais Pépé apparaît très vite, comme un caractériel, prêt à tout pour attirer l'attention sur lui, un mal-aimé peut-être (encore que son père apparaisse plus frustre que méchant, la mère semblant inexistante), et qui n'attire jamais la sympathie, comme l'Antoine Doinel des *Quatre cents coups* de Truffaut.

On ne peut pas rester indifférent à ce film où apparaît une Allemagne de l'Ouest insolite à force de réalisme, avec l'envers de la société de consommation, des personnages qui n'ont pas droit au bien-être matériel, des paysages tristes, brumeux, suintant le cafard et l'oppression sociale larvée. Reinhard Hauff a du talent pour la peinture d'atmosphère, la dramatisation du conflit psychologique, *mais sa mise en scène hésite sur le sens même du film*. Si Pépé est victime de certaines circonstances, des rêves dérisoires apportés par le cinéma (bien que le cinéma auquel il participe ne soit pas celui du spectacle à illusions), on a bien l'impression que, de toute façon, il serait insupportable, que sa révolte vient d'une nature fondamentale disposée à semer la zizanie. Le visage fermé, buté, de l'interprète, Michael Schweiger, appelle souvent la paire de gifles, mais on voudrait aussi connaître le secret de ce garçon (le personnage s'entend) qui est autant manipulé par Reinhard Hauff à des fins imprécises que par Max, le metteur en scène du film.

Ambiguïté voulue ou maladresse de la réalisation ? On n'arrive pas à se prononcer, mais, après tout, les œuvres cinématographiques qui laissent des questions sans réponses sont de celles qu'on n'oublie pas, justement parce qu'elles irritent et attachent à la fois.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

LES SOUVENIRS EMPRISONNÉS

Derrière les barreaux attendent Ronald Colman et Van Johnson en buste. Une cartouchière vide est accrochée à un clou au quartier des ivrognes, Gary Cooper s'en est servi. Au camée de Scarlett O'Hara manque la peau blanche et les yeux verts de Vivien Leigh. La cape de Rudolph Valentino se languit. Six fourrures gisent au pied de la table où les détenus échangeaient leur identité contre un numéro. Marlène les a portées. La poussière ne parvient pas à ternir les reliques déposées voilà douze ans — provisoirement croyait-on — dans la prison de Lincoln Heights, désaffectée. Elles font partie d'une collection immense rassemblée par un fanatique minutieux nommé Walt Daugherty, qui voulait que le cinéma ait son musée à Los Angeles, sa capitale. Dans les années 60, un espace a été prévu pour, mais les tractations financières ont échoué, et un parking y a été aménagé.

La crise du pétrole renversera peut-être l'ordre des valeurs et des intérêts. La chambre de commerce de Hollywood s'intéresse à l'affaire et vient de créer une fondation pour rassembler l'argent nécessaire à la construction d'un vrai musée, plus avenant pour les visiteurs que la sombre prison, et qui deviendrait un pôle touristique. La campagne a été lancée par deux stars : Debbie Reynolds, qui promet un show au bénéfice du musée, fin septembre, et Jane Whithers, qui fait don de sa propre collection, actuellement entassée chez elle et dans un entrepôt. — (Reuter.)

Variétés

Harry Belafonte à l'Olympia

« Showman » complet avec cette générosité simple dans le regard, les gestes, la voix, le rire, Harry Belafonte a toujours travaillé sur le folklore noir, qu'il soit américain, antillais, jamaïcain, sud-américain, africain ou portoricain. Mais sa recherche musicale s'est approfondie ces dernières années et dans son spectacle il peut aller beaucoup plus loin aujourd'hui, sans doute aussi parce que pour le public l'image de l'Afrique est devenue moins floue. Belafonte, qui a fait en Guinée la découverte d'une culture, d'une tradition et d'une musique préservées, chante de nombreuses chansons africaines, notamment du Ghana et du Nigéria, dans son nouveau « show » présenté pour trois jours à l'Olympia. Ces chansons africaines, Belafonte les a transcrites et adaptées en conservant leur authenticité, l'intégrité de leur âme.

Fidèle à une manière d'être, à une façon de ne pas se couper de la vie, Harry Belafonte va à la rencontre des gens, des peuples et des musiques. Il connaît, pour les avoir vus, la valeur et le sens profond du candomblé brésilien de Salvador et de Recife, comme du pocomania jamaïcain de Kingston. Il prend connaissance des racines africaines avec une grande fierté et sait bien, par exemple, que la musique d'Afrique qui se développe à travers les supports des musiques brésilienne, afro-cubaine, américaine et européenne, à travers les supports de la technologie, trouvera un jour un nouveau concept.

Chanteur, acteur, producteur, mais en sachant demeurer à l'écart du système en vigueur, Belafonte a, dans les années 60, consacré une grande partie de son temps à la défense des droits civiques et travaillé, notamment, avec le pasteur Martin Luther King. « Le révérend King, *dit Harry Belafonte,* m'a confié un jour : « On veut s'intégrer » dans une maison qui brûle. » La reconnaissance des droits civiques était essentielle, mais ce n'était qu'une partie des revendications du mouvement noir. Je pense que le révérend Martin Luther King a été assassiné pour avoir dit aux pauvres qu'ils avaient leur part du gâteau économique. »

Dans son spectacle actuel, Harry Belafonte chante une chanson (How long have you been blind ?), *écrite par un Indien des Etats-Unis et qui parle des problèmes des ghettos noirs, mais aussi de ceux des réserves indiennes et de ceux des prisons à majorité noire ou portoricaine et de ceux des écoles.* « Et, rapporte la chanson, vous ne pouvez rien faire parce que vous avez menti à vous-mêmes et vous avez menti à vos enfants et maintenant vous payez le prix. C'est seulement ceux qui ont vu les signes, ceux qui y ont prêté attention, qui survivront. » *Cette chanson, dit le chanteur,* « est pure car elle vient d'un Indien et non d'un Harry Belafonte ou d'un Sidney Poitier, c'est-à-dire d'un Noir « *cosmétique* », d'un Noir qui a réussi socialement. Et cela est significatif. »

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, les 17, 18 et 19 septembre, à 21 heures.

Rock

Les Commodores

Quel décalage ! Les Commodores sont aux Etats-Unis l'un des groupes funk les plus populaires, enregistrent des disques sur Motown qui figurent invariablement au sommet des *charts* depuis plusieurs années, jouent régulièrement dans des salles de quatre-vingt mille personnes. Le samedi 15, non seulement l'enceinte de l'Hippodrome de Paris n'était qu'à moitié pleine, mais une grande partie du public présent s'était déplacé non en connaissance de cause, mais par simple curiosité. Il semble qu'en France la musique funky touche une audience essentiellement fidèle au disque et peu curieuse des prestations scéniques. Du coup, les Commodores n'ont pas été à la hauteur de leur réputation. On s'attendait à plus d'emphase, plus de folie de leur part, on s'est contenté d'un show très professionnel, mais sans volume, sans passion, où l'humour, la surenchère à l'américaine restaient parfois en travers de la gorge.

Il faut au groupe, pour prendre sa véritable dimension, un public qui lui soit acquis, qui réponde spontanément à ses échos, un public complice qui chante, danse, tape dans les mains sans se faire prier, s'impose comme le récepteur idéal d'une électricité instantanée. Cette électricité même que Earth Wind & Fire a véhiculé il y a quelques mois au Pavillon de Paris devant une salle comble. Bien sûr, avec leur formation (deux chanteurs, deux guitaristes, un batteur, un bassiste, trois cuivres et un clavier), les Commodores proposent une musique puissante, pleine, qui tourne sans répit avec brillance. Les dix musiciens sont remarquablement en place, leurs interventions sonnent à l'unisson, les voix sont belles et chaleureuses, les guitares percutantes, les cuivres habillent les thèmes avec opportunité. Mais, au bout du compte, les compositions, dépourvues de leur contexte, n'obtiennent pas toujours l'effet escompté, prennent l'allure d'un rituel immuable qui interdit les écarts, qui refuse l'inattendu. A l'originalité, ce soir-là, les Commodores ont préféré la méthode, et le public a réagi avec plaisir, mais sans éclat.

ALAIN WAIS.

★ *Discographie chez Pathé-Marconi.*

Rickie Lee Jones au Palace

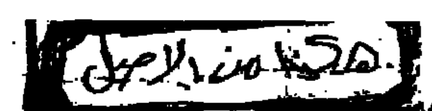
Elle portait cette combinaison moulante noire sur laquelle tombait sa longue chevelure blonde et tous étaient sous le charme, accrochés à ses sourires qui en disaient long, sa façon de tirer sur une cigarette pour en dire plus, son aisance à vivre un verre de whisky à la main, à être là, simplement, sur une scène et perpétuer la légende du blues et du rock avec un grand pouvoir évocateur. Rickie Lee Jones est belle ; elle a la classe de ceux qui disent leur expérience de la vie avec un naturel de chaque instant.

Rickie Lee Jones est femme, et elle le porte avec sensualité, avec passion, avec une espèce de coquetterie espiègle. Et intelligence. Tout en elle relève du bon goût. Il faut en avoir pour s'entourer d'un saxophoniste tel que le sien, un géant noir avec des « snap-snaps » dans les doigts et un « feeling » rayonnant. Rickie Lee Jones n'est jamais meilleure que lorsqu'elle chante avec son groupe. Sa voix prend alors toute sa dimension, rugueuse et frêle, enjôleuse et insolente, elle arrache les mots, les décortique pour mieux coller aux pulsions de la musique.

Si l'on s'ennuie parfois quand elle chante seule au piano pour créer des climats intimistes, c'est que les ballades country un peu mièvres ne mettent pas en valeur la générosité de ses humeurs. Rickie Lee Jones est faite pour exploser, se tordre devant son micro, se balancer sur des rythmes « funky », s'offrir sans réserve comme pouvait le faire dans un style un peu différent Janis Joplin. Ce soir-là, sur la scène du Palace, devant une salle comble, Rickie Lee Jones, qui a conquis les Etats-Unis avec son premier album, a suscité des rêves qui ne s'inventent pas.

AL. W.

★ Discographie chez WEA.



SPECTACLES



théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie - Française (296 - 10 - 20). 20 h. 30 : la Puce à l'oreille.

Les autres salles

Bouffes-du-Nord (239-34-50). 20 h. 30 : Tête d'or.
Cartoucherie de Vincennes, Atelier de l'Epée - de - Bois (808-39-74). 20 h. 30 : Œdipe.
Comédie Caumartin (742-43-41). 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Ecole de l'Acteur-Florent (329-60-20). 21 h. : les Précieuses ridicules.
Essaïon (278-46-42), 21 h. : Audience; Vernissage.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire (544-57-34). I, 18 h. 30 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 20 h. 30 : Jean Dasté à Paris ; 22 h. 15 : Roméo et Georgette. — II, 18 h. 30 : Toi, l'artiste, dis-moi quelque chose ; 20 h. 30 : Marie de l'Incarnation.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres.
Oblique (355-02-94), 21 h. : la Débâcle de Ferdinand.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : l'Isoloir.
Plateau Saint - Merri (22?-95-38). 21 h. : la Passion de Jeanne d'Arc selon Gilles de Rais.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : les Belges.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. : Marie Bizet ; 22 h. 15 le Futur aux herbes ; 23 h. 30 : Ces vilains bonshommes.
Les Blancs - Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : E. Rondo ; 21 h. 15 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Pierre Triboulet.
Café d'Edgar (32211-02), I, 20 h. 30 : Coupe-moi l'souffle ; 22 h. : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon ; 23 h 15 : Bruno Garcin. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Coupe-Chou (22-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : R Magdane ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Le Fanal, 19 h. 45 : Florence Brunold ; 21 h : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. 30 : A. Mirapu ; 22 h. 30 : Show Bizz' Art (J.-L. Debattice).
Petit Casino (278-36-50), 20 h. 45 : Florence Blot ; 22 h. 15 : Douby.
Les Petits Pavés (607-30-15), 21 h. 30 : Poèmes du jour, G. Verchère et J.-F. Jabé.
Les Quatre-Cents-Coups (329-39-60), 19 h. 0 : les Yeux plus gros que le ventre ; 20 h. 30 : La baleine rit jaune ; 21 h. 30 : On vous écrit ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma tête est malade.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.

Festival de Montmartre

(566-10-71).
Théâtre des Jeunes de la Butte (6, rue de la Bonne), 20 h. 30 : la Ralentie ; le Drame des constructeurs.

Les concerts

Centre Georges-Pompidou, 18 h. 30 : P.-L. Aimard, piano (Bobikov, Chtcherbatchov, Artmenko, Scriabine, Tcherepnine, Gretchaninov).

Le music-hall

Daunou (261-69-14), 21 h. : Pierre Péchin.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Harry Belafonte.
Palais des congrès (758-27-78), 21 h. : Robert Charlebois.

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : Dany Doritz Quintet.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Djamel Allam y su Melao « Pura Salsa ».
Riverbop (325-93-71), 22 h. : Hervé Bourdes.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Gorilla, de L. L. Ottoson ; 17 h. : Shura, de T. Matsumoto ; 19 h. : la Furie de l'or noir, de R. Mamoulian ; 21 h. : Third Secret, de C. Crichton.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 17 septembre

Les exclusivités

L'ASSOCIE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
AU REVOIR, A LUNDI (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
AVEC LES COMPLIMENTS DE CHARLIE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
BETE, MAIS DISCIPLINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BOB DYLAN, RENALDO ET CLARA (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont rive gauche, 6e (548-26-36).
CEDDO (Sén.) : Marais, 4e (278-47-86).
CHARLES ET LUCIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
CLAIR DE FEMME (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) . Hautefeuille, 6e (633-79-38). — V.f : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE DERNIER SECRET DU POSEIDON (A., v.o.) : U G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LE DIVORCEMENT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40); Colisée, 8e (359-29-46); Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).

Les films nouveaux

LAISSE-MOI REVER, film français de Robert Ménégoz : ABC, (236-55-54) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE SYNDROME CHINOIS, film américain de James Bridges (v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs - Elysées, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329 - 90 - 10) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE MORS AUX DENTS, film français de Laurent Heynemann : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA VEDETTE, film allemand de Reinhard Hauff (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LES PETITES FUGUES, film suisse d'Yves Yersin : la Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE CHAMPION, film américain de Franco Zeffirelli (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633 - 79 - 38) ; Gaumont -Champs - Elysées, 8e (525-27-06) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322 - 19 - 23) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ALIEN, film américain de Ridley Scott (*) (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-06) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19); Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75); Wepler, 18e (387-50-70); Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
NIGHTHAWKS, LES CITES DE LA NUIT, film américain de Ron Peck (v.o.) : St-Séverin, 5e (033-50-91) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio de l'Etoile, (380-19-93).
SILENCE, MON AMOUR, film américain, de Robert Markowitz (v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83); Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10); Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

ET LA TENDRESSE, BORDEL ! (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
FAUT TROUVER LE JOINT (A., v.o.) (**) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82)
FOLIE-FOLIE (A., v. o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
LE FOUINEUR (It., v.o.) : U.G C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U G C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-34).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
HAMBURGER, FILM-SANDWICH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
I LOVE YOU, JE T'AIME (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
LA LETTRE ECARLATE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA LIBERTE SAUVAGE (A., v.f.) : Madeleine, 8e (742-03-13).
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 261-50-32).
MEURTRES SOUS CONTROLE (A., v.o.) (**) : Noctambules, 5e (354-42-43) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
MICKEY JUBILEE (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount - Opéra, 9e (742 - 56 - 31) ; Grand-Pavois, 15e (554 - 46 - 85). H. Sp.
NE TIREZ PAS SUR LE DENTISTE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Mistral, 14e (539 - 52 - 43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54)
NORMA RAE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Balzac, 8e (561-10-60).
NOUS MAIGRIRONS ENSEMBLE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88).
OURAGAN (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, (325-71-08) ; Elysées - Cinéma, 8e (225 - 37 - 90) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Miramar, 14e (320-89-52).
PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225 - 09 - 83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329 - 83 - 11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75).
PASSEUR D'HOMMES (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93)
PERSONNALITÉ RÉDUITE DE TOUTES PARTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
PHANTASM (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Ternes, 17e (380-10-41).
PROPHECY (A., v.o.) (**) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40)
LE RABBIN AU FAR-WEST (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (320-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
ROBERTE (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).
LE ROMAN D'ELVIS (A., v.f : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LA SECTE DE MARRAKECH (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
THE BIG FIX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
UN NEVEU SILENCIEUX (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UTOPIA (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U G C Opéra, 2e (261-50-32).
ZOO ZERO (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les grandes reprises

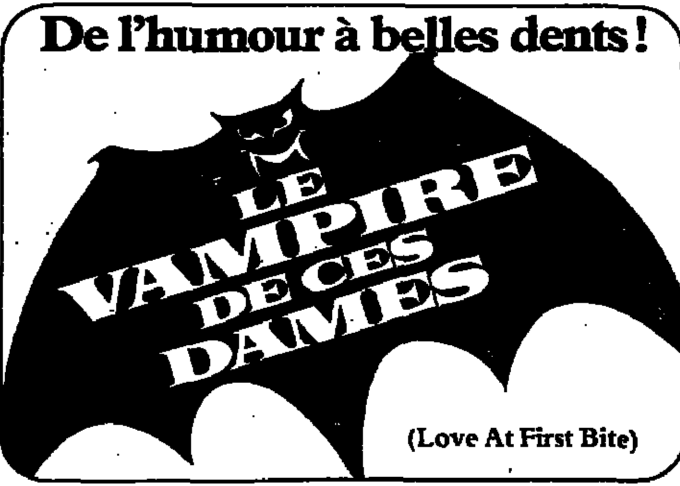
AMARCORD (It., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), en soirée.
AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55), sf mardi.
ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25)
L'ANGE BLEU (A., v.o.) : Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
BEN HUR (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) (700 mm.) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA BETE (Fr.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
COUP DE FEU DANS LA SIERRA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
COUSIN-COUSINE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), en matinée.
LE CRABE-TAMBOUR (Fr) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES DIABLES (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
FAUT PAS S'EN FAIRE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
FRANÇAIS, SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE GENOU DE CLAIRE (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04)
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
KOUNAK, LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25), horaires spéciaux.
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) (70 mm.) : Broadway, 16e (527-41-16)
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45)
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
LA MAISON DU DR EDWARDES (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (544-46-85).
MARATHON MAN (A., v o.) ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
MONTY PYTHON (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12)
NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85)
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60)
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE PARRAIN (A., v o.) Elysées-Point Show, 8e (225-67-29)
PLAY-TIME (Fr.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
LES PRODUCTEURS (A. v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; U G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V f : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. sp.
SOUDAIN, L'ETE DERNIER (A., v.o) : Marais, 4e (278-47-86).
LA TÊTE DE NORMANDE SAINTE-ONGE (Can.) : la Clef, 5e (337-90-90; Palais des arts, 3e (272-62-98).
LES VALSEUSES (Fr) (**) : U G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) . André-Bazin, 13e (337-74-39)
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o./v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) — V.f Rex, 2e (236-83-93) ; Moulin-Rouge (606-63-26).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (544-46-85).

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v. o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), 20 h.
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 15.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André - des - Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
LA MONTAGNE SACRÉE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v. o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LIFE BOAT (A., v. o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) ; Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
WOMEN (A., v. o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

Les festivals

HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : Crin blanc ; le Ballon rouge.
WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Au fil du temps.
H. BOGART (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : le Grand Sommeil.
A. KUROSAWA (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : la Légende du grand judo.
A. KUROSAWA (v. o.), Action République, 11e (805-51-33) : Yojimbo.
SAINT-AMBROISE (v.o.), 11e (700-89-16), 18 h. 30 : Marathon Man ; 22 h. 10 : le Locataire.
CINE-ROCK (v.o.), Vidéostone, 6e 325-60-34).
MIZOGUCHI (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : les Amants crucifiés.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 16 h. 45 : Dancing Lady ; 18 h. 30 : Ziegfield Follies ; 20 h. : Cabaret ; 22 h. : Jimi Hendrix.
LES GEANTS D'HOLLYWOOD (v.o.) Olympic, 14e (542-67-42), H. Hawks : Hatari.
M. BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Monkey Business.
A. HITCHCOCK (v. o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Meurtre.
HOMMAGE A BETTE DAVIS (v.o.), La Clef, 5e (337-90-90) : La mort frappe trois fois.
RENÉ CLAIR, Palais des arts, 3e (272-62-98) : le Million.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71), 15 h. 55 : Un tramway nommé Désir ; 18 h. : Retour ; 20 h. 15 : Salo ; 22 h. 15 : The Rocky Horror Picture Show.
JOSEPH-LOSEY (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40) : le Messager.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50), I : fermé. — II, 16 h. 15 : Easy Rider ; 18 h. : Taxi Driver ; 20 h. : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise.
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v. o.), I, 16 h. 5 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 20 : J'ai même rencontré des Tziganes heureux ; 20 h. : Cabaret ; 22 h. 10 : Orange mécanique. — II, 16 h. 15 : A bout de souffle ; 18 h. : A la recherche de Mr. Goodbar ; 20 h. 20 : Easy Rider ; 22 h. 20 : Pierrot le Fou.



SCIENCES

La France et les États-Unis signent un accord de coopération sur le procédé français d'enrichissement chimique de l'uranium

La France et les Etats-Unis viennent de ratifier un accord de coopération nucléaire relatif au procédé français, non proliférant, d'enrichissement de l'uranium par voie chimique, conclu au début du mois à Washington. Aux termes de cet acord, le département d'Etat américain de l'énergie (D.O.E.), moyennant un droit d'une vingtaine de millions de dollars, a eu accès à un certain nombre de connaissances propres à lui permettre de répéter, dans ses laboratoires, des expériences permettant de mieux cerner sa valeur économique et son aspect non proliférant. Cette évaluation sera réalisée au cours d'une période d'un an, à l'issue de laquelle le D.O.E. et le Commissariat à l'énergie atomique prendront la décision d'aller plus loin et de construire à Pierrelatte une unité de démonstration industrielle.

D'autre part, la République fédérale d'Allemagne qui a conclu avec le Brésil un accord très critiqué par les Etats-Unis prévoyant la livraison de huit centrales nucléaires, une usine de retraitement et une usine d'enrichissement, s'intéresse aussi au projet français. Il reste que cette technique, si elle se révèle satisfaisante, n'aura de réelle valeur que si des procédés plus proliférants sont rendus plus difficilement accessibles qu'aujourd'hui.

Révélé de façon opportune en 1977 à la conférence nucléaire de Salzbourg par l'actuel ministre de l'industrie, M. André Giraud (1), le procédé français d'enrichissement de l'uranium par voie chimique présente l'avantage d'être non proliférant. En cela, il répond aux soucis de ceux qui s'inquiètent désormais de voir leurs matériels et leurs technologies nucléaires civiles détournés par des pays tiers à des fins militaires. Mais il offre aussi des éléments de réflexion à ceux qui, au sein du groupe d'experts chargés depuis deux ans de l'évaluation internationale du cycle du combustible nucléaire (INFCE), recherchent les moyens de concilier le développement de l'énergie électro-nucléaire et la lutte contre la prolifération des armes atomiques.

Le procédé français, en raison de la nature des techniques mises en œuvre, ne permet pas, selon ses promoteurs, de produire rapidement de l'uranium très enrichi (90 %) nécessaire aux engins nucléaires. Son « *temps de mise à l'équilibre pour le détourner vers une production d'uranium militaire* » est beaucoup trop long pour être intéressant, soulignent les spécialistes. Trente ans, en effet, sont nécessaires contre un an ou deux pour une usine d'enrichissement par diffusion gazeuse et un jour seulement pour une installation fonctionnant par ultracentrifugation. Les récentes tentatives du Pakistan pour se procurer des centrigugeuses à l'étranger en sont d'ailleurs une illustration.

Développé depuis 1968 dans différents centres nucléaires du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), l'enrichissement par voie chimique, sur lequel ont travaillé un demi-millier de personnes, attend de sortir du laboratoire pour donner lieu à une véritable démonstration industrielle. C'est la raison pour laquelle M. Giraud avait à Salzbourg lancé un appel à la coopération internationale pour réaliser un atelier-pilote d'une capacité annuelle de quelques dizaines de milliers d'unités de travail séparation (U.T.S.). A titre de comparaison, l'usine d'enrichissement civile d'Eurodif, installée à Pierrelatte dans le Tricastin, en produira prochainement 11 millions pendant la même période.

Dès le mois de mai 1977, de nombreuses marques d'intérêt se sont manifestées pour ce projet, dont le coût serait évalué à 500 millions de francs. Des contacts précis ont en effet été pris par les Etats-Unis et la République fédérale d'Allemagne (*le Monde* daté 3-4 septembre 1978 et du 11 mai 1979).

Mais les négociations ont été longues et difficiles, les deux partenaires hésitant à trop s'engager politiquement et financièrement sur un procédé dont le secret était jalousement gardé. Depuis, le C.E.A. a dû laisser le dossier suffisamment entrouvert pour convaincre le département américain de l'énergie. Pour ne pas perdre de temps, il a fait tourner dans ses centres d'études nucléaires de petits ateliers-pilotes et un étage d'enrichissement en vraie grandeur du futur atelier de démonstration industrielle.

Dans l'immédiat, on peut penser que l'attitude américaine aura un effet d'entraînement sur d'autres partenaires et que, conformément aux plans français, il sera possible de réaliser rapidement cette unité-pilote pour effectuer des opérations de démonstration vers 1985. Sa construction devrait prendre de trois à cinq ans. Suivrait ensuite une période d'exploitation d'au moins deux ans. Mais ce n'est pas avant 1990-1995 que de telles usines seront disponibles sur le marché (2). Si elles se révèlent économiquement compétitives, les clients, du moins l'espère-t-on au C.E.A., ne manqueront pas : ceux qui sont exportateurs de technologie nucléaire, ceux qui, à cette date, auront un programme nucléaire civil justifiant l'emploi d'un tel matériel et ceux, enfin, soucieux de valoriser au maximum le minerai d'uranium de leur sous-sol.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Alors administrateur général au Commissariat à l'énergie atomique.

(2) Le procédé français se prêterait particulièrement bien à la construction d'unités de taille moyenne d'une capacité comprise entre 300 000 et 3 millions d'U.T.S.

MM. JEAN LERAY ET ANDRÉ WEIL PRIX WOLF DE MATHÉMATIQUES

Le prix Wolf pour les mathématiques a été décerné pour 1979 à MM. Jean Leray et André Weil. Fondés par un millionnaire israélien, les cinq prix d'agronomie, de chimie, de mathématiques, de médecine et de physique ont été remis aux lauréats mercredi 12 septemore à Jérusalem par le président Yitzhak Navon. Le montant de chaque prix est de 100 000 dollars.

[Né le 11 septembre 1906, M. Leray est entré à l'Ecole normale supérieure en 1926. Docteur ès sciences en 1933, il est professeur à l'université de Nancy en 1936, à celle de Paris en 1943. En 1947, il est nommé professeur au Collège de France, où il a occupé, jusqu'à l'an dernier, la chaire de théorie des équations différentielles et fonctionnelles.]

DÉFENSE

M. François-Poncet assure M. Debré de la continuité absolue de la politique française de défense

« *Le gouvernement français reste aussi déterminé que par le passé à maintenir l'indépendance de la défense de la France* », souligne M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, dans sa réponse à une question écrite de M. Michel Debré (R.P.R.), publiée au *Journal officiel* du samedi 15 septembre.

Le député de la Réunion s'inquiétait du débat dans les différents organes d'information sur l'Europe militaire et des prises de position de l'Assemblée européenne.

« *Les propos des représentants français à l'Assemblée européenne*, indique le ministre, *n'engagent évidemment pas le gouvernement français et n'affectent en rien la continuité de sa politique. Au demeurant, les affaires de sécurité et de défense n'entrent pas dans la compétence de l'Assemblée de Strasbourg.* »

A propos de la partie de la question de M. Debré se rapportant aux réflexions américaines sur une « *réorganisation de la défense européenne en fonction de l'évolution française* », M. François-Poncet estime que « *tout, au contraire, donne à penser que le gouvernement américain ne s'est pas départi de l'attitude qu'il a adoptée le 19 juin 1974, lorsqu'il a signé la déclaration d'Ottawa, laquelle reconnaît* « le rôle dissuasif propre » *de la force nationale stratégique de la France comme contribution au renforcement global de la dissuation de l'alliance* ». « *Ces différentes indications*, conclut le ministre, *ne peuvent que confirmer l'honorable parlementaire de la continuité absolue de la politique française* ».

De son côté, parlant de la coopération franco-allemande, dimanche 16 septembre à Tarbes, à la fête de la fédération communiste des Hautes-Pyrénées, M. Gaston Plissonnier, membre du bureau politique du P.C.F., a estimé que « *la présence ouest-allemande se faisait de plus en plus arrogante en France. On cherche*, a-t-il dit, *à appliquer le modèle de Bonn dans différents domaines, y compris dans l'éducation et avec les sinistres interdits professionnels. Enfin, cette Allemagne, dont la puissance économique et monétaire est redevenue énorme, a mis sur pied la plus forte armée conventionnelle de toute l'Europe occidentale. Si elle devait disposer de l'armement atomique, la sécurité et la paix mondiales se trouveraient sérieusement menacées.* »

RADIO-TÉLÉVISION

MUTATIONS A FR 3

● M. Jean Suhas, directeur régional de la station FR 3-Dijon, vient d'être nommé directeur régional à Bordeaux en remplacement de M. Jacques Sol, qui devient chargé de mission auprès de M. Claude Lemoine, directeur général de FR 3. M. Jean Suhas devait prendre ses nouvelles fonctions ce lundi 15 septembre. Il est remplacé à Dijon par M. Fernand Lereec.

[Né en 1931, M. Jean Suhas a débuté dans la presse en Nouvelle-Calédonie, puis a exercé en Nouvelle-Zélande et à Tahiti. Rentré en France en 1966, il a été nommé adjoint au chef du bureau régional d'informations à Nancy en 1968, puis chef des services de l'O.R.T.F. à Caen en 1969. En 1974, il devient chef des services de l'O.R.T.F. en Martinique ; avec la réforme de l'ancien office, il reste à ce poste désormais rattaché à FR 3, jusqu'au 1er février 1977, date à laquelle il deviendra directeur de FR 3-Bourgogne - Franche-Comté, à Dijon.]

[M. Fernand Lereec, né en 1928, a travaillé dans divers journaux de la presse écrite (*la République sociale, l'Ouest républicain*, puis *Ouest-France*), avant de collaborer à Radio-Bretagne et de rentrer à l'O.R.T.F. en 1961. Il a été nommé chef du bureau régional d'informations de Rennes en 1965, avant d'être envoyé à Strasbourg, où il occupait le même poste, puis à Saint-Pierre-et-Miquelon, puis à la Guadeloupe. Rentré en France, il est nommé chargé de mission auprès du directeur régional à Lyon, de 1970 à 1971, puis directeur régional de l'O.R.T.F. à Limoges. Depuis janvier 1975, M. Fernand Lereec a été successivement directeur de FR 3-Lille, puis chef des services de FR 3 à la Martinique avant d'être nommé chargé de mission pour la Corse en juin 1978.]

[M. Jacques Sol, né en 1921, a fait ses débuts à l'A.F.P. en 1952. Après avoir été rédacteur en chef de Radio-Africa à Tanger, puis de Radio-Brazzaville, il collaborera à Radio-Brésil. Nommé chargé de mission auprès de M. Jean de Broglie en 1962, il assistera ensuite M. Pierre de Boisdeffre, directeur de la Radiodiffusion de la R.T.F. (1963-1964). Nommé directeur régional de l'O.R.T.F. à Limoges, en 1964, il occupera le même poste à Lyon à partir de 1971. M. Jacques Sol était directeur régional de FR 3-Bordeaux-Aquitaine depuis 1975.]

UN FESTIVAL DES TELEVISIONS NON ALIGNEES

● Le premier « Festival de télévision des non-alignés » aura lieu du 5 au 12 octobre prochain à Hercegnovi (Yougoslavie) sous le patronage du président Tito. Les divers organismes nationaux de télévision d'une quarantaine de pays seront représentés à cette manifestation destinée à instaurer « une coopération pour un nouvel ordre international plus équitable dans le domaine de l'information ».

UNESCO

● *Nouvel ambassadeur d'Israël à l'UNESCO.* — Mme Yael Vered a présenté, mercredi 12 septembre, ses lettres de créances en qualité d'ambassadeur d'Israël auprès de l'UNESCO à M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'organisation. Après les résolutions de 1974 condamnant le sionisme, Israël avait rappelé son ambassadeur et l'UNESCO avait suspendu son aide. A la dernière assemblée générale, en 1978, les résolutions de l'UNESCO contre le racisme ne mentionnaient plus le sionisme.

LUNDI 17 SEPTEMBRE

18 h., TF 4 ; 18 h. 30, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : LE GRAND ALIBI, d'A. Hitchcock (1950), avec J. Wyman, M. Dietrich, M. Wilding, R. Todd, A. Sim, S. Thorndike. (N., rediffusion.)

A Londres sur la foi d'un récit fait par l'homme qu'elle aime et qui est suspecté d'un meurtre, une apprentie comédienne se glisse dans l'entourage d'une grande vedette de music-hall qu'elle croit être la vraie coupable.

22 h. 25, Des idées et des hommes.

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

17 h. 20, Fenêtre sur... Médecine : peut-on vivre dans les villes ? ; 17 h. 50, Récré A 2 ; (Goldorak ; les Bubblies ; Lippy le lion ; Wattoo Wattoo ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 50, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 45, Top club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Magazine : Question de temps (L'instituteur des villes et l'instituteur des champs) ;

21 h. 40, Série documentaire : Sept jours en Perse (l'islam chiite), réal. J.-M. Leuven.

Machad, ville sainte de l'islam, où fut enterré l'Imam Reza, est le lieu d'importants pèlerinages des musulmans chiites.

22 h. 35, Variétés : Salle des fêtes.

Théâtre (les Parapluies de Cherbourg ; la Mère confidente ; Déménagement ; Cherche homme pour faucher terrain en pente). *Musique* (Didon et Enée). *Cinéma* (les Petites Fugues ; Smash ; Il y a longtemps que je t'aime).

23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes (Le chansonnier de papier et Hebdo-Jeunes, l'émission d'actualité pour les jeunes) ; 18 h. 55, Tribune libre : l'Union des athées ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé : Les aventures de Tintin (Le secret de la licorne) ; 20 h., Entretien avec M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République.

21 h., FILM : RIO BRAVO, de H. Hawks (1958), avec J. Wayne, D. Martin, R. Nelson, A. Dickinson, W. Brennan, W. Bond, C. Akins. (Rediffusion.)

Dans une bourgade du Texas, à la fin du siècle dernier, un shérif, aux prises avec des bandits donne à son ancien assistant, déchu par l'alcoolisme, l'occasion de retrouver sa dignité.

Célèbre et superbe western, où Howard Hawks ajoute, à la mythologie du genre, des thèmes personnels : l'amitié virile, l'aventure, le rachat. John Wayne et Dean Martin, inoubliables.

Une intrigue par laquelle le spectateur est

23 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Famille sans nom », d'après Jules Verne ; 19 h. 30, Présence des arts ;

20 h., « Quelle heure est-il, Monsieur Paul », de B. Flament, d'après E. Poe (rediff.) ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Les grandes voix : hommage au ténor Miguel Villabella ; 20 h. 30, Concert ; 21 h. 30, En direct de Saint-John's-Smith Square de Londres : Saison internationale des concerts de l'U.E.R. 1979-1980 ; Intermèdes florentins de 1589 ; 0 h. 20, Ouvert la nuit : « Opéra de Dresde ».

MARDI 18 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 35, Midi première (en direct de Cannes) ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Les après-midi de TF 1 ; Le regard des femmes, d'E. Ruggieri.

18 h., TF 4 ; 18 h. 30, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Commissaire Moulin.

22 h. 10, Magazine scientifique : Clefs pour demain.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Au jour le jour ; 12 h. 10, Passez donc me voir ; 12 h. 30, Feuilleton : Petite Madame ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 14 h., Aujourd'hui, Madame (Qu'en pensez-vous ?) ; 15 h., Série : Drôles de dames (Corruption) ; 15 h. 55, Documentaire : Voyage en Ouzbekistan.

17 h. 20, Fenêtre sur... L'ogre.

La star anthropophage du Petit Poucet ne doit pas faire oublier la multitude de ses congénères en ogrerie. L'ogre, clef de coûte des terreurs enfantines, est un mythe universellement répandu. Dans une première partie, l'écrivain Michel Tournier dresse le portrait phénoménologique de l'ogre, et ses prolongements littéraires, historiques.

17 h. 50, Récré A 2.

18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 50, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 45, Top club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran, FILM : L'AFFAIRE MATTEOTI, de F. Vancini (1973), avec F. Nero, M. Adorf, R. Cucciola, D. Damiani, V. de Sica, U. Orsini.

En 1924, à Rome, l'enlèvement et l'assassinat de Giacomo Matteotti, secrétaire du parti socialiste unifié, par des hommes de main du parti fasciste.

Rigoureuse reconstitution d'un crime politique qui permit à Mussolini d'établir définitivement sa dictature. Les acteurs donnent à leurs personnages historiques une grande vérité.

Vers 22 h., Débat : La prise du pouvoir par Mussolini.

Avec MM. G.M. Matteotti, fils du député Matteotti ; A. Leonetti, fondateur du P.C.I. ; A. Salmieri.

23 h. 30, Journal.

13 h. 50, Etre à la une ; 14 h. 45, Mardi guide ; 14 h. 30, Feuilleton : « David Copperfield » ; 15 h. 25, Le regard des femmes sur la santé : les allergies ; 16 h. 30, Chant et contre-chant (mime Marceau) ; 17 h., Livres service ; 17 h. 30, Variétés ; 17 h. 40, Cuisine : « les salades d'Olympe », 17 h. 50, Variétés.

« Les brebis égarées », réal. C. Boissol.

Après sept attentats commis à Paris, Rom participe à une prise d'otages, tuera son complice, avant de se tuer lui-même.

Le zéro absolu (—237 °C). La lampe à incandescence de faible consommation. La mémoire électronique. La disparition de certaines races d'animaux domestiques.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes : Carrouage et le club Ulysse ; 18 h. 55, Tribune libre : Union nationale des associations familiales ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé : Les aventures de Tintin (Le secret de la Licorne) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Cinéma pour tous, FILM : LES MASSACREURS DU TEXAS, d'A. de Toth (1953), avec R. Scott, C. Trevor, J. Weldon, A. Ledoya, G. Macready.

Quand le mélo s'empare du western. Dans une action qui n'arrête pas de répondir, Randolph Scott joue avec conviction un héros qui n'a guère le temps de souffler.

21 h. 50, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : le prophétisme de Tolstoï ; 8 h. 32, Grégoire de Tours et son temps ; 8 h. 50, l'Escalier d'or ; 9 h., La matinée des autres : « Tentative égyptienne d'M. Wissa Wassef », par J. Couturier ; 10 h. 45, Etranger, mon ami : « les Princes de Francalanza », de F. Roberto ; 11 h. 2, Recherche-musique de l'INA-G.R.M. ; 12 h. 5, Nous tous chacun ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Libre parcours varités ; 14 h., Un livre, des voix : « La Kahina », de R. Ikor ; 14 h. 42, Carrefour des Français ; 16 h. 45, Bureau de contact.

16 h. 50, Libre appel : l'enseignement des langues étrangères au lycée ; 17 h. 32, Musique actuelle Nice-Côte d'Azur : concert donné par le Centre de musique expérimentale de Turin et le collectif de musique contemporaine du Conservatoire ;

18 h. 30, Feuilleton : « Famille sans nom », de Jules Verne ; 19 h. 30, Sciences : les quincailleries de la communication ;

20 h., Dialogues entre MM. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, et Philippe Tesson : culture et communication (débat enregistré lors du dernier Festival de Carpentras ; 21 h. 15, Musiue de notre temps : le premier Festival international Berlioz, à Lyon ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : l'autre moitié.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique.

9 h. 2, Le matin des musiciens : œuvres de Prokofiev, Bartok, Schonberg.

12 h., Musique de table : musique de charme, œuvres de Brahms, Glazounov ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les anniversaires du jour : première de la « Septième Symphonie » de Mahler ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.

14 h., Musique : musique en plume, œuvres de F. Lehar, Verdi, Seiter, Strauss ; 14 h. 30, « Symphonie Arriaga » ; 15 h., Musique-France-Plus : œuvres de Ravel et Messiaen ; 17 h., Les chants de la terre.

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque, la Sainte-Chapelle, Ensemble Per Cantar et Sonar ; 21 h. 30, Récital de piano : M.-C. et F. Dourbier, œuvres de Debussy, Ravel, Arma, Migot, Caplet.

22 h. 30, Ouvert la nuit : Chœurs du King's College de Cambridge, œuvres de Th. Tallis ; 23 h., « Opéra de Dresde » ; 1 h., Jazz-Forum (nouveautés du disque).

Radio-Massy-Pal contre les « brouilleurs »

C'est devenu une tradition. Les animateurs de Radio-Massy-Pal ne commencent pas une émission sans saluer leurs auditeurs, puis, avec ironie, leurs « brouilleurs ». Dans la guérilla des ondes, engagée par nombre de stations artisanales clandestines et souvent éphémères, Radio-Massy-Pal, qui a repris ses activités après l'interruption estivale, occupe, en effet, une place privilégiée.

Lancée en juin 1978 avec la bénédiction de la municipalité de Massy, à majorité socialiste, dans cette ville de quarante-cinq mille habitants, située dans la banlieue sud de Paris, elle a passé le cap de sa cinquantième émission, mais surtout, faisant fi de sa notoire illégalité, elle s'est localement institutionnalisée : elle tient un stand à la fête des associations, la mairie va même lui verser une subvention de 7 000 F (le coût du matériel qui lui permet actuellement de fonctionner n'excède pas 3 000 F).

Chaque samedi, de 12 h. 30 à 14 h. 30, si possible, et sur 102,5 megahertz, Radio-Massy-Pal se consacre à un thème central. Elle s'attache ainsi à traiter tous les aspects de la vie locale, soit en présentant une expérience précise (la réhabilitation de l'habitat d'un quartier ancien, par exemple), soit en évoquant un problème plus général, « Vu de Massy » (la rentrée scolaire, l'avortement).

En dépit de son constant jeu de cache-cache, Radio-Massy-Pal préfigure avec une certaine réussite ce que pourrait être une radio locale. En effet, expliquent ses animateurs, « *dans cette ville où les quartiers, fortement urbanisés, se côtoient sans autre forme de relation, la radio locale est le moyen de forger une relative unité sociologique* ».

STÉPHANE BUGAT.

DI 17 SEPTEMBRE

FRANCE-CULTURE

FRANCE-MUSIQUE

ARDI 18 SEPTEMBRE

FRANCE-CULTURE

FRANCE-MUSIQUE

contre les brouilleurs

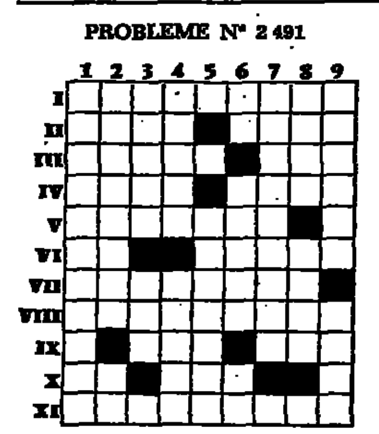
L'EDUCATION

ENFANTS AU TRAVAIL

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 491



HORIZONTALEMENT

I. Ce qu'on peut faire de bon quand on a la guigne. — II. Son odeur évoque les grandes grèves ; Se déplaça comme une lavandière. — III. On y fabrique des boites de vitesses ; Saint pour la Bretèche. — IV. Abri pour une veuve ; Fit un travail d'arboriculteur. — V. Caractère qu'on peut attribuer à ceux qui ont beaucoup trop de livres. — VI. Abréviation indiquant qu'il n'y aura pas de quartier ; Peut être particulier pour ceux qui veulent s'isoler. — VII. Peut se mettre dans un bouquet. — VIII. Evoque une certaine maîtrise. — IX. Boisson pour les Anglais ; Pas fin. — X. Au bout du compte ; Souvent avec les autres. — XI. Peut être classée avec les moules.

VERTICALEMENT

1. Qui ne s'ouvre donc pas facilement. — 2. Comme de bonnes intentions ; Rejoignit le troupeau. — 3. Se jette dans l'Adriatique ; Pourra devenir un bon sujet. — 4. Parfois galantes dans une galerie ; Versé quand on est touché. — 5. Empêche le jus de se répandre. — 6. Tunique (épelé) ; Mis à plat ; Peut faire supposer bien des choses. — 7. De toutes petites pièces. — 8. N'est parfois qu'un banc ; S'intéressa aux religions. — 9. Un Lillois très lyrique ; Elément d'une alternative.

Solution du problème n° 2 490

Horizontalement

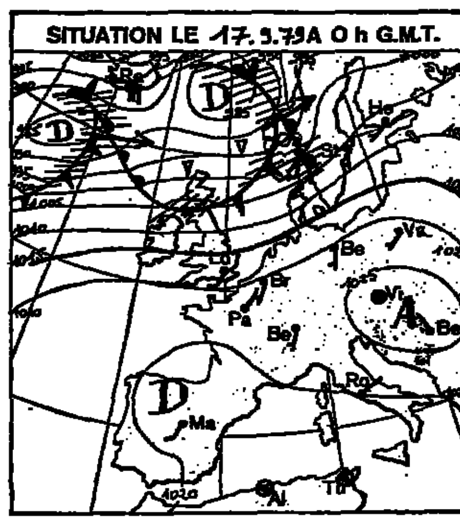
I. Loquacité. — II. Union. — III. Boisées. — IV. Est ; Upas. — V. Réunirent. — VI. Assur. — VII. Cartel. — VIII. Lunes ; Ici. — IX. Etal ; Roue. — X. Ilien. — XI. Ane ; Ases.

Verticalement

1. Libérables. — 2. Osés ; Ut. — 3. Quitus ; Nain. — 4. Uns ; Nucelle. — 5. Aïe ; Iras. — 6. Cœur ; Réa. — 7. Inspections. — 8. An ; Ecu. — 9. Epistoliers.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 18-9-79 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le lundi 17 septembre à 0 heure et le mardi 18 septembre à 24 heures :

Au nord des hautes pressions qui persistent de l'Atlantique à l'Europe centrale, la partie active des perturbations océaniques circulers de Terre-Neuve à la Scandinavie sans affecter la France.

Mardi 18 septembre, le temps restera bien ensoleillé sur toute la France. Il fera très frais le matin, et quelques brouillards se formeront passagèrement en Aquitaine, dans le Massif Central et dans le Nord-Est. Enfin, le soir, des nuages orageux se développeront dans le Sud-Ouest.

Les vents, de direction très variable, seront faibles.

Les températures maximales s'élèveront un peu.

Le lundi 17 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 019,1 millibars, soit 764,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 septembre; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17) : Ajaccio, 24 et 14 degrés ; Biarritz, 27 et 15 ; Bordeaux, 26 et 3 ; Brest, 21 et 7 ; Caen, 21 et 6 ; Cherbourg, 19 et 9 ; Clermont-Ferrand, 20 et 7 ; Dijon, 20 et 6 ; Grenoble, 21 et 10 ; Lille, 18 et 6 ; Lyon, 19 et 9 ; Marseille, 28 et 16 ; Nancy, 16 et 3 ; Nantes, 23 et 3 ; Nice, 25 et 20 ; Paris - Le Bourget, 19 et 4 ; Pau, 27 et 13 ; Perpignan, 26 et 17, Rennes, 23 et 6 ; Strasbourg, 17 et 4 ; Tours, 22 et 5 ; Toulouse, 27 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 20 degrés ; Amsterdam, 16 et 9 ; Athènes, 23 et 17 ; Berlin, 14 et 9 ; Bonn, 16 et 3 ; Bruxelles, 18 et 9 ; Iles Canaries, 25 et 70 ; Copenhague, 14 et 10 ; Genève, 18 et 6 ; Lisbonne, 24 et 17 ; Londres, 30 et 10 ; Madrid, 29 et 16 ; Moscou, 14 et 6 ; Nairobi, 28 (max.) ; New-York, 22 et 16 ; Palma-de-Majorque, 28 et 16 ; Rome, 27 et 18 ; Stockholm, 12 et 8.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 16 septembre 1979 :

DES DECRETS

● Relatifs au contrat de capitalisation ;

● Portant publication de la convention générale relative à la coopération en matière de recherche scientifique et technique entre la République française et la République du Niger, signée à Niamey le 15 mars 1975 ;

● Portant incorporation dans le code général des impôts de divers textes modifiant et complétant certaines dispositions de ce code ;

● Portant statuts particuliers des corps de l'administration scolaire et universitaire et fixant les dispositions applicables aux emplois de secrétaire général d'administration scolaire et universitaire ;

● Relatif aux inventions de salariés.

Animaux

● *La Société protectrice des animaux*, dont le siège est 39, boulevard Berthier, 75017 Paris, indique qu'on peut la joindre désormais au téléphone par le 380-40-66.

Ce numéro unique remplace désormais les anciens numéros. En revanche, les numéros d'appel des refuges Gramont, à Gennevilliers, 30, avenue du Pont-de-Saint-Denis, restent identiques (refuge : 798-17-40 ; service recherches : 798-18-98).

Visites, conférences

MARDI 18 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., devant l'église Saint-Paul, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux : « Evénements : le tournoi de 1559 et la mort de Henri II ».

15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Pennec : « Salon dorés de l'hôtel de Lauzun » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Solférino, M. Ragueneau : « Histoire et fonctionnement de l'hôtel des ventes » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

21 h., métro Saint-Paul-le-Marais, M. Guasco : « Le Marais illuminé » (Lutèce-Visites).

15 h., métro Etienne-Marcel, M. Teurnier : « Les Halles, la cour des Miracles, la tour de Jean-sans-Peur ».

CONFERENCES. — 20 h. 30, F.S.F., 15, rue Georges-Bizet, Naïm Kattan « De l'Orient et de l'Occident ».

19 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le silence, base de toute activité » (Méditation transcendantale).

LETTRES

● *L'écrivain espagnol Luis Berenguer* est mort samedi 15 septembre à Cadix, à l'âge de cinquante-cinq ans. Son livre le plus connu, *Ey Mundo de Logon*, écrit en 1968, a remporté un immense succès en Espagne et en Amérique latine.

PRESSE

● *A « l'Express »*, M. Edouard Bailby s'est vu notifier jeudi 13 septembre par écrit les motifs de son licenciement. Le syndicat S.J.F.-C.F.D.T., dans un communiqué, réfute « *la prétendue insuffisance professionnelle* » et estime que « *les vrais motifs de ce licenciement sont à chercher d'une part dans deux conceptions différentes du travail des journalistes et de ce qui doit être une information honnête, d'autre part dans les activités syndicales de ce journaliste* », et il lui renouvelle son soutien.

L'Association des journalistes spécialisés de l'Amérique latine et des Caraïbes — que préside M. Edouard Bailby — y voit pour sa part une « *atteinte inquiétante au statut des journalistes et aux principes fondamentaux de la liberté d'information* ».





LE RAPPORT DU F.M.I. : les « liquidités » internationales continuent à croître sans désemparer

INFLATION, *chômage persistant*, menace d'une récession plus ou moins aggravée par les effets de la hausse du pétrole, considérable augmentation des réserves monétaires officielles, tous ces faits doivent bien être reliés entre eux par un fil directeur. Sans doute on le chercherait en vain à travers les analyses partielles et empreintes de conformisme international ambiant que propose le rapport annuel du F.M.I. (Fonds monétaire international). Ce document est rendu public avant l'assemblée générale de cette institution qui se tiendra cette année à Belgrade du 2 au 5 octobre, précédée par la réunion, le lundi 1er octobre, du comité intérimaire (sans compter entre le vendredi 28 et le dimanche 30 septembre les réunions traditionnelles des groupes des « Vingt-quatre », des « Dix », du comité de développement, etc.).

A défaut de présenter des vues nouvelles susceptibles d'éclairer l'action, le rapport fournit cependant — sans doute devrait-il limiter ses ambitions à cette tâche plus humble mais essentielle — sur l'évolution du système international des paiements une moisson de chiffres et de renseignements indispensables.

Voici d'abord comment se présentent à la fin de l'année dernière l'état et la répartition des réserves de change dans le monde :

EN MILLIARDS DE D.T.S.(1)

	1960	1970	1974	1975	1976	1977	1978
Pays industriels	48,5	65,8	97,9	104,1	113,5	139,5	160,4
dont Etats-Unis	19,4	14,5	13,1	13,6			
Allem. féd.	7	13,6	26,5	26,5	30	32,7	41,4
Japon	1,9	4,8	11	10,9	14,3	19,1	25,7
Suisse	2,3	5,1	7,4	8,9	11,2	11,4	16,6
Roy.-Uni ..	5,1	2,8	5,7	4,7	3,6	17,3	13,1
France	2,3	5	7,2	10,8	8,4	8,4	10,7
Pays de production primaire les plus développés (Espagne, Yougoslavie, Australie...)	3,4	8,5	17,3	15,2	15,8	15,9	20,0
principaux pays exportateurs de pétrole (2)	1,3	5,0	38,4	48,3	56,1	62,2	46,2
Autres pays en voie de développement.	3,6	13,9	25,9	26,1	36,1	44,2	52,8
TOTAL........	62,2	93,2	179,5	193,8	221,6	261,7	279,4

(1) D.T.S. vaut environ 1,3 dollar et 5 francs.
(2) Algérie, Indonésie, Iran, Irak, Koweït, Libye, Nigéria, Oman, Qatar, Arabie Saoudite, Emirats arabes unis, Venezuela.

Selor les experts du Fonds, les der caractéristiques de l'évolution des réserves au cours de cette décennie ont été le taux de croissance très élevé de leur montant nominal et les variations importantes de cette croissance d'r̃e année sur l'autre. Ce tableau justifie amplement cette faible remarque, comme on peut voir au premier coup d'œil. Encore ne donne-t-il qu'une image partielle et par conséquent déformée de la réalité. Sur les livres du F.M.I., les réserves en or sont encore évaluées sur la base d'un prix de 35 D.T.S. l'once, soit environ 45,5 dollars, ce qui est manifestement tout à fait irréaliste alors que le prix du marché se situe aujourd'hui aux alentours de 330 dollars l'once. Sur la base de ce cours d'évaluation théorique, le stock d'or officiel représente seulement quelque 35,5 milliards de dollars. C'est ce chiffre qui se trouve inclus dans le total des réserves mondiales à la fin de l'année dernière, estimées selon le tableau ci-dessus, à 279,4 milliards. Sur la base d'un prix dérivé du marché, le stock métallique a, dit un peu plus loin le rapport, accusé de « *brusques variations, passant du sommet de la fin de l'année 1974 de 155 milliards de D.T.S. à un autre sommet de fin d'année de 177 milliards, après le creux de 117 milliards en 1976* ». Cette allusion à la variabilité de la valeur du stock d'or est destinée à suggérer au lecteur que le métal jaune constituerait décidément une base instable au système monétaire (mais qu'en est-il du dollar, à ceci près que les fluctuations de sa valeur sont littéralement noyées par le flux croissant des émissions ?) Depuis la fin de 1978, la hausse de l'or sur le marché a encore été d'environ 50 %, si bien qu'aujourd'hui (mais cela peut changer demain, et pas seulement à cause des variations du prix du métal précieux) le stock d'or officiel vaudrait quelque 270 milliards de dollars, soit une somme du même ordre de grandeur que les avoirs en devise américaine des banques centrales.

Le montant des réserves en devises, c'est-à-dire essentiellement en dollar, a encore augmenté en 1978 de 17 %, après avoir progressé de 28 % en 1977. Calculé en D.T.S., ce total a augmenté de 10 % seulement, à cause de la dépréciation du dollar : de 200 milliards de D.T.S. en janvier 1978, il est passé à 221 milliards en décembre de la même année, soit une masse de quelque 280 milliards de dollars. Pour des raisons d'...exactitude, il vaut mieux, dans le nouveau système monétaire dont la « surveillance » est confiée au F.M.I., en vertu de la réforme mise en vigueur en avril 1978 (accords dits de la Jamaïque conclus en janvier 1976), ne pas se servir de chiffres trop précis, car la valeur de l'unité de compte utilisée, à savoir le D.T.S., varie elle-même quotidiennement.

Au cours des cinq premiers mois de 1979 on a assisté à une nouvelle augmentation de 11 milliards de D.T.S. (plus de 14 milliards de dollars), à quoi les experts du Fonds ajoutent les effets sur la liquidité internationale de la création du Système monétaire européen, dont l'une des conséquences est de remettre dans le circuit, sous forme d'ECU, l'équivalent de 13 milliards de D.T.S. d'or.

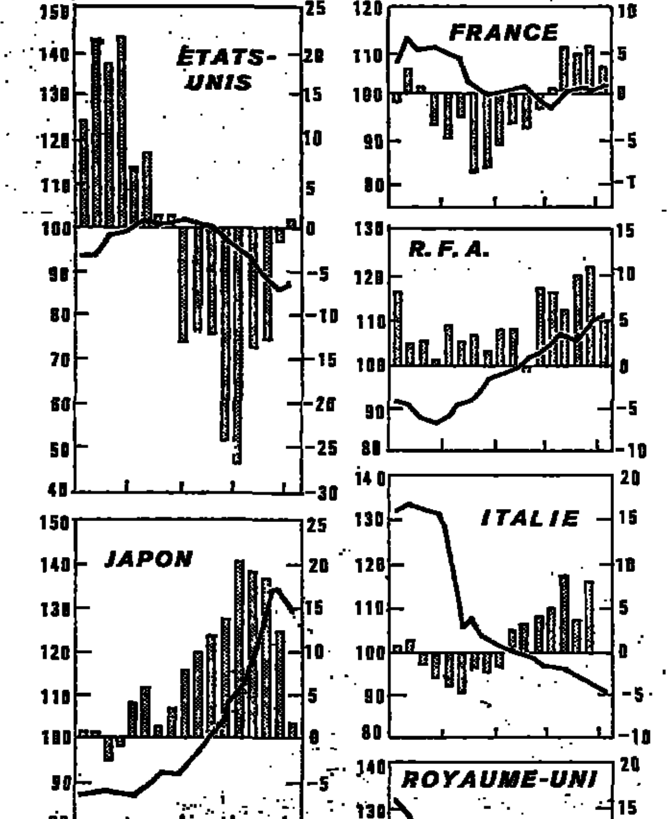
Grâce notamment à une active politique d'emprunts sur le marché, les pays en voie de développement non pétroliers ont continué à accroître d'environ 20 % leurs réserves l'année dernière.

Sur le fait que la principale source d'actifs de réserves soit désormais l'emprunt auprès des banques privées, les économistes du Fonds monétaire font des commentaires incolores, alors qu'il s'agit manifestement d'un phénomène susceptible de changer la notion même de réserve dont le caractère d'actif monétaire devient moins net. De même, le F.M.I. remarque que l'instabilité des taux de change a eu tendance à se réduire à partir de novembre 1978, mais ne rapproche pas ce fait de l'énormité des interventions sur le marché des banques centrales.

PAUL FABRA.

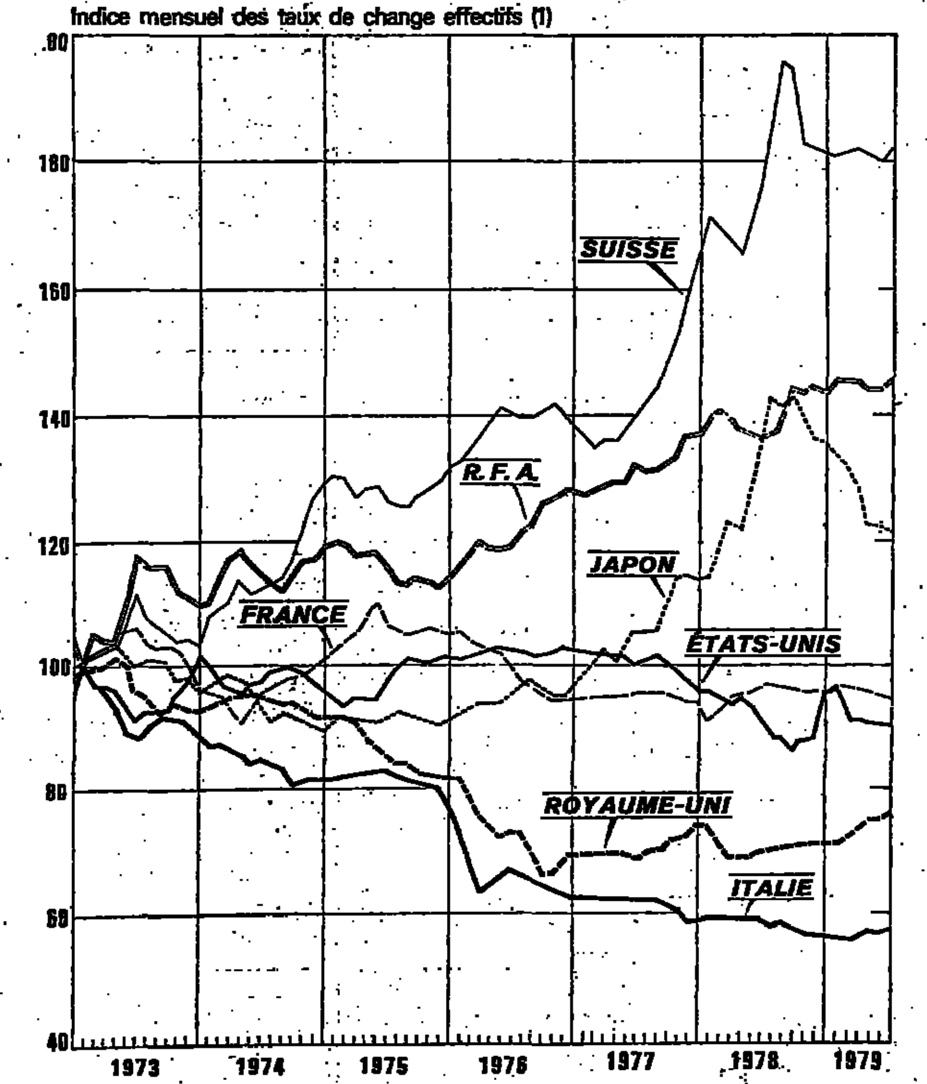
(Lire la suite page 28.)

LES VARIATIONS DU TAUX DE CHANGE SUIVENT PLUS OU MOINS L'ÉVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS



(1) Voir note du graphique sur la résistible ascension des monnaies fortes.

L'IRRÉSISTIBLE (DEPUIS 1978) ASCENSION DES MONNAIES FORTES



(1) Le taux de change, dit « effectif », est un indice calculé par le Fonds monétaire à partir des variations du taux de change de chaque pays par rapport aux monnaies de ces principaux partenaires commerciaux (avec pondération pour tenir compte de l'importance relative des courants d'échange). Depuis le 1er novembre dernier, la hausse rapide des monnaies qui ont le plus monté dans le passé a cessé, elle a même fait place à une baisse prononcée du yen. Cette baisse n'a fait toutefois qu'annuler environ la moitié de la hausse enregistrée depuis le printemps de 1977.

Le chômage est-il nécessaire ?

ALORS que les experts du Fonds monétaire se bornent, dans *leur rapport annuel (dont nous présentons ci-contre une analyse)*, à qualifier de « *troublants* » *(disturbing)* les maux — inflation, chômage, déséquilibres financiers — dont souffrent simultanément les économies des pays industrialisés, les économistes du GATT montrent le chemin, en considérant que ces phénomènes n'apparaissent fatals que parce qu'on les analyse à la lumière d'une théorie sans fondement. Cette différence notable d'approche tient-elle à d'autres traditions ou bien au fait que la liberté d'esprit souffle plus facilement dans une organisation internationale installée à Genève que dans une réorganisation à la fois, et à quelques autres qui relèvent de notre sujet de façon trop lointaine pour être mentionnée ici.

Dans son étude sur les perspectives du commerce mondial, dont *le Monde* du 11 septembre a déjà publié quelques extraits, l'équipe de M. Olivier Long fait un certain nombre de remarques de caractère général, mais propres à expliquer pourquoi une politique telle que celle de M. Raymond Barre depuis trois ans n'est pas suivie de tous les heureux effets qu'on pourrait en attendre.

Le meilleur moyen d'affecter les ressources disponibles en vue de se rapprocher à terme du plein emploi n'est-il pas de laisser jouer à plein le mécanisme des prix ? Tout autant que M. Raymond Barre, les auteurs de l'étude en sont convaincus. Ils écrivent : « *Le chômage actuel résulte non pas de l'insuffisance de la demande totale, mais d'un manque de coordination à l'intérieur de l'économie. Quand les prix sont stables, cette coordination est assurée par les rapports de prix...* » Mais ils ajoutent aussitôt : « *En période d'inflation, la plupart des prix montent, mais ils ne le font pas de la même manière ni en même temps. En conséquence, les rapports de prix ne permettent guère, à aucun moment, de dégager les informations dont ont besoin les investisseurs pour prendre les décisions. Le volume de l'investissement total dans les entreprises s'en trouve déprimé (et il faut que l'État assume d'importants déficits pour compenser l'excédent d'épargne sur l'investissement), tandis que les capitaux tendent à s'orienter vers des placements à amortissement rapide. L'effet conjugué de ces deux phénomènes ralentit l'accroissement de la productivité du travail.* »

Autrement dit, pas de politique efficace de libération des prix si la monnaie, à travers quoi s'exprime la valeur des biens et des services, perd simultanément ses qualités d'instrument de mesure. La tâche prioritaire est donc de combattre l'inflation (ce qui ne veut pas dire qu'il faille attendre la victoire pour supprimer les contrôles...). C'est ici que nos auteurs s'en prennent à la plus dangereuse illusion du gradualisme selon lequel il faut procéder par petites touches. « *L'impasse, au niveau des politiques macro-économiques*, écrivent-ils, *résulte d'une théorie analytiquement fausse du coût à court terme (sous la forme de pertes d'emploi et de production) d'une politique anti-inflationniste plus ferme. Cette théorie repose sur la croyance que l'inflation ne saurait être combattue qu'au prix d'un accroissement du chômage, et elle se traduit par des tentatives de calculer ce que sera le chômage « nécessaire » pour réduire l'inflation dans une proportion donnée. Cette théorie ne tient malheureusement pas compte du fait que, même si la stabilisation des prix entraîne un certain chômage passager, le chômage dû à l'inflation diminuera dans le même temps. Pour cette raison, et d'autres encore, le chômage durant la période de stabilisation n'a pas de relation fixe avec une quelconque caractéristique structurelle de l'économie. En fait, il dépend presque exclusivement de la vision de l'avenir que se forme l'opinion publique. Si celle-ci se trouve persuadée que l'inflation va être réduite, chaque individu et chaque groupe social ajusteront leur comportement économique d'une façon qui conduira en définitive à réduire au minimum le chômage transitoire.* »

Voilà qui amène les économistes du GATT à ne pas voir dans un fort déficit des finances publiques un moyen de soutenir l'activité, comme voudrait le faire croire maintenant, après tant d'autres, le gouvernement français : « *...Les interventions massives sur le marché des changes, l'incapacité de réduire le déficit du budget de l'Etat, et d'autres signaux semblables ressortant de la politique des pouvoirs publics ne font que renforcer le sentiment que l'inflation va persister et rendre inutilement coûteux tout succès éventuel de l'action anti-inflationniste.* » — P. F.

La guerre pour sortir de

ON ne cesse ces dernières années de voir de lucides observateurs s'inquiéter des perspectives de guerre engendrées par notre monde actuel : « *La prochaine guerre mondiale est très proche* », prédit, de longtemps, Pékin, récemment encore par la bouche du maréchal Yeh Chien-ying. En écho en quelque sorte à cette prophétie terrifiante, Léopold Sédar Senghor croyait pouvoir déclarer en juin 1978 que « *la troisième guerre mondiale avait commencé en Angola.* »

par PIERRE PASCALLON (*)

Il est sûr que le spectre de la guerre semble bien se profiler inéluctablement à l'horizon, quelle que soit la voie empruntée pour surmonter la crise, qu'on poursuive et qu'on accentue un développement externe de type libéral ou qu'on vise un développement interne de type plus dirigiste.

Il est certain que nombre de gouvernements — le gouvernement français en particulier — espèrent sortir demain de la crise en favorisant mieux que par le passé encore le dynamisme des firmes privées dans le cadre d'une économie de libre concurrence internationale. Il est vrai que l'expérience de nos pays après 1945 semble montrer en effet que la croissance — et donc l'emploi — a été obtenue prioritairement par les échanges extérieurs, à tel point que l'on a pu dire que durant cette période la croissance avait été « tirée » par les exportations. On comprend donc que, forts de cet acquis historique, nos gouvernements mettent beaucoup d'espoir dans ce type de croissance libérale externe pour venir à bout du chômage actuel, d'autant que la théorie des relations économiques internationales leur « prouve » que le libéralisme concurrentiel international a la vertu de promouvoir très égalitairement le progrès économique et social de toutes les nations.

On ne reprendra pas ici par le menu ces théories « réelles » du commerce international (de la théorie classique ricardienne jusqu'aux raffinements néo-classiques contemporains autour du théorème d'Heckscher-Ohlin-Samuelson) qui s'attachent à mettre en relief les gains retirés par chaque nation de l'ouverture libre de ses frontières dans le cadre d'une division internationale du travail. Il est clair, pour ces économistes, que c'est le libre-échange et la spécialisation internationale du travail qui conduisent le monde au progrès — l'affectation et la distribution des ressources et des activités économiques étant assurées dans les meilleures conditions par le mécanisme du marché, — et il est non moins certain, d'après ces auteurs, — là est l'essentiel à consigner pour notre propos — que l'ordre international qui se forme ainsi grâce à l'activité des marchands contraints par la concurrence à servir les intérêts de tous est un ordre de paix. Tout ce courant doctrinal ne cesse en effet d'assurer que le commerce libre entre les nations conduit à la paix grâce à l'intervention de la « main invisible ». Cette bonne nouvelle de « l'évangile marchand » ne se démentira jamais, de Montesquieu, hier, pour qui le commerce mondial « *porte naturellement à la paix* », jusqu'à Samuel Pisar, aujourd'hui, pour qui le commerce international est « *l'arme de la paix* ».

Exporter ses difficultés

Mais, dans la réalité, l'emploi, le progrès et la paix s'obtiennent-ils bien par le marché et par le libre-échange ? Rien n'est moins assuré. Il est vrai, en effet, que les conclusions des théories du commerce extérieur ne sont acquises qu'en supposant une économie internationale constituée d'éléments équivalents, l'échange étant entre les partenaires la manifestation d'un sentiment de solidarité économique dans un espace de justice. Mais le monde concret étant fait de disparités de structures et d'asymétries de toutes sortes, l'échange entre unités inégales risque d'être inéluctablement plus avantageux pour le partenaire le plus puissant, le commerce présenté comme arme de la paix dans le cadre des mécanismes de marché devenant ainsi dans la réalité une arme au profit des plus forts dans un univers marqué d'antagonismes et de conflits aigus.

Faudrait-il des preuves à ces affirmations ? Nous les tenons. Il suffit, en effet, de regarder un instant plus attentivement la situation de guerre économique qui caractérise présentement notre monde occidental. Chaque pays cherchant au mieux à « exporter » ses difficultés, c'est bien sûr d'abord la guerre commerciale entre grands pays développés soucieux de maintenir leur domination, condamnés au commerce extérieur, face à des pays en voie de développement qui ne veulent plus être « *seulement des fournisseurs de la croissance, mais devenir des partenaires* » (selon la formule de M. Claude Cheysson).

Mais, comme dans la crise de la décennie 30, la guerre commerciale s'appuie aujourd'hui sur une guerre monétaire. Que signifient, en effet, les taux de change flottants qui prévalent depuis 1973, sinon que, dans le « non-système monétaire international » actuel, la guerre commerciale entre États est engagée et que ce sont les nations les plus fortes qui profitent de ce système de change, puisque ce sont elles qui ont au mieux la capacité de régler la flottaison à leur bénéfice avec ce choix ultra-libéral. Mais, dès lors, ne peut-on point craindre — ne serait-ce qu'à cause des similitudes très flagrantes qui existent entre le déroulement et les manifestations de la crise actuelle et ceux de la crise de l'entre-deux-guerres — que cette guerre commerciale, cette guerre monétaire, ne débouchent, au final, sur une guerre militaire.

Il n'est pas sans intérêt d'observer qu'Adam Smith lui-même, plaidant en faveur de la liberté des échanges, n'en percevait pas moins dans sa *Richesse des nations* ces déviations possibles de l'esprit de commerce en esprit de puissance et, au total, l'illusion sans doute de la paix par les mécanismes du marché. Les marxistes, bien sûr, mais aussi les keynésiens, ne sont pas loin, eux non plus, de partager les craintes de l'économiste classique du dix-neuvième siècle, l'auteur de *la Théorie générale*, en particulier, notant que le commerce extérieur est « *un expédient pour protéger l'emploi à l'intérieur du pays par des ventes au dehors et par des restrictions d'importations ; moyen qui, lorsqu'il réussit, ne fait que transférer le problème du chômage au pays le moins bien placé dans la lutte* ». Et d'affirmer que « *la compétition autour des débouchés* » est « *une des causes majeures de la guerre* ».

Mais la guerre n'est-elle pas aussi inévitable si, délaissant pour l'essentiel le développement externe libéral, on cherche à sortir de la crise en s'appuyant sur un développement interne dirigiste.

Dirigisme et nationalisme guerrier

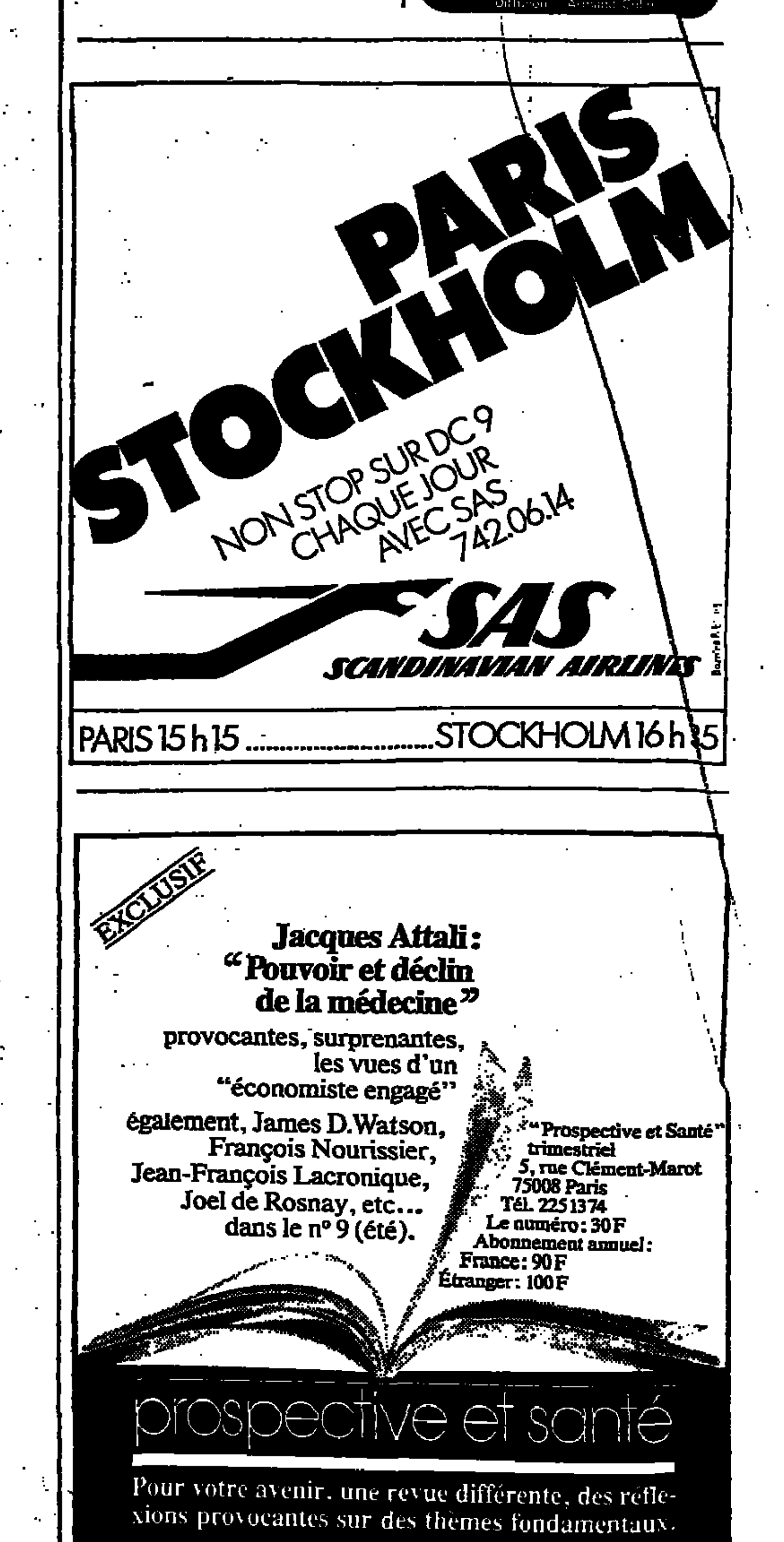
Il est sûr que face aux difficultés présentes beaucoup de gouvernements sont tentés de trouver le salut dans un développement plus autarcique et plus dirigiste... en suivant les enseignements de Keynes et de ses héritiers selon lesquels les pays doivent apprendre à assurer et à maintenir le plein emploi chez eux au moyen de leur seule politique interne.

Le plein emploi est, on le sait bien aujourd'hui, l'objectif fondamental des keynésiens. Or, pour ces derniers, le libéralisme ne peut pas parvenir à garantir ce plein emploi. Keynes s'élevait déjà dans son « tract on monetary reform » contre les conséquences sociales néfastes du libéralisme international et de l'étalon-or, l'auteur fustigeant en effet, dans cet ouvrage les « règles du jeu » de l'étalon-or qui revenaient à sacrifier l'équilibre intérieur à l'équilibre extérieur, le plein emploi à la stabilité du taux de change. De même, dans la « théorie générale », Keynes s'attaque au libéralisme traditionnel et à ses prolongements sur le plan économique : affirmation inconditionnelle de la loi des débouchés et confiance illimitée dans des mécanismes autocorrecteurs capables de rétablir spontanément l'équilibre de plein emploi. Il soutient que le chômage est une « *conséquence inévitable de l'individualisme tel qu'il apparaît dans le régime capitalisme moderne* » et il montre corrélativement que ce système d'économie libérale ne corrige pas ce « *chômage involontaire* ». Mais alors que faire ?

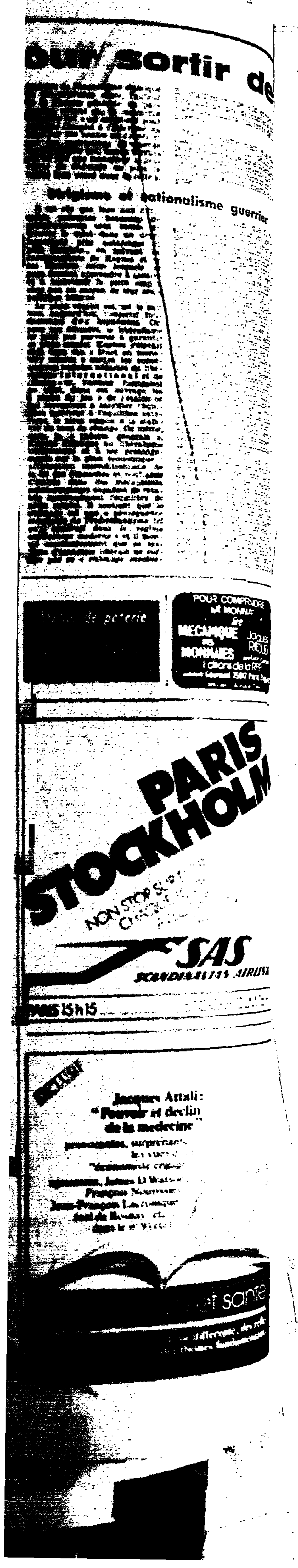
Pas question pour les keynésiens d'accepter le renversement de ce système, la collectivisation totale des moyens de production. Pour « *remédier au mal sans sacrifier la liberté et le rendement* », il est nécessaire d'après les keynésiens « *d'élargir les fonctions de l'État* », les pouvoirs publics devant intervenir consciemment au moyen de politiques économiques nationales qui ne doivent viser qu'un seul but : celui du plein emploi. A « *l'internationalisme libéral* », les keynésiens opposent, en effet, le « nationalisme dirigiste » : il ne faut pas hésiter d'après ces économistes à se libérer des contraintes de l'échange international par des variations du cours de change mais aussi, si besoin est, par une certaine protection douanière, et à mettre en place à l'intérieur de chaque pays une « *politique d'intérêt autonome* » et « *d'investissements nationaux* » pour résorber le chômage dû à l'insuffisance de la demande effective.

Ce n'est pas le lieu ici de détailler les armes de la politique économique keynésienne, les modalités concrètes des thérapeutiques monétaire et budgétaire préconisées par les keynésiens pour relancer la demande effective en agissant sur les trois variables qui sont à considérer : la consommation, l'intérêt et l'investissement. Ce qui est plus important pour notre sujet, en effet, c'est de noter que pour les keynésiens, la mise en œuvre simultanée de telles politiques

(*) Professeur à la faculté de sciences économiques de Clermont.







la crise actuelle ?

internes dirigistes dans tous les pays est favorable à la paix : « *Si les nations*, écrit Keynes, *pouvaient apprendre à maintenir le plein emploi au moyen de leur seule politique intérieure (et aussi faut-il ajouter, si leur population pouvait atteindre un niveau d'équilibre), il ne devrait plus y avoir de force économique importante capable de dresser les intérêts des divers pays les uns contre les autres.* »

Est-ce donc à dire qu'avec ce développement interne d'optique keynésienne on possède la clé merveilleuse du progrès dans la paix ? Rien n'est moins certain. En effet, les difficultés de la politique monétaire du taux d'intérêt pour réanimer l'investissement privé amènent nécessairement l'Etat à prendre une responsabilité croissante dans l'organisation directe de l'investissement. Investissements publics dans lesquels domaines ? — On pense, bien sûr, à des investissements d'infrastructure, aux « grands travaux », préconisés par Keynes. Mais, en fait, n'importe quels investissements étant bons, productifs ou non, pour *mettre en jeu le processus du multiplicateur*, l'économie d'armement allait devenir rapidement dans la réalité l'instrument par excellence de régulation de la conjoncture économique, les dépenses militaires devaient prendre une place de plus en plus importante dans la panoplie concrète des politiques de relance... faisant ainsi de la guerre le *résultat inévitable de ce type* de développement interne dirigiste en quête du plein emploi.

Est-il bien utile, pour en persuader, de rappeler l'expérience de la période de l'entre-deux-guerres ? Certes, aux Etats-Unis *et en Europe, on s'efforça* d'abord de résorber le chômage massif consécutif à la crise de 1929 par des dépenses publiques, par des travaux à grande échelle (routes et autoroutes, chemins de fer, programmes d'aménagement foncier...) *conformes, dans leur* esprit, aux idées keynésiennes. Mais ces politiques « pacifiques » de relance, couronnées de succès incontestables, devinrent rapidement — en Allemagne, en particulier, à partir de 1935-1936, sous l'*impulsion des nazis — des politiques* de réarmement à outrance qui, si elles assurèrent le plein emploi, préparèrent aussi inéluctablement l'issue tragique que l'on connaît.

Le « complexe militaro-industriel »

Mais l'expérience d'après 1945 montre également l'importance décisive des dépenses militaires *pour compenser la faiblesse des* demandes intérieures, stimuler les progrès techniques et les appareils productifs et contribuer ainsi à réaliser approximativement le plein emploi. On sait d'ailleurs que P. A. Baran, P. M. Sweezy et J. K. Galbraith — pour en rester aux économistes les plus marquants — ont souligné le rôle essentiel de ces *dépenses militaires et, de façon* plus large, du « complexe militaro-industriel » dans la croissance de nos pays après la seconde guerre mondiale. Force est bien de reconnaître en effet l'importance du secteur militaro-industriel lorsque l'on sait que les dépenses militaires dans le monde se seraient élevées à près de 400 milliards de dollars en 1976 (dont 308,3 pour les pays développés) — soit la valeur totale du *produit intérieur d'un* pays comme la France, — que selon certaines informations, pour la même date, 60 millions de personnes au total se livreraient en uniforme ou dans le civil, dans le secteur public ou privé, à des activités liées aux activités d'intérêt militaire — soit un chiffre correspondant à l'ensemble de la main-d'œuvre *utilisée dans l'industrie manufacturière* en Europe (U.R.S.S. non comprise). Mais, dès lors, comment penser que ce monde « surarmé » — avec une progression en valeur réelle des dépenses militaires de 20 % en dix ans, de 1967 à 1976, — que ce monde « destabilisé » — avec ses trois points névralgiques : l'Afrique, le Proche-Orient, le Sud-Est asiatique — *puisse éviter un jour* plus ou moins prochain un troisième conflit généralisé ?

***

Il semble donc bien que, quelle que soit la perspective retenue pour essayer de sortir de la crise — développement externe de type libéral *ou développement interne* de type plus dirigiste, — nos pays soient condamnés à voir tous leurs *efforts déviés en destin guerrier*. Y a-t-il une fatalité de la guerre qui fasse déraper inexorablement les meilleures *stratégies de paix économique* ?

Il est vrai que, dans le passé, aucun régime n'a trouvé le secret de la paix *dans* l'organisation de nos civilisations complexes faites d'êtres tout à la fois altruistes et égoïstes : l'histoire des hommes est bien l'histoire des guerres. Et nous traînons, en cette fin de XXe siècle, ce lourd héritage qui nous vient du fond des temps et qui nous rappelle — si nous étions tentés de l'oublier — que la guerre n'a cessé *depuis toujours de jouer* un rôle essentiel de régulation, d'assurer une fonction inéliminable de rééquilibration et de réajustement démo-économique dans nos sociétés concrètes tissées des « luttes-concours » et des « conflits-coopérations » que portent inévitablement les hommes.

CORRESPONDANCE

A propos de « l'impôt mondial » et l'aide au tiers-monde

L'article intitulé « L'impôt mondial » paru dans « le Monde de l'économie » du 17 juillet, sous la signature d'Yves Laulan, était consacré aux transferts de ressources des pays riches vers les pays pauvres, transferts considérés par l'auteur comme plus importants qu'il n'est généralement reconnu.

M. Jean Chaudouet, du ministère de la coopération (service des études économiques et des questions internationales), nous fait part à ce propos de sa « surprise ».

L'auteur reconnaît d'abord que *« si l'on se penche sur les réalisations effectives, le bilan paraît quelque peu décevant »*, puisque l'objectif de transférer 0,7 % du P.N.B. des pays riches au titre de l'aide publique au développement *« est loin d'avoir été atteint par la plupart des pays ».*

Mais il présente ensuite une thèse selon laquelle, *« en dépit de l'échec apparent »*, un véritable impôt mondial se serait mis en place ces dernières années, de façon pragmatique et souple, par le biais du marché, et grâce à l'inflation.

Et il énumère une série d'arguments et d'évaluations à l'appui de cette thèse.

Pourtant, je me demande si l'auteur n'a pas privilégié certains aspects des phénomènes, aux dépens de ceux qui risquaient de compromettre sa démonstration et si, en conséquence, ce déploiement impressionnant a des chances de convaincre les observateurs... et en premier lieu les bénéficiaires.

L'auteur pense qu'il s'agit d'un *« transfert indirect à prendre en compte ».*

En réalité, ce qui doit être pris en compte, n'est-ce pas la réduction du service de la dette qui résulte chaque année de ces mesures d'annulation ? Or le montant de cette réduction est très modeste, de l'ordre de 1 ou 2 % peut-être, et non de 35 %, de l'A.P.D. totale des pays du CAD.

Il n'y a pas de miracle.

L'auteur a certes raison de rappeler qu'une partie des prêts au tiers-monde sont consentis à des taux privilégiés, et que, par suite de l'érosion monétaire, l'emprunteur ne rembourse pas en termes réels.

Mais — malheureusement pour le tiers-monde en tout cas — là ne s'arrêtent pas les effets de l'inflation. Car celle-ci provoque tout aussi bien une baisse en valeur réelle des sommes empruntées, ce qui oblige, par exemple pour réaliser un projet d'assez longue durée, à revoir les plans de financement. Le pays en développement doit alors emprunter davantage que ce qu'il avait prévu, ce qui alourdit la charge de sa dette ! Où est le transfert net à son bénéfice ?

Ou encore, n'est-il pas vrai que depuis 1973, l'aide demeurant très inférieure au déficit de la balance des paiements courants des pays en développement non producteurs de pétrole (20 à 40 milliards de dollars), beaucoup d'entre eux ont dû, pour continuer leur effort de développement, s'endetter à des conditions beaucoup moins libérales qu'auparavant ? Les crédits à l'exportation et divers financement privés, obtenus évidemment à des conditions beaucoup plus lourdes que les prêts d'A.P.D., représentaient en 1977, d'après l'O.C.D.E., 67 % de la dette totale du tiers-monde, contre 52 % seulement en 1972. Une inflation de 10 à 28 % par an érode certes des charges d'amortissement... qui progressent, elles, à un rythme de 25 % !

M. Laulan sait bien que le problème des effets de l'inflation est ambigu et que le phénomène « joue aussi au bénéfice des pays développés vendeurs de produits manufacturés ». L'O.C.D.E., étudiant naguère l'accroissement du déficit des paiements courants, dans les pays en développement non producteurs de pétrole, l'expliquait, à raison de 50 %, par la hausse des prix du pétrole, pour 1974, et à raison de plus de 80 %, par les relations commerciales avec les pays occidentaux, pour 1975...

Alors pourquoi l'auteur, reconnaissant dans le cours de l'article que *« la résultante de ces divers mouvements est complexe et donc incertaine »*, tranche-t-il dans sa conclusion en affirmant *« qu'à défaut de fiscalité mondiale... c'est l'inflation qui a permis, dans une certaine mesure, de répondre à l'impérative nécessité d'une redistribution des richesses »* ?

Les transferts de l'OPEP

Cette conclusion est également contestée par M. Boualem Abassi, statisticien économiste et chercheur à la City University Business School de Londres.

C'est une conclusion magnifique de néoclassicisme qui pourrait paraître très séduisante s'il ne s'agissait d'une contrevérité. Cette conclusion est atteinte à la suite de deux propositions : l'une concernant les transferts de l'OPEP, l'autre concernant le *« différentiel entre le taux d'inflation mondial et le taux d'intérêt appliqué au montant de l'endettement ».*

M. Laulan, ainsi que d'autres économistes, interprètent ce différentiel comme étant un transfert net ou une subvention sans tenir compte de l'évolution des termes de l'échange du pays concerné dans ses relations avec le reste du monde. Là, je voudrais le renvoyer à un document de la CNUCED (1) publié en 1977 et qui montre qu'il serait erroné d'accepter ce différentiel comme un transfert en soi ou de croire que les dommages subis par un pays donné du fait de l'inflation puissent constituer un avantage pour un pays tiers. Si l'on considère l'impact de l'inflation sur le fardeau de la dette et les termes de l'échange, il est possible de se faire une opinion relative à un pays donné. Ainsi, les estimations effectuées par cet organisme sur la période 1973-1976 montrent que, du fait de l'inflation les pertes des pays créditeurs sont évaluées à 23,2 milliards de dollars, tandis que celles des pays en voie de développement sont évaluées à 40,1 milliards de dollars. Par ailleurs, cette étude compare la variation relative des termes de l'échange et du service de la dette pour en tirer un indice du bénéfice-dommage résultant de l'inflation. Les calculs ont porté sur soixante et onze pays et font apparaître que 25,4 % d'entre eux, en 1973, 45,6 %, en 1974, 75,7 % 1975, ont subi des dommages du fait de l'inflation. De plus, en 1975, les pays de l'OPEP et les principaux pays semi-industrialisés d'Asie et d'Amérique latine figurent parmi les « sinistrés de l'inflation ». La leçon de cette étude est qu'il faut mettre en perspective l'impact de l'inflation sur la dette extérieure et sur les revenus qui vont servir à alimenter le service de la dette. Jusqu'en 1975 il est ainsi montré que l'inflation a plutôt aggravé les conditions du service de la dette des pays en voie de développement, et qu'en fait d'impôt mondial ce serait plutôt ces pays-là qui l'auraient payé.

Je voudrais maintenant en venir à la proposition relative à l'OPEP où M. Laulan trouve *« raisonnable de considérer que* l'aide de l'OPEP aux pays en voie de développement *représente en réalité un transfert indirect prélevé par les pays de l'OPEP au détriment des pays industrialisés au bénéfice des pays moins favorisés ».*

Il y a là une tentative qui n'est pas loin de faire accroire qu'il y aurait une certaine complaisance des pays industrialisés à accepter un prix du baril de pétrole tel que l'OPEP constitue de fait un agent fiscal mondial. Ce serait alors ignorer toutes les confrontations qui ont cours au sein des institutions internationales ou d'arènes telles que celle du « dialogue Nord-Sud ». Non, je ne crois pas qu'il faille prendre l'aide consentie par les pays de l'OPEP autrement que celle des pays industrialisés : à savoir une aide librement consentie par ces pays et qui a été prélevée sur *leurs ressources popres.*

(1) UNCTAD (initiales en anglais de la CNUCED), document TD/AC. 2/4, 30 juin 1977.

De son côté, M. Mudiabala Kidika, étudiant en sciences du travail à l'université catholique de Louvain (Belgique), exprime de la façon suivante son désaccord avec l'analyse proposé :

Tout en reconnaissant au passage le rôle des pays de l'OPEP dans la redistribution des ressources mondiales, l'auteur note cependant que l'essentiel de *« l'impôt mondial »* serait supporté par les pays industrialisés importateurs de pétrole. On n'est pas loin des arguments de certains économistes qui ont trop tendance à imputer à la hausse des prix des matières et de l'énergie à base de pétrole les difficultés que traversent les pays industrialisés.

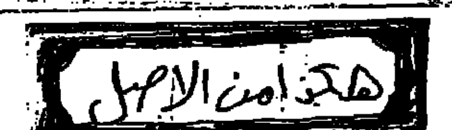
Les ajustements en hausse des prix du pétrole et des autres matières premières sont devenus pour les pays en voie de développement une question de vie ou de mort.

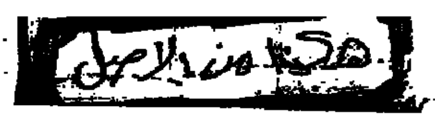
Actuellement, cette hausse n'est toutefois guère un processus linéaire illimité, surtout en ce qui concerne les matières premières autres que le pétrole. On sait d'expérience que l'économie d'un grand nombre des pays du tiers-monde est marquée du sceau indélébile des monoproductions, ce qui les rend encore plus vulnérables et leurs recettes d'exportation tributaires des aléas de l'économie mondiale.

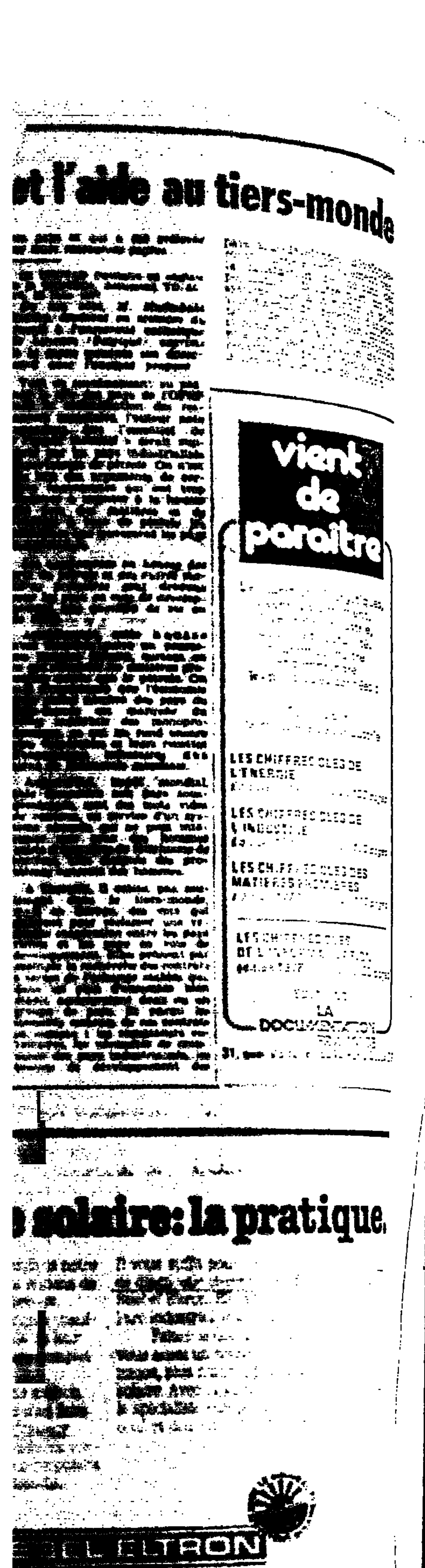
Aujourd'hui, impôt mondial, aide financière aux pays sous-développés, sont des mots vides de contenu, au service d'un système absurde qui ne peut intéresser que ceux des hommes saisis d'une sorte de fétichisme de chiffres, très éloignés des problèmes concrets des hommes.

A l'inverse, il existe, pas seulement dans le tiers-monde, mais en Europe, des voix qui s'élèvent pour réclamer une véritable coopération entre les pays riches et les pays en voie de développement. Elles prônent par exemple la recherche des contrats à terme de l'échange stables qui, dans un plan d'ensemble bien établi, associeraient deux ou un groupe de pays. Et parmi les éléments moteurs de ces contrats on compte : les régulateurs volontaires, les nécessités de croissance des pays industrialisés, les besoins de développement des pays sous-développés, développement tourné essentiellement vers la satisfaction des besoins des populations. D'autre part, un tel système vise à garantir le pouvoir d'achat des recettes d'exportation des pays du tiers-monde. Comme on le voit, le prétendu rôle joué par l'inflation dans la répartition des richesses mondiales est une vue de l'esprit.









t l'aide au tiers-monde
vient de paraître
solaire: la pratique

La chute de la productivité aux États-Unis : le début du déclin industriel ?

(De notre correspondant.)

Washington. — Est-ce le déclin ? Au-delà des commentaires sur la récession qui commence, une inquiétude beaucoup plus fondamentale s'est glissée dans l'esprit de nombreux Américains ces derniers mois. Le tassement, voire la stagnation de certains indices, et en particulier ceux de la productivité, qui servaient de fondement à tout l'édifice économique des Etats-Unis et à leur niveau de vie, pose en effet de graves questions et pas seulement à court terme. La comparaison avec ce qui se passe dans d'autres pays industrialisés est encore moins réjouissante.

SUR le plan du niveau de vie, les Etats-Unis ont cessé depuis longtemps d'apparaître comme un idéal inaccessible : le P.N.B. américain par habitant est déjà inférieur à celui de la Suède, de l'Allemagne fédérale, de la Suisse et du Danemark, et le Japon lui-même, avec 7 % en dessous, n'est plus très loin. Le salaire horaire « élargi » — compte tenu des primes et autres avantages sociaux — était l'an dernier de 8,26 dollars, selon le ministère américain du travail, soit le cinquième du monde, après celui de la Suède, de la Belgique, des Pays-Bas et de l'Allemagne fédérale.

La France venait au septième rang avec 6,90 dollars, le Japon au neuvième (5,65 dollars), mais l'évolution des chiffres depuis vingt ans ne laisse aucun doute sur l'issue de la course. Si l'on prend pour base 100 le salaire horaire américain « élargi » à diverses époques, et après les corrections dues à l'inflation, l'Allemagne de l'Ouest est passée, toujours selon le ministère américain du travail, de l'indice 32 en 1960 à l'indice 111 en 1978 ; la France de 31 à 84, le Japon de 10 à 68. Or, pendant le même temps, le même salaire n'a guère progressé aux Etats-Unis : pas plus de 1 % (au-dessus de l'inflation) entre 1972 et 1977, selon l'O.C.D.E.

Le partage du gâteau

Les responsables ne s'inquiètent pas outre mesure de ce phénomène : « *Nous étions le modèle, donc la cible, et il est normal que l'on nous rattrape*, disent certains, non sans fierté. *En outre, nous avons aidé les Européens et les Japonais à se remettre sur pied après la guerre. C'est donc un succès pour nous aussi.* » Il reste que l'attraction, voire la fascination, que les Etats-Unis exerçaient sur le reste du monde s'en trouve réduite. A *niveau* de vie égal, le *mode* de vie européen paraît plus séduisant à beaucoup, en particulier dans les pays du tiers-monde. De là à s'inquiéter d'un *« drainage des cerveaux »* en sens inverse, vers l'Europe ou le Japon, il n'y a qu'un pas que certains experts commencent à franchir.

Cette stagnation du niveau de vie a une incidence plus menaçante encore, que relève M. Barry Bosworth, ancien directeur du conseil gouvernemental pour la stabilité des salaires et des prix, actuellement chercheur à la Brookings Institution : la tradition américaine, selon lui, veut que *« l'on se soucie moins de la répartition, de savoir qui a obtenu quelle part du gâteau, que de l'expansion de ce gâteau et de la part qui revient à chacun »*. Autrement dit, la croissance « *est le moyen par lequel nous avons traité le problème des différences sociales* ». S'il n'y a plus de croissance, le débat sur la répartition s'exacerbe, comme en Grande-Bretagne dans les années 60, mais à une tout autre échelle : « *Nous aurons plus de problèmes à cet égard, car notre population est beaucoup plus hétérogène que celle des pays européens... Sans croissance, nous allons au-devant de très sérieux problèmes sociaux et politiques* ».

Or ce ralentissement de la croissance et du niveau de vie a pour première cause l'affaiblissement du principal pilier du miracle américain : la productivité du travail. Ce phénomène, que l'on évoque de plus en plus pour expliquer l'inflation, a fait l'objet d'une étude, publiée début août, par la commission économique conjointe des deux Chambres du Congrès. « *Entre 1950 et 1977*, y lit-on, *la productivité s'est élevée quatre fois plus vite au Japon qu'aux Etats-Unis ; en France, en Italie, en Allemagne, deux fois et demie plus vite... Bien que nos travailleurs produisent plus que leurs camarades étrangers, l'écart se réduit rapidement. Si les tendances actuelles se maintiennent, les travailleurs allemands et français nous rattraperont dans six ans ; les Japonais et les Canadiens suivront peu après.* »

Là encore, le plus inquiétant n'est pas ce rattrapage par d'autres pays, mais la stagnation américaine, une stagnation qui s'est gravement accentuée au cours de la dernière période : La croissance de la productivité dans le secteur privé est passée, selon le même rapport de la commission économique, d'un taux annuel de 3,2 % entre 1947 et 1965 à 2,3 % entre 1965 et 1973, puis à 1,1 % entre 1973 et 1978. Encore cette dernière moyenne cache-t-elle le tournant qui s'est produit depuis l'arrivée de M. Carter à la Maison Blanche : après la « bonne » année 1976 (+ 3,5 % de hausse de la productivité dans le secteur privé), les chiffres sont tombés à + 1,6 % en 1977, à + 0,4 % en 1978 et enfin à — 3,3 % (en taux annuel) pendant le premier semestre de 1979. C'est la première fois que la productivité baisse en chiffres absolus aux Etats-Unis depuis le grand ralentissement de 1973-1974.

Une des raisons de l'accentuation du phénomène ces deux dernières années est le gonflement de l'emploi. Les quelque huit millions de personnes nouvelles que le gouvernement actuel a mises au travail comportent une forte proportion de femmes et de jeunes sans qualification, ce qui a fait baisser les rendements. Mais le recul de la productivité a des causes plus profondes. Les investissements sont faibles, insuffisamment stimulés par une épargne dont le niveau, tant en ce qui concerne les individus que les entreprises, est le plus bas de tous les pays industrialisés : une famille américaine ne consacre guère plus de 5 % de son revenu à l'épargne, contre 18 % en France et 12 % en R.F.A. Là encore, la chute s'est accélérée depuis trois ans, le gouvernement n'ayant rien fait pour protéger les épargnants de l'inflation. Non seulement les intérêts des livrets (5,25 %) ne couvrent même pas la moitié de la hausse des prix, mais l'épargnant doit encore payer des impôts sur ces intérêts, alors qu'il déduit au contraire de son revenu imposable les intérêts des emprunts qu'il souscrit auprès des banques : il est beaucoup plus avantageux de s'endetter que d'épargner.

Les investissements, en outre, ne vont pas là où ils seraient les plus bénéfiques pour la productivité. « *En raison du coût élevé du capital et d'autres facteurs*, note, par exemple, M. Jordan Baruch, vice-ministre du commerce, *les responsables de l'industrie ont tendance maintenant à se concentrer sur des innovations rentables à de plus en plus court terme. C'est surtout vrai dans les grandes entreprises, dont les directeurs sont des financiers prudents.* »

L'un de ces « autres facteurs » est la multiplicité des réglementations introduites par le gouvernement et le Congrès pour « humaniser » l'industrie. Sur les 8 milliards de dollars d'investissements supplémentaires (en termes réels) opérés par l'industrie en 1977 par rapport à 1969 — un accroissement en soi très modeste, — les trois quarts ont été consacrés à la protection de l'environnement, à la santé et à la sécurité du travail. De plus en plus les industriels concentrent leurs efforts sur ce qu'ils appellent la « recherche défensive », c'est-à-dire sur les instruments qui leur permettront d'écarter les objections des quarante et une agences gouvernementales chargées des contrôles et de leurs cent mille fonctionnaires.

Sans doute ce renforcement des contrôles était-il normal au moment où l'on abordait la phase « postindustrielle » du développement. Il a eu des effets bénéfiques, dans l'industrie automobile notamment, en réduisant sensiblement la pollution et, bientôt, la consommation de carburant. Mais ce sont les Européens qui ont inventé le frein à disques... D'une manière générale, les dépenses consacrées à la recherche et au développement ont diminué en termes relatifs, passant de 3 % du P.N.B. en 1966 à 2,2 % en 1978, de 78 % des capitaux investis en 1963 à 47,5 % en 1979.

Le gouvernement a eu sa part dans cette évolution, qui a commencé avec la réduction des crédits à la NASA après le débarquement sur la Lune en 1969. Or c'est l'Etat fédéral qui assume plus de la moitié des dépenses de recherche dans le pays, surtout dans le domaine des sciences fondamentales. Un résultat est que le nombre des brevets délivrés aux Etats-Unis à des inventeurs américains a diminué de 20 % entre 1971 et 1976, alors que celui des bénéficiaires étrangers augmentait dans le même temps de 25 %.

Il ne s'agit pas de noircir le tableau à l'excès. Tout en perdant progressivement leur avance, les Etats-Unis restent en tête, même par rapport à l'Allemagne fédérale et au Japon, dans le domaine de la productivité : celle-ci continue de progresser à un rythme rapide dans l'industrie aéronautique, les télécommunications et l'informatique — le vrai point fort de la technologie américaine, avec les retombées que l'on sait en ce qui concerne la défense. — sans parler de l'agriculture, arme absolue des exportations.

L'insécurité reste-t-elle un stimulant ?

Il reste que la chute d'une série d'indices importants pose des questions sur la santé de l'ensemble du système, sans se prêter pour autant à une thérapeutique unique. Une partie des remèdes dépend peut-être du gouvernement et du « conseil national de la productivité » mis sur pied par M. Carter en octobre dernier. Sans doute recommandera-t-on un allégement de la fiscalité de nature à favoriser les investissements, en particulier un raccourcissement des délais d'amortissement, beaucoup plus longs qu'en Europe. Le Congrès, qui a déjà réduit très sensiblement l'an dernier le montant de l'impôt sur les plus-values, ne se fera sans doute guère prier pour accorder de nouvelles concessions aux industriels.

Mais la cure exige aussi une modification des comportements. Curieusement, les Américains ont emprunté quelques habitudes européennes ces derniers temps, mais pas les meilleures : l'accoutumance à l'inflation par exemple, et ce que l'hebdomadaire *New Republic* appelle la tendance à *« s'allier pour construire de petites forteresses de prospérité au milieu du chaos de l'économie moderne »*. Cette tendance est d'autant plus forte que les risques, pour l'Américain moyen, sont plus grands : encore aujourd'hui, il peut perdre son emploi beaucoup plus facilement qu'ailleurs et se retrouver dans une situation plus grave, sans les mêmes compensations financières et avec un système d'assurance santé rudimentaire. Or, à l'heure des groupes d'intérêts, du lobbysme et de la « poujadisation », l'insécurité n'est plus le facteur de mobilité et d'innovation qu'elle a pu être autrefois : c'est peut-être même le contraire qui est vrai. *« Il se peut,* écrit le *Washington Post* après avoir noté *« l'extraordinaire sécurité financière dont jouissent les Européens ou les Japonais éduqués »*, *que dans un monde de très grandes organisations, la sécurité produise de meilleurs résultats économiques que la crainte de perdre son emploi.* »

MICHEL TATU.

Le rapport du F.M.I. : les « liquidités » internationales continuent à croître sans désemparer

(Suite de la page 23.)

Le Fonds concède que probablement ces interventions sont à l'origine d'une importante création de liquidités, alors qu'il s'agit d'un phénomène avéré, qui, au cours des années 1977 et 1978, précisément, a bouleversé toutes les données. Les achats massifs de dollars par la Bundesbank, la Banque nationale suisse et la Banque du Japon, n'ont-ils été pour rien dans le retour en force de l'inflation dans ces pays ?

Au cours de l'année 1978, un seul groupe de pays a vu ses réserves de change globalement diminuer : ce sont les pays exportateurs de pétrole. La hausse du prix décidée depuis lors par l'OPEP devrait corriger cette évolution.

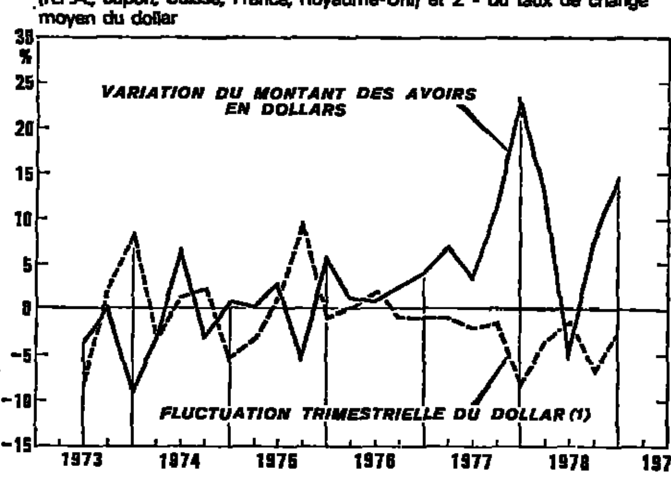
La précaire liquidité du Fonds

En conséquence du recours toujours croissant au marché international, l'appel aux ressources du F.M.I. pour financer les déficits a diminué, et cela en dépit d'un tirage des Etats-Unis sur leur tranche de réserve (2 275 millions de D.T.S.) et des Pays-Bas (100 millions), opérations plus que compensées, il est vrai, par les remboursements effectués par la Grande-Bretagne (1 621 millions de D.T.S.)) et l'Italie (846 millions). Notre graphique illustre cette évolution. Il ne faudrait pas en conclure que le Fonds se trouve pour autant plus « riche ».

Pourtant, la sixième augmentation des quotas, devenue effective l'année dernière, a porté les ressources comptabilisées du Fonds de 29 à 39 milliards de D.T.S., accroissement de plus d'un tiers qui doit normalement être suivi d'une nouvelle augmentation de 50 % (à hauteur de 59 milliards de D.T.S.) si la septième révision des quotas, décidée par la précédente assemblée générale de fin septembre, passe dans les faits pour devenir effective, il faut que les souscriptions versées par les pays membres représentent 75 % du total. Cependant, une fraction seulement des ressources du Fonds est essentiellement utilisable. Ne sont « tirables » que les devises convertibles (pratiquement aucune des monnaies des pays en voie de développement ne répond à cette condition), des pays à balance des paiements excédentaires. Cette dernière condition ne s'applique pas au dollar, que le Fonds prête bien que les Etats-Unis soient en déficit. Après les nouveaux tirages qui se sont élevés à 3,7 milliards de D.T.S. l'année dernière (un montant très faible par rapport à l'importance des déficits à financer), l'encours des prêts du F.M.I. était égal, le 30 avril 1979, à 10 milliards de dollars, ce qui était moins que l'encours enregistré douze mois auparavant mais représentait tout de même 26 % du total des quotas. C'est pourquoi la liquidité un peu stricte de ce terme du Fonds est relativement serrée.

LES INTERVENTIONS DE PLUS EN PLUS MASSIVES SUR LE MARCHÉ DES CHANGES OCCASIONNENT DES CHANGEMENTS BRUSQUES DANS LE MONTANT DES RÉSERVES EN DOLLARS

Variation trimestrielle : 1°- des avoirs de change en dollars de cinq pays (R.F.A., Japon, Suisse, France, Royaume-Uni) et 2°- du taux de change moyen du dollar



(1) La valeur du dollar ici retenue est une moyenne pondérée du taux de change de la devise américaine sur les cinq marchés.

L'année 1979 devait être encore marquée par une forte augmentation du déficit global des pays en voie de développement non pétroliers, que le F.M.I. estime à 43 milliards de dollars, contre 31 milliards en 1978 et 21 milliards en 1977. De 1974 à 1978, le nombre des pays éprouvant des difficultés à rembourser leur dette extérieure est passé de trois à dix-huit, l'endettement de ces dix-huit représentant 12 % du total de la dette des pays en voie de développement.

En sens inverse, l'excédent des pays de l'OPEP, qui était globalement tombé à 6 milliards de dollars en 1978, devrait, en 1979, remonter à 43 milliards de dollars. Ces excédents étant déposés dans les grandes banques du monde industrialisé (y compris des banques des pays communistes qui opèrent sur le marché international), ajoutons qu'il devrait en résulter une nouvelle et forte expansion des prêts en eurodollars.

C'est avec une extrême prudence que les auteurs du rapport, signé par M. Jacques de la Rosière, directeur général du Fonds, abordent deux des questions controversées sur lesquelles on s'attendrait que cette institution, étant donné son rôle et ses attributions, prenne parti. La première est précisément l'éventuel contrôle à instituer sur le marché des eurodevises, actuellement en cours de discussion au sein de la B.R.I. (Banque des règlements internationaux, dont le siège est à Bâle). Les conclusions du F.M.I. sont pour le moins contestables, dans la mesure où elles sont claires. Selon ses experts, il n'y aurait pas de relation évidente entre, d'une part, la croissance des euromarchés et, de l'autre, la croissance des réserves.

Un profond dérèglement

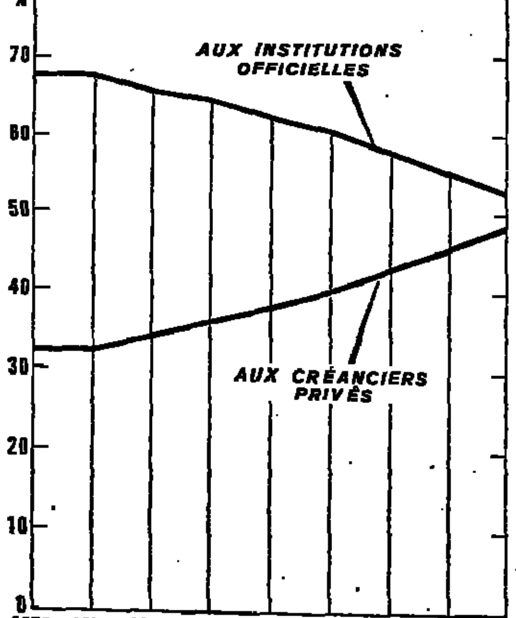
Sur la question de savoir si les taux de change flottants sont par eux-mêmes un régime propre à perpétuer l'instabilité, les experts du Fonds ne se prononcent pas non plus, tout en faisant remarquer que la stabilisation doit bien avoir des avantages puisque c'est un fait qu'entre partenaires commerciaux très proches, les accords visant à limiter les fluctuations se sont étendus et renforcés, comme en témoigne la création du S.M.E. et la multiplication des interventions pour réduire les variations du taux de change entre les dollars des Etats-Unis et du Canada.

En résumé, le fait le plus important qui ressort d'une analyse de la situation monétaire dans le monde est que le système continue à engendrer une énorme émission de moyens de paiement par accumulation indéfinie des créances sur l'actif des banques centrales et des banques commerciales. Alors que de 1950 à 1969 les réserves officielles avaient augmenté au rythme annuel de 3 % — de 5 % pour les avoirs en devises, — elles s'accroissent au rythme de 15 % depuis la généralisation des changes flottants en 1973, après avoir littéralement « explosé » pendant les premières années de cette décennie. Comme le montre notre graphique sur les variations trimestrielles des avoirs officiels en dollars, le montant de ces dernières augmente lorsque la valeur de la devise américaine diminue, ce qui montre à l'évidence le lien entre l'accumulation des réserves et les achats de soutien de la monnaie des Etats-Unis. La succession rapide de périodes d'absorption massive de dollars par les banques centrales et de période de dégorgement illustre le profond dérèglement du système.

PAUL FABRA.

L'APPEL CROISSANT DES PAYS DÉFICITAIRES AU MARCHÉ DES CAPITAUX RÉDUIT L'UTILISATION DES RESSOURCES DU F.M.I.

Pourcentage (par rapport à leur dette totale) de la dette due à des institutions officielles et de la dette due à des créanciers privés par les pays en voie de développement non pétroliers.



Ventilation des différents crédits accordés par le F.M.I.

Milliards de D.T.S. (1)

18
16
14
12
10
8
6
4
2
0
"Facilité pétrolière"
Financement compensatoire
Tranches de crédit
Tranche de réserve (ex. tranche-or)
TOTAL
1970 1971 1972 1973 1974 1975 1976 1977 1978 1979

Notre graphique sur l'utilisation des ressources du F.M.I. représente l'encours des crédits accordés. Cet encours, de l'ordre de 10 milliards de dollars, représente moins du cinquième du total des crédits accordés par les banques privées.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX.	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

MINES DU SHABA-ZAÏRE
directeur technique

La GECAMINES (Société minière et métallurgique employant 35.000 personnes au Zaïre) recherche pour ses ateliers centraux (1.400 personnes) un Directeur Technique. Cette fonction de coordination couvre l'ensemble des services fonctionnels (bureau d'études, ordonnancement, comptabilité, approvisionnements et formation) et opérationnels (rénovation, fabrications mécaniques, gestion matériel électrique et téléphonique, garage...).

Elle conviendrait à un Ingénieur Grande Ecole, 40 ans minimum, ayant une bonne expérience de l'entretien électromécanique sur gros matériel, tant du point de vue technique que gestion et humain..., et disposé à s'expatrier plusieurs années, de préférence avec sa famille.

Cet emploi est assorti de conditions matérielles intéressantes :

- *engagement par contrat à durée indéterminée ;*
- *rémunération élevée, dont la plus grande partie nette d'impôts est payée directement en Europe ;*
- *congés payés de 4 mois en Europe, au terme de chaque période de service de 2 ans reconduite ;*
- *frais de voyage de l'agent et de sa famille supportés par la Société ;*
- *soins médicaux et logement confortable fournis gratuitement ;*
- *cercles de loisirs ;*
- *possibilité de scolarisation primaire et secondaire.*

Ecrivez en précisant bien sur l'enveloppe et la lettre la référence G.3-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP qui sont chargés de l'examen des candidatures.

membre de Syntec



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

Si, dans le contexte de l'entreprise où vous travaillez, vos possibilités sont trop réduites et ralenties par des circonstances qui n'ont rien à voir avec vos connaissances et vos performances, vous devriez immédiatement saisir l'occasion que nous vous offrons et nous écrire.

Nous sommes une des plus grandes firmes américaines de conseil en management de réputation mondiale. Nous cherchons actuellement plusieurs candidats âgés de vingt-cinq à trente ans comme

JUNIOR CONSULTANTS OU MANAGEMENT TRAINEES

Dans le cadre de nos activités, la progression de votre carrière dépendra de vos connaissances et de vos aptitudes. Vous ne connaîtrez pas un travail de routine car nos activités incluent la **production, la distribution, la vente, le marketing et la formation du personnel.**

Nos clients ont d'importantes sociétés dans tous les secteurs de l'économie et sont répartis dans toute la France, ce qui vous appellera à voyager chaque semaine.

Dans notre société, de jeunes licenciés en économie, gestion d'affaires, sociologie, psychologie, etc., ont les meilleures chances. Mais, même si vous n'êtes pas diplômés, vous n'êtes pas exclu d'avance si vous pouvez prouver une solide expérience dans les relations humaines.

Une connaissance approfondie de l'anglais est nécessaire, la connaissance de l'allemand ou du néerlandais serait un avantage. Pour les éléments les plus valables, une rémunération élevée est prévue après la période de formation. Ecrivez-nous immédiatement en indiquant de préférence votre numéro de téléphone où nous pouvons vous toucher pendant les heures de bureau car les premiers entretiens auront lieu dans les semaines à venir.

Ecrire sous le numéro de référence LM 79 L 17/9.

INSIGHT PUBLICATIONS S.A.
Boulevard de la Cambre 42 — Boîte 13 — 1050 BRUXELLES (Belgique) qui transmettra.

SOCIETE DIAMANTAIRE INTERNATIONALE (INVESTISSEMENT)

recherche

pour le marché Français et Africain

CONSEILLERS FINANCIERS INDÉPENDANTS ou CORRESPONDANTS

- Formation assurée ;
- Rémunération motivante ;
- Aide technique - logistique - publicitaire

Envoyer C.V. + phot à REGIE-PRESSE NoTO 15360 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANT COMPANY
has an opening for its office in
BAMAKO - MALI
FOR A

QUALIFIED ACCOUNTANT

— preferably Malian nationality,
— fluent in french and english.

Please Send C.V. and photo to reference n° T 15486 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR MINE
17.000.000 CFA

Compagnie Minière
Afrique Equatoriale

Une compagnie minière (plusieurs milliers de personnes) implantée en Afrique équatoriale, recherche un Directeur « Mine ». Sous l'autorité du Directeur des Exploitations, il dirigera et animera les activités de 160 cadres, dont 90 expatriés, et de 1 100 ouvriers et employés répartis entre les services Exploitation (extraction et traitement des minerais, laboratoires et BE...), Matériel (engins et véhicules), Travaux (bâtiment, VRD...), Administratif (formation professionnelle, économat...). Il assurera le suivi des relations avec les autorités locales de même qu'avec les autres directions de la compagnie. Le candidat retenu, âgé d'au moins 40 ans, de formation Ingénieur A et M, ICAM, ECAM..., possèdera une expérience acquise en production dans une mine métallique ou dans un charbonnage, ou bien encore dans une exploitation à ciel ouvert. Il aura un souci constant des problèmes d'entretien des matériels et un sens aigu des relations humaines, si possible dans le cadre de l'expatriation. Ecrire sous réf. 281 M à :

G. R. H. Conseils
3, Avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

IMPORTANTE SOCIETE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour
SENEGAL

conducteur principal travaux

Hautement qualifié en terrassement.
Expérience travaux similaires en Afrique.
Expérience minimum 10 ans.

Adresser lettre, C.V. et photo, sous référence 3238 à :

OP organisation et publicité

POUR
COLLÈGE PRIVÉ
À
HAITI
recherche
PROFESSEUR
MATHEMATIQ et PHYSIQUE

Niveau maîtrise, sal. modeste, mais permettant vie agréable, emploi du temps chargé, mais excell. conditions de travail.
DEPART IMMEDIAT
Ecr. av. C.V. à C.A.P., 14, bd Arago, 75013 PARIS.

CLINIQUE GENERALE DES FORGES
2300 La Chaux-de-Fonds (NE) SUISSE
Engagerait de suite ou date à convenir :

SAGE-FEMME

Nous désirons une personne ayant connaissance des techniques obstétriques modernes. Nous offrons excellent salaire et de bonnes conditions de travail au sein d'une petite équipe. Région très favorable pour la pratique des sports d'hiver.

Nous prions la personne intéressée d'envoyer son curriculum vitae et ses références à Mme J. FAVRE Directrice des soins infirmiers.

Important Bureau d'Etudes à vocation internationale (Société Française parapublique) recherche un

INGÉNIEUR MÉCANICIEN T.P.

Cet ingénieur est nécessairement diplômé et parle couramment l'espagnol. Il lui sera connaît la gestion et tout le cadre de l'assistance technique auprès de l'Administration d'un pays d'Amérique latine. Son expérience professionnelle (d'une dizaine d'années) recouvre notamment la gestion d'importants parcs de matériels de Travaux Publics.
Merci de prendre un premier contact en écrivant (joindre C.V.) et indiquer rémunération actuelle en spécifiant la réf. 5.479 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche pour
GESTION ADMINISTRATIVE FINANCIERE et COMPTABLE d'une SOCIETE en

AFRIQUE NOIRE

RESPONSABLES COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

DECS ou équivalent avec expérience anglais indispensable

Avantages habituels d'expatriement

Adr. C.V. et prét. s/n° 25.062, CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Pour renforcer une équipe chargée du contrôle d'un important chantier en Afrique Noire francophone, une Société française d'ingénierie recherche un

INGÉNIEUR MÉCANICIEN T.P.

Son expérience professionnelle (d'une dizaine d'années environ) s'est effectuée, pour partie à l'Etranger, sur des chantiers de Travaux Publics dont il connaît la gestion et tout particulièrement la
GESTION DE STOCKS
Merci de nous écrire (joindre C.V. et mentionner niveau dernière rémunération) en spécifiant sur l'enveloppe la réf. 3.499 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Pour lui confier la responsabilité de supervision de la construction d'un pont en Afrique Noire francophone, une Sté française travaillant à l'exportation recherche un

INGÉNIEUR OUVRAGES D'ART

Les fonctions qu'il assumera nécessitent : une formation supérieure (diplôme d'une grande école d'ingénieurs, complété de préférence par le CHEC) ; une expérience d'une dizaine d'années dans le domaine ouvrages d'art (béton armé, métalliques) ; l'expérience du travail dans un pays en développem. Le chantier, sur lequel l'ingénieur sera logé, démarrera prochainement.

Nous vous remercions de prendre contact en écrivant (joindre C.V., mentionner dernier niveau de rémunération) en spécifiant sur l'enveloppe la réf. 21.402, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens 75002 PARIS, qui transmettra

---

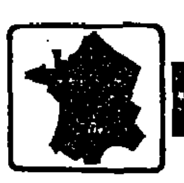
INGÉNIEUR ROUTIER

Un Bureau français d'Ingénieurs Conseils chargé de la supervision de la construction d'une route en Afrique Noire, recherche un Ingénieur diplômé (E.T.P., I.N.S.A...) ayant au moins 5 ans d'expérience en travaux routiers. Cet ingénieur, à qui nous confierons des responsabilités de contrôle, doit nécessairement avoir déjà eu une expérience des chantiers en Afrique.
Merci de nous écrire (joindre C.V.) en faisant état de votre dernière rémunération.
Indiquer sur l'enveloppe la réf. 1.514 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Société d'Etudes et d'Assistance technique recherche pour un séjour en Afrique Noire francophone un Ingénieur, spécialiste en

ENTRETIEN ROUTES ET PISTES

Ce poste conviendrait à un ingénieur nécessairement diplômé, ayant une très bonne expérience des problèmes de l'entretien des réseaux en Afrique, de l'organisation et de la formation du personnel. Merci d'écrire (joindre C.V.) en mentionnant votre niveau actuel de rémunération.
Précisez sur l'enveloppe la réf. 6.496, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.



emplois régionaux

LE MATÉRIEL TÉLÉPHONIQUE THOMSON C.S.F.

Etablissement d'ORVAULT 44700
Tél. (40) 76-31-95
recherche immédiatement

Réf. ANPE 1220 **INGÉNIEURS INFORMATICIENS DÉBUTANTS (posit. I)**
Les candidats de formation école d'ingénieurs avec option informatique auront une première expérience ou seront débutants avec pratique en logiciel temps réel. Le goût du travail en commun et des contacts humains est indispensable pour travailler dans des groupes de programmation.

Réf. ANPE 1221 **INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS (position I ou II)**
Ayant expérience de conception d'équipement utilisant des circuits intégrés.

Réf. ANPE 1222 **TECHNICIENS INFORMATICIENS, NIVEAU IV et V**
Formation DUT INFORMATIQUE indispensable. Les candidats auront une première expérience ou seront débutants avec stage pratique en logiciel temps réel.

Réf. ANPE 1223 **TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS, NIVEAU IV et V**
Formation DUT ÉLECTRONIQUE ou AUTOMATISME. Les candidats auront 3 à 4 années d'expérience de mise au point de circuits logiques intégrés notamment haute vitesse. Ils seront familiarisés avec les microprocesseurs et leur environnement.

Restaurant self-service - 13e mois - Horaires flexibles sur 5 jours
Nombreux avantages sociaux - Retraite complémentaire et prévoyance.

Adresser C.V. détaillé, avec numéro de téléphone souhaité, à : SERNENC ANPE, 12, rue de Strasbourg - 44041 NANTES CEDEX. Tél. : (40) 47-01-06.

Technicien chimiste

Compagnie internationale de service dans l'industrie pétrolière recherche dans le cadre de l'extension de son laboratoire situé à SAINT ETIENNE UN TECHNICIEN CHIMISTE

- Titulaire DUT ou BTS (chimie - mesures - physiques - géologie)
- Dégagé des obligations militaires
- Goût prononcé pour les travaux de laboratoire
- Très bonne connaissance de l'Anglais (Les entretiens se dérouleront en Anglais)

Envoyer lettre de candidature, C.V. avec photo et rémunération souhaitée à :

The Recruiting Coordinator
DOWELL SCHLUMBERGER
8, rue Bellini 75782 Paris Cedex.
Entretiens à Paris ou St. Etienne.

DOWELL Schlumberger

rsc carrières

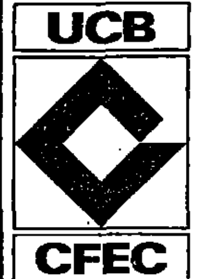


cadres en organisation.

expérimenté? débutant? les deux nous intéressent.

Le Groupe Maisons GMF - premier promoteur européen de maisons individuelles - CA 2,5 milliards de francs, souhaite renforcer sa structure «Organisation».
La vocation de cette dernière est l'analyse et le diagnostic des problèmes, la définition des procédures, la coordination permanente entre l'Informatique et les services utilisateurs.
Les 2 postes proposés, basés à Cambrai, s'adressent à des diplômés d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce.
Des candidats à fort potentiel trouveront dans le cadre des structures et de l'expansion du groupe, l'opportunité d'une évolution de carrière importante.
La rémunération est motivante - les avantages sociaux attractifs (horaires mobiles, semaine de 4 jours 1/2, actionnariat, intéressement, participation).

Veuillez adresser votre c.v. avec photo et prétentions sous référence 3363 à Patrick Leroy - Directeur des Relations Humaines - Groupe Maisons GMF - Boite Postale 18 - 59403 Cambrai Cedex.



METZ

UN COMMERCIAL
(BAC+2 à 3 ans d'études supérieures)

Il sera responsable du développement et du suivi de la clientèle : banques, notaires, agents immobiliers... pour des prêts aux particuliers, entreprises et promoteurs.

Le poste s'adresse à des débutants possédant un réel sens de la négociation ou à des candidats pouvant justifier d'une première expérience réussie dans la vente.

Envoyez votre C.V. sous référence 415 à COMPAGNIE BANCAIRE — Service Orientation-Recrutement — 5, avenue Kléber - 75116 PARIS.

OP

compagnie bancaire



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



HOOVER

recherche pour son *Etablissement de DIJON*

Dans le cadre du développement de son activité de télétraitement sur IBM 370/158 OS/VS 1

analyste-programmeur confirmé en PL1

Expérience professionnelle minimale 3 ans
Anglais courant indispensable
Connaissance du GAP 2 souhaitée

Envoyer C.V, photo et prétentions à J. GUYOMARC'H - HOOVER - BP no9 21600 LONGVIC

INGENIEUR CONSEIL

ETABLISSEMENT FINANCIER STRASBOURG

La SADE (Société de Développement Régional couvrant la région Alsace), a pour vocation d'apporter aux firmes régionales les moyens de financement - long et moyen termes - nécessaires à leurs investissements.

Elle recherche un Ingénieur diplômé (X, ECP, ENSAM ...). Age optimum 35 ans, ayant l'expérience de l'entreprise industrielle ou du cabinet d'organisation.

Travaillant de façon très autonome, il sera chargé de l'étude et du montage des opérations de financement de caractère technique. Il interviendra également comme conseil en gestion et en organisation. La connaissance des problèmes de gestion financière et des mécanismes de crédit est souhaitée mais n'est pas indispensable.

France Cadres — Adresser C.V. en rappelant la référence 9303 M à FRANCE CADRES 22 rue Saint Augustin 75002 Paris.

Fleetguard

Filiale de Cummins Engine Company
ET L'UN DES PLUS GRANDS FABRICANTS AMERICAINS DE FILTRES POUR MOTEURS DIESELS, INSTALLE UNE UNITE DE PRODUCTION A QUIMPER.
DANS LE CADRE DE CETTE IMPLANTATION, NOUS AVONS A CREER LES POSTES SUIVANTS :

cadre financier

FONCTION :
Définir le système comptable industriel et animer le service comptable de l'usine.
PROFIL :
Formation DECS (HEC ou équivalent apprécié) ayant acquis dans un groupe multinational une expérience spécialisée de plusieurs années en gestion financière, comptabilité industrielle, prévisions et contrôle budgétaire, trésorerie et rapports financiers américains.

ingénieur de produit

FONCTION :
Concevoir et réaliser de nouveaux produits, mettre en place un support technique destiné au marketing, coordonner la politique produit de la nouvelle usine avec les autres usines de la société.
PROFIL :
Expérience de la filtration souhaitée. Formation ingénieur ou équivalent. Anglais courant.

responsable achats/approvisionnements

FONCTION :
Définir une politique d'achats, créer un réseau de fournisseurs, négocier les marchés, gérer son budget.
Une expérience complémentaire de la gestion ordonnancement serait appréciée.
PROFIL :
Formation technique, expérience confirmée de la fonction; très bonne pratique de l'Anglais.

ingénieur méthodes

FONCTION :
Etudier, réaliser et mettre en route les procédés et les gammes de fabrication. Définir et mettre en place le système de gestion de production et le calcul des coûts.
PROFIL :
Formation ingénieur mécanicien/électromécanicien (type ENSI - AM); expérience méthodes et bonne pratique de l'Anglais.

Tous les POSTES seront situés à QUIMPER. Bonne pratique de l'ANGLAIS NECESSAIRE
Période de stages aux Etats-Unis.
Si vos qualifications et votre expérience répondent à nos besoins, veuillez écrire en ANGLAIS, en joignant un C.V. détaillé en ANGLAIS + photo à :
FLEETGUARD - 10, rue Albert-Stephan - ZI du Petit Guelen, 29000 QUIMPER.

Fleetguard

A.F.P.A.

L'Association nationale pour la formation Professionnelle des Adultes recherche en urgence

LES DIRECTEURS

de ses Centres de DUNKERQUE et LIEVIN

Ceux-ci (ou celles-ci) devront avoir:
- 35 ans minimum;
- une formation de niveau II ou III en mécanique, métallurgie ou électro-métallurgie;
- une expérience du milieu industriel dans des fonctions d'encadrement;
- une certaine familiarité avec les problèmes de formation d'adultes.

Toutes les précisions sur la rémunération proposée et les avantages offerts seront fournies en réponse aux lettres, accompagnées d'un C.V. très détaillé.

afpa — Ecrire à Mme BARSKY, Direction du Personnel, A.F.P.A., 13, place de Villiers, 93103 MONTREUIL

HAVAS CONTACT

Importante société Vendéenne
Leader dans sa spécialité recrute

Chef de Personnel Usine

Une formation supérieure et plusieurs années d'expérience en milieu industriel sont indispensables.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle à notre conseil

Michel AUBRY 10, Impasse Pierre Loti 85000 La Roche sur Yon

EN BOURGOGNE

Une importante société de dimension nationale recherche pour un de ses établissements situé dans une ville industrielle près de CHALON S/SAONE, spécialisé dans l'autocommutateur téléphonique-électronique

DUT ou BTS électronique

Dans un premier temps les embauches se feront par des contrats à durée déterminée de 6 mois.

titulaires du Bac F2 ou équivalent

Les postes à pourvoir sont pour le Service Contrôle.

Les candidats devront être familiarisés avec les techniques les plus récentes en électronique.

Ecrire avec C.V. détaillé à No 24.950 CONTESSE Publicité 20, Avenue Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Une entreprise industrielle (400 millions de CA) filiale de THOMSON BRANDT, crée à LYON dans le cadre de son Service Qualité un nouveau poste

INGENIEUR FIABILITE

ayant reçu une formation d'ingénieur à dominante électrique et s'intéressant aux problèmes de statistiques. Il sera chargé de mettre en oeuvre des méthodes de fiabilité d'un produit grandes séries et les essais correspondants dans le cadre de laboratoires existants.

Une expérience de contrôle qualité sera la bienvenue.

Ecrire CABINET GATIER, Sce F 54, 32 rue Barrème, 69006 LYON.
Réponse assurée et motivée.

Cabinet Gatier

groupe CESI - cefi

ORGANISME DE FORMATION (11 Etablissements Régionaux) recherche :
a) pour ARRAS et la Région NORD
b) pour ORLEANS et Région CENTRE-AUVERGNE

2 INGENIEURS

• pour promouvoir et animer des stages destinés à des Cadres en Gestion et Organisation de la production.

Profil :
- 30 ans et plus
- au moins 5 ans d'expérience en Gestion de production
- spécialité professionnelle en automatisme, informatique ou électronique appréciée.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions au Service du Personnel (IC) groupe CESI/CEFI - 45, rue de l'Est 92100 BOULOGNE
ne pas téléphoner.

CESI *formation - conversion - perfectionnement - interventions - ingénierie de formation* CEFI

direction foncière

groupes d'habitations

RHONE-ALPES. Vous vous sentez prêt à donner une dimension nouvelle à votre carrière. Agé d'au moins 32 ans, diplômé d'une Grande Ecole, votre réussite professionnelle repose sur des capacités d'entrepreneur, de très solides compétences de négociateur et d'organisateur optimisées par un tempérament de "gagneur" allié à une aisance dans les contacts humains à tous niveaux. Votre action s'est concrétisée à des postes de haut niveau au sein de sociétés importantes du secteur immobilier vous amenant à mettre en œuvre une politique structurée en matière de recherche foncière et d'habitat groupé.

Venez rejoindre à notre siège (région Rhône-Alpes) l'équipe dirigeante de notre société qui a su conquérir une notoriété nationale dans le domaine de la construction individuelle. Vous devrez vous y affirmer comme le patron de la Direction "Groupes d'habitations", en expansion remarquable (25 personnes), participant activement à l'orientation de la stratégie de développement tout en ayant la responsabilité de sa concrétisation "sur le terrain" (recherche foncière, montage, réalisation et gestion d'opérations en secteur groupé). A un niveau élevé vous assurerez la qualité des relations avec l'Administration, les collectivités locales et tout autre interlocuteur concerné.

Merci d'adresser votre dossier détaillé de candidature sous référence 7912-M à notre conseil qui garantit la plus entière discrétion.

CEP lyon
55 montée de choulans - 69323 lyon cedex 01
tél. (78) 28.51.65 annecy - grenoble

Ingénieur Informaticien Lyon

Ingénieur de formation, vous avez acquis une première expérience informatique de ± 4 ans et souhaitez élargir votre champ de compétences.

Dans ce cas, vous pouvez participer, en tant que CHEF D'EXPLOITATION GROS SYSTEME au développement d'une importante société de services informatiques, mettant en place un nouveau centre de traitement à LYON.

Vous aurez, après formation complémentaire, à :
- maîtriser le fonctionnement de la configuration biprocesseur,
- contrôler les moyens logistiques, la maintenance du matériel et la sécurité du centre,
- diriger et animer les équipes d'exploitation.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous réf. 79 805 M à notre conseil

EMPLOI centor — RHONE-ALPES «Le Viking» 17, rue Louis Guérin - 69100 Villeurbanne Tél. : (78) 89.37.16

ingénieur fabrication 78.000 +

Filiale d'un important groupe industriel français, notre société métallurgique (C.A. 180 M de F, 800 personnes) recherche l'**ADJOINT DU DIRECTEUR DE FABRICATION.**

De formation A.M. (ou équivalent), le collaborateur recherché : • supervisera la **production** et sera responsable de la bonne marche des ateliers et de la qualité du travail fourni • animera l'**encadrement** (un Chef d'Atelier, 3 Contremaîtres, 20 A.M.) • assurera les relations avec les services contrôle et OL • participera aux modifications et aux améliorations de l'outil de travail.

Le poste est situé à 150 km au Sud de Paris. (Logement assuré).

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 6431-M à

CNPG
105 avenue Victor Hugo - 75116 Paris

CSNCR — CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

ORGANISME D'AMENAGEMENT

recherche

ÉCONOMISTE DÉBUTANT

OU CONFIRME

C.V. OREAP-PREFECTURE - 80000 AMIENS.

ETABLISSEMENT PUBLIC situé à 250 km Paris rech.

ASSISTANT TECHNIQUE

à la SOUS TRAITANCE dont la mission sera d'encourager et de favoriser le travail en sous traitance entre les entreprises régionales.
Il suivra également les problèmes de sous traitance sur un important chantier nucléaire. Ce poste s'adresse à un ingénieur généraliste, ayant 10 ans expérience et du goût pour les contacts.

Adr. lettre manuscrite + C.V. + photo + prétent. sous nº 2782

CABINET OPPERT

Conseil en recrutement, B.P. 4, 69, boulevard Maréchal-Joffre, 92340 BOURG-LA-REINE
Réponse et discrétion assurées.

La Ville de VILLEURBANNE (69) 119.000 hab., recrute

UN INGENIEUR SUBDIVISIONNAIRE

Qualités demandées au futur candidat :
- Connaissances des chantiers (bâtiment, V.R.D., espaces verts).
- Avoir de sérieuses connaiss. sur tous corps d'état, afin de diriger les rendez-vous de chantiers, d'assurer le suivi des travaux et de coordonner les différents corps d'état.
- Direction du service sécurité et circulation.

Organisme agricole - Creuse recherche

ANALYSTE HB-64-20

Envoyer C.V. et prétentions à M.S.A. - B.P. 169 - 23011 Guéret

IMPORTANTE COOPÉRATIVE AGRICOLE
500 millions C.A. 350 salariés
recherche

Jeune controller

ayant acquis une expérience de 4 à 5 ans dans une Direction Financière ou un Service de Contrôle de Gestion. Age 32 ans minimum. Directement rattaché au D.G., il devra :
- mettre en place et gérer un système léger et opérationnel de contrôle de gestion.
- assister la Direction dans l'analyse des résultats, la recherche de l'application de solutions.
- superviser la comptabilité générale.

La réussite à ce poste suppose :
- une formation E.S.C., D.E.C.S. ou équivalent.
- le sens des relations et une certaine autorité.

Adresser C.V. avec photo et prétentions sous le Nº 7.890, Agence HAVAS, B.P. 70, 61002 ALENÇON, qui transmettra.

BEGHIN-SAY

DIVISION KAYSERSBERG

(3 000 personnes, CA 1,3 milliard de francs)

Pour notre Département Emballages situé dans un cadre agréable d'Alsace et dont l'activité s'étend à tout le Marché Commun

Nous offrons une situation intéressante avec d'importantes possibilités de développement de carrière à

DEUX JEUNES INGENIEURS

issus d'une Grande Ecole

ADJOINTS AU DIRECTEUR

ils seront chargés, l'un de la promotion et de la production d'appareils fonctionnant à l'énergie solaire, l'autre de la mécanisation de chaînes d'emballages chez nos clients.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo (retournée) et prétentions sous référence K 16 A
Monsieur MATTLE - BEGHIN-SAY
26/32, rue Beaujon - 75008 PARIS

IRAM

INSTITUT SCIENTIFIQUE FRANCO-ALLEMAND recherche pour Grenoble

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN EXPÉRIMENTÉ

Il participera au sein d'une équipe de 6 personnes à l'étude, puis à la construction d'antennes paraboliques de 15 m de diamètre de haute précision (70 microns).

Le travail consistera en :
- la mise sur pied d'un projet d'antenne en collaboration avec les autres spécialistes de l'équipe (analyse de structure, asservissements de pointage, etc.) ;
- le suivi de la fabrication sous contrats industriels.

Possibilité d'évolution du travail au-delà des 6 ans prévus pour l'étude et la construction.

Anglais indispensable, allemand souhaité.

Ecrire avec C.V. à :
INSTITUT DE RADIO ASTRONOMIE MILLIMETRIQUE,
53, avenue des Martyrs,
38026 GRENOBLE CEDEX

Importante sté phytosanitaire recherche pour le SUD-EST de la France

UN RESPONSABLE TECHNICO-COMMERCIAL

formation UNITA AGRI, quelques années d'expérience souhaitable.

Adress. C.V., photo et prétent. ss réf. 5559 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE MÉTALLURGIQUE ET MINIER recherche POUR SON COMPLEXE INDUSTRIEL SITUE DANS LE NORD

ingénieur métallurgiste

X, MINES, CENTRALE, PHYSIQUE et CHIMIE de PARIS

Débutant ou ayant 1 à 2 ans d'expérience, son premier poste sera un poste d'études métallurgiques (Hydrométallurgie et Génie Chimique).

Il évoluera rapidement vers un poste de production.

Poste convenant à un jeune ingénieur de haut niveau spécialisé en Hydrométallurgie et Génie Chimique, lisant couramment l'Anglais. Allemand souhaité.

Adresser dossier de candidature détaillé. Référence 675 à :

SVP RESSOURCES HUMAINES
65 avenue de Wagram 75017 Paris
CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT CSNCR

GROUPE BANCAIRE PRIVE recherche pour LYON le

responsable DES SERVICES JURIDIQUE ET CONTENTIEUX

de sa délégation régionale RHONE-ALPES. Solide formation juridique et connaissance des procédures-crédit appréciées.

Ecrire avec CV photo et salaire actuel s/réf. 2673 à P.LICHAU SA - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Ingénieurs Grandes Ecoles ou Universitaires



(Société Industrielle des Nouvelles Techniques Radioélectriques et de l'Electronique Française)

emploie plus de 1 500 personnes. Elle a réalisé pour l'année 1978 un chiffre d'affaires de 322 Millions de Francs.

SINTRA conçoit et fabrique des «systèmes» destinés aussi bien aux besoins de la Défense qu'aux besoins civils.

SINTRA connaît sur ses marchés une progression régulière et désire intégrer rapidement des JEUNES INGENIEURS, au sein de sa

Division Etudes/Systèmes

Télématique

- Pour concevoir des systèmes informatiques temps réel dans le domaine de la télématique et des bases de données. (Réf. DES/V1-M)
- Pour conduire les grands projets à caractère informatique : mise en oeuvre de matériels et de logiciels. (Réf. DES/V2-M)
- Pour définir et étudier des nouveaux produits dans le domaine des terminaux de télécommunications. (Réf. DES/V3-M)

En plus du sens de la créativité, de l'aptitude au travail en équipe et du goût des contacts clients, seront appréciées les connaissances suivantes :
- secteur P et T et Grandes Administrations,
- emploi des bases de données et techniques d'accès,
- recherche documentaire,
- frontal de communication,
- architecture de systèmes et langage de haut niveau.

Systèmes Informatiques

Pour son activité « Systèmes informatiques» dans le domaine militaire.

Outre la connaissance de la clientèle et du besoin, le candidat possèdera des compétences dans l'un ou plusieurs des domaines suivants :
- architecture des systèmes informatiques répartis,
- transmission des données, téléinformatique,
- systèmes d'aide au commandement, de défense aérienne ou d'électronique navale,
- nouvelles technologies de visualisation,
- techniques de programmation et langages,
- matériels embarqués à bord d'avion.

Nationalité française. (Réf. DES/V4-M)

Logiciels Micrologiciels

Etude et suivi de logiciel de base et réalisation de microprogrammes pour microprocesseurs bit slice.
Compétences appréciées en Analyse Numérique et Traitement du Signal.
Quelques années d'expérience souhaitées. (Réf. DES/G1-M)

- Conception et réalisation de programme bibliothèque (domaine Traitement de signal, Traitement d'image),
- support technique pour centre de calcul PDP et MITRA.

Compétences requises :
- Informaticien (2 à 3 ans d'expérience souhaitée),
- logiciel de base PDP ou MITRA,
- programmation en assembleur et langage haut niveau (FORTRAN, APL...).

Nationalité française. (Réf. DES/G2-M)

Traitement de Signal

Etude de conception de systèmes de traitement de signal.

Connaissances dans plusieurs des domaines suivants :
- théorie des antennes,
- théorie de la détection,
- traitement du signal,
- analyse numérique.

Quelques années d'expérience souhaitées.

Nationalité française. (Réf. DES/G4-M)

Systèmes Logiques

Conception et réalisation de maquettes de systèmes logiques, bonnes connaissances demandées dans les domaines suivants :
- automates séquentiels,
- familles de circuits logiques,
- microprocesseurs.

Quelques années d'expérience souhaitées.

Nationalité française. (Réf. DES/G3-M)

SINTRA

Merci d'adresser rapidement votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo retournée, et rémunération actuelle) sous la référence correspondante au
SERVICE DU PERSONNEL
SINTRA 26, rue Malakoff - 92600 ASNIERES.
(Réponse et discrétion assurées).

MEDIA PA



emplois régionaux

NOUS SOMMES UN DES PREMIERS GROUPES FRANÇAIS ET NOTRE DÉVELOPPEMENT NOUS CONDUIT A POURVOIR DES POSTES EN

Province

Nous recherchons plusieurs

INGÉNIEURS DE HAUT NIVEAU

auxquels seront confiés, rapidement après formation sur le terrain, la responsabilité humaine, commerciale et technique d'unités décentralisées du service public « eau et assainissement ».

Ces postes nécessitent un niveau d'études supérieures et une expérience de quelques années, serait appréciée si elle a conduit le candidat à diriger effectivement des hommes et à assumer directement les responsabilités commerciales, techniques et financières d'un véritable Chef d'entreprise.

Des informations détaillées sur ces postes seront fournies en écriv. ss le n° 23.879 à CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE recherche pour son AGENCE DE LILLE

UN RESPONSABLE DE PROGRAMMES

3 à 5 ans d'expérience dans l'immobilier. Il devra assumer, sous l'autorité du Directeur de l'Agence, la gestion financière, juridique et administrative de programmes immobiliers. Formation supérieure exigée (Sciences PO, HEC, ESSEC, Sup de CO, licence en Droit).

Adresser CV, photo et prétentions s/réf. RENEES (mentionnée sur l'env.) à

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

TOULOUSE
GROUPE ALIMENTAIRE
recherche

JEUNE CADRE

ayant une formation comptable Supérieure DECS complet + 5 années d'expér.

Rattaché au Directeur de la comptabilité du groupe, il sera chargé dans un premier temps de missions spécifiques. Puis la réussite à ce poste, qui est une création permettra une extension des responsabilités. Connaissances en informatique nécessaires.

Merci d'adresser C.V. avec fonctions et prétentions au No GA 965 à Madame LAUTREC LEPY, Conseil d'entreprise, membre C.S.N.C.R., 22, rue Sainte-Marthe, 31000 TOULOUSE.

Discrétion absolue.

SKIS ROSSIGNOL S.A.
VOIRON 38
recherche
pour renforcer sa DIRECTION FINANCIERE

1) CONTROLEUR DE GESTION

ayant quelques années d'expérience dans l'élaboration et le suivi des prévisions ainsi que dans le contrôle comptable.
Formation souhaitée :
E.S.C. (gestion financière) ou D.E.C.S. minimum ou équivalent.

2) AUDITEUR INTERNE

ayant quelques années d'expérience dans l'audit financier et opérationnel.
La pratique de la consolidation sera appréciée.
Formation souhaitée :
E.S.C., E.S.S.E.C., I.A.E., ou équivalent.

Pour ces deux postes, déplacements fréquents : 40 % environ. Allemand et/ou anglais indispensable.
Envoyer C.V. manusc., photo et prétentions sous numéro 623 à I.F.P.A., 36, avenue Maréchal-Randon, 38000 GRENOBLE.
Discrétion absolue.
Réponse assurée si enveloppe avec adresse jointe.

SOCIETE DE NEGOCE
Filiale d'un Groupe International
recherche pour son Siège de BORDEAUX

JEUNE HOMME
de formation supérieure (Ecole de commerce, Gestion...)
Pour participer à la direction commerciale.
Allemand, anglais courant.

Adr. lettre manuscr., C.V., prét. s/réf. RIOL (mentionnée/envel.)
EMPLOIS ET CARRIERES
30, rue Vernet - 75008 PARIS

● VOUS ETES JEUNE ET VOUS AVEZ :
— une bonne formation de base commerciale et financière, (H.E.C., E.S.S.E.C., Sup. de CO, Sciences PO, etc.) ;
— le goût du contact humain et de la négociation avec les P.M.E. ;
— une capacité de synthèse rapide susceptible d'appuyer votre dynamisme commercial.

● VOUS RECHERCHEZ :
— une vie active qui suppose une certaine mobilité.

UNE DES TROIS PREMIERES SOCIETES DE CREDIT BAIL MOBILIER recherche :

UN ATTACHÉ DE DIRECTION

apte, après formation au sein d'une équipe dynamique, à négocier des contrats de crédit bail en aidant les P.M.E. à résoudre leurs problèmes d'équipement.

Résidence :
grande ville de province.

Envoyer lettre manusc., C.V., photo et prétentions à no 25.142 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris-1er

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01



une des premières sociétés de conseil et services en informatique

recherche pour ses activités dans le domaine bancaire

UN INGENIEUR EN CHEF

SPECIALISTE DE L'ORGANISATION BANCAIRE

— Ingénieur Grande Ecole - 30 ans minimum pouvant justifier d'une expérience bancaire de quelques années au cours de laquelle il aura participé à la conception et la réalisation de systèmes d'information ainsi qu'à l'organisation et la mise en place des procédures dans les services.

— Ses principales qualités sont la capacité de conception, l'esprit d'équipe, le pragmatisme, et le sens de la négociation.

— Sa mission consistera à mener des interventions d'étude et de conseil auprès d'entreprises du secteur financier dans le domaine de l'informatique et de l'organisation, en particulier pour l'élaboration de cahier des charges, l'étude de choix de moyens, la définition et la mise en place de procédures d'organisation.

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions - SLIGOS - Service du Personnel 91, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX en précisant la référence A1.

Une importante Société d'électronique, filiale d'un puissant groupe industriel français, située dans la banlieue Sud-Ouest de Paris, recherche

2 INGENIEURS «LOGICIEL»

Formation grandes écoles ou université

- pour son équipe d'intégration :
  - intégration de produits «logiciel»
  - définition des procédures de génération du système
  - gestion des logiciels produits
- pour son équipe de développement :
  - développement de logiciels de tests et diagnostics d'un système de télécommunications
  - coordination avec les équipes d'étude du matériel pour les questions de localisation de pannes et de testabilité.

Ces postes conviendraient à des ingénieurs ayant 3 à 5 ans d'expérience acquise dans le développement de systèmes informatiques ou de télécommunications, si possible dans les domaines ci-dessus.
Une bonne connaissance des microprocesseurs et des méthodes modernes d'ingénierie du logiciel est souhaitable.

Envoyer C.V. et prétentions avec photo à No 25064, Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Sté d'Electron. Banlieue Ouest recherche
POUR SON EXPANSION
PLUSIEURS
● INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
— CONFIRMES
● INGÉNIEURS SYSTÈMES
— CONFIRMES EN : ELECTRON. et INFORMAT.
● SECRÉTAIRE
— SERVICE COMMERCIAL
— ANGLAIS, ESPAGNOL.

Env. C.V., photo et prétentions à T 1543b M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Vous avez une expérience de la vente, des qualités de ténacité et d'efficacité, le sens du contact, devenez :

ANIMATEUR DES VENTES

chargé de la promotion et de la commercialisation de produits chimiques auprès d'une grande administration.
Le poste basé à PARIS exige une très grande disponibilité, comporte des déplacements hebdomadaires sur l'ensemble du territoire.
Agent de maîtrise. Fixe + intéressement + frais + voit.
Formation agricole souhaitée mais non indispensable.
Adresser C.V. s/référ. 5558, à P. LICHAU S.A. - B.P. 220 75063 Paris Cedex 02, qui tr.

Société de service, leader dans l'informatique statistique et scientifique recherche :

INGÉNIEURS COMMERCIAUX (DEBUTANTS ou CONFIRMES)

Chargés de la vente de services (études et traitements) pour ses départements de statistiques décisionnelles et d'ingénierie.

Adr. C.V., photo et prét. sous réf. 1981, à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09

Centre de Recherche Z.I. Palaiseau, rech. :

ANALYSTE PROGRAMMEUR INGÉNIEUR ANALYSTE

Connaissances MITRA souhait. Ecr. av. C.V. à Adersa Gerbios, 2, avenue du 1er-Mai 91120 Palaiseau

Rech. personne motivée pour s'occuper fillette 17 mois présentant troubles de comportement. Tél. 678-36-66, 9 à 18 heures.

SOCIETE BANLIEUE SUD recherche

COMPTABLE CONFIRMÉ

2e échelon (Homme)
pr tenue comptes INFO, BILAN, et comptes exploitat. Expérience HLM ou construct. souhaitée. Libre rapid. - Tél. : 084-95-04

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, filiale du plus grand constructeur mondial d'ordinateurs interactifs, poursuit son expansion et le développement de son DEPARTEMENT APRES VENTE.

Inspecteurs de maintenance confirmés

(Réf. M 82)

Une formation technique et une expérience professionnelle de 2 à 5 ans vous ont donné la pratique des relations avec la clientèle et de la maintenance de systèmes.

Nous vous offrons de poursuivre votre évolution de carrière en accédant à de plus larges responsabilités dans l'une ou l'autre de ces deux voies :

1 - Sur le terrain : responsabilité de territoire.
2 - En secondant le superviseur de nos ateliers de réparation à Rungis.

Anglais nécessaire.
Postes à pourvoir en région parisienne et en province.

Ingénieurs de maintenance

(Réf. M 83)

Votre formation technique s'accompagne d'une expérience de 6 à 10 ans, qui vous à permis d'accéder à de hautes responsabilités techniques et/ou d'encadrement.

Nous vous proposons deux opportunités de développement de carrière :

1 - Vers le support technique de haut niveau dans la maintenance de systèmes.
2 - Vers des responsabilités d'encadrement dans l'une de nos agences de province, existant ou à créer.

Anglais indispensable. Formation de 3 à 6 mois assurée en France et aux USA.
Postes à pourvoir en régions parisienne, nord, Rhône-Alpes et sud-ouest.

Pour vous informer sur ces opportunités et nous faire connaître votre offre de collaboration, écrivez en précisant la référence appropriée et le lieu de travail souhaité à la Direction du Personnel

digital 18, rue Saarinen - Silic 225
94528 RUNGIS Cédex.

THOMSON-CSF

DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS
Département Radio - Téléphone

INGÉNIEUR CHEF DE PRODUIT

Responsable commercial d'une famille de produits :

— Il en suivra le développement pous s'assurer que les objectifs seront atteints.
— Il assistera sur le terrain les services de vente.
— Il fera la synthèse des informations commerciales (besoins clientèle, concurrence évolution technique), définira les nouveaux produits et proposera une

POLITIQUE DE VENTE

Le candidat retenu devra avoir une formation de Haut niveau

DIPLOMÉ D'UNE GRANDE ÉCOLE D'INGÉNIEURS

et une expérience technique ou commerciale de 5 ans minimum.

Adresser votre candidature avec C.V. détaillé, photo, en précisant rémunération souhaitée à J.-P. GALLAIS, 16, rue du Fossé-Blanc, 92231-GENNEVILLIERS.

Directeur du personnel... et auvergnat

Voulez-vous devenir le Directeur du Personnel, d'une affaire scandinave implantée en Auvergne ? Quelques mots sur le poste : une usine en construction, à terme 350 personnes. Tout est à mettre en place... Rapidement. Très rapidement. Votre fonction et le reste : recrutement des ouvriers, A.M., employés et cadres. Formation. Rémunération. Relations sociales. Contacts extérieurs. Etc, etc... Une coopération quotidienne avec l'équipe d'ingénieurs enthousiastes est de règle...

Vous assurerez au siège à Paris une fonction de conseil pour les affaires sociales de la société française auprès du Directeur Général, des cadres supérieurs, des commerciaux, des employés. Vous entretiendrez des contacts en anglais avec vos collègues des autres filiales et de la maison mère au Danemark.

Vous avez une expérience de l'industrie et de la fonction personnel. Vous aimez la vie d'usine à feu continu. Vous créez plus que vous ne vous souciez des limites de votre description de fonction. Vous apportez des idées réalistes à une entreprise qui va réussir dans tous les domaines. Ecrivez à SIRCA sous la référence 794 274 M.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

UNE DES TOUTES PREMIÈRES SOCIÉTÉS
leader dans le domaine
DES PARFUMS ET PRODUITS DE BEAUTÉ

réputée pour sa créativité

recherche pour sa Direction
MARKETING INTERNATIONAL PARFUMS

UN CHEF DE PRODUITS

confirmé (Hme ou Fme)

pouvant présenter une expérience réussie de plusieurs années dans un poste de CREATIVITE et GESTION PRODUITS, acquise dans une société de parfums et cosmétiques.

Il lui sera confié :
— la création,
— le développement,
— la promotion
de plusieurs lignes de parfums.

Anglais courant indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et prétentions, sous n° 23.563, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er).

Dans quelques mois directeur général manutention

Aujourd'hui, Directeur Commercial. Vous vendez des engins de manutention en usine. Peut-être même avez-vous l'habitude du matériel importé. Demain... Directeur Général, après quelques mois avec votre prédécesseur. Celui-ci est appelé à d'autres fonctions dans le Groupe qui contrôle cette filiale spécialisée et lui donne les moyens de réussir.

Très vite vous serez pratiquement le seul responsable du choix des méthodes, de vente et de SAV, du recrutement de vos collaborateurs et de vos résultats. Dans le cadre d'un plan de développement, vous serez apprécié sur la progression de la part de marché, le développement du CA et la rentabilité. Dans l'immédiat, vous ne pourrez pas grand chose sur le constructeur étranger que vous représenterez en France mais vous serez entendu en fonction de votre compétence et de votre savoir faire. Dans ce domaine vous bénéficierez évidemment de l'appui de tout le Groupe.

Parce que vous vous êtes déjà fait un nom dans le métier vous savez qu'en travaillant dur on peut se tailler une place sur ce marché. Votre âge, votre formation supérieure, vos références professionnelles et vos aptitudes de dirigeant doivent "Nous" permettre de gagner. Veuillez écrire aux Conseils en recrutement de SIRCA sous la référence 794 272 M.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

ANSWARE

Importante Société de Services et de Conseils en Informatique, dans le cadre de son expansion, recherche

informaticiens

● Vous êtes **JEUNES DIPLOMES** option INFORMATIQUE
INGENIEURS (INSA, ENSEEIHT, ENSIMAG, ISIM, ...)
ou **UNIVERSITAIRES** (MIAGE, DUT).

● Vous avez pratiqué un langage évolué (Cobol, PL 1) ou Assembleur (IBM 370, IBM 3790 ou IBM 3741).

- pour les Non-Débutants, une expérience en IMS, ou CICS, ou PROTEE est souhaitée.

- Notre activité vous permettra, après FORMATION, de pratiquer immédiatement les techniques de pointe (base de données, temps réel), au sein d'équipes structurées.

Cette expérience diversifiée vous amènera à des fonctions de haut niveau.

Envoyer sous référence 61/02/80 votre C.V. détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité à

ANSWARE
135, Rue de la Pompe - 75016 Paris.
Discrétion assurée, réponse rapide.

Auditeurs

RANK XEROX, filiale du Groupe XEROX, recherche pour sa Division Audit Interne :

Auditeur Informatique

(Réf. C. 16)

Diplômé d'une Grande Ecole Scientifique ou Commerciale, il a fait ses preuves pendant 3 à 5 ans en tant que Chef de Projets dans un environnement IBM 370. Soucieux d'élargir son champ d'action, il souhaite se voir confier la responsabilité des audits dans le domaine informatique d'une entreprise internationale.

Sa mission consistera, en particulier, à analyser les systèmes avant et après leur implémentation pour s'assurer qu'ils correspondent bien aux besoins des utilisateurs.

Auditeur Interne Opérationnel

(Réf. C. 17)

Diplômé d'une Grande Ecole Scientifique ou Commerciale, il a acquis une première expérience soit en Cabinet d'Audit externe, soit dans le Service Audit interne d'une grande Entreprise.

Il aura pour mission de fournir à la Direction une information indépendante sur la gestion de la Société en réalisant des contrôles d'ordre ponctuel sur les différentes fonctions de l'Entreprise.

Par leurs recommandations, ils assureront un rôle de conseil auprès de la Direction du Groupe.

Les postes (basés dans la banlieue nord-est de Paris), constituent tous deux un excellent tremplin pour évoluer dans notre structure, tant en France qu'à l'étranger.

La connaissance de la langue anglaise est requise.

Merci d'envoyer lettre de candidature + C.V. sous références respectives à Yves KERNEVEZ, Service Recrutement - RANK XEROX - 93607 AULNAY-sous-BOIS cedex.

RANK XEROX

MEDIA PA



KODAK PATHÉ

recherche

pour sa **Direction Informatique** équipée d'un **3032** sous **MVS**

INGÉNIEUR
OPTION INFORMATIQUE

Fonction :

● Chargé d'assurer la **formation** au sein de l'Exploitation Informatique il doit concevoir, préparer et animer l'ensemble des cours destinés au personnel de cette Exploitation.
● Il participe en continu à l'étude des évolutions techniques.

Profil :

● Formation : Maîtrise informatique ou Ingénieur.
● Réelle motivation pour une activité de formation.
● Bonne connaissance de l'anglais.

Ecrire avec C.V. et photo (retournée) sous réf. 107 Service du Personnel
KODAK PATHÉ
8/26, rue Villiot - 75012 PARIS

bleu

---

ingénieurs technico-commerciaux

débutants

et ingénieur technico-commercial

confirmé

EXPORT
SECTEUR MECANIQUE
PARIS

FILIALE (8000 PERSONNES) D'UN GROUPE MULTINATIONAL
nous cherchons à développer notre pénétration sur le
MARCHE EUROPEEN

LES HOMMES QUE NOUS RECHERCHONS :
— Diplômés école ingénieurs (ETACA, ENSI, VIOLET...) possédant de bonnes connaissances techniques (Mécanique).
— Langues : allemand et/ou anglais indispensable.
— Esprit critique.

LES POSTES :
En liaison avec nos filiales européennes, ils auront pour mission :
— d'analyser les marchés et de définir des priorités d'actions
— de mettre en œuvre ces priorités d'actions (coordination entre les clients, l'engineering et les services financiers) pour aboutir à l'établissement du contrat
— de faire vivre le contrat avec les différents services concernés (conformité des programmes de fabrication, respect des délais de livraisons, niveau de qualité, suivi des prix).

L'INGENIEUR CONFIRME SERA EN OUTRE RESPONSABLE DE LA COORDINATION DES DIFFERENTS MARCHES EUROPEENS.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à No 25234
CONTESSE PUBLICITE
20, av. de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transm.

Burroughs

DEUXIEME CONSTRUCTEUR MONDIAL EN INFORMATIQUE
recrute des

Jeunes Diplômés de l'enseignement supérieur commercial

pour accroître le nombre de ses

INGENIEURS COMMERCIAUX

à PARIS et en PROVINCE

● Nous vous proposons des postes qui vous permettront d'acquérir une solide expérience du terrain.

- VOUS DEVREZ :
● rencontrer et conseiller les chefs d'entreprise dans leurs problèmes d'organisation et de gestion ;
● commercialiser et mettre en place les équipements adaptés à leurs besoins.

- NOUS VOUS ASSURERONS une formation complémentaire dès votre entrée dans la Société et tout au long de votre carrière ;

- NOUS VOUS PROPOSERONS d'importantes perspectives d'évolution au sein de notre groupe.

Si cette proposition répond à votre ambition, envoyer lettre, curriculum vitae, photo à la Direction du Personnel

BURROUGHS S.A.
230/242, av. L. Cély
92231 GENNEVILLIERS Cedex.

RACAL DANA **Mesure électronique**

Filiale du groupe Racal, nous commercialisons des appareils de mesure fiables et performants. Nos applications concernent l'instrumentation générale, la métrologie, les télécommunications et les systèmes. Nous recherchons sur Paris, Lyon et Toulouse un

ingénieur technico-commercial

Vous aurez l'entière responsabilité de votre secteur de clientèle. Outre une solide formation en électronique et une bonne connaissance de l'anglais, vous avez si possible une première expérience commerciale, ou, pour le moins, une solide motivation à la vente. Nous vous garantissons une rémunération adaptée à votre expérience, un intéressement au CA, une voiture de société.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous réf. B 3779 à M. Collet, 1, rue de Berri 75008 Paris.



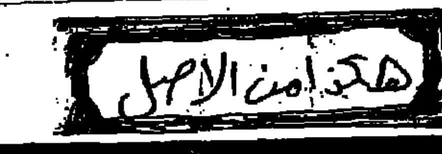
membre de Syntec



TERMINAUX INFORMATIQUE EN CLIENTELE PARIS

Une Société spécialisée dans la maintenance de systèmes informatiques (terminaux et réseaux de Télétransmissions), filiale d'un des tout premiers groupes français de conseil et de services en informatique, crée le poste de responsable du service maintenance, Paris et région Parisienne, en forte expansion. Ce poste peut convenir à un Ingénieur Electronicien ayant au minimum 3 ans d'expérience à un poste de responsabilités techniques et humaines dans le service maintenance d'un constructeur de matériels informatiques (de préférence Péri-Informatique ou Télétransmissions) et connaissant donc bien les réalités du terrain pour les avoir vécues et dominées.

Si vous voulez en savoir davantage sur la Société et le poste AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT demandez une documentation sous référence 2008 à F. DOZOL - DELTA CONSEIL 27, rue Dombasle 75015 PARIS - Tél. 250. 84. 30



offres d'emploi | offres d'emploi | offres d'emploi | offres d'emploi

La C.S.E.E. - 5000 personnes dont plus de 500 ingénieurs et cadres - électricité et électronique - installations électriques et réalisation de produits, équipements et systèmes - technologie de pointe

ACTIVITES ET SERVICES DEMANDEURS

centre de travaux

ingénieurs électriciens chargés d'affaires

Pour, au niveau d'un Centre Paris ou Province :
- diriger et optimiser les moyens
- superviser les propositions du BE
- assurer les relations avec la clientèle.

INGENIEURS AVEC EXPERIENCE HT et BT des installations électriques industrielles, tertiaires, éclairage public et (ou) réseaux.

engineering

jeunes spécialistes systèmes

Pour fonctions de chef de projets
- responsable de l'etude et de la réalisation de systèmes spécifiques
- coordination : affaires téléphoniques, automatismes, systèmes informatiques, télétransmissions

INGENIEURS GRANDES ECOLES + expérience 2-3 ans dans un domaine de pointe.

exportation

spécialiste commercial et technique

Chargé de :
- seconder directeur de zone
- assister départements commerciaux
- participer manifestations commerciales
- prospecter clientèle potentielle

INGENIEUR ELECTRONICIEN + 3 à 5 ans export ou ingenieur d'affaires

informatique

responsable projet applications production

Pour prendre en charge avec de courts déplacements en usines :
- l'analyse fonctionnelle
- l'analyse organique
- la formation

DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES + 2 à 5 ans analyste ou chef de projet.

juridique

praticien d'entreprise

Pour :
- seconder le chef de Service en particulier pour contrats internationaux (anglais)
- prendre en charge une part des problèmes
- assister des départements commerciaux.

FORMATION SUPERIEURE DROIT + 8 à 10 ans expérience - cabinet international et/ou industrie.

télématique

spécialiste commercial et technique

Chargé au sein de l'équipe de :
- commercialiser équipements et systèmes auprès administrations et grandes entreprises
- assurer lien avec études et fabrication
- participer à la préparation des évolutions.

INFORMATICIENS ou ELECTRONICIENS ayant 2-3 ans conduite projets téléinformatique.

usine de Périgueux

ingénieur électronicien chef de plateforme

Chargé de :
- diriger 8 à 10 techniciens de mise au point de produits et sous ensembles
- définir les outillages de reglage
- participer à la définition des produits.

INGENIEUR DIPLOME + 5 à 7 ans expérience production.

ECRIVEZ en mettant l'accent autant sur vos conceptions et attentes professionnelles et vos aptitudes caractérielles que sur votre acquis actuel:
au Responsable du Service Emploi et Développement des Cadres
Direction du Personnel
COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES
17, Place Etienne Pernet 75015 Paris



Filiale d'un Important Groupe International recherche

INGENIEUR CHEF DE PRODUIT

COMPOSANTS ELECTRONIQUES 130/150 000 F

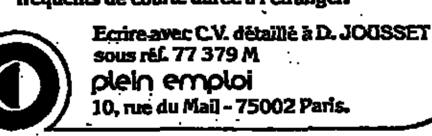
pour lui confier la responsabilité du développement commercial, sur le marché mondial, d'une ligne de produits.

Il prépare les plans de commercialisation, fait les prévisions de ventes, oriente l'activité de l'équipe de vente, assure lui-même les négociations à haut niveau.

Diplômé d'une grande école, son expérience technique ou industrielle dans l'électronique est solide et il développe, depuis plus de 5 ans, une action commerciale qui lui a donné une **très bonne connaissance du marché des composants au plan international. Anglais indispensable.**

Ce poste basé à PARIS comporte des déplacements fréquents de courte durée à l'étranger.

Ecrire avec C.V. détaillé à D. JOUSSET sous réf. 77 379 M



plein emploi
10, rue du Mail - 75002 Paris.

Importante Société recherche pour son bureau d'études spécialisé en constructions métalliques et off-shore

ingénieur grande école

possédant une expérience de 3 à 4 ans acquise dans un bureau d'études charpentes métalliques lourdes ou off-shore. Réf. 364/A

ingénieurs grandes écoles débutants

Réf. 364/B

Pour tous ces postes qui impliquent des séjours éventuels de longue durée à l'étranger, une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Adresser c.v. et photo en précisant la référence du poste choisi à AXIAL PUBLICITE, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

SG2

Société Générale de Service et de Gestion, filiale de la Société Générale

recherche des

Ingénieurs Grandes Ecoles Expérimentés

pour animation de groupe d'études informatiques.

•

Ce poste de responsable de département requiert en particulier l'expérience de conduite de grands projets informatiques.

Les candidatures sont à adresser, sous la réf. JLM 1 à SG2
12/14, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT









GROUPE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL
recherche

MEDECIN

ayant ou non l'expérience de l'industrie pharmaceutique.

Attaché à la Direction de l'Information Médicale, ce médecin devra en collaboration avec les cadres de cette Division :
- déterminer les axes de lancement et de développement des médicaments,
- collaborer à la rédaction des textes en traduisant le message médical en message promotionnel,
- maintenir la liaison avec l'hôpital par les travaux post-visa,
- participer à la formation technique et au recyclage des visiteurs,
- assurer la correspondance avec le corps médical.

Le poste est à pourvoir dès que possible dans la banlieue Ouest parisienne.

Ecrire à No 24.627 CONTESSE Publicité 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Pour renforcer son équipe informatique, pour participer à la mise en place de nouveaux matériels et logiciels et pour assurer l'évolution des systèmes en place,

Les services organisation et informatique du Groupe BEL

recherchent

UN OU UNE

Programmeur Système

Poste pouvant évoluer rapidement vers la fonction d'ingénieur système.

- Formation supérieure (en informatique)
- Une première expérience en système souhaitée
- Forte motivation.

Prière d'adresser C.V. et rémunération au Service du Recrutement - Société des Fromageries BEL 9, rue d'Anjou 75008 PARIS.

VOTRE CARRIÈRE AU FUTUR

Spontanément, vous êtes attiré par la vente, mais une carrière commerciale réussie ne se fait pas n'importe où.

CONTROL DATA : — 50.000 personnes dans 35 pays — 2,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires vous offre la garantie d'une expansion durable et solide : plus de 40 % d'augmentation des bénéfices en 1978 et une gamme de produits et de services diversifiés et prestigieux qui comprend les systèmes les plus puissants au monde.

CONTROL DATA vous fait aujourd'hui une proposition concrète.

JEUNES DIPLÔMÉS GRANDES ÉCOLES D'INGÉNIEURS

nous avons conçu pour vous un programme complet de formation rémunérée de plusieurs mois vous permettant de vous familiariser avec l'entreprise et ses gammes de produits et de développer vos connaissances techniques et commerciales pour devenir

INGÉNIEUR COMMERCIAL

dans l'un des départements Grands Systèmes, Périphériques.

Si vous êtes disponible avant décembre 1979, proposez votre C.V. à M. GARY Service Recrutement CONTROL DATA 195, rue de Bercy, 75012 Paris.



Plain Champs

AGP EXPANSION

Jeune diplômés (-ées) de l'enseignement supérieur (Commercial - Droit - Economie)

- **Vous avez la volonté d'aboutir dans les actions que vous entreprenez**
- Vous appréciez les contacts humains
- Vous aspirez à la possibilité de vous réaliser
- Vous acceptez les rigueurs de l'autodiscipline comme fonction de votre réussite

Nous vous proposons un emploi passionnant à la mesure de vos ambitions.

Adressez C.V. et lettre manuscrite à Bance Pub. 13, rue Marivaux 75002 Paris (Merci de préciser s/l'enveloppe réf. N° 79917) (Réponse assurée)



Conseil en Recrutement en forte expansion filiale du groupe

Ordina

recherche

CONSULTANT

Ce poste intéresse jeune Psychologue ayant 2 à 3 ans d'expérience dans cabinet de recrutement ou Direction de Personnel, souhaitant élargir son action et ses responsabilités.

Envoyer C.V. et prétentions à J. LAFFARGUE ORDIS - 10, rue Auber 75009 PARIS.

PERNOD

développe ses structures informatiques (équipement : IBM 370 - 512 K, 20 terminaux intelligents ...), et recherche pour faire face à leur extension normale et à un très important projet de télétraitement

responsable études informatiques

placé auprès du chef de service, le candidat retenu devra :
- mener personnellement en liaison directe avec les services utilisateurs un certain nombre de projets importants,
- animer l'équipe de spécialistes chargés de la mise en oeuvre technique du projet,
- être associé à la totalité des projets traités par le service,

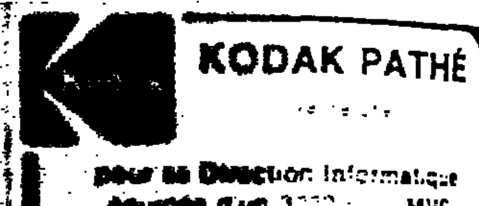
de façon à prendre progressivement la responsabilité totale de l'ensemble du secteur Etudes.

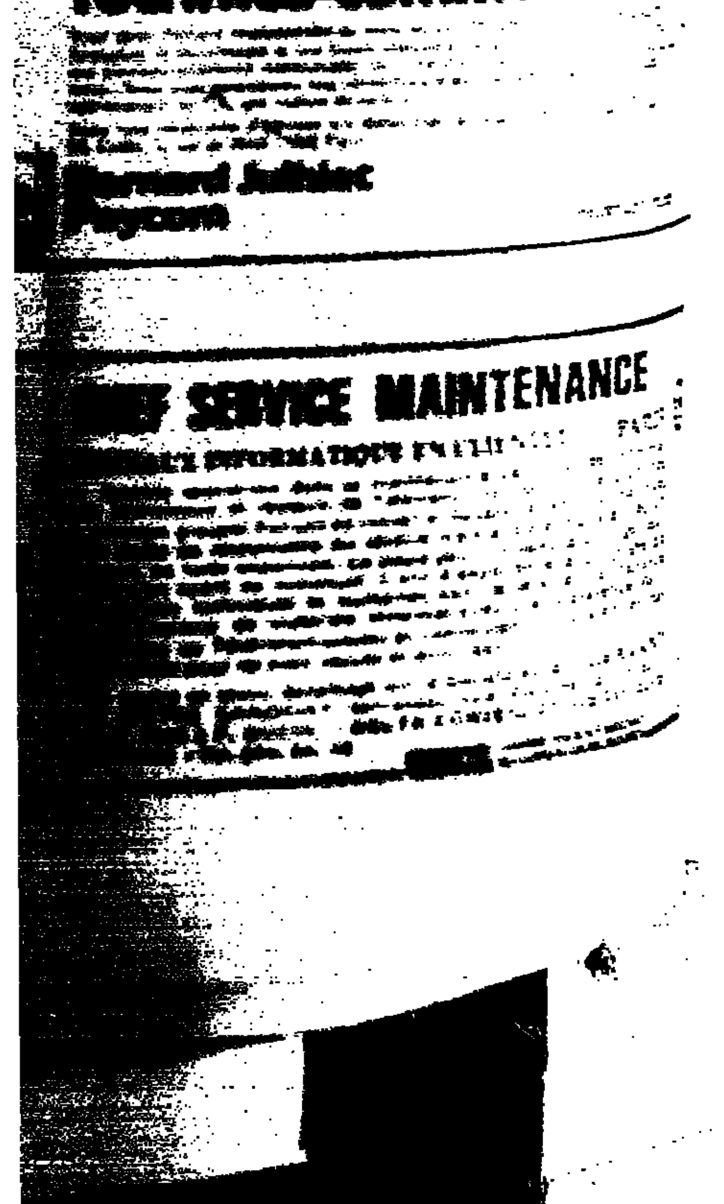
Le poste exige de son titulaire :
- une formation supérieure (Ecoles d'ingénieurs ou de gestion par exemple),
- une expérience - en informatique de gestion - d'environ 5 ans de conduite de projets de nature et de contenu diversifiés, acquise au moins en partie en tant que responsable au contact d'utilisateurs au plus haut niveau.

La Société fortement structurée au sein d'un groupe dynamique offre d'intéressantes perspectives de carrière à un candidat à la fois créatif et soucieux d'efficacité.

Lieu de travail : CRETEIL.

Adresser CV et prétentions à PERNOD, Direction des Relations Humaines, 120, avenue Maréchal Foch, 94015 CRETEIL.





offres d'emploi

HEWLETT PACKARD

FRANCE
DIVISION EUROPEENNE DE L'INFORMATIQUE INDUSTRILLE
GRENOBLE

Dans un secteur en pleine expansion, nous connaissons un développement exceptionnel (taux de croissance de notre groupe supérieur à 30%). Pour y faire face, nous recherchons

JEUNES CADRES

pour notre département financier.

Débutants dans une structure à dimension humaine, ils évolueront dans un contexte international offrant de nombreuses opportunités de carrière.

FONCTION CONTROLE DE GESTION

Chargés dans un premier temps de la mise en place d'un système de gestion analytique, ils (elles) évolueront vers le contrôle de gestion d'une de nos familles de produit.
Formation : ESSEC, HEC, Sciences PO PARIS options comptable/contrôle de gestion, diplômes d'ingénieur plus MBA ou IAE.

SERVICE IMPORT-EXPORT (transports-douanes)

Chargé(e) de la mise en place des systèmes et procédures destinés à optimiser la gestion de nos importations et exportations.
Formations : ESSEC, HEC, Sciences PO. Paris, MBA... Formation juridique appréciée.

AUDITEUR INTERNE EUROPEEN

Basé(e) à Grenoble, mais rattaché(e) à l'équipe européenne d'audits, il(elle) sera amené(e) à exercer son activité dans les différents pays européens. Il(elle) aura en outre au plan local la responsabilité de projets opérationnels.

Tous ces postes s'adressent à des débutants ou de jeunes cadres ayant une première expérience professionnelle de préférence impliquant l'utilisation de l'outil informatique.
Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

Pour des renseignements complémentaires appeler John VINE jusqu'au 24 SEPTEMBRE de 14 h à 18 h au (76) 25.81.41.

Les dossiers de candidatures doivent être adressés à
HEWLETT PACKARD - Service du Personnel
5, rue Raymond Chanas 38320 EYBENS.



BERG ELECTRONICS

L'utilisation sans cesse accrue de l'électronique et la qualité de nos produits assurent à notre Division Berg Electronics d'exceptionnelles perspectives de développement.

Nous désirons proposer à un

JEUNE DIPLOMÉ

ELECTRONIQUE ou ELECTROTECHNIQUE

de rejoindre notre équipe.

Nous vous confierons la commercialisation d'éléments d'interconnexion pour les industries de l'électronique. Vous participerez à la définition de la stratégie de vente et serez responsable de votre secteur : suivi de la clientèle existante et prospection de nouveaux marchés.

Nous souhaitons que vous ayez une formation en électronique ou électrotechnique (Ecole Supérieure ou I.U.T.) et une connaissance de l'anglais indispensable pour votre formation initiale et votre développement ultérieur.

Une formation de quelques mois sur nos produits vous sera assurée dans l'usine de Du Pont Nederland.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. en précisant la rémunération souhaitée sous réf. M 353 à DU PONT de NEMOURS (France) S.A. – Service du Personnel – B.P. 85 – 91403 ORSAY

La journée d'information et d'entretien aura lieu dans nos locaux le 27 Septembre 1979.

HAVAS CONTACT

Fonction: marketing
Tempérament: opérationnel

140 000 +

Il est essentiel de justifier d'une réussite dans une direction commerciale/vente, et souhaitable d'avoir eu de plus des responsabilités dans la fonction marketing.

Le poste que nous vous proposons est rattaché au directeur de notre division, et en relation permanente avec le directeur des ventes.

Vos missions iront du recueil d'informations pour la mise au point de la politique produit et vente, à la construction d'outils concrets pour commerciaux à partir d'études statistiques, jusqu'à l'élaboration et au suivi des actions publi-promotionnelles.

L'administration des ventes et la formation vous sont également rattachées.

Vous superviserez une vingtaine de collaborateurs (la force de vente se compose d'une centaine de commerciaux.).

Nous sommes parmi les leaders de la diffusion de machines à traiter le courrier, filiale d'un groupe très important.

Diplômé d'une école de commerce ou équivalent, vous saurez mettre en place une fonction marketing en étroite collaboration avec le terrain.

Jean Masson vous remercie de lui adresser vos dossiers de candidature sous référence B 2783 1 rue de Berri 75008 Paris.



membre de Syntec

Responsable d'exploitation

Depuis vos études supérieures (Il y a déjà quelques années car vous avez passé la trentaine !), vous avez acquis une sérieuse expérience technique et humaine. Les IBM 370 vous sont familiers. Quant à animer un effectif de plus de 60 personnes... Vous en avez vu d'autres ! Vous parlez aussi anglais ? Alors vous êtes l'homme que nous recherchons et voici le rôle que nous vous attribuerons :

- organisation et gestion du service. (Méthodes de travail, orientation et coordination des actions...)
- maintenance et évolution des systèmes d'exploitation OS / VS 2 (IMS, DLI)
- Gestion des budjets.

Tout cela, sous l'autorité du chef de département, dans un important groupe industrial (mécanique lourde), situé en proche banlieue Sud.

Les perspectives de carrière sont très ouvertes.

Envoyez votre CV détaillé mentionnant vos désirs de rémunération, sous référence 1375 . à : rsc carrières - 14, rue de Castiglione - 75001 - PARIS.

PREMIER GROUPE
DE SOCIETES D'ASSURANCE DU SECTEUR PRIVE
recherche

Pour sa Division spécialisée dans la distribution de produits d'épargne et d'investissement libellés en unités de compte mobilières et immobilières

1 Formateur
Minimum 30 ans
Solide formation générale

• *Description du poste*
le titulaire assurera la formation initiale des candidats à notre Force de Vente. Cette formation, très diversifiée, portera sur la connaissance de nos produits dans leur contexte économique et réglementaire et sur la Vente elle-même appuyée sur une large contribution des moyens audio-visuels les plus modernes. La formation initiale des candidats à notre Force de Vente dure 1 mois

• *Profil du candidat*
Le candidat devra présenter ***"EN MEME TEMPS"*** des caractéristiques rarement présentes chez la même personne.

PEDAGOGUE
avec une bonne aisance verbale, un don naturel de la communication, singulièrement appliquée aux jeunes, une grande puissance de travail accompagnant une grande maîtrise nerveuse, une capacité naturelle certaine à l'optimisme, à l'enthousiasme et à l'humour, une grande rigueur intellectuelle et morale, des dispositions particulières pour l'imagination, la créativité et le renouvellement.

VENDEUR
car nous ne confierons jamais la formation à la Vente à un théoricien plus ou moins technocrate coupé de l'action directe et de l'évolution constante et rapide du public, besoins, motivations et réactions confondus.

Offre Dans l'ordre chronologique :
- Un stage de formation initiale rémunéré de 1 mois.
- Un stage de Vente de six mois dans notre Force de Vente aux conditions statutaires de nos vendeurs débutants : minimum garanti mensuel conditionné par des résultats.
- L'affectation à notre section de formateurs spécialisés avec :
  - Un traitement fixe allant de 4 000 à 5 500 francs mensuels selon l'évolution personnelle dans la hiérarchie professionnelle.
  - Des frais professionnels au cas de mission de formation hors du lieu d'habitation.
  - Une importante commission sur les Ventes réalisées et ***impérativement exigées*** pour le maintien dans la fonction.
  - Un plan de carrière présentant les mêmes possibilités et perspectives que celles offertes à nos spécialistes de la Vente et du Management (successivement échelons intermédiaires – cadres – cadres supérieurs).

Ecrire. Bango 13 r. Marivaux. 75002 Paris
(Merci de préciser s/envelop. N° 9139)

BANCE PUB.



THOMSON-CSF

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
GRANDES ÉCOLES

E.S.E., E.N.S.T., I.S.E.P. ou équivalent
débutants ou avec première expérience

Ils seront intégrés à des équipes en expansion pour y mener des études sur des secteurs de pointe en TELECOMMUNICATIONS :
- Liaisons en vue directe,
- Liaisons troposphériques,
- Liaisons spatiales.

Anglais nécessaire en raison des relations techniques internationales à développer.

Ces fonctions proposées sont susceptibles d'une évolution éventuelle en province

Adr. curric. vitae détaillé, photo et prétentions à :
THOMSON C.S.F. au Service Recrutement
53, rue Greffulhe. — 92300 LEVALLOIS.



France Loisirs

200 Points de Vente - 1 catalogue trimestriel - Vente par correspondance - Chiffre d'affaires 1978 : 425 MF - progression annuelle + 25%

recherche son FUTUR

directeur commercial adjoint points de vente

150.000 + - *Diplômé de l'enseignement commercial supérieur.* Il devra avoir une expérience de plusieurs années dans la direction effective de cadres et dans le secteur de la distribution.

Il fera partie de l'équipe de Direction Points de Vente et sera responsable de la réalisation d'un chiffre d'affaires important et de plus de 100 personnes.

Adresser lettre, CV, photo en indiquant prétentions à No 25.241 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

GROUPEMENT D'ASSURANCES
recherche

6 PROGRAMMEURS DEBUTANTS

Libérés des obligations militaires ;
possédant Bac C., D. ou T.

APRÈS FORMATION RÉMUNÉRÉE, ils (elles) seront intégrés(ées) à l'équipe actuelle en vue du renforcement du service informatique.

Avantages sociaux (5x8x14, horaires variables, Restaurant d'entreprise...).

Env. C.V. + prétentions à STAC, Service du Personnel, 22, quai de la Mégisserie, 75001 PARIS

La Direction Administration et Gestion Commerciale (130 personnes) d'une importante société internationale (47 000 personnes) recherche pour la banlieue Sud de Paris

directeur administratif adjoint

Il sera chargé sous l'autorité du directeur administratif de la gestion de plusieurs services (40 personnes environ) : Douanes, Entrepots, Transports, Contrôle des Inventaires.
De 30 ans minimum et de formation ESC ou MBA, il aura une connaissance éprouvée de la fonction administrative dans le cadre d'une activité internationale.
Une expérience d'au moins cinq ans à un haut niveau de responsabilité avec pratique courante de l'anglais est exigée.
Il aura déjà exercé des fonctions d'encadrement dans un environnement qui l'aura obligé à faire preuve à la fois de fermeté et de souplesse dans les négociations.

Ce poste est évolutif en raison de notre croissance forte et soutenue sur des marchés porteurs : électronique et informatique.

Envoyer C.V., photo et prétentions à Media System ,sous réf. 4864, 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

un responsable système peut-il espérer devenir directeur de l'informatique?

Oui, chez nous! Nous sommes l'une des premières compagnies d'assurances françaises (Paris) et proposons à un ingénieur grande école, ayant une solide expérience des fonctions système et méthodes, de créer son équipe pour démarrer un 303X, d'en profiter pour réorganiser l'exploitation et inciter les études à adopter des méthodes modernes; enfin, nous l'associons à l'élaboration de la nouvelle politique informatique du groupe. A vous de faire le reste... et il y a du travail!
Notre consultant, J. THILY vous remercie de lui écrire (réf. 3566 LM) à "Carrières de l'Informatique".

analyste 100 000 F/an

Un groupe industriel prestigieux installé à Pantin (93), (500 MF, 1500 p.), souhaite vous confier la réalisation, sur son 370/DOS-VS, de sa nouvelle génération d'applications commerciales.
Vous avez une formation supérieure, maîtrisez le COBOL et avez acquis, en 5 ans, une solide expérience et, en particulier, celle de la mise en œuvre de DL1 et de CICS.
Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3636 LM), à "Carrières de l'Informatique".

contrôleur comptable 130 000 F+/an

Un groupe d'entreprises liées à la distribution et aux services (C.A. : 2 milliards de F), à PARIS cherche un contrôleur comptable.
Il est chargé de suivre les budgets des directions régionales et des centres d'exploitation, de déceler et d'analyser les écarts, de vérifier et de contrôler les comptabilités des mêmes unités.
Ce poste s'adresse à un praticien de la comptabilité ayant une bonne puissance de travail, le goût de la chasse (aux abus, aux erreurs...) et des déplacements (3 ou 4 jours par semaine).
Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 3633 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

COMPAGNIE INTERNATIONALE
SPECIALISEE DANS LES TRAVAUX D'ESPACES VERTS
recherche

UN INGENIEUR D'AFFAIRES
expérimenté

Il aura une formation de base en AGRONOMIE et une expérience en irrigation - plantation, paysagisme.
Il devra avoir une bonne connaissance de l'anglais et si possible une expérience des Affaires au Moyen-Orient.

Il assumera un rôle COORDONNATEUR :
- en préparant les réponses aux appels d'offres,
- en assurant jusqu'à la remise des offres les relations techniques avec les clients,
- en répartissant les tâches entre les Sociétés actionnaires ou extérieures pour la rédaction des soumissions.

Il sera basé à Paris et sera amené à se déplacer en Europe et dans les pays du Moyen-Orient.

Adressez votre C.V. manuscrit et photo à No 25.070 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

GROUPE BANCAIRE FRANÇAIS
DE RENOM INTERNATIONAL
RECHERCHE

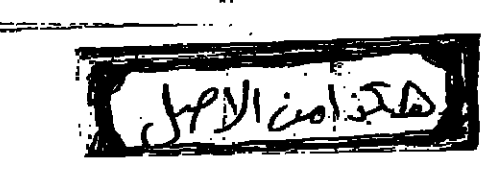
UN ADJOINT A SON DIRECTEUR DES AFFAIRES INFORMATIQUES

PARIS - 180.000 FRANCS +

Il participera à l'élaboration et à l'implantation d'une nouvelle politique informatique. Il collaborera à l'établissement d'un important budget annuel dont il aura la responsabilité. Il assurera la supervision d'équipes spécialisées dans les techniques de pointe, l'organisation et les méthodes (bases de données, matériels répartis, transmissions, procédures, méthodes). Il fournira l'assistance aux équipes d'étude et de programmation afin de garantir la cohérence de la conception et de la réalisation des projets informatiques.

Le candidat retenu (33 ans minimum), de formation supérieure, aura une expérience informatique de 7 ans au moins, de solides connaissances techniques, l'habitude de l'encadrement et de l'assistance.

Ecrire sous référence 080 à : A.L. CONSEIL, 123, avenue de Villiers - 75017 PARIS, qui garantit discrétion et réponse.



offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

TOTAL
Compagnie Française des Pétroles

Pour son Laboratoire de NANTERRE
TOTAL EXPLORATION PRODUCTION
recherche un

INGENIEUR LABORATOIRE PRODUCTION CONFIRME

Il supervisera directement une équipe d'ingénieurs et de techniciens chargés des expériences sur fluides de gisement en pression et température.

Il assurera les études et le suivi des travaux de recherches sur les procédés de récupération assistée des gisements.

Il assistera le responsable du laboratoire dans ses tâches de gestion.

Diplômé d'une école d'ingénieurs ou de l'université (physique, chimie, spécialisation mécanique des fluides) il devra avoir une expérience de 3 à 5 ans de laboratoire (industriel ou de recherche).

Une bonne connaissance de l'anglais, un goût prononcé pour la physique sont nécessaires.

Si ces perspectives vous intéressent, adresser C.V. + photo au Service Recrutement 5, rue Michel Ange 75781 PARIS CEDEX 16 sous réf. 79026

- Vous êtes jeune diplômé HEC, ESSEC, Sc. Po (Eco Fi) ....
- Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise
- Vous souhaitez débuter ou enrichir une expérience de quelques années acquise dans une Société Internationale en rejoignant une Importante Société totalement tournée vers l'exportation

Si tel est le cas, nous vous proposons les postes suivants :

assistant du secrétaire général

Vous rejoindrez une équipe dynamique au sein de notre Secrétariat Général pour y suivre, étudier et résoudre les problèmes de gestion liés à la croissance de notre groupe.

Vous devrez assumer immédiatement des responsabilités administratives importantes en liaison avec les services du siège et nos filiales.

Le poste est basé à Paris, mais vous aurez à effectuer régulièrement de courtes missions à l'étranger.

responsable administratif à l'étranger

Nous vous confierons après une période de formation au Siège un poste de responsable administratif (questions comptables, juridiques, fiscales, personnel etc ...) dans une de nos régions d'activité (Moyen-Orient, Afrique, Amériques notamement) en liaison avec les services fonctionnels du Siège.

Si ces perspectives vous attirent, envoyer photo, C.V. s/réf. 5553 à P.LICHAU SA - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

A l'heure du marketing... la rentrée.

La rentrée ! Cahiers neufs, bonnes résolutions, moment attendu ou redouté... Pour nous, en tout cas, le temps fort de notre activité. Entreprise de 600 personnes, filiale de groupes notables aux ramifications internationales, numéro deux sur notre marché, nous créons le poste de directeur du marketing. Sa mission : mener à bien notre stratégie de développement. Pour réussir, il faudra des idées, de la souplesse, du punch, et une forte implication opérationnelle.

Vous êtes un professionnel du marketing, de formation commerciale supérieure. Idéalement, vous avez acquis votre expérience dans le secteur de la papeterie, ou dans un univers proche. Ecrivez sous référence 795 273 M aux consultants du cabinet SIRCA, chargés d'établir les premiers contacts. Ils vous préciseront les attributions et les perspectives du poste.

Et si vous vous trouvez bien chez nous, il vous faudra dans un délai raisonnable envisager d'installer votre résidence là où bat le coeur de l'entreprise, dans une ville de la région Rhône-Alpes. Ce n'est pas votre famille qui s'en plaindra.


Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC



THOMSON-CSF
ACTIVITES PERI-INFORMATIQUE

Un responsable affaires systèmes

Conviendrait à un ingénieur confirmé, ayant l'expérience de la conception et de la mise en place de systèmes télé-informatique.

Il sera chargé :
- d'élaborer et de préparer des propositions techniques et commerciales,
- de défendre des projets et de participer à la négociation des contrats,
- de coordonner la réalisation des marchés.

Anglais souhaitable.

Adressez dossier de candidature (lettre mauscrite, CV et photo) sous référence RA à : Madame JAULIN Thomson CSF, 15 rue de la Baume 75008 PARIS.

DU PONT

DU PONT DE NEMOURS (France) S.A.
recherche pour son département
Produits et Matières plastiques

2 INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

dont la mission est d'assurer et de promouvoir la vente de produits industriels de haute technicité en France et éventuellement à l'étranger.

Jeunes et aimant la vente, les candidats doivent justifier d'une formation d'ingénieur mécanicien, chimiste ou électricien, parler et écrire couramment l'Anglais, la connaissance d'autres langues et une première expérience dans un domaine similaire sont des atouts supplémentaires.

Un stage de formation précèdera leur prise de fonction.

Leurs activités vont les amener à se déplacer : il leur faut aimer voyager et être prêts à accepter éventuellement une offre d'emploi au sein de la société à l'étranger.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature et votre rémunération actuelle, sous réf. 338 M à DU PONT DE NEMOURS (France) S.A.
Service du Personnel - 9, rue de Vienne - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

GROUPEMENT PROFESSIONNEL
Secteur Assurances
IBM 370/138 et 148/UM/CMS

recherche
pour postes stables dans ses locaux

PROGRAMMEURS PL/1
PROGRAMMEURS-ANALYSTES PL/1

Ces postes conviendraient à candidats de niveau DUT informatique ou équivalent

OPÉRATEURS 370/148
NIVEAU BAC

- *Horaires mobiles*
- *Restaurant d'entreprise*

Envoyer C.V. et prétentions annuelles à :
Monsieur DERYNCK - AGSAA
118, rue de Tocqueville, 75850 Paris Cedex 17

bleu

CAP SOGETI LOGICIEL

Société spécialisée dans les études et la réalisation de logiciel de base, logiciel système d'exploitation et de télétraitement, logiciel temps réel industriel, produits-programmes professionnels.

recherche
pour des postes à pourvoir rapidement

18 Ingénieurs débutants
(réf. 938/1)

GRANDES ECOLES ou ENSI
ayant une formation de base informatique

7 Ingénieurs confirmés
(réf. 938/2)

3 à 6 ans d'expérience dans un milieu industriel de développement de logiciel pour prendre des responsabilités de production..

Quelques postes sont à pourvoir dans l'avenir à GRENOBLE - LANNION - AIX EN PROVENCE

Envoyer C.V., photo et prétentions à :

CAP SOGETI LOGICIEL
5, rue Louis Lejeune - 92128 MONTROUGE CEDEX
Métro : PORTE D'ORLEANS

---

jeunes ingénieurs
GRANDES ECOLES

GRAND CONSTRUCTEUR TURBO-MACHINES,
recherche pour Région Parisienne

JEUNES INGENIEURS SERVICE TECHNIQUE
Compresseurs - Turbines

Anglais indispensable.
Pour ces postes nous recherchons E.C.P., Mines, A.M., IDN, ENSI, INSA (Mécanique) qu'ils soient débutants ou qu'ils aient une ou 2 années d'expérience.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 8319-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

H.E.C. - SUP. de CO.
ESSEC - SC. PO.
75 000 F +

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE MATERIEL MEDICO-CHIRURGICAL
à vocation hospitalière recherche pour sa direction commerciale UN JEUNE DIPLOME.

Le candidat retenu assurera diverses activités :
- études de marché et produits nouveaux,
- promotion des ventes,
- animation du réseau,
- organisation de la distribution.
- une première expérience même brève serait un atout apprécié.

Siège de la société : Région Parisienne.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 904206 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Monique NERVET.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

AUDITEUR : RÉUSSISSEZ VOTRE PASSAGE EN ENTREPRISE

Depuis 2 ans, vous êtes auditeur dans un Cabinet. Ce travail vous plaît mais vous pensez à l'avenir, au passage dans une fonction opérationnelle en entreprise.

Après 2 ou 3 ans d'audit interne où vous contribuerez à la mise en place de procédures qui vous permettront de connaître notre Groupe, nous vous proposerons une affectation opérationnelle : Responsabilité Administrative et Financière d'une filiale ou d'une région.

Nous sommes une société de Services Techniques, Négoce de combustibles, installation, de 3.500 personnes et 2 milliards de francs de C.A.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 1957 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09 qui transmettra.

Fonction Personnelle
Assistant

Cette société spécialisée dans l'industrie du pétrole (1 000 personnes, implantation nationale) recherche un Assistant pour son Chef de Département Personnel.

Il lui est confié, plus particulièrement, les travaux relatifs à la réglementation sociale et conventionnelle, ainsi que les études s'y rapportant.

Il conseille la hiérarchie, élabore et rédige les contrats et les notes d'informations, tient la documentation, etc...

De plus, il assure l'intérim, en son absence, du Chef de Département.

Le candidat pour ce poste est un homme jeune, diplômé d'enseignement supérieur (licence en droit ou équivalent) possédant déjà une première expérience de quelques années dans ce domaine.

La rémunération est de l'ordre de 120 000 F/an.

Lieu de travail : Paris.

Les personnes que ce poste intéresse sont invitées à adresser leur lettre et C.V. sous réf. FP 997 M à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP
11, rue des Pyramides 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC

CABINET INTERNATIONAL DE CONSEIL

Dans le cadre de notre Division «Organisation et Systèmes de Gestion», notre nouveau Centre Européen (basé à Paris) de

CONSEILS EN INFORMATIQUE, GRANDS SYSTEMES
recherche :

INGENIEURS CONFIRMES grandes écoles

3 à 5 ans d'informatique, excellente connaissance Assembleur I.B.M./370;

Expériences appréciées :
- V.S. et I.M.S. ou C.I.C.S.
- mini-ordinateurs
- réseaux d'ordinateurs
- bureautique

Ils participeront, en équipe, à la promotion, à la conception et à la réalisation de projets informatiques en clientèle, et au développement de nouveaux logiciels.
- Pratique courante de l'anglais parlé indispensable (formation permanente assurée aux Etats-Unis).
- Promotion rapide pour les candidats ayant démontré leur aptitude à prendre des responsabilités.

Adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo sous référence 2421 à :

INTER P.A.
B.P. 508, 75066 Paris cédex 02 qui transmettra
Il sera répondu à toutes les candidatures.

Engineering : un responsable
170 000+

HOMME DE RECHERCHE ET DE CONCEPTION :
Bureau d'études, prototypes, essais mécaniques.
MANAGER :
Coordination et animation d'un groupe de plus de 50 personnes.
SPECIALISTE :
Des fabrications en grandes et moyennes séries de matériel lourd d'investissement.

Adressez votre candidature sous référence 1380 M à :
Monsieur Gilles CORNABE - 59 rue Fondary - 75015 PARIS.
Garant de la plus totale discrétion.

Nous vous remercions de bien vouloir mentionner le nom des entreprises auprès desquelles vous ne souhaitez pas vous faire connaître.

---

offres d'emploi

directeur
...ministratif
...djoint

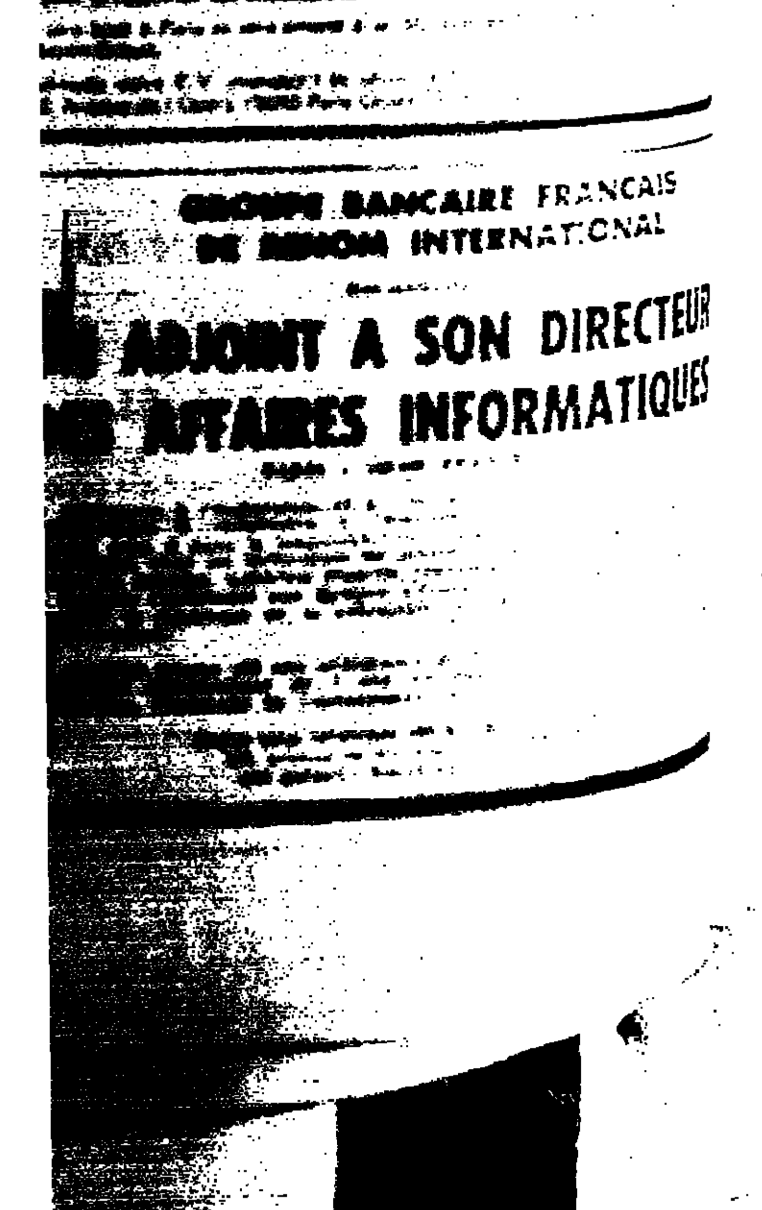
...onsable système
...espérer devenir
...cteur de l'informatique?

analyste 100 000 F/an

contrôleur comptable

ALEXANDRE

UN INGENIEUR D'AFFAIRES
expérimenté



offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi



Pour faire face à son développement, recherche

réviseur comptable

E.S.C. (option Finances-Comptabilité) ou DECS

Ayant de préférence une première expérience, même très courte, dans la fonction.

Après une période de formation, il aura pour mission essentielle l'amélioration des procédures comptables, la révision et le suivi comptable de plusieurs sociétés de service après-vente situées à Paris et en banlieue.

Ce poste sera rattaché au Directeur Financier et ouvre de larges possibilités d'avenir.

Adresser lettre de candidature, CV., photo et rémunération souhaitée au Directeur du Personnel Réf. DAF 123, avenue Galliéni 93140 BONDY

MARKETING MANAGER

Une Société française filiale d'un groupe international spécialisé dans le moulage et la décoration de pièces en matière plastique et principalement de bouchons, crée le poste de MARKETING MANAGER

Le candidat retenu, obligatoirement bilingue français-anglais, aura de préférence une formation de base technique complétée par une bonne par une bonne expérience marketing.

La rémunération, fonction de l'âge, des compétences et de l'expérience, sera satisfaisante.

Basé en région parisienne, le candidat effectuera de nombreux déplacements tant en France qu'à l'Etranger.

Sa mission sera double : ■ d'une part, au niveau de la filiale être responsable du plan marketing pour l'ensemble de ses produits dans le cadre de la politique marketing du groupe, ■ d'autre part, au niveau du groupe, participer à la politique marketing du secteur bouchons spéciaux.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. sous référence 7366/S à A.M.P. - 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra).

UNE BANQUE FRANÇAISE DE RENOMMÉE MONDIALE

recherche

UN RESPONSABLE D'EXPLOITATION INFORMATIQUE

SIÈGE : PARIS - 125.000 +

Dépendant du Directeur de la Division Exploitation, il assurera d'abord des missions fonctionnelles de coordination technique et de gestion pour l'ensemble des Centres Informatiques.

Puis promu à la DIRECTION D'UN CENTRE, il participera à l'élaboration du plan et du budget et sera responsable de son exploitation et de l'animation de ses effectifs (plus de 100 personnes).

Le candidat retenu, de formation supérieure, aura une expérience des techniques informatiques sur gros équipement, des fonctions d'étude système et exploitation. Il aura déjà animé des techniciens.

Ecrire sous référence 081 à A.L. CONSEIL 123, avenue de Villiers - 75017 PARIS, qui garantit discrétion et réponse.

SIEMENS DATA

recherche pour son Département informatique «Grands Systèmes».

Ingénieurs Commerciaux

Ils seront chargés de prospecter le marché, d'informer et de conseiller les clients, existants ou potentiels, dans la définition de leurs besoins, de négocier et gérer les contrats.

référence: 04

Ingénieurs Technico-Commerciaux

Ils apporteront leur assistance technique aux Ingénieurs Commerciaux, pour l'analyse des besoins des clients et la définition de solutions «informatiques».

Ils superviseront la mise en exploitation et le démarrage des installations.

référence: 05

Techniciens de Maintenance

Ils assureront la préparation de l'implantation du matériel, sa mise en route, la maintenance et le dépannage.

référence: 06

Instructeurs de Haut Niveau

Ils devront en collaboration avec les chefs de service, mais aussi avec les clients, définir les besoins en formation.

- planifier les cours en ce qui concerne leur contenu, forme, durée et date.
- assurer la réalisation de ces cours.

référence: 07

Pour ces postes, il est demandé quelques années d'expérience, et la pratique de l'allemand serait souhaitée.

Traducteurs Allemand/Français

Pour traduction de documentation promotionnelle.

référence: 08

Secrétaire de Direction

La candidate devra être capable d'assurer un secrétariat de Direction, en faisant preuve d'autonomie.

Il est demandé plusieurs années d'expérience et la parfaite connaissance de la langue allemande.

référence: 09

Nous vous remercions d'adresser votre candidature en indiquant la référence du poste à:
SIEMENS DATA
Département du Personnel
BP 122 . 93204 ST. DENIS Cedex 1

Filiale française d'un important groupe américain basée près VERSAILLES recherche

Ingénieur Technico Commercial

Agro ou équivalent

pour son département phytosanitaire, pour le marché du MOYEN-ORIENT:

A notre sens, pour réussir il faut :
- avoir une solide expérience technico-commerciale des pesticides dans cultures tropicales,
- parler couramment l'anglais,
- connaître le marché du MOYEN-ORIENT,
- Se déplacer fréquemment (50 % à 60 %).

Si vous pensez correspondre à ce profil, merci d'envoyer C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. 1913 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

- VOUS AVEZ UN PROJET DE CREATION,
- VOUS SOUHAITEZ MONTER UNE ENTREPRISE, UN ATELIER ARTISANAL, OU UNE ASSOCIATION,
- VOUS CHERCHEZ A VOUS ASSOCIER AVEC D'AUTRES,
- VOUS DESIREZ INNOVER DANS L'ORGANISATION DE VOTRE ACTIVITE.

LE CENTRE DE LA SOUCHE

vous propose un stage de formation (durée 5 mois) pour vous aider à réaliser votre projet.

CETTE FORMATION EST AGREEE PAR L'ETAT.

Renseignements : I.E.D.E.P.
Place de la Souche, 91310 MONTLHERY
TEL. : 901-72-56

Nous sommes un Groupe de Sociétés qui a su en quelques années prendre une place importante dans le secteur de la distribution physique (C.A. annuel : Frs 50 millions)

Nous recherchons pour l'intégrer à notre équipe de vente un

CADRE COMMERCIAL

(banlieue Paris-Nord)

Sa mission essentiellement «sur le terrain» sera de prospecter, négocier et entretenir une clientèle diversifiée et sélectionnée. Il saura se créer des contacts de haut niveau.

Si vous avez 30 ans environ, des connaissances de gestion commerciale et une solide expérience de la vente acquise dans le secteur tertiaire (minimum 3 ans),

si vous savez créer, promouvoir, convaincre,

si vous voulez vous joindre à une équipe jeune pour qui le mot «dynamique» a une résonnance,

si vous voulez une rémunération à la taille de vos résultats,

vous devez prendre contact avec
FORMADIS
qui gardera l'aspect confidentiel de votre candidature. Nous souhaitons que vous ayez une formation supérieure.

Envoyer C.V. lettre manuscrite, photo et prétentions à :
FORMADIS - Mr MARQUET
154 X Garonor 93608 Aulnay sous Bois

INTERTECHNIQUE

AERONAUTIQUE - ESPACE - INFORMATIQUE

recherche

pour son département Instrumentation Scientifique :

INGÉNIEUR COMMERCIAL (Grande Ecole)

(Réf. 778)

débutant ou ayant quelques années d'expérience. Pour la promotion des ventes de systèmes des mini-informatiques appliqués au traitement et à l'analyse du signal (acquisition de données transformation Fourier, etc.).

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise.
Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. avec prétention, en précisant référence annonce, à Direction du Personnel.

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ENGINEERING

Paris La Défense

recherche

INGÉNIEURS Débutants

Pour ses Services Préparations Etudes - Génie Civil - Chaudronnerie - Estimation - Planning - Informatique.

INGÉNIEURS Confirmés

Génie Civil - Génie Climatique - Electricité - Planning.

INGÉNIEUR

CHEF DE SPÉCIALITÉ
Instruments de contrôle

RESPONSABLES DE CHANTIER

SPÉCIALISTES CONSTRUCTION
Bon niveau d'anglais exigé.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 25/40, à n° 25.074, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01.

A.P.A.S.C.

ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE

recrute

1 RESPONSABLE INFORMATION

LIBRE DE SUITE

Adr. C.V., prét. à · A.P.A.S.C. Maison pour Tous, CENTRE DES 7 MARES - 78310 ELANCOURT.

Vous avez une solide formation.
Vous avez l'expérience de la P.M.E.
Vous avez une grande pratique du terrain et maîtrisez les divers moyens de promotion.
Vous avez assumé des responsabilités commerciales, et élaboré un budget.
Et vous cherchez aujourd'hui un poste de

DIRECTEUR COMMERCIAL

Notre division équipements de formation se développe en France et à l'Export (30 pays) et cherche un LEADER bilingue anglais.

Siège Banlieue Sud - voyages 1/3 du temps.

Commentez votre personnalité et les tâches où elle s'exprime le mieux. Nous vous enverrons un dossier.

Ecr. à PROVALEX, 15, av. Victor-Hugo, 75116 Paris, qui transmettra

---

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans :

L'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un contrat de travail avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidat. avec CV détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à no 25266 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

ingénieur système cics/os

Vous avez une formation supérieure et trois ans d'expérience. Vous pratiquez l'Assembleur, êtes rodé à l'OS comme au télétraitement et avez participé à la génération d'un CICS. Nous sommes la filiale d'un groupe bancaire (Paris-centre) et traitons nos applications sur un 370 et un 303X/OS-MVS. Venez donc rejoindre notre équipe système.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3611LM). "Carrières de l'Informatique".

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE

de Distribut. de produits de grande consommation

recherche

UN RESPONSABLE SERVICE ADMINISTRATIF

La fonction :

1) Assurer le contrôle juridique des promotions publicité et du programme touchant le droit de la distribution, de la concurrence et de la consommation ;

2) Superviser les activités de contentieux, marques et brevets, assurances ;

3) Contribuer à l'élaboration, au contrôle et à l'extension des contrats.

Conditions :

3 ans d'expérience juridique, très bon niveau de droit. Anglais courant.

Lieu de travail : banlieue Nord-Ouest.

Envoyer lettre manuscrite et curriculum vitae à : C. GUY, 15, rue du Midi - 92200 NEUILLY.

Importante Organisation Juive de France
recrute

CADRES

30 ans minimum.
Formation supérieure.
Fortement motivés en vue de la création de

POSTES DE RESPONSABILITÉS

Rémunération en fonction des compétences.
Adresser C.V. et prétentions n° T. 015 488 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

Société française Hoechst

souhaite renforcer à son Siège Social ses services centraux de gestion et plan, d'organisation et de comptabilité.

Nous vous proposerons, suivant vos caractéristiques plusieurs postes de

contrôleurs de gestion

et d'

organisateurs

orientés vers des missions de :

GESTION INDUSTRIELLE

Vous serez chargé de proposer et mettre en oeuvre un projet Production utilisant les méthodes modernes d'informatique : télé-processing et bases de données.

ORGANISATION COMPTABLE

Vous élaborez des projets de réorganisation de la comptabilité générale et analytique. Vous présentez un cahier des charges et vous êtes responsable de la réalisation, en liaison avec les utilisateurs.

Ces postes nouveaux vous offriront de larges possibilités d'initiative et de développement, si vous apportez :
- une solide formation : grande école d'ingénieurs ou de gestion, DECS ou similaire
- une expérience de 2 à 5 ans minimum plus orientée suivant les postes vers l'organisation, la comptabilité ou la gestion industrielle
- la connaissance de l'allemand ou de l'anglais.

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, adressez nous votre candidature en précisant la rémunération souhaitée sous référ. 249 à notre Département des Ressources Humaines Tour Roussel Nobel Cedex 03 - 92080 Paris La Défense

Hoechst

ROBERT BOSCH (France) S.A.

Groupe BOSCH
- Equipement automobile
- Appareils ménagers
- Radio Téléphones
- Caméras et projecteurs Bauer.

recherche pour son activité EQUIPEMENTS AUTOMOBILE ET D'ATELIER

Chef de Vente Régional

Formation supérieure commerciale et gestion.

Expérience souhaitée du milieu automobile.

Sera responsable de plusieurs départements et d'une équipe d'inspecteurs techniques et commerciaux.

Avantages sociaux.



BOSCH

Adresser CV manuscrit, prétentions et photo au Département Gestion du Personnel 32, avenue Michelet 93404 SAINT OUEN.



THOMSON-CSF

INGENIEURS D'ETUDES

(SUPELEC - GRENOBLE - TOULOUSE - ENSI...)

LA DIVISION AVIONIQUE

recherche des

Electroniciens débutants

pour leur confier, au sein de ses équipes techniques à MALAKOFF, des travaux de

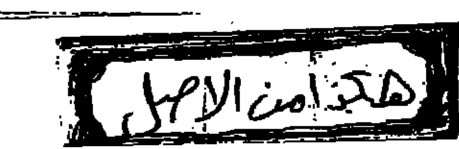
CONCEPTION et REALISATION de PROTOTYPES d'EQUIPEMENTS AVIONIQUES

Plusieurs postes sont offerts dans des secteurs de technologies avancées où dominent selon le cas :
- l'électronique numérique
- l'électronique analogique
- les hyperfréquences (antennes et circuits).

Possibilités d'évolution intéressantes au sein du groupe.

Envoyer C.V. et photo en précisant les centres d'intérêts techniques au Service du Personnel - Division Avionique, 68, Av. Pierre Brossolette 92240 Malakoff.





offres d'emploi

La société d'hypermarchés la plus performante à l'échelon national, recherche

7 Stagiaires Comptables

- avec D.E.C.S. ou plus,
- avec B.E.P. comptable ou équivalent.

Les candidats doivent avoir 25 ans minimum et répondre aux critères de réussite dans la distribution :

COMPETENCE - DISPONIBILITE
DYNAMISME - AUTONOMIE

Des stages auront lieu à LYON et en REGION PARISIENNE.

Les postes à pourvoir sont en REGION PARISIENNE et en REGION LYONNAISE.

Ecrire avec C.V. détaillé sous la réf. n° 500 M à Mme Nelly POITEVIN

CREED 13, rue FAIDHERBE 59800 LILLE

SOCIETE DE PROMOTION SANDERS
19, quai de l'Industrie
91200 ATHIS-MONS

recherche

RESPONSABLE SERVICE COMPTABLE

- DECS ou équivalent ;
- connaissance informatique souhaitée.

Lieu de travail : Région de RENNES (35)

Activité : Agro-alimentaire

Ecrire avec curriculum vitae et photo

ADMINISTRATION PARIS

recrute pour diriger équipe de 15 personnes (dont 2 cadres)

CHEF DE BUREAU

GESTION - ENQUETES - STATISTIQUES

Niveau requis :

Statisticien économiste, ENSAE ou INGENIEUR ou formation équivalente.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions s/référ. 2.677 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ TERTIAIRE
recherche pour ses activités industrielles dans la région parisienne

Un Ingénieur Arts et Métiers

5 ans d'expérience en fabrication mécanique dans le secteur aéronautique
- Anglais indispensable.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. HOND mentionnée sur enveloppe à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

Pour animer les distributeurs étrangers du réseau existant et en installer d'autres sur de nouveaux marchés, P.M.E. (banlieue Sud - 200 personnes - biens d'équipement - 50 millions de francs), ch.

CHEF DE DISTRICT EXPORT

bilingue anglais, expérience animation commerciale de préférence biens d'équipement

Il est indispensable, pour réussir dans la fonction, d'être un négociateur adroit et de savoir harmoniser enthousiasme et jugement.

Pour cette activité très autonome, il faut initiative, exigence de soi et disponibilité pour voyager la majorité du temps.

Décrivez clairement ce que vous aimez, ce que vous savez faire et vos prétentions financières.

Ecrire à PROVALEX, 15, avenue Victor-Hugo, 75116 PARIS, qui transmettra.

Groupe bancaire privé, 8e arrondissement
recherche pour ses SICOMI

JEUNE DIPLOMÉ SC. PO - HEC - ESSEC, etc.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 8 891, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra.

Filiale de Société Américaine

recherche

TECHNICIEN EXPÉRIMENTÉ

Dans fabricat on circuits imprimés pour activités technico-commerciales.

ANGLAIS COURANT INDISPENSABLE

Envoyer curriculum vitae et prétentions à : REGIE-PRESSE, N° T 815.492 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT

A.T.3 - A.T.P. ELECTRONICIENS

B. T. S. - D. U. T.

3 ANS MINIMUM D'EXPERIENCE INDUSTRIELLE SUR EQUIPEMENT

INCORPORANT DES MICROPROCESSEURS

— Lieu de travail : St-OUEN-L'AUMONE.
— Restaurant d'entreprise - 13e mois.

Envoyer C.V. à : ELECTRONIQUE C.K.D. B.P. 437 — 95005 CERGY-PONTOISE Cedex

---

IMPORTANT CENTRE D'ETUDES du BATIMENT et des TRAVAUX PUBLICS
recherche pour seconder son SECRETAIRE GENERAL

UN CADRE ADMINISTRATIF et JURIDIQUE

(LICENCE OU EQUIVALENT)

ayant une expérience de plusieurs années en entreprise.

Ce poste exige une bonne pratique :
- de l'étude des contrats commerciaux
- des problèmes d'assurances, de contentieux et de propriété industrielle
- du droit des Sociétés.

Ecrire à C.E.B.T.P. - 12, rue Brancion 75737 PARIS CEDEX 15 en joignant C.V.

ÉTABLISSEMENT DE DISTRIBUTION EST PARISIEN

recherche

CONTREMAITRE

Magasins et ateliers Transformation du papier 65.000 F AN +

Envoyer C.V. détaillé et photo N° 31.624, P.A. a.v.p., 37, rue Général-Foy, 75008 Paris.

Le Centre d'Etudes Supérieures du Management Public

recherche

POUR UN DE SES CLIENTS

DIPLOMÉS (ÉES) EN INFORMATIQUE

(GRANDE ÉCOLE ou UNIVERSITÉ)

ayant des connaissances en gestion et organisation administrative (réf. OA) ou en système (réf. S)

POUR CONCEPTION ET RÉALISATION D'APPLICATIONS AVEC BASES DE DONNÉES ET TÉLÉTRAITEMENT SUR HB 66-DPS

Expérience souhaitée - Lieu de travail · PARIS

Adresser C.V. avec photo et prétentions au : CESMAP, 67, av. Lénine, 94112 Arcueil Cedex.

GROUPE INTERNATIONAL DE GRAND STANDING
recherche
pour sa filiale parisienne

CONTROLLER

Le candidat retenu aura une expérience préalable de cette fonction de préférence dans le secteur édition (livres, disques ou musique)

Sorti d'une grande Ecole (H.E.C., ESSEC ou équivalent), il doit parler couramment l'anglais.

Une orientation vers la gestion administrative (voire juridique) est aussi importante que la compétence dans le domaine purement financier.

Les candidats sont invités à envoyer leur C.V détaillé à TAS sous réf P/AB, 77, rue La Boétie, Paris-8e, qui transmettra au conseiller chargé de ce recrutement.

CASTELLI

AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT DE BUREAUX ET COLLECTIVITES

recherche

PROMOTEUR DES VENTES

Base PARIS, activité sur toute la France, grandes Administrations publiques et privées. Architectes...

Adr. C.V. manuscrit et dét. avec prét. et photo à M. DEBOEUF - CASTELLI 13, boulevard Ney, - 75018 PARIS.

Ingénieurs et techniciens confirmés

FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT recherche des Ingénieurs et Techniciens confirmés dans le domaine du traitement du pétrole brut et du gaz naturel pour postes d'Ingénieurs d'Affaires et d'Assistants. Anglais indispensable.

Postes proche banlieue Paris (métro).

Écrire sous référence 8.844 à PUBLIPANEL 20, rue Richer, 75441 Paris Cédex 09, qui transmettra.

JEUNES DIPLÔMÉS DÉBUTANTS

Votre formation : Sup. de Commerce, I.E.P., Maîtrise de gestion.

Nous vous proposons : 1 an de stage dans les services de gestion et d'organisation, pour vous former.

Ensuite : affectation dans un poste opérationnel en Agence ou au Siège.

Nous sommes un Groupe de 3.500 personnes. C.A. 2 milliards de francs. Implantés dans Service technique, Négoce de combustibles, Installation, sur l'ensemble de la France et à l'étranger.

Nous préparons notre avenir, venez préparer le vôtre avec nous.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 1958 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09 qui transmettra.

SOCIÉTÉ DES TUYAUX BONNA

2.500 personnes - C.A. 500 millions de francs Fabrication et pose canalisations en béton Engineering, fourniture d'usines de préfabrication Produits en main - Champ d'activité international.

recherche

JEUNES INGÉNIEURS

PONTS et CHAUSSÉES - MINES - CENTRALE

Pour son Département Etudes et Projets PARIS

Ces postes conviennent à des Ingénieurs désireux d'évoluer vers d'autres fonctions (production, commercial, travaux) pour déboucher à terme sur responsabilités plus étendues en France ou à l'Etranger.

Ecrire avec C.V et photo à Société des Tuyaux BONNA. B.P. 371-08, 75365 PARIS CEDEX 08.

LABORATOIRES OPHTALMOLOGIE
recherchent leur

délégué à l'information médicale

Secteur REGION PARISIENNE SUD et CENTRE FRANCE

Il faut :
- le baccalauréat
- avoir 25 ans minimum
- résider à Paris ou Région Parisienne
- posséder un véhicule personnel.

Fixe + Primes + Intéressement + Frais.
- Formation assurée
- Expérience de la visite médicale souhaitée.

Envoyer C.V., manuscrit + photo
LABORATOIRES H. FAURE
B.P. 131 - 07104 ANNONAY CEDEX

GROUPE DE MAGASINS, PARIS
recherche

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

(Comptabilité générale et analytique)

Dépendant de la Direction Générale

Le candidat, de 30 ans environ, devra :
- posséder le D.E.C.S.,
- avoir des notions d'informatique,
- avoir 5 ans d'expérience,
- être apte à diriger 20 personnes.

Adr. lettre manuscrite, C.V., avec réf. détaillées, photo et prétentions à n° T 15474 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANT ORGANISME D'ASSURANCES
600 personnes
recherche

2 CADRES EN ORGANISATION

(hommes ou femmes)

de formation supérieure (école de commerce, maîtrise de gestion ou équivalent)
Ils seront chargés au sein d'une équipe de l'organisation des différents services de la société. L'un des postes sera réservé à un candidat possédant 1 à 3 ans d'expérience en milieu, soit assurance, soit organisation dans secteur tertiaire. L'autre poste sera réservé à un candidat débutant (formation assurée).

Adresser C.V. + photo + prétentions à STAC 22, quai de la Mégisserie, 75001 PARIS

SOCIETE D'ETUDES FINANCIERES ET ECONOMIQUES

recherche

UN CADRE COMMERCIAL

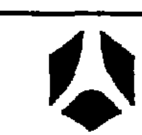
désireux de :

— promouvoir et développer la vente de services et produits au sein d'un marché industriel et bancaire.

— concevoir ou participer à l'élaboration de nouvelles méthodes de vente.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (ESC ou équivalent), excellent négociateur, homme de terrain et d'études justifiant si possible d'une première expérience en marketing ou vente et de connaissances financières.

Adres. C.V. et prétentions à STO GAUCHER, 98, rue de la Victoire, 75009 PARIS, qui transm.



THOMSON-CSF

2 PROGRAMMEURS GESTION

Formation niveau DUT INFORMATIQUE
Débutants ou quelques années d'expérience
Connaissant COBOL et système OS éventuellement.

Adresser curric. vitae, photo et prétentions au SERVICE DU PERSONNEL, 68, av. P.-Brossolette, 92240 MALAKOFF.

EUROPEAN HEADQUARTERS OF A DIVISION OF A MAJOR U.S. ELECTRONICS COMPANY LOCATED IN PARIS
is looking for a :

FINANCIAL ANALYST

The job requieres :

3 to 5 years experience in finance good knowledge of U S standards of accounting, profit planning and monthly reporting.

Sales administration and inventory control experience would be helpfull.

Fluent english necessary while german would be an asset.

E.E.C Citizen or french work permit
Please send complete resume and salary requirements to : General Instrument Europe, 52, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 PARIS.

BANQUE ETRANGERE PARIS, recherche

CADRE D'EXPLOITATION (classe 7/8)

possédant :
- 5 à 7 ans d'expérience dans la gestion des comptes de sociétés acquise de préférence au siège d'un établissement de taille moyenne,
- une excellente connaissance de l'anglais,
- la maîtrise des problèmes posés par les relations avec des filiales de sociétés étrangères,
- une disponibilité pour des déplacements de courte durée en Europe.

Dépendant d'un Directeur Adjoint, ce cadre se verra confier la responsabilité du développement d'un secteur pour lequel la banque occupe déjà une position prépondérante.

Adresser C.V. détaillé + photo sous réf. 7384/S à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS
Discrétion d'usage assurée.

Société Internationale de Conseil en Organisation et Formation, recherche pour ses bureaux de Paris

UN COLLABORATEUR

ayant :

— Expérience démontrée de ventes de Services à haut niveau.

— Maîtrise de l'Italien et/ou de l'Espagnol (parlé et écrit)

— Compréhension de l'Anglais.

Rémun. non inf. à 120 000 F.F plus intéressement aux résultats : de 0 à 40 % du salaire de base

Adresser C.V. détaillé avec lettre manuscrite, à KEPNER-TREGOE, 6, r. Paul-Gervais, 75013 PARIS

Société d'électronique en pleine expansion employant 300 personnes située en banlieue Ouest de Paris

recherche

UN CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF

— Titulaire DECS ou équivalent.
— Connaissance parfaite de la législation du travail.
— Dynamique et grande disponibilité.
— Il travaillera en liaison directe avec la Direction générale.
— Possibilité, si compétent, d'accéder aux fonctions de DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à C.G.P., n° 769, 25, rue Cavendish, 75019 Paris qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE RÉGION OUEST PARIS

recherche

JEUNE INGÉNIEUR

attaché à la Direction Industrielle

Formation A.M. ou équivalent 3 à 5 ans d'expérience Anglais indispensable, Allemand souhaité. Déplacements de courte durée en province et dans les divers pays d'Europe. Situation d'avenir conduisant à un poste à forte responsabilité.

QUALITES REQUISES :
— dynamisme, sens pratique, bon contact à tous niveaux, esprit de synthèse.

Adr. C.V. et prét. à n° 24 964, Contesse Publicité, 20, av de l'Opéra - 75040 PARIS cedex 01, qui tr.

Filiale Médicale d'un Groupe industriel international propose en REGION PARISIENNE un poste de :

TECHNICIEN (NE) COMMERCIAL (E)

pour la promotion dans les établissements de soins de sa gamme de matériels de traitement (aspiration - ventilation - réanimation - anesthésie) :

- Expérience du milieu hospitalier - Formation médicale ou technique et goût de la compétition nécessaires.

Adresser C.V., photo et prétentions A.M.P. sous référence 7382/S 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS qui transmettra

offres d'emploi

CAISSE DE RETRAITES COMPLÉMENTAIRES
Quartier OPÉRA
recherche pour son
SERVICE INFORMATIQUE (40 personnes)
équipé d'un IBM 370/138

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

DÉBUTANT ou 1 an d'expérience

Titulaire d'une maîtrise informatique ou équivalent pour participer au développement d'applications en Bases de Données et Télétraitement.

Adresser C.V. et prétentions à M. BROSSARD, 3, rue Taitbout - 75009 PARIS

BANQUE INTERNATIONALE
place de Paris
recherche
pour son département commerce extérieur
COLLABORATEURS (TRICES)
Aide-monteur Gestionnaire de crédits acheteurs
expér banc indispensable,
Bonne connaiss des procédures de mobilisation et de la comptabilisation des crédits acheteurs
Env. C.V., lettre manusc., photo N° T 15.4445 M., Régie-Presse, 85 bis, R. Réaumur, 75002 Paris.

BANQUE INTERNATIONALE
Place de Paris
recherche
pour dépt organisat contrôle
COLLABORATEURS (TRICES)
gradés ou cadres confirmés
ay! tr. solide connaiss pratiq des méthodes et organisat banc.
Forte personnalité indispens.
Adr. lettre manusc., C.V., photo, n° T 15.445 M, Régie-Presse, 85 bis, R. Réaumur, 75002 Paris.

BANQUE INTERNATIONALE
Place de Paris
recherche
COLLABORATEUR (TRICE)
connaissant parfaitem les problèmes administratifs d'une agence.
Expér. bancaire indispens.
Env C.V., lettre manusc, photo No T 15 446 M Régie-Presse, 85 bis, R. Réaumur, 75002 Paris.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE PARIS
recherche
MÉDECINS
Orientation pneumo, bactério ou allergologie pour participation à des essais cliniques concernant de nouveaux produits.
Disponibles à partir d'Octobre.
Une journée et demie par semaine dont 1 jour de déplacement en province.

Adr. lettre manuscrite, C.V. et photo à no 25 363 Contesse Public., 20, av Opéra, Paris 1er

---

INSTITUT D'ESTHETIQUE CORPOREL rech pour
Réception de sa clientèle et Vente de ses services
JNE FEMME 25 ans min.
TÉL. 370-94-62

INSTITUT ESTHETIQUE CORPOREL rech.
DIÉTÉTICIENNE
TÉL. 633-16-80

ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche
pour son département engagements à PARIS
INGÉNIEUR AGRICOLE
— Expér. minim. 3 ans des méthodes modernes de gestion, appliquées à l'agriculture,
— acquise dans centre gestion agricole, du bassin parisien de préférence.

Adress. C.V., photo et prétent. (95) LEBEUF, 6, place de la Madeleine 75008 PARIS.

LABO RECHERCHES UNIVERSITAIRE ORSAY
demande
MÉCANICIEN
(CAP micro-mécanique et/ou fraiseurs)
Pour fabrication appareillage scientifique
Quelques années d'expérience souhaitées
Dégagé O.M. Déplacements à l'étranger nécessaires.

Ecrire avec C.V. : M. SIX Accélérateur linéaire Bât 200, 91405 ORSAY

Importante Sté rech.
INGÉNIEURS
(option informatique)
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
(assembleurs COBOL)
Envoyer C.V. et prét. à M. JARBAU, 6, rue Bertin-Poirée, 75001 PARIS.

Société d'Expertise Comptable recherche collaborateurs
EXPERTS COMPTABLES ou COMMISSAIRES INSCRITS
position cadre - Résidence PARIS ou Province
et STAGIAIRES
avec D.E.C.S. pour PARIS, NANCY, CLERMONT-FERRAND
Ecr. No 8.571 « Le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Important Groupe français
recherche
DIRECTEUR
GESTION PRODUCTION
Haut niveau,
Formation A.M. ou équivalent.
Age minimum 40 ans.
Expérience 10 ans usine tôlerie fine (1 000 employés), gestion fabrication et production, étude investissements.
Rémunération selon expérience.
Env. C.V., photo et prétentions sous réf. : 1.927 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09.

Recherchons pour BANLIEUE NORD-OUEST DE PARIS
Dessinateurs
PERSPECTIVE
QUALIFIES
(vues éclatées) pour documentation technique catalogues et notices.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence 4.920 à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

ETS PETIT EFFECTIF rech. :
ÉDUCATEUR (TRICE)
OU STAGIAIRE pouvant encadrer enfants difficiles mais intelligents Internat semaine Convention collective 1966.
Envoyer C V. référ et photo. à M. le DIRECTEUR de l'Institut Psychopédagogique, Place de l'Eglise 60740 SAINT-MAXIMIN Téléph. : (4) 455-96-10

T. I. T. N.
Société d'engineering INFORMATIQUE
en pleine expansion sur mini et micro (MITRA 6800 8080...)
recherche
INGÉNIEURS ET ANALYSTES
(Centrale, ESE Grenoble, Toulouse, DEA, Maîtrises...)
débutants, option informatique ou confirmés
Pour ses activités logicielles
— temps réel ;
— Gestion transactionnelle (base de données) ;
— Micro informatique
Env. C.V., photo, prétentions à T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel 91420 MORANGIS sous la référence 04/SOFT

SOCIÉTÉ DE CONSEILS
recherche
CONSULTANT
POUR FONCTION
RECRUTEMENTS CADRES
ayant au moins 5 ans d'expér. (en Conseil ou Entreprise)

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous n° 9.093 à CINGREN, 104, rue La Fayette, 75010 PARIS

ADJOINT A RÉDACTEUR EN CHEF

Une entreprise de presse renommée cherche, pour sa revue juridique pratique de grande diffusion, un collaborateur (trice), 35 ans minimum, ayant solides notions juridiques.
Expérience Presse indispensable

L'activité prévue implique des qualités rédactionnelles marquées et le sens du concret.

Situat. intéressante et d'avenir.

Adresser C.V détaillé (formation et expérience), avec photo et lettre manuscrite à
INTÉRÊTS PRIVÉS
Réf. ML, 54, rue de Chabrol, 75010 PARIS.

Sté de Travaux Publics dimension nationale, rech. :
RESPONSABLES ADMINISTRATIFS
— Diplômé (e), soit Ecole cciale ou gestion, niveau BTS, soit école supér de commerce.
— Soit, ayant bonne expérience, dans les travaux publics.
— Attiré (ée) par les problèmes techniques, comptables et juridiques
Postes à pourvoir : ORNE et Région Parisienne
Adresser lettre manuscrite C.V., photo et prétent., s/n° 80979, PUBLICITE ROGER BLEY 101, rue Réaumur, Paris (2e)

GROUPE PIERRE BATON
21, avenue Paul-Doumer 75016 PARIS, recherche
COLLABORATRICES
Dynamiques. Intelligentes. Persévérantes. Enthousiastes. Esprit d'initiative
Education et prés. haut niveau

SELECTION RIGOUREUSE
— Cycle de formation assuré par nos soins.
— Voiture indispensable.
NE PAS SE PRESENTER
Expédier Cur. vitae détaillé avec photo récente. Réponse assurée.

Groupe pharmaceutique
recherche
pour proche banlieue Paris
2 PHARMACIENS
FABRICATION HOMMES
1) Pour poste responsable production, 5 ans expérience souhaitée,
2) Pour poste responsable atelier notions de pharmacie industrielle exigées.
Tél. 328-53-30.
Direction du Personnel.

Entreprise d'Affichage
recherche
COLLABORATEUR
Rigoureux et entreprenant pour inspection Province déplacements très nombreux.
4 500 mens. brut + voiture et frais.
Envoyer C.V. + photo sous référ. 3.210, L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS Cedex 02.

Société de Services rech.
CHEF DE SECTEUR
Chargé :
— Recrutement
— Organisation chantiers
— Contrôle budgets
Salaire annuel **55 000-70.000 F**
Position cadre
Possib. promotion importante
Env. C.V., photo et prétentions, à PUBLI-BOURSE, réf. 789, 7, place de Valois, 75001 PARIS qui transmettra

---

Une filiale d'un grand Groupe
recherche
pour son Centre industriel situé dans la banlieue Ouest de Paris
UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Le candidat de formation ENSAM justifiant de dix années d'expérience, sera chargé d'assumer la responsabilité des études mécaniques.

Une expérience récente de plusieurs années en bureau d'études est nécessaire pour réussir dans ce poste.

Une expérience complementaire en services de Fabrication. Qualité ou Méthodes serait très appréciée.

De fréquents contacts internationaux nécessitent la maîtrise de l'anglais courant.

Env. lettre man., C.V. et photo sous réf. 1.982, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09 qui transm.

P.M.E PARIS (11e)
recherche :
CADRE Homme ou Femme
POUR DIRECTION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE
35 ans minimum

Adr. cand avec C.V., photo, à no 25.322, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

ANALYSTE PROGRAMMEUR
sur H B 66 et IBM 370
Langage Cobol, DUT apprécié
INSET E T T
95, rue St-Lazare, Paris 9e, Mo St-Lazare, 281-33-33

ECOLE DE LANGUES
recherche
PROFESSEURS d'ANGLAIS
diplômés de l'Enseignement supérieur, expérimentés de préférence pour PARIS et banlieue
Papiers en règle
Envoyer C V, à CETRADEL, 2, rue des Italiens, PARIS 9e

CONSTRUCTEUR BIENS D'ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS
recherche
INGÉNIEUR THERMICIEN

Pour suivi de commandes, spécifications et relations avec service pour fabrication.
Connaissances calculs chaudronnerie nécessaires

Ecrire avec C.V., photo et prétentions, sous réf 5.140 M à PUBLISCOPE JUNIOR 11, rue Royale, 75008 PARIS

INGÉNIEUR
LOGICIEL SYSTEME SOLAR T REEL
Ecrire C.V et prétentions, sous réf 8.914, à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris qui transmettra

---

Sté Expertise Comptable Paris
recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
pour IBM 3/6, bonnes connaiss. comptables et gestion exigées
Tél 655-25-52

Entreprise TELECOMMUNICATIONS
recherche
TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS
(H ou F.)
Titulaires BTS, DUT ou équival., débutants ou avec prem expér pour ses
LABORATOIRES
Postes à pourvoir rapidement
Ecrire avec C.V détaillé, à THOMSON C.S.F
Recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 Levallois

PETROCONSULT
recherche
JEUNES DIPLOMÉS A.M.
ou équivalent
ELECTROMÉCANIQUE
Anglais courant

Tél. ou écrire, à PETROCONSULT
41, rue d'Ybry 92522 NEUILLY Tél. 758-12-40

Association professionnelle
recherche
HME ou FME DEBUTANT
LICENCIÉ EN MATHÉMATIQUES
avec certificats de statistiques ou formation équivalente.

Ecr. avec C.V. dét., à no 25.623, CONTESSE Publicité 20, av de l'Opéra, Paris 1er

---

Pour études de marchés (déplacements à l'étranger)
UN CHARGÉ D'ÉTUDES
HEC - ESSEC SUP de CO Paris - SCIENCES PO
spécialisation économie.
Expérience études de marchés, connaissances courantes de l'anglais et allemand et une 3e langue souhaitée.

Adr. C.V. et prét., à C.F.C.E 10, avenue d'Iéna, Paris 16e

O.P.H.L.M. PANTIN,
6, rue du 8-Mai-1945, 93500 PANTIN
Recrute par voie de mutation, titre ou sur concours un rédacteur chargé de diriger le service de l'Administration générale et des Affaires Foncières.
Cette personne devra justifier d'avoir occupé un emploi équivalent ou, à défaut, être titulaire d'un diplôme de droit.

Jeune Directeur commercial PARIS, banlieue NORD, rech ADJOINT volontaire et ambitieux. Je préfère courage et enthousiasme à diplômes ou références. Je garantis situation intéressante et bien payée si collaboration admise Ecr. avec références s/no 8.562 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

INSTITUT DE FORMATION
recherche
FORMATRICE (TEUR)
pour assurer intervention en sténo - dactylo, techniques de secrétariat et responsabilités pédagogiques et administratives d'un groupe.
Contrat 10 mois plein temps, 3.800 F T : 665-17-14 ou 74-40.

SOCIETE EDITION
recherche DEMARCHEUR en PTE LITTERAIRE
expérimenté. Libre de suite.
Tél. 281-55-86 et 90.

Société Pétrole engage pour chantiers France/Etranger géologues débutants et Techniciens-Géologues, libres immédiatement, dégagés obligations militaires.
Ecrire no 31.551 P.A SVP, 37, rue Gén.-Foy, 75008 PARIS.

EAM

Filiale française d'une très importante société internationale leader en instrumentation scientifique, offre postes
d'INGÉNIEURS D'APPLICATION
Fonction
— Définition et réalisation de versions spécifiques ;
— Aide à la clientèle (formation sur le produit) et à la commercialisation.
Produit :
— Instrumentation scientifique sur systèmes programmés.
Formation : ingénieur INSA AM ou équivalent (BTS ou DUT informatique)
Anglais parlé courant.

Adr lettre man., C.V et photo sous référence 922/FE à Mlle de Clinchamps EAM Recrutement, 14, rue Gabriel-Péri, 92120 Montrouge Réponse et discrétion assurées

---



Pour connaître les emplois stables, bien rémunérés, offerts par l'Etat à toutes et à tous, avec ou sans diplômes, lisez la revue FRANCE-CARRIERES
(C 181, 3, rue Montyon, 75429 Paris (documentation gratuite sur demande)

IMPORTANT GROUPEMENT D'ORGANISMES SOCIAUX
PARIS-17e
recherche
ADJOINT CHEF COMPTABLE
27 ans minimum

— 5 ans d'expérience, formation B.T.S., D.E.C.S. ;
— Connaissances informatique et rigueur administrative souhaitées ;
— Poste très évolutif.

Téléphoner pour rendez-vous au
742-17-71
M. LEGRAND

Organisme spécialisé PARIS
recherche
CONSEIL
de formation supérieure, ayant 2 ans de pratique en milieu P.M.E

Déplacements fréquents à prévoir sur la France métropolitaine

Env. C.V. manusc et prétent. à T 015.506 M REGIE PRESSE, 85 bis, r Réaumur 75002 Paris

---

ASSOCIATION DOMAINE SOCIAL
(120 salariés)
recherche
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL(E)

Responsable questions administratives, gestion du personnel, gestion financière.

A PARTIR DECEMBRE

Niveau études supérieures indispensable

Adresser lettre et C.V. à **ARAF** 35, rue Olivier-Métra, 75020 PARIS

Société de formation en développement
recherche
SON RESPONSABLE COMMERCIAL

Diplôme de l'enseignement supérieur+expérience indispens.

Ecrire Société DEMOS 20, rue de l'Arcade, PARIS-8e.

Ecole technique privée
recherche
pour enseignement
PROFESSEUR DESSIN TECHNO INGENIEUR ENSAM
Tél. 222-83-60.

Responsable comptabilité génér. et gestion financière, 40 ans, position cadre. Rémunération comprise entre 80 000 et 100 000 par an. Tél. 604-57-00, Société Métropole, Boulogne.

Centre de documentation rech.
TITULAIRE MAITRISE
option électricité, électro-technique ou diplôme équivalent pour analyses et indexation d'articles scientifiques. Anglais exigé, autres langues appréciées
Adr. C.V. au C N R S, Bur. 107, 26, rue Boyer, 75971 PARIS CÉDEX 20.

Joaillier, quartier Madeleine, boutique de prestige demande VENDEURS (SES) expérimentés, ayant références, salaire intéressant, avantages. Téléphoner au 296-22-93

Offre bourses de thèse d'ingénieur docteur + de 4 900 F en thermodynamique appliquée à l'hydrométallurgie et au génie chimique.
Env. C.V. à Renon, Ecole des Mines, 60, b. St-Michel, 75006

Recherche professeur d'anglais ANGLOPHONE, 40 F l'heure. Tél. 373-41-57 ou 225-27-94 H.B

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

---

secrétaires

ORGANISME FINANCIER RÉGIONAL
Recherche pour son Siège Social
UNE SECRETAIRE DE DIRECTION

Elle devra posséder, outre les qualités inhérentes à la fonction (techniques du secrétariat excellente présentation), les qualités de relations humaines (adaptation, animation)

Une première expérience est souhaitée. Salaire à débattre.

Lieu de travail : VILLE REGION NORD.

Prière envoyer curric vitae et photo à no 23.687, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MULTINATIONALE ALLEMANDE
recherche
SECRÉTAIRE RÉCEPTIONNISTE
STÉNODACTYLO - TÉLÉPHONE - TÉLEX
ALLEMAND INDISPENSABLE

Formation ou expérience nécessaire.
Env C.V., photo, no T 15.354 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra

---

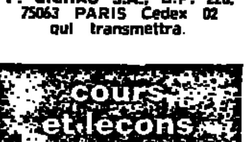
CABINET CONSEIL D'ENTREPRISE
Métro LA MOTTE-PICQUET
cherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
BAC ou B.T.S minimum De bonne culture générale et capable d'autonomie pour poste intéressant et évolutif impliquant des contacts à haut niveau. Sténo non indispensable.
Téléph. pour R.-V. au 733-30-82.

BOULOGNE (92)
Sté ATLANTIC, recherche
SECRÉTAIRE
EXCELLENTE STÉNODACTYLO
Pour Service Technique.

Il faut ordre, méthode, esprit vif et rapide.
Ambiance agréable, restaurant d'entreprise.
8 X 5 X 13

Métro Porte d'Auteuil et Marcel-Sembat, BUS 123.
Adr. lettre man., C.V., photo et prétentions à PUBLIVAL, No 9.064, 73, rue du Point-du-Jour 92100 BOULOGNE

Importante banque à PARIS
recherche
SECRÉTAIRE
sténodactylo, niveau BAC G1 à B T S., 1re expérience exigée.
Ecrire avec C.V s/réf 5.556 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.



Elève ingénieur propose cours maths physique préparation bac, toutes sections.
Téléphoner au 522-11-80.

---

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire .
- Les 3 types de C V . rédact., exemples, erreurs à éviter
- La graphologie et ses pièges
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews
- Les bnes réponses aux tests
- Emplois les plus demandés

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay

---

formation profession.

CENTRE PRIVE **CESIA**
Nos ingénieurs vous formeront.
Notre Association prendra en charge votre placement.
Actuellement nombreux débouchés en :
PUPITREURS IBM
PROGRAMMEURS
OPERATRICES 37-42
Deux ordinateurs sur place.
Ecrivez ou téléphonez : 355-95-96
66, rue Amelot, Paris-11e

---

proposit. com. capitaux

Directeur Publicité recherche BON SUPPORT, résultats assurés. T. après 19 h. 579-57-88

H 33 a., Tunisien DECS rech. contrats cciaux Tunisie, Libye, ttes marq., prod. accept mission. Ecr T Ben Moussa, 7, av de la Paix 93290 Tr les-Gonesse

TR. URGENT CAUSE SANTE AFFAIRE TR SAINE TENUE EN S.A., PORTE DE PARIS. Fabrique de meubles. 32 salariés, clientèle chaîne de concessionnaires « cde marq » depuis 25 a., France et étrang à céder px tr. intéress., cond à débat. Faire offre Téléph. : 287-10-45

BUREAU D'ETUDES EN EXPANSION
cherche
CAPIT. ET PARTCIPATIONS
Ecr no 8.562 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

représent. demande

REPRESENTANT Tunisien cherche relations pour pays arabes. K. MALAK c/o SOMATRAL 25, avenue Bourguiba, TUNIS (Tunisie)

---

représent. offre

URGENT :
REPRÉSENTANTS MULTICARTES
pour Paris et région parisienne
Clientèle existante
Diffusion solaire et optique
LORIS AZZARO
Adr. C.V., Ste René ANDRESS 8, place Adolphe-Max. 75009 PARIS

---

travail à domicile

Demande

Frappe vite et bien : THESES - MANUSCRITS sur IBM à boule. Tél. : 535-28-85.

Vos thèses, manuscrits, mémoires CORRIGÉS et RETAPÉS Tél. : 500-42 10.

---

occasions

GRAND CHOIX de moquette en solde, exemple de prix velours sur mousse en 4 m., 19.99 F le m2. Tél. : 340-72-72.

---

automobiles

vente

— de 5 C.V.

A vendre 2 CV 6, 1974, première main 76 000 km bon état Prix 7 000 F à débattre
Tél heures repas 590-08-67

5 à 7 C.V.

FIAT 133 1979 - 9.000 km Cse double emploi
Téléphone : 709-26-99.

Part. vend Camping-Car 1976, RENAULT ESTAFETTE 1000 SURELEVEE 26.000 KM. état général impeccable, équipement star + frigo, chauffage catalyse, et isolation. Disponible fin octobre. Prix : 36.000 F. Tél., de 18 à 20 h. : 728-43-60.

8 à 11 C.V.

Volvo 244 GL, bleue, 12-1978 : 19 000 kilomètres, 38.000 francs. 474-72-01, poste 352 ou 094-18-45.

12 à 16 C.V.

NEUBAUER PEUGEOT
VEND 604 TI 1979
modèle d'exposition, 0 km.
PRIX TRES INTÉRESSANT
Tél., M. ROLAND, au 766-02-44.

+ de 16 C.V.

Part. vend MERCEDES BENZ, nve, kms réels 357, type 280 SE, boîte autom., gris bleu métall., intér. velours, vitres teintées, roues alliage léger, poste radio, cassette, 4 H. P., antenne électr. Air conditionné.
Téléphone, H. B. : 437-34-70.

divers

305 - 504 - 505 - 604
79/80, peu roulé, garanties Auto-Paris XV. Tél. : 533-69-95. 63, rue Desnouettes, Paris-XVe.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

---

demandes d'emploi

AVEZ-VOUS BESOIN D'UN HOMME POUR LE VENEZUELA (ET AMERIQUE LATINE) qui puisse assumer la responsabilité ou la coordination de vos activités.

— SOIT QUE VOUS CHERCHIEZ A VOUS Y IMPLANTER,
— SOIT QUE VOUS VOULIEZ Y DEVELOPPER CE QUI EXISTE DEJA.

J'OFFRE
— une parfaite connaissance de l'espagnol et de l'anglais ;
— une bonne connaissance du pays, du marché, des pratiques administratives et de la mentalité locale ;
— la qualité de résident ;
— des relations et des introductions à haut niveau dans les secteurs économiques, politiques et bancaires ;
— une longue expérience professionnelle à la fois administrative, financière et commerciale (formation HEC Paris 13e 255), rodée par 20 ans d'activités professionnelles dont 17 en France à des postes de responsabilité.

Si vous êtes intéressé, veuillez écrire à no 8541, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

Vous cherchez une
Assistante de Gestion
diplômée de l'enseignement supérieur formée à la
GESTION ADMINISTRATIVE ET DE PERSONNEL
ou à la
GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE
par le CENTRE MALESHERBES - CPM
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
Téléphonez au 766.51.34 p. 491

Ingénieur Arts et Métiers
49 ans - 12 ans d'expérience de
DIRECTION GÉNÉRALE et PRÉSIDENCE
dans Sociétés de Matériels Pneumatiques et Hydrauliques (200 personnes), offre ses services à une Société de la Région Parisienne pour un poste de :
— DIRECTION GENERALE Sté moyenne ;
— DIRECTION D'ETABLISSEMENT ;
— DIRECTION APPROVISIONNEMENT grande Société.

Ecrire sous no 1356 à « le Monde » Publicité. 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09

CADRE COMMERCIAL
33 ANS
— PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION
- 5 ANS : Acheteuse ;
- 5 ANS : Chef de Produit.
— I.A.E. : PROMO 1979
- Option Contrôle de Gestion + Marketing
— Disponible rapidement, cherche poste à responsabilités.

Ecrire no 1.333 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens 75427 PARIS CEDEX 09

COMMERCE PAYS DE L'EST
A VOTRE DETERMINATION DE REUSSITE JE SOUHAITE ASSOCIER MES ATOUTS :
— formation supérieure plus 4 langues,
— expérience de la négociation internationale,
— fort potentiel de relations,
— ouverture d'esprit de mes 32 ans.

Ecrire sous le no 8.542 à « le Monde » Publicité. 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

JAPON - SUD EST ASIATIQUE
Cadre supérieur, 44 ans, français
en poste à Tokyo actuellement dans une société japonaise.
Expérience : deux années marché mondial, spécialiste franchising, biens de consommation, contacts, distribution Tokyo et grandes villes de l'intérieur du Japon ; Singapour, Hongkong, Taïwan et Indonésie
recherche
soit une Direction des Trading (apporte des exclusivités), soit une Direction d'Agence de Representation, soit industriels désirant investir à plusieurs, 100 000 F pour créer une Trading vendant produits haute rentabilité.

Ecrire no T. 015 483 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

FRANCE - BRÉSIL
Jeune Cadre bilingue français-portugais, bonnes notions anglais, spécialiste commerce extérieur BRESIL, 7 ans d'expérience, recherche situation
France ou étranger
domaine gestion industr., implant. sté outre-mer.

Ecrire no T 015 385 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

CADRE FINANCIER et GESTION
E.S.C. - Polyv. - 13 ans exp. Etab. Fin. - H. 39 ans. Expérience Direction - Ccial Financier. compt. juridique. - Recouvrem. - Anglais. Bon contact - Responsable - Productif. Cherche situation Paris ou Rég. Paris., Crédit Manager Conseil - Banque - Crédits. Etudie toutes propositions. - Tél personnel : 320-60-64.

Ecrire no 1.351, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

DIRECTEUR DE FILIALE
FRANCE ou ETRANGER
37 ans. Sc. Po. IAE, DECS
Parlant anglais, espagnol portugais, étudie ttes propositions.
Ecr. no T 15471 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

CHEF DE PERSONNEL
35 ans, marié, 5 enfants, rech. Urgent, EMPLOI SIMILAIRE ou ADJOINT DIRECTEUR DU PERSONNEL
Etudierait toutes propositions
CENTRE ou OUEST
Ecr. no T 15430 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

SECRÉTAIRE RÉDACTION
pour assurer mise en pages, recherche SITUATION.
Ecr. no 90.787 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75008 Paris

---

Ingénieur A.M., 27 a., 5 a. exp. cause études (DEA), ch. poste mi-tps ing. ou enseign. Ecr. à T 015.378 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

INGÉNIEUR D'AFFAIRES
diplômé. Spécialiste ponts métalliques : projets, vente, études, réalisation.
Recherche entreprise dynamique intéressée par ce créneau.
Ecr. no T 15467 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

SECRÉTAIRE DIRECTION
48 ans. Excell. présentation et références. Habitude contacts. Libre de suite, rech. poste collaboratrice ou assistante de direction. Parfaitement bilingue anglais. Tél. : 771-72-53

H., 27 ans, libéré O.M., excell. présentation, expér. conduite toutes V.L., France Etranger, ch. place CHAUFFEUR DE DIRECTION OU DE MAITRE.
Tél. : 300-31-05.

J.H., 23 a., tr. sérieux, titulaire lic. enseignem. allemand et diplôme méthodologie de l'enseign. en méthode audiovisuelle ch. poste enseignant. Libre de suite. Tél. 878-12-72.

demandes d'emploi

J.F. DISCOTHECAIRE DOCUMENTALISTE
33 ans, très bonne connaiss. du milieu musical, expérience secrétariat, anglais/espagnol, grande facilité de contact. Etudierait toute proposition : audio., édition, relations publ. Ec. nº T 015.493 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 24 ans, distinction, tenue et langage, BTS SECRETARIAT DE DIRECTION, bilingue ESPAGNOL/ANGLAIS, accepte déplac., étudie ttes prop. Ecr. nº T 015497 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. Fme, 25 a., secrétaire trilingue (angl.-all.), rech. emploi dans service export. Libre de suite. - Tél. : 745-79-77.

33 a. E.S.C., opt. finances-compt. DECS en cours, étud. ttes prop. Ecr. à 1.334, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Pharmac., 25 a., not. angl., esp. 1 an exp., offre petite exp. bact., hydro, ch. emploi légal stable (grossiste. doc.) France Suisse. Ecr. à 8.539, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J. Fme Huissier de justice, ch. poste à responsabilités, contentieux. - Ecrire au nº 24.629 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue Opéra, Paris (1er).

J.H., 24 a., dipl. Sc. Po, maîtrise droit Sorbonne, angl., all. courant, étud. propos. contentx, adm., comm. ds Sté française ou étrang., résid. France ou étr. Ec. Olivier, 151, r. Blomet (15e). Tél. : 250-73-41.

MAITRISE D'ECONOMIE
avec expér. ds le tourisme, ch. emploi rapidem. Tél. à Serge BRESIN au 285-34-66.

J. H., 26 a., ch. place chauff. maître ou direction. Téléphoner au 205-05-96, de 18 à 19 h. 30.

CADRE SUPERIEUR BANQUE
docteur droit - 44 ans
— Connaissances approfondies Banque et Immobilier.
— Expérience et efficacité.
— Références morales et professionnelles 1er ordre,
recherche Banque classique ou Immobilier.
Ecr. à 1.341, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

VRAIE COLLABORATRICE
pr PME, cadre 46 a., cap. diriger ou assurer tous services, seconder efficacement chef d'entreprise. Contacts tous niveaux. Excellente présentation et références, stable, sens responsabilités, expér. métallurgie, bâtiment.
Ecr. nº 6093 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CADRE SPÉCIALISTE COMMUNICATION AUDIOVISUELLE
Conception, réalisation, tous programmes : information, formation, animation. Technique de dialogue par les moyens vidéo. Exploitation marketing. 8 a., expér. Etudierait toutes proposit. Ecr. nº 25181 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er

CADRE COMMERCIAL ASSURANCE
43 ans, 20 ans exp. Bonne réf. sur 49. poste à responsabilité, dans Compagnie ou entreprise commerciale.
Ecr. HAVAS ANGERS nº 559.

Etudiante Alliance Française cherche
A FAIRE MÉNAGES
de 8 h. à 11 tous les jours. Tél. à partir de 14 heures au 337-40-63

INGÉNIEUR HAUT NIVEAU
38 ans, manager diplômé et expérimenté.
BON NÉGOCIATEUR
— expérience des gros contrats FRANCE et ETRANGER,
— disponible de suite,
— rech. affaire ou contrat industriel à mettre ou remettre sur pid. Contrat à durée déterminée accepté.
Ecr. nº T 15324 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J. F. 15 a. d'expér. ds PRESSE et EDITION. Secrétar. général de réd. puis réd. en chef adjt et techniq., rech. poste à responsabilités. Libre immédiatem. TEL. : 543-41-09.

INGÉNIEUR - 41 ans
CADRE SUPÉRIEUR
— expér. complémentaire de conception et de réalisations sur sites de gds ouvrages de complexes industriels France et étranger ;
— pratique négociat. niv. élevé ;
— gde disponibilité à voyager ;
— actuellement responsab. d'affaires à l'exportation, sté internationale.
Cherche poste à l'EXPORT sous forme :
• de négociations d'affaires (biens d'équipem., engineer.),
• ou de Direction d'une opération importante (entreprise génér. ou maître d'ouvrage).
Ecr. nº T 15472 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

ASSISTANTE DIRECTION
10 ANS RESPONSABLE
SERVICE EXPORT
ANGLAIS COUR., ALLEM. LU.
Recherche poste PARIS, proche BANL. OUEST.
Ecr. nº T 15439 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Homme, 32 a., form. juridique, exp. fiscalité + lég. loyers. Paupert 3, r. Deux-Gares, 92500 RUEIL-MALMAISON. 751-03-38.

Cadre de banque en exercice (exploitation), 32 ans, économiste, expérience 7 ans, diagnostic. Entreprise crédit bancaire, contentieux. Anglais parfait, russe, polonais, suédois. Recherche situation branche indifférente. Salaire minimum : 120.000 F. Rend.-vs possible dès fin sept. Ecr. nº 1.303 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 7547 Paris-9e.

J.F. All. ch. ens. (sec. ou ent.). Ecr. nº 1349 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 28 a., prof. cert. anglais, 3 a. exp. rech. poste enseign adultes. Ecrire G. BOUET, 165, r. de Courcelles, Paris-17e.

TECHNICIEN LABO ROUTIER
S. d. a. enrobés béton, 45 ans, expér. 8 a. Fr. + 7 a Afrique cherche situation à l'étranger. Ecrire A. ROQUES, 66, rue Tilsit, 13006 Marseille.

Cadre exploitation, 32 a., ch. tte situat. à resp. ds expl. IBM/DOS Ecr. à 1.363, « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.F., 23 a., B.T.S. Commerce international, Anglais, espagnol, chambre comm. espagn., déjà travaillé marketing, gestion, ch. emploi. Malet C., Chaperon Vert, 3e av., esc. 50, 94110 Arcueil.

H., 25 a., sérieux, 3 ans expér. bancaire (créd. entrep.), 2 ans assurances vie (grande branche et groupe), ch. emploi stable. Lieu de travail indifférent. Ecr. au nº T 15.393 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J. Fme, 30 ans milieu PRESSE et PUB, ch. poste ASSISTANTE milieu TOURISME, RELATIONS PUBLIQUES ou PRESSE, quart. Etoile (8e), 4.200 FX13. Ecr. à T 15.403 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.F., maîtr. italien, Proficiency angl., macédonien, not. allem., intéressée art, littér., bons contacts humains, ch. emploi tourisme, presse, interprétariat, enseignem. ou autres. Etudie toutes propositions. Ecr. à 90.812 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune cadre diplômé marketing finance, gestion, spécialiste développement industriel commerc. Etats-Unis, rech. collaboration entreprise intéressé par marché américain. Ecrire sous nº T 015.500 M, REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 26 ans - Libéré O.M. Licence économie appliquée. maîtrise de gestion, DEA de finances, exp. enseignement gestion - comptabilité, ch. emploi administ. ou privé. Ecr. nº T 015496 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE COMPTABLE
39 a., DECS ECONOMIE, GEST. ORGANISAT. INFORMATIQUE
Grande expér. bancaire + cabinet expertise. 8 ans entrep. indust. (organisat. informat. prévision et contrôle budget).
Recherche
SITUATION STABLE
PARIS ou REGION PARIS.
Rémun. souhaitée 150.000 F an. Ec. nº T 15443 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SECRÉTAIRE TRILINGUE
(ANGLAIS - ALLEMAND)
à NEW-YORK
pour janvier 1980
Mlle MERILLON, 40 bis, rue Romain-Rolland, 93260 Les Lilas

CHEF DE PUBLICITE support expérimentée. Ecr. à M. Letellier, 25, r. Duvivier, 75007 Paris.

INGEN. CIV + CHEBAP + Doct. d'Etat (Etud. struct.). Et. ttes prop. Ecr. S. M Booraad 107, rue Leblanc. 75015 PARIS.

F. 35 a. lic. droit et espag, bne conn. angl., exp. relat. publiq. (aéron.) et profess., ch. mi-tps Paris ou pr banl., ét. ttes prop. Ecr. nº 1.312 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 31 a., maîtr. sciences éco, bonnes connaiss. compt. et jur., rech. poste cadre banq. industr., commerce. Paris, banl. Ouest. Ecr. nº 1.268 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 43 a. d'édition, précise, organisée, réfléchie, expérience préparation, rédaction, surveillance, fabrication, réalisation complète livres, gde habitude contacts auteurs, ch. poste « EDITEUR » ou similaire, comportant resp. et initiatives. Ec. nº T 15.479 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre direction administrative et commerciale, 32 ans, 10 ans d'expérience domaine agricole et agro-alimentaire, France et Afrique, rech. poste à respons. pour Afrique francophone. Tél. 16 (4) 450-04-03.

Formatrice d'adultes, 5 ans d'expér. enseignement du français, langue étrangère, cherche cours pour adultes. Ec. nº T 015458 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Traductrice italien cherche emploi plein temps chez éditeur ou société de traduction. TEL. : 853-23-26.

J. H., 22 a., dég. O.M., 2 a. études de commerce, libre immédiatement. Etud. ttes prop. Ec. nº T 015481 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Attaché direction générale, forte personnalité, 41 ans, 26 ans d'industrie, expert conseil en entreprise, autodidact de très haut niveau, grande formation, relations humaines et publiques, droit du travail, législation sociale, production, organisation, adaptation rapide, libre de ste. Ecr. M. BOEHM, 3, r. Anatole-France, 91800 Epinay-s/Sénart.

Secrétaire allemande, 37 ans, anglais, espagn. connaiss. de français, cherche poste à Paris. Ecr ss nº 598 à Régie-Presse, GmbH, Rathenauplatz 1a, D-6000 Frankfurt, qui transm.

J. F., 25 ans, ch. poste de Représentant publicité actif, sérieuses référ. professionnelles, intéressé par support ou salon professionnel à développer. Ecr CRET-MARTIN, 79, bd Exelmans, 75016 PARIS.

J. F. 28 a., maîtrise et D.E.S. droit privé. Stage juridique 6 mois en G.-B. Exp. 3 a. cabinet juridique internatioal droit des sociétés droit commercial, droit du travail. Anglais courant + anglais juridique. Etudie toutes propositions. Ecrire nº 90.840 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre 30 a., docteur 3e cycle biochimie 3 ans expérience contrôle qualité branche cosmétique, cherche emploi région Rhône-Alpes, secteur cosmétique, alimentaire ou pharmaceutique. Ecrire sous référence nº 90.749 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Chef administratif et comptable, célibataire, 43 a., expérience de 17 ans en Afrique noire francophone, secteur T.P., excellentes références, recherche place étranger toutes branches. préférence Afrique noire francophone. Libre immédiatement Ecrire HAVAS 20.179 AJACCIO, référence nº 105.986.

chasse-pêche

Actions (51) 120 km Paris, plaine, bois, marais, tous gibiers, petits et gros (cervidés, sangliers, repas pavillon, dimanche ou lundi. Tél. : 305-32-21, soir.

villégiatures

Découvrez l'EGYPTE en profondeur du 28 octobre au 10 novembre : Les pharaons mystiques, les coptes, les musulmans. Toute la vallée du Nil et les monastères du Ouadi-Natroum.
Avec ANDRE PONCET HISTORIEN D'ART
LA PROCEDURE VOYAGES. 80, rue Bonaparte, 75006 PARIS. Téléphone : 329-72-48. COR. LTC. A 545.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

MARAIS RUE DE SAINTONGE
Dans imm. XVIIe s., Appt de 190 m2 en DUPLEX. R.-de-ch.+ 1er. Confl. Caractère. Garage. SEGECO - 522-43-29

4e arrdt.

ILE SAINT-LOUIS : 354-95-10, DUPLEX 5 P., gd luxe, ascens., BALCON - VUE SEINE.

5e arrdt.

CENSIER STUDIO 26 m2 - Cft
4e ét. sans ascens. - 331-89-46.

ARÈNES LUTÈCE
studio 37 m2, ascenseur, bains, soleil : 260.000 F. - 336-17-36.

6e arrdt.

RUE GUENEGAUD
séjour + 2 chambres, cuisine, bains. — Téléphone : 567-22-88.

LUXEMBOURG (RUE CALME)
5e-6e étg., asc., bel imm. 1900 : gd living, bureau, 4 chambres, 4 sanitaires, larges balc., lux. BURON : 742-02.44.

Face LOUVRE, péniche amén., 90 m2, tt conft, charme, téléph. Prix 350.000 F. Tél. : 354-25-85.

7e arrdt.

CHAMP-DE-MARS (près)
APPT GDE ALLURE
276 m2 Récept. except. + 3 chbres
633-29-17 - 577-38-38

ÉCOLE MILITAIRE
4 P. Imm. pierre de taille Ascens. - Balc. - Soleil
633-29-17 - 577-38-38

BAC Imm. pierre de taille Standing
TRES BEL APPT FAMILIAL
215 m2. Gde récept. + 5 chbres.
633-29-17 - 577-38-38

7e Mo École-Militaire - Calme
Beau studio tt cft. Soleil.
Mardi-merc., 14 à 18 h. 233-62-46.
10, rue de l'Exposition

7e - LA TOUR-MAUBOURG
APPART. TOUT AU SOLEIL
180 m2 4 chbres - 3 récept. Serv. - T. 742-32-34.

8e arrdt.

MADELEINE - OPERA
luxueux pied-à-terre, living + 2 chambres, état neuf. 325-32-77.

9e arrdt.

ECOLE DENTAIRE
adorable 2 Pièces, tout confort, charme, soleil, verdure, très calme, 4e étage sans ascenseur. Sur place, mardi, de 14 à 18 h., 5, cité Charles-Godon.

11e arrdt.

PARIS XIe
LA COUR D'AUNAY
une résidence avec jardins
Prix du m2 à partir de
5 900 le m2
du studio au 4 Pièces.
Studio et 2 Pièces livrés avec cuisine équipée. Location. Vente possible. — Sur place, tous les jours, samedi et dimanche compris sauf mercredi et jeudi mat. 54, rue de la Folie-Régnault. Tél. : 373-79-18 et 246-70-50.

14e arrdt.

PLAISANCE
belle rénovation sur verdure : DOUBLE LIVING, tout confort, exceptionnel : 195.000 francs. Tous les jours, de 14 à 18 h., 169, RUE VERCINGETORIX. 206-15-30 - 874-43-98.

16e arrdt.

RUE LA FONTAINE
Immeuble classé, 70 m2, tout confort, magnifique atelier, 7,50 mètres sous plafond + chambre. — Tél. : 567-22-88.

V.-Hugo, bel imm. p. de t. rav., 2 P. à rénov., poss. tt cft, sol. Px et placem. except. 878-41-65.

160 m2 Belle réception S. à manger
2 chbres, 2 bains. Parfait état. Sur pl. 55, av. Bugeaud, 4e ét., le 18 sept. de 14 h. 30 à 16 h. 30. 227-82-14

16e APPART. IMMEUBLE CLASSE - 7 PIECES
2/3 s. de bains, cuisine équip. Services. Box. - Tél. 551-68-39.

17e arrdt.

BATIGNOLLES-ROME, 354-42-70, LUXUEUSE RENOVATION séjour + 2 chbres, ascenseur.

S.F.P.G.I. (groupe Suez) vend 44, AVENUE GRANDE-ARMEE très bel imm. 1920, restauré : 2 PCES, 4 PCES ET 5 PCES. Sur place mardi, mercredi, jeudi de 14 h. à 18 h. 30. ou 755-98-57.

WAGRAM 7 pièces - 2 bains 5e étage - Tt conft
Possib. profession libérale
MICHEL & REYL - 265-90-05

18e arrdt.

RARE 580.000 F - Sacré-Cœur Maison de charme
110 m2, sél., atel. + mezzanine + 2 chbres, tt conft. - Mardi, mercr., 13-18 h., 9, pass. Cottin.

19e arrdt.

PORTE DES LILAS
LE CLAREOLE
du studio au 4 Pièces
prix du m2 à partir de
5 540 le m2
Location-Vente possible
prêts conventionnés pour certains appartements.
Sur place, tous les jours, samedi et dimanche compris, sauf mercredi tte la journ. et jeudi mat. 55-59, boulevard Sérurier. Tél. : 205-27-92, 246-70-50.

91 - Essonne

LONGJUMEAU
2 P., 49 m2, 1er ét., résid., calme asc., tél., cave, park. en s.-sol : 180.000 F. Téléphone : 934-29-26, 934-18-04 - 638-21-85, poste 22-09

92 Hauts-de-Seine

PUTEAUX TOUR FRANCE
Beau 2 p., 51 m2, 23e ét., cuis équipée, parking en sous-sol. Notaire, 501-54-30 le matin.

ROULE - SAINTE-CROIX
très beau 185 m2, 5-6 Pièces, décor contemporain. - 354-29-83.

ASNIERES - près futur Mo Bourguignons - 2 pièces + chbre enft, cuis., wc, bains, chf. cent., immeuble 1930, parfait état. Prix 180.000 avec 35.000 F cpt. Tél. propriétaire : 720-89-18 (poste 33), le matin.

BOULOGNE - Rare - Pavillon
4 P. tout confort, 450.000 F. Propriétaire - 766-49-94.

BOULOGNE Mo Marcel-Sembat Imm. réc., beau 2 pièces, tt confort, 190.000 F. - 387-27-68.

NEUILLY FACE BOIS
Joli living avec partie salle à mang., 2 chbres, chbre de serv., parking, 1.350.000 F. Claude ACHARD - 624-76-97

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ RÉSIDENTIEL
FACE BOIS
LES LODGES
2 petits immeubles
2 - 3 et 4 PIÈCES
Salles de bains aménagées par décorateur
Prix fermes et définitifs à la réservation - Crédit 80 %
Sur place lundi, mercredi et dimanche
35, AVENUE DAUMESNIL
Tél. : 365-05-79 et 246-70-50

locations non meublées Offre

Paris

PASTEUR, élégt appt, BELLE RECEPT. + CHB., tél., 90 M2 envir., 3.400 F net. - 704-88-18.

ÉCOLE MILITAIRE
propr. loue studio 1.300 F c.c. Vis. mardi, 42, r. Cler. 12-14 h.

Région parisienne

ASNIERES. - Quai du Docteur-Dervaux, GD STUDIO, confort, tél., park., 950 F + charges. Tél., mat., SEGECO : 522-69-92.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés à Paris, rech. du STUDIO au 5 PIECES, LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. : 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE rech. appartements de standing pour DIPLOMATES et CADRES EUROPEENS. Loyers garantis par SOCIETES ou BANQUES. 555-94-23 ou 705-52-89.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 4.000 F max. 283-57-02.

bureaux

Domicil. Artis. et Commerç. Siège S.A.R.L. Rédaction d'actes. Statuts. Informations juridiques, secrét. Tél. Télex Bur. A partir de 100 F mois. PARIS-10e, 11e, 15e, 17e. 355-70-88 - 229-18-04.

LOCATIONS salles - bureaux TOUTES DOMICILIATIONS TOUS SERVICES et TELEX Tél. : 524-43-05.

17e FOURCHE - Hôtel part., bureau et salles dessin, 400 m2. - Gérant : 508-03-12.

appartem. achat

URGENT - RECHERCHE 5/7 Pièces, tout confort, 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL : 265-90-05.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. appts 1 à 3 Pces, PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travx, paiem. cpt chez notaire. - Tél. : 873-23-55.

Boutiques

92. Part. à part. boutique CADEAUX style RUSTIQUE belle aff. à Saisir. Bel emplacement. 644-21-47 - 736-24-78.

immeubles

A vendre imm. 24-Périgueux avec cour, garage, usage commercial ou particulier. S'adresser Mme Bussière, 4, r. de la Clarté, 24000 Périgueux.

hôtels-partic.

ALESIA Bel Hôtel part. 7 pces + Atelier ART. + jard. Exclusivité rare. - 320-73-37.

Mo TOLBIAC MAISON PARTICULIERE à rénover, terrasses, cour intérieure, 230 m2 HABITABLES - 766-50-45.

terrains

Parc MAISONS-LAFFITTE beau 1.100 m2, façade 40 m. Exceptionnel. 500-28-52.

Terrain 5.200 m2 avec tennis + commerce ski. Loisirs Bernolands 74500 Bernex. (50) 73-60-66 du 18 au 20-09, de 10 h. à 12 h.

propriétés

1 H 30 de PARIS par autoroute du Mans, relais de poste du 18e entièrement restauré. Grande salle commune, living avec deux cheminées, 3 chbres, 2 salles de bains, cuisine aménagée, poutres centenaires et faîtage apparent. 7.000 m2 de terrain traversé par petite rivière à truites. Beaucoup de caractère, possibilité chasse. 430.000 F. Maurice CŒURET, 8, place du Dauphin, 28000 BROU. Tél. : (37) 98-03-92.

60 km Sud Toulouse 38 ha bois. 15 ha prés, seul tenant, jolie vue et site. Bât. intér. rénov. grand confort. 650.000 F. MASSONI La Sansette, Madière, 09100 Pamiers. T. (61) 67-33-36.

ST-MAUR prox. R.E.R., belle
PROPRIÉTÉ BOURGEOISE
sur 1.100 m2 environ, 9 P. princ. + P. secondaires. Surface habitable 240 m2 tt confl. Conviendrait prof. lib. 1.050.000 F. 883-68-68.

viagers

Libre BLANC-MESNIL, pav. meulière 5 P. s/sol + gar. camion, terrain 750 m2. 225-000 + 2.500 rte. LODEL. 355-61-58.

Vendez rapidement. Conseil, expertise, indexation, gratuit, discrétion. ETUDE LODEL : 35, bd Voltaire. Tél. : 355-61-58.

BOIS-COLOMBES
vue sur jard., soleil dans petit imm. ancien, 2 P. cuis., s. de bains, occupé une tête 74 ans. 50.000 F comptant, rente 990 F. NOTAIRE : 501-54-30, le matin.

maisons de campagne

ORANGE, près autoroute, sur 2 000 m2, mais. 6 P. + dépend. Px 270.000. T. soir (66) 30-71-32.

LOIRET GRIGNON Vieilles maisons près Sully et Châteauneuf Part. vend cause décès, belle maison de 10 p. + dépendances + terrain 7.600 m2. TEL. 368-10-42 ou 368-27-34

villas

ASNIERES 500 m GARE
Charmante maison tout confort, joli jardin 847 m2 environ, 170 m2 habitables + sous-sol, garage, dépendances. 950.000 F. Claude ACHARD - 637-32-93

fonds de commerce

locaux commerciaux — locaux commerciaux

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente au Palais de Justice de Paris, le jeudi 4 octobre 1979, à 14 heures
APPARTEMENT à PARIS (18e) - 3, rue GASTON-COUTÉ
3e étage : 5 pièces principales, c. office salle de bains, 2 cabinets de toilette, débarras, w.-c. — 6e étage : 1 chambre de service. — Sous-sol : 2 caves.
M. à Prix : 100.000 F - S'adr. Me W. DRIGUEZ, avocat Paris (8e)
6, rue Saint-Philippe-du-Roule - Téléphone : 225-13-20

Etude de Me CHARDONNET, notaire à Paris, 9, rue des Pyramides
35 KILOMETRES DE PARIS SUD-OUEST
MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ AVEC PARC 18 ha, en partie classée
Pr tous rens. : S.F.G.I. (BERNHEIM) - Tél. 265-41-21,
23, RUE DE L'ARCADE, A PARIS (8e)

Adjudication au Tribunal de Commerce Paris, Jeudi 20 sept. 79, 13 h 45
DES ELEMENTS SUBSISTANT D'UN FONDS DE COMMERCE D'
ÉDITION - PRESSE à PARIS, 32, rue d'HAUTEVILLE
comprenant : la marque « PARTIR » ; les contrats de travail en cours. MISE A PRIX : 300 000 F (pouv. être baissée). consign. 50.000 F (ch./cert.). S'adresser à Me POPELIN, notaire à Paris, 164, rue du Fbg-Saint-Honoré (tél. 225-66-00) ; Me GOURDAIN, syndic, 174, bd Saint-Germain, Paris.

VENTE EN SAISIE IMMOBILIERE en
VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE, en l'audience des Criées du Trib. de Gde Instance de Montargis (Loiret), au Palais de Justice de ladite ville, 48, avenue du Gal-Leclerc, le jeudi 4 octobre 1979, à 14 h.
DE LA PROPRIÉTÉ DE LA MOTTE
sise commune de PAUCOURT (Loiret)
LIEUDIT « LE CHATEAU DE LA MOTTE » COMPRENANT :
1) LE CHATEAU DE LA MOTTE
COMPR. : r.-de-ch. (ent., s. à mang., cuis., bur., salon, s. de bns, w.-c., dégag., escal. cond. au 1er ét. et un 2e escal. cond. à l'ét. et au grenier) ; 1er étage (palier, 4 ch., s. de bns) ; au-dessus gren. Jard. dev. Pet. bâtim.
2) LA FERME DE LA MOTTE
COMPR. : MAISON D'HABITATION élev. partie s/cave de 3 P. + réduit gren. au-dess. ; BAT. DE FERME (lait., bûch., grange, cell., berg., écur., vacher., 2e écurie, gar., atel., grenier). Cour. chemins privés. douves POUR UNE CONTENANCE TOTALE DE 1 hectare 19 ares 36 centiares.
3) UN POTAGER Y ATTENANT - Cont. : 1 ha 29 ares 30 ca de terre
MISE A PRIX : 500.000 FRANCS
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS s'adr. à Me CHAPELIN-VISCARDI, avocat, 33, rue Périer, 45200 MONTARGIS (Tél. : 85-01-55).

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PALAIS DE JUSTICE DE PARIS
Le jeudi 27 septembre, à 14 heures
UN APPARTEMENT
de 2 pièces, au 2e étage, coin cuisine, salle d'eau et w.-c., situé : dans un immeuble à PARIS (1er),
47, rue de l'ARBRE-SEC
MISE A PRIX : 50.000 FRANCS
Pour tous renseignements s'adresser :
1) Me Jacques SCHMIDT, avocat à PARIS, 75017 - Téléphone : 227-71-10 ;
2) Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris où le cahier des charges est déposé ;
3) Et sur les lieux pour visiter.

VENTE PAL. JUST. VERSAILLES, mercredi 26 septembre 1979, à 10 h.
PAVILLON à CHATOU (78)
120, route de Maisons
MISE A PRIX : 40.000 FRANCS
s'ad. Versailles : Me Xavier SALONE, avoc., 19, r. Ste-Sophie - 950-01-69. Paris : DIRECTION DEPARTEMENT. D'INTERVENTIONS DOMANIALES 11, rue Tronchet.

Cabinets de Me Michel PENOT, avocat, 41, av. de St-Cloud, VERSAILLES, Me Raymond MOURICHOUX, avocat, 24, rue des Réservoirs, VERSAILLES, Me Gérard DELAMARRE, avocat, 3, rue Madame à VERSAILLES
Vte Palais de Justice de VERSAILLES, le mercredi 3 octobre 1979, 10 heures,
MAISON D'HABITATION
A SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE
19, RUE DE LA REPUBLIQUE
MISE A PRIX : 50.000 F
Renseign Me PENOT (tél. 950-02-18), Me MOURICHOUX (tél. 950-08-57) et Me DELAMARRE (tél. : 950-56-41).

Vte sur saisie immobilière au Pal. de Justice d'EVRY, rue des Mazières, Mardi 25 septembre 1979, à 14 heures
UN PAVILLON
situé lieu-dit « l'Hôtel Dieu »
à SAINT-SULPICE-DE-FAVIÈRES
15, ruelle Saint-Pol (Essonne)
MISE A PRIX : 30.000 FRANCS
Rens. : Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats, 51, rue Champlouis, Corbeil-Essonnes, tél. : 496-30-28 - 496-14-18.

Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

DEUX DOSSIERS DE RENTRÉE

Deux grands dossiers attendent les élus du conseil régional d'Ile-de-France à la rentrée : la révision du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme, qui doit faire l'objet d'un débat général au conseil au cours de la prochaine session ; la réforme des transports parisiens, qui va être discutée au Parlement.

TRANSPORTS

Les élus boudent le déficit

LE budget du ministère des transports prévoit que 1 639 millions seront versés à la R.A.T.P. en 1980 au titre d'indemnités compensatrices, au lieu de 1 616 millions en 1979, anticipant ainsi le vide de la loi sur la réforme des transports parisiens.

Le projet de loi n'a pas encore été étudié par le Parlement et risque donc de subir des modifications, d'autant plus que les élus de l'Ile-de-France se sont unanimement mobilisés contre lui. Il prévoit que le déficit des transports parisiens (3 milliards de francs en 1979), financé actuellement par l'Etat (70 %) et les départements de l'Ile-de-France (30 %), sera progressivement pris en charge par la région. Sa participation, bloquée à son niveau actuel jusqu'en 1982, se réduira jusqu'à s'annuler au cours des trente prochaines années.

Les élus, qui réclamaient depuis longtemps la responsabilité en matière de transports, n'en demandaient pas tant. C'est l'Etat qui, à leurs yeux, est à l'origine du déficit, puisqu'il a bloqué durant des années le prix du ticket de métro ; c'est donc à lui de prendre la désagréable responsabilité de le réduire avant d'en confier la charge à la région.

D'autre part, l'Etat conservera la tutelle des entreprises de transport, et les élus seront ainsi responsables d'un système qu'ils ne contrôlent pas.

Ces arguments convaincront-ils le Parlement ? Certains élus de province n'ont, quant à eux, pas manqué de faire remarquer qu'ils finançaient le déficit de leurs transports collectifs, et que la région parisienne jouissait, en la matière, d'un privilège financier exorbitant.

URBANISME

Les promoteurs piétinent

IL nous est de plus en plus difficile de trouver des terrains constructibles en Ile-de-France. Cette remarque de M. Bruce Karatz, P.-D.G. de la Société Koffman and Broad pour la France, souligne les difficultés que rencontrent constructeurs et promoteurs en région parisienne. En effet, forts de quinze ans d'expérience, l'administration et les élus de la région semblent aujourd'hui d'accord pour mettre fin à la croissance urbaine désordonnée.

Au cours des années 1960, il fallait tout à la fois loger les nouveaux arrivants, provinciaux et étrangers qui venaient habiter la région, permettre aux Parisiens dont l'appartement était vétuste ou exigu de trouver un logement en banlieue, enfin faire face à l'accroissement naturel de la région. C'est ainsi que cent mille nouveaux logements étaient mis en chantier chaque année dans Paris et sa couronne. Les maires, pour qui la croissance urbaine était signe de développement puisqu'elle amenait contribuables et équipements, accueillaient à bras ouverts les promoteurs, et les préfectures envisageaient sans hésiter le décuplement de la population de certaines communes.

En 1965, grands ensembles et lotissements avaient mité espaces verts et zones rurales. Il devenait donc nécessaire d'essayer de maîtriser cette anarchie urbaine. C'est ainsi que naquit le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) de la région, qui décidait de « fixer » les développements urbains dans des zones privilégiées : les villes nouvelles, par exemple. D'autre part, en 1967, étaient créés les plans d'occupation des sols qui devaient permettre aux communes de décider de la destination de leurs terrains pour plusieurs années.

A l'heure où le SDAU est en cours de révision, à la demande des élus, et les POS à l'étude dans les municipalités de l'Ile-de-France, quel est le bilan de ces tentatives ? De l'indigestion urbaine est né, au début de la décennie, un nouveau consensus : les maires, constatant que l'arrivée de nouveaux habitants était source de charges nouvelles pour eux (comme le montre l'exemple de Marly-le-Roi) et que leur commune avait grandi trop vite, ont décidé d'utiliser les POS pour se prémunir contre le gigantisme. L'étude des plans déjà approuvés en est la preuve : la plupart d'entre eux sont très restrictifs.

L'administration a décidé pour sa part de protéger vigoureusement de vastes zones vertes, les préfets se font les défenseurs de la pondération. « *Je ne suis pas hostile à toute urbanisation du département,* affirme M. Jean Clauzel, préfet de l'Essonne, *mais nous devons veiller avec les maires à ce que la croissance ne mette pas en péril certains équilibres.* »

Quant aux élus régionaux, ils ont demandé une réunion du SDAU qui soit conforme aux nouvelles aspirations des habitants de l'Ile-de-France, plus préoccupés aujourd'hui de qualité de la vie que de croissance. La réglementation est enfin devenue si sévère « *qu'il est plus facile à un promoteur de passer par le trou d'une aiguille que de créer une zone d'aménagement concerté* », ainsi que le souligne un fonctionnaire.

Les terrains constructibles en Ile-de-France se réduisent donc comme peau de chagrin. Seront-ils suffisants pour répondre aux besoins de la région ? Ce sont en effet, chaque année, cinquante mille logements qui devront être construits dans la couronne parisienne. D'autre part, la demande se porte aujourd'hui sur les maisons individuelles, qui occupent plus d'espace que les immeubles collectifs. Or, il apparaît si difficile de trouver des terrains constructibles entre les zones naturelles d'équilibre, les POS restrictifs, les terrains agricoles protégés que certains promoteurs ont définitivement quitté la région.

En tout état de cause, les terrains rares sont des terrains chers, et la première conséquence de cette carence ne tardera pas à se faire sentir : les habitants de l'Ile-de-France qui cherchent un nouveau logement devront y mettre le prix...

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

L'EXEMPLE DE MARLY-LE-ROI

Le prix de la qualité

LA commune de Marly-le-Roi, dans les Yvelines, comptait quatre mille habitants en 1945, douze mille en 1962, et le plan de développement intercommunal prévoyait qu'à terme elle en accueillerait quarante-cinq mille. Mais, après les élections municipales de 1965, les choses changèrent, car, conséquence d'un développement trop rapide, la population de Marly (50 % de cadres) portait à la mairie un radical de gauche qui avait fait ses preuves dans l'équipe de football local, M. Jean Béranger

« *Dès notre arrivée, nous avons mené une enquête auprès de la population*, explique M. Béranger, *puis nous avons élaboré un plan d'aménagement communal fondé sur la décision suivante : la commune ne doit pas compter plus de vingt mille habitants. Nous avons voulu d'autre part réaliser deux équilibres : celui des espaces verts et des constructions, celui de l'habitat et de l'emploi. Nous avons donc racheté un parc qui aurait dû accueillir six cents logements.* »

La volonté des élus, M. Béranger le souligne, a été respectée par l'administration... excepté pour l' « *affaire des tours de Montval* ». Le préfet avait accordé des permis de construire en dérogation avec le plan d'urbanisme alors en vigueur. Le Conseil d'Etat avait annulé ce permis de construire à la demande de la municipalité... alors que les tours étaient déjà occupées. La taille des immeubles qui restaient à construire fut réduite et 15 000 m2 de bureaux ont remplacé certains logements.

En 1975, le plan d'occupation des sols fut l'occasion d'une vaste consultation. Les élus et les habitants discutèrent passionnément autour des maquettes de la commune pour aboutir à la même conclusion : « *Marly-le-Roi*, ainsi que l'explique son maire, *ne doit pas trop grandir. Au-delà d'une certaine taille, les habitants ne peuvent plus conserver le contact entre eux ni tisser les liens nécessaires à la vie commune.* » Quelques pavillons vont donc être construits à Marly, et la municipalité s'est lancée dans une vaste opération de réhabilitation du vieux centre ville.

Mais la « qualité de la vie », l'équilibre urbain, ne sont pas seuls en cause : le développement est devenu synonyme de charges financières nouvelles aux yeux des maires de l'Ile-de-France. « *Chaque enfant qui va à l'école nous coûte 6 000 francs, auxquels il faut ajouter 1 300 francs, de frais de fonctionnement annuels,* explique M. Béranger. *Le développement économique de la commune n'a pas suivi la croissance urbaine. Il n'y a aucune usine à Marly et nous ne devons qu'à notre volonté la création de trois mille emplois de bureau.* »

Reste une interrogation : le maire de Marly pense encore aujourd'hui à une question qui lui a un jour été posée au cours d'une réunion publique et à laquelle il n'a pas su répondre : « *Marly-le-Roi est une commune résidentielle située dans un cadre magnifique. Pourquoi voulez-vous la réserver à vingt mille habitants ?* »

LIBRE PROPOS

Est-ce la faute aux Parisiens ?

Un de nos lecteurs, M. Bernard Marrey, habitant du 9e arrondissement et qui signe « un Parisien de souche », manifeste sa mauvaise humeur.

LES régions, depuis quelques années déjà, reprennent la parole, et c'est tant mieux. Mais il est irritant que dans ces discours Paris serve de bouc émissaire. Ecrire et dire, comme on le lit et l'entend tous les jours : « *C'est la faute à Paris* », « *Les vandales, c'est Paris* », est une accusation globale, facile, qui ne vise et n'engage finalement personne.

Bien sûr, dans le monde surinformé et surintoxiqué qui est le nôtre, il n'est pas facile de démêler les intérêts de certaines sociétés capitalistes, les vues du gouvernement, la marche lente et inexorable des administrations, les miettes que les citoyens de base espèrent ramasser au passage ; alors on dit : « *C'est Paris.* » Le saccage du littoral breton ou occitan, c'est Paris ; celui des montagnes savoyardes, c'est Paris. Mais les promoteurs n'y sont pour rien, le gouvernement non plus : quant aux ponts et chaussées, ils s'efforcent dans des conditions difficiles d'assurer au mieux la mission qui leur est impartie. Les Bretons, Occitans, Savoyards qui ont cru faire de bonnes affaires en vendant leurs terres (pas toujours si mal d'ailleurs) sont de toute façon excusés, puisqu'ils ont été « couillonnés » dans leur espoir de devenir les larbins — pardon les associés — des aménageurs.

Personne ne gagne à cette partie de cache-cache. Paris, plus que toute autre, en a souffert : aucune ville, aucun site de France n'a été plus saccagé que Paris ces vingt dernières années, sans qu'à aucun moment les Parisiens aient été consultés. Car, vu l'importance de la capitale, il est trop évident que les Parisiens ne pourraient décider de son sort. Paris est à la France ! Seul le gouvernement a la lumière, la pénétration, la largeur de vue suffisantes et la nécessaire distance à l'égard des intérêts privés.

C'est cependant un président de la République qui a fait détruire les Halles, devenues quasi spontanément lieu d'exposition et d'animation de par la simple action de la population parisienne. C'est le même président de la République qui a fait construire 100 mètres plus loin un mausolée culturel dans lequel la culture est « conditionnée » pour la France entière.

C'est le gouvernement qui a dénaturé les quais de la rive droite de la Seine pour « adapter Paris à l'automobile », et c'est lui encore qui a imposé d'en faire autant sur la rive gauche. C'est un autre président, mais toujours un président de la République, qui a ensuite imposé d'abandonner le projet. Même si dans ce dernier cas on peut s'en réjouir, il est étonnant de constater combien les décisions échappent à Paris, et comme la majorité du Conseil municipal est... docile, pour employer un mot aimable.

C'est le gouvernement encore qui, cédant à la pression du « lobby » de la viande, fit construire à grands frais les abattoirs de La Villette, et c'est le président de la République qui, pour passer l'éponge sur ce passé douloureux, suggéra d'y bâtir un musée.

On a « zacqué » la place des Fêtes, « zuppé » Jeanne d'Arc, « zaddé » Montparnasse... Les sociétés immobilières ont expulsé les Parisiens et les ont remplacés par les résidents secondaires. C'est une population bien comme il faut, qui manifeste peu et vote bien. Les cadres supérieurs des sociétés multinationales ont un appartement à Paris. Les députés, les hauts fonctionnaires de tout poil, préfets, sous-préfets, généraux, professeurs de faculté... ont tous, ou quasiment, leurs pied-à-terre à Paris. Les Parisiens, eux, ont justement été déportés dans les betteraves, à l'« air pur ».

Même pour la langue, le français est encore assimilé à Paris, capitale de l'Ile-de-France. Or le français, ou ce qu'il en reste, est une langue imposée par Louis XIV, qui était si peu parisien qu'il préféra s'installer à Versailles. Comme l'a justement noté Doudan le 5 juillet 1841 : « *Le dix-septième siècle a détruit la vraie langue française. Il en a fait une demoiselle tout d'une veine, serrée dans son corset, parlant toujours du même ton, tandis que la pauvre fille, au seizième siècle, était vive, simple, courant dans les prés, cueillant des fleurs, les jetant pour courir après des oiseaux. Toutes ses paroles étaient variées et colorées comme ses pensées.* » Non ! La langue de Paris, c'était plutôt l'argot. Il n'a sans doute pas les lettres de noblesse de l'occitan, du breton ou de l'alsacien, mais il était riche et dru. Mon grand-père, qui était loin d'être une exception, parlait argot, louchebem, javanais et le français qu'il avait appris à l'école. Je ne parle aucune de ces trois langues, mais, comme beaucoup de « scolarisés », un peu d'anglais...

Les maux dont nous souffrons tous viennent des concentrations des pouvoirs. Que ceux-ci soient pour la plupart géographiquement situés à Paris ne donne aux Parisiens que l'avantage d'être mieux assujettis.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

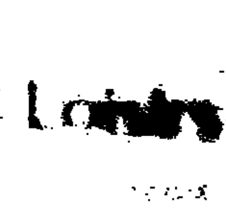
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





LIBRE PROPOS

à la faute aux Parisiens?

ENVIRONNEMENT

Après la proposition du Comité économique et social

Va-t-on construire une centrale nucléaire en Auvergne ?

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Déjà ouvert à propos de l'exploitation de gisements d'uranium, le débat nucléaire va s'élargir en Auvergne, après le vote du comité économique et social demandant, le samedi 15 septembre, qu'on recherche un site pour la construction d'une centrale dans la région.

Le conseil régional devra se prononcer à la fin du mois sur la candidature de l'Auvergne. Au comité économique et social, seuls les représentants de la C.F.D.T. ont voté contre, la C.G.T. s'abstenant. Le président du C.E.S., M. Michel Debatisse, a déclaré : *« Nous avons de l'uranium... Nous pourrions, avec une centrale, l'utiliser sur place, la région pouvant alors bénéficier des retombées économiques, aussi bien industrielles qu'agricoles, de sa présence. »*

Il est vrai que l'Auvergne possède de l'uranium. La présence de ce métal est connue depuis des lustres dans les terrains du Massif Central et si les conditions économiques d'avant 1974 avaient limité l'exploitation aux minerais les plus riches du Limousin, l'augmentation des besoins et la hausse des cours ont relancé l'intérêt des minerais plus pauvres et des gisements plus limités.

Ainsi le gisement de Saint-Pierre-du-Cantal (Cantal) a été remis en exploitation en 1977 avec un niveau de production de 100 tonnes d'uranium métal par an, pour une durée actuellement prévisible de huit ans. Le gisement de la Coulangerie, à Theneuille, dans l'Allier, a été mis en exploitation par la COGEMA cette année. Son niveau est d'environ 140 tonnes d'uranium métal par an, pour une durée d'au moins dix années.

De nombreux permis de recherche ont d'autre part été délivrés dans l'Allier et dans le Puy-de-Dôme.

La première vague de contestation est apparue à propos du permis de recherche de Prompsat. En août 1979, des écologistes groupés au sein de l'Association d'étude et de défense de l'environnement Limagne-Combraille (AEDELEC) ont diffusé un grand nombre de tracts, à l'intention surtout des curistes de la station thermale de Châtelguyon, dont les eaux sont recommandées pour les maladies intestinales.

« Guéris ou radioactifs demain », avaient écrit les signataires du tract en soulignant que la région de Châtelguyon se trouve à 4 kilomètres de Prompsat. En soulignant aussi, cartes à l'appui, que le permis de recherche comprenait une zone dans laquelle Châtelguyon (et Volvic) étaient incluses.

Pour les associations, deux conséquences sont probables sur les eaux de Châtelguyon si les recherches sont positives : l'exploitation des mines modifiera les réseaux d'infiltration et d'écoulement des eaux. Or Châtelguyon se trouve en aval de la zone concernée et la manipulation du minerai d'uranium provoquera une concentration radioactive.

Alerté par des curistes alarmés, le docteur Ravel, maire de Châtelguyon, avait immédiatement assigné l'association pour publicité mensongère et diffusion de fausses nouvelles. Le tribunal de Riom a, le 10 septembre, en référé, débouté le maire de Châtelguyon et l'a condamné aux dépens.

A Prompsat même, les habitants qui sont un peu plus de trois cents, ont adressé au président de la République une pétition demandant l'annulation du permis de recherche. Le conseil municipal a pris la même position.

La préfecture de région affirme, de son côté dans un communiqué, que *« le permis de recherche attribué à la société GOGEMA ne permet que des opérations de prospection qui ne peuvent avoir d'influence sur le régime et la qualité des eaux superficielles ou souterraines et que, s'il y a découverte d'un gisement exploitable, l'explorateur devra solliciter deux autorisations successives ». (...) « L'origine profonde des eaux minérales de Chatelguyon les met à l'abri des pollutions de surface, hors de la zone d'émergence directe. »* Enfin la préfecture indique que *« les rejets d'eau des mines souterraines et à ciel ouvert peuvent par des moyens très simples de décantation et de précipitation respecter les normes fixées pour les eaux potables et avoir ainsi une radioactivité très inférieure à celle de nombreuses eaux minérales, dont celles de Châtelguyon »*. Le débat est ouvert.

JEAN-PIERRE ROUGER.

Les associations trop facilement « contre »...

De notre correspondant

Digne. — Si des débouchés plus convaincants peuvent être trouvés aux déclarations de principe des pouvoirs publics en matière de protection de la nature et de l'environnement, des efforts doivent être consentis également sur un plan plus pratique, par les diverses associations de sauvegarde et de protection existantes. Ainsi peut se définir l'esprit d'une intervention de M. Hervé Magny, en tant que responsable de la fondation Sauvons l'avenir, qui assistait, le samedi 15 septembre à Riez-sur-Verdon (Alpes-de-Haute-Provence), à une réunion du conseil d'administration de l'U.R.V.N. (Union régionale vie nature) du Sud-Est.

« On ne peut pas mettre en doute le désir du président de la République de collaborer avec les associations, devait nous préciser M. Magny, *ni mettre en doute le désir des associations de collaborer avec le président de la République. Pourtant il semble y avoir des distorsions. On peut considérer, d'une part que, entre les prises de position au sommet et leur application sur le terrain, il y a trop de « mécanismes » lourds, lents ou qui grippent facilement : toutes les opérations montées en prise directe réussissent et beaucoup des autres s'engluent ou se diluent. D'autre part, les associations ne sont pas absolument innocentes dans cet état de fait.*

» Certaines d'entre elles sont trop facilement « contre », alors qu'à notre époque il est beaucoup plus nécessaire d'être « pour », ce qui signifie qu'il ne faut pas se contenter d'être sur une position défensive mais qu'il faut pouvoir proposer et être capable de réaliser des actions positives. C'est ainsi que dans la réalisation du point 102 de la charte de la nature qui veut mettre en place des volontaires de l'environnement les associations devraient pouvoir jouer un rôle éminent. »

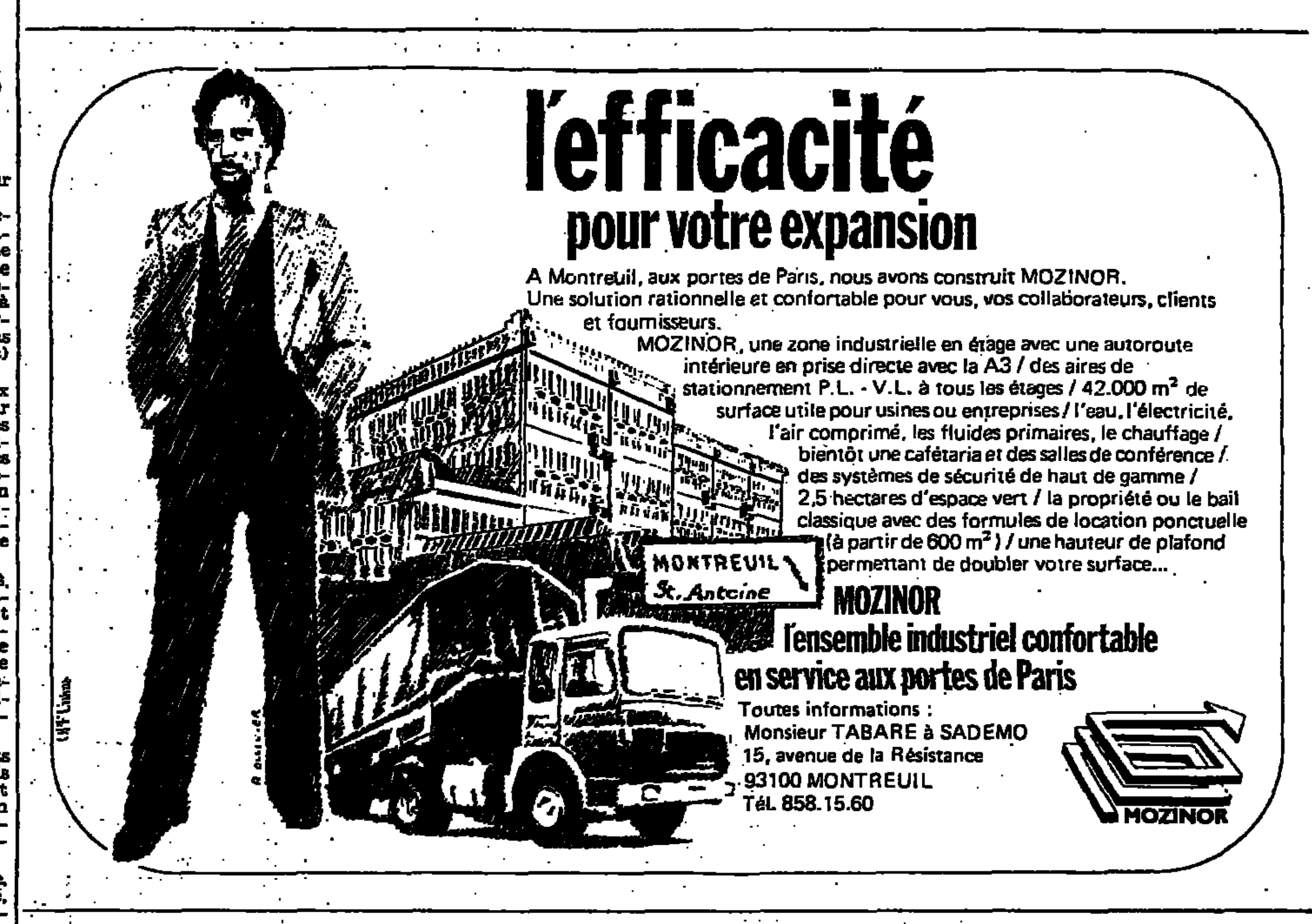
A l'issue de sa réunion, l'U.R.V.N. a également adopté une motion visant à obtenir des réponses plus précises de la part de l'E.D.F. quant à son projet de construction d'un barrage en amont du grand canon du Verdon, réserve naturelle unique au monde, dont la flore et la faune seraient mises en danger par l'assèchement inévitable du cours d'eau.

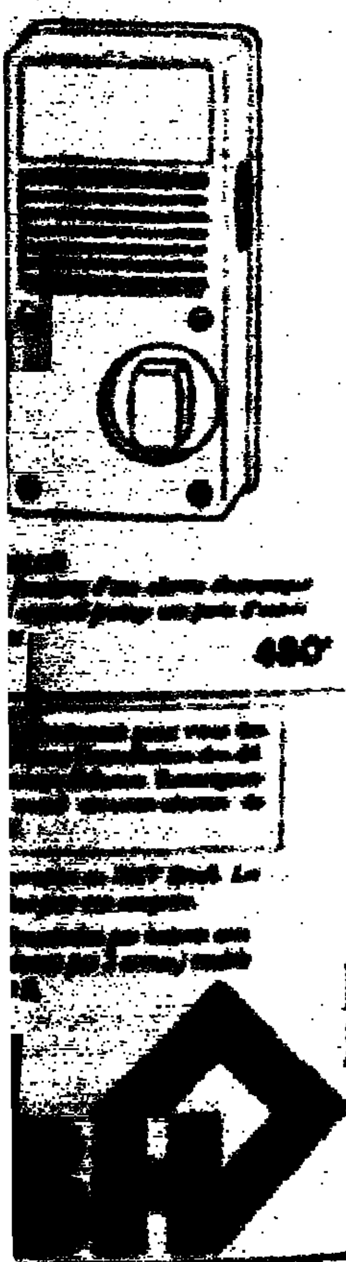
D'autre part, une synthèse sur les conséquences écologiques des incendies de forêt du sud-est de la France, sorte de Livre blanc, sera faite avec l'aide de l'Office national des forêts, de la protection civile et de spécialistes. — J. B.

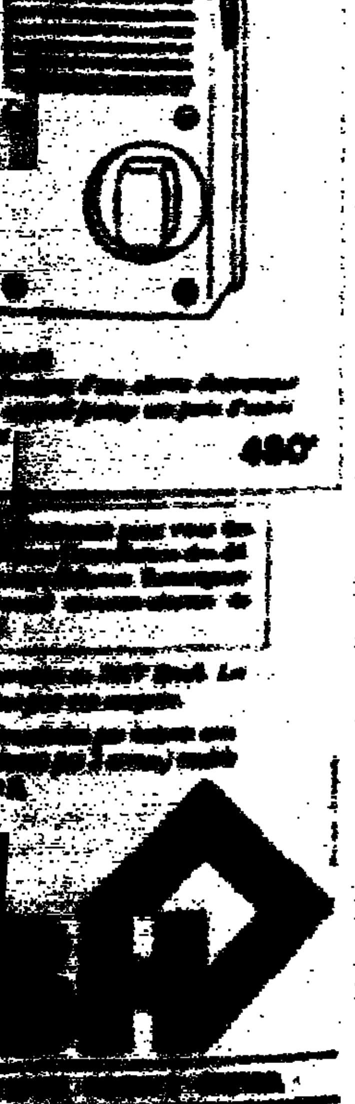
● *Fuite de chlore à Saint-Fons.* — Une fuite de chlore s'est produite le 14 septembre à l'usine Rhône-Poulenc de Saint-Fons (Rhône). Plusieurs employés ont été intoxiqués par des émanations de chlore et quatre d'entre eux, sérieusement atteints selon les syndicats, ont été hospitalisés à l'hôpital Edouard-Herriot.

● *Manifestation antinucléaire en Ecosse.* — Plus de six mille personnes ont défilé le dimanche 16 septembre dans le centre d'Edimbourg pour protester contre le projet de construction d'une centrale nucléaire à Torness (côte est de l'Ecosse). Cette marche était organisée par le Comité écossais d'opposition au danger nucléaire. Il n'y a pas eu d'incident. — *(A.F.P.)*

● *Les conséquences de la marée noire mexicaine.* — L'énorme nappe de pétrole qui a jailli d'un forage en mer dans le golfe du Mexique ne causera probablement que des dégâts minimes pour l'environnement de la côte texane, ont déclaré les services américains de protection de la nature. D'ici à la fin du mois, la fuite devrait être colmatée et l'évolution des courants marins avec l'hiver devrait mettre les plages texanes à l'abri. — *(A.P.)*











TRANSPORTS

Vent de relance dans le secteur maritime français

Présentant le projet de budget de son ministère pour 1980 (« le Monde » du 14 septembre), M. Joël Le Theule, ministre des transports, s'est montré relativement optimiste à propos de la situation des chantiers navals, assurant qu'il n'y aurait pas de licenciements en 1979. « Pour « tenir », il nous faut encore, d'ici à la fin de l'année, engranger 120 000 tonneaux de commandes afin d'atteindre l'objectif que nous nous étions fixé, soit 500 000 tonneaux. En 1980, l'objectif, en retrait, est d'environ 370 000 tonneaux. » Le marché mondial de la construction et de la réparation navales semble d'ailleurs se « réactiver », et certains chantiers français dynamiques (ceux de Dunkerque notamment) devraient être à même d'en profiter.

Un important marché off-shore vient d'ailleurs d'être obtenu par les chantiers navals de La Ciotat. Il s'agit d'une commande de la société britannique Shell Exploration and Production pour la conversion d'un pétrolier de 210 000 tonnes en stockage flottant en mer du Nord. Cette commande représente environ 700 000 heures de travail.

Des négociations sont d'autre part en cours entre les constructeurs français et certains pays africains (Maroc, Sénégal, Côte-d'Ivoire) pour la commande de cargos. Les chantiers de La Seyne (groupe Herlicq) semblent bien placés, si les banques donnent le coup de pouce nécessaire, pour se voir confier par un armateur norvégien la fabrication de un, voire deux paquebots. D'autre part, plusieurs pays du Maghreb, notamment la Tunisie et la Mauritanie, se montrent désireux d'accentuer leur coopération avec Paris pour assurer la surveillance de leur zone maritime des 200 milles.

A propos des liaisons sur la Manche par aéroglisseurs, M. Le Theule a déclaré : « Je suis personnellement favorable à la commande d'un troisième naviplane parce qu'il s'agit d'une technologie de pointe. »

L'ensemble de ces propos, sensiblement moins pessimistes qu'il y a un an — que confirme ci-dessous M. François Essig, directeur général de la marine marchande, — montrent que, au-delà des péripéties du paquebot « France » et en dépit de la concurrence internationale qui ne faiblit pas, les intérêts maritimes français peuvent constituer un secteur d'avenir.

POINT DE VUE

Une révolution tranquille

par FRANÇOIS ESSIG (*)

LES Français ne semblent connaître leur marine marchande qu'au travers des paquebots. Il est vrai que pendant des décennies ces navires constituaient l'essentiel de l'activité de nos armements, et que les « transatlantiques », les « courriers » d'Extrême-Orient ou les paquebots de croisière, sillonnaient les océans, porteurs de l'image de marque de qualité de notre pays. Mais, depuis vingt ans déjà, notre flotte de commerce a été profondément convertie et transformée ; elle est aujourd'hui essentiellement organisée pour le transport des biens et marchandises au service du développement de notre commerce extérieur.

⁂

Le 1er janvier 1959, la capacité de la flotte marchande française était de 4,3 millions de tonneaux de jauge brute ; le 1er janvier 1969, elle était de 5,5 millions ; le 1er janvier 1979, de 11,6 millions.

Ces trois références traduisent très clairement le remarquable bond en avant accompli dans ce secteur. Il est le résultat des efforts persévérants des armements français, appuyés vigoureusement par les pouvoirs publics. En dernier lieu, en 1974, le président de la République lançait un plan de développement de la flotte de commerce, auquel ont été consacrés 2,2 milliards de francs de crédits publics. Ce programme d'investissements a permis un très large renouvellement de notre équipement naval, qui fait que notre flotte est, par la jeunesse des navires, la troisième du monde. Certes, par la capacité, nous ne nous classons qu'au neuvième rang, mais parmi les États qui nous précèdent au palmarès, on ne trouve, en dehors des nations traditionnellement maritimes, que les pavillons de complaisance !...

Nos armements disposent aujourd'hui d'un ensemble particulièrement productif. La France joue ainsi un rôle prépondérant dans le transport méthanier, et la technique de construction de ces navires spécialisés a été largement exploitée à l'étranger. Aux cargos dits « conventionnels » ont été progressivement substitués les navires « porte-conteneurs » ou « rouliers », utilisant les techniques les plus modernes de la manutention. Pour les transports pétroliers, des navires de toutes catégories, jusqu'aux plus grands « tankers », assurent les quatre cinquièmes de notre approvisionnement. Et pour des trafics spécialisés — transport de colis lourds ou de voitures automobiles, — des unités bien conçues ont été récemment mises en flotte.

A l'image de notre activité commerciale extérieure, la marine marchande française exploite un réseau de lignes desservant pratiquement toutes les zones du globe. Bien sûr, le rôle de notre pavillon est plus important sur les trafics concernant les pays traditionnellement liés à la France, l'Afrique notamment. Mais nous avons aussi réussi à consolider nos positions dans d'autres zones, sur l'Atlantique par exemple.

Le caractère tout à la fois dispersé et concentré de ce réseau commercial n'est pas sans poser quelques problèmes. Là où nous avons une position dominante, nous éveillons des craintes : les jeunes États, par exemple, contestent notre part du marché. Là où notre participation au trafic est modeste, nos armements ne peuvent avoir une influence significative dans ce qu'on appelle les « conférences », centres de décision pour l'organisation du commerce maritime. En tout cas, ce réseau diversifié assure notre présence aux quatre coins de la Terre.

Réseau commercial et navires marchands sont, bien entendu et avant tout, au service de notre commerce extérieur ; c'est la justification première et évidente de l'appui apporté par les pouvoirs publics à l'armement français. Certes, compte tenu de la faiblesse de notre position ancienne, la balance des services de transports maritimes reste toujours négative. Mais, depuis 1970, ce solde déficitaire a été pratiquement diminué de moitié.

⁂

Il convient cependant de replacer ce tableau d'ensemble relativement favorable dans le contexte très difficile d'une conjoncture particulièrement déprimée. Le commerce maritime mondial connaît depuis quelques années une crise profonde. Tous les armements, dans tous les pays, sont touchés ; rares sont ceux qui ont pu poursuivre une expansion régulière.

Plusieurs phénomènes expliquent cette dégradation. Le changement de rythme dans la croissance de la consommation pétrolière est à l'origine d'un premier déséquilibre. Alors que les armements avaient passé des commandes massives de navires neufs, pour faire face à l'augmentation rapide des trafics, le freinage subit des importations pétrolières dû à la hausse des prix du brut a provoqué un décalage significatif entre l'offre et la demande de transports, qui a entraîné une chute spectaculaire des frets.

Dans le domaine des marchandises diverses et pour les lignes régulières, de nouveaux compétiteurs sont apparus provoquant là aussi un déséquilibre du marché. Les nouveaux États indépendants ont créé des flottes nationales à la fois pour bien marquer la souveraineté de leur pavillon et pour pouvoir peser sur les coûts de transport susceptibles de handicaper leurs politiques de développement économique. Les pays du Comecon ont aussi largement investi dans le secteur maritime et sont venus exploiter en « outsiders » des lignes à travers le monde ; leur concurrence est aujourd'hui particulièrement redoutée par les pays qui ont une vocation maritime traditionnelle. Notons en passant que le développement de ces flottes s'est fait pour des raisons de présence aussi bien commerciale que politique.

Dans ce climat de crise et de dépréciation des frets, les armements français ne sont pas toujours bien armés pour soutenir une compétition dure. Le statut social qui a été fait aux marins français dans la période faste limite la marge de manœuvre de nos compagnies. Et, comme dans d'autres secteurs de notre économie, les structures financières fragiles des sociétés leur permettent difficilement de passer un mauvais cap ou de prendre les risques que pourrait justifier l'ouverture d'un nouveau marché.

A l'inverse de leurs concurrents étrangers, nos armements ont peu développé leurs activités filiales à l'étranger et restent largement cantonnés dans les trafics liés à la métropole. Cela ne leur a pas permis de tenter leur chance sur des fonds de commerce nouveaux ni de répartir les risques en dégageant des bénéfices sur des opérations à l'étranger.

Enfin, la solidarité qui existe dans bien des pays européens entre les « chargeurs » — ceux qui font transporter — et les armateurs nationaux n'est pas aussi bien organisée en France. Les chargeurs, qui recherchent à juste titre les meilleures conditions de transport, n'ont pas toujours confiance dans l'efficacité des armements et des ports français — et les événements récents ne permettent pas, hélas ! de contredire avec vigueur leur opinion. Bien des progrès pourraient être accomplis sur ce terrain, qui serviraient utilement notre marine marchande. Ils favoriseraient aussi notre commerce extérieur qui pourrait s'appuyer sur une chaîne de transports plus efficace.

Le tableau de la situation actuelle ne doit pas être néanmoins exagéré à l'extrême. Les comparaisons avec les pays étrangers montrent que l'armement français a mieux résisté que d'autres aux soubresauts de la crise mondiale. Alors que plusieurs pays européens ont subi une diminution rapide de leurs flottes — la Suède, par exemple, a perdu pratiquement la moitié de sa capacité de transport maritime, — le taux de désarmement des navires français est resté au niveau très faible de 1 % et les sorties de navires de la flotte ont eu une ampleur limitée.

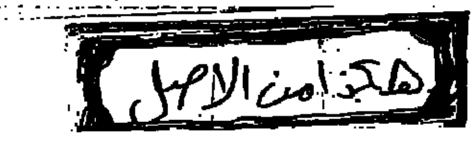
Quelques signes positifs laissent espérer une amélioration de la conjoncture mondiale. L'ajustement s'opérant progressivement entre l'offre et la demande de transports pétroliers, les frets se sont récemment relevés dans ce secteur. Trois navires neufs, qui étaient à l'ancre dans les rades méditerranéennes, viennent d'être vendus ou affrétés. La prudence dans les pronostics doit cependant être de règle, compte tenu du contexte général de l'économie mondiale.

Il est sûr, en tout cas, que tous nos efforts doivent être maintenus pour assurer la compétitivité de notre armement naval. L'adaptation constante de l'outil de production, l'amélioration de la productivité, la recherche dynamique de nouveaux fonds de commerce, l'établissement de rapports solides avec les chargeurs nationaux, sont, avec prudence dans les relations sociales, les conditions indispensables à la consolidation ou au développement de notre marine marchande. Les pouvoirs publics, soucieux de la bonne santé de ce secteur économique, sont prêts à aider à la réalisation de ces objectifs, mais c'est d'abord aux entreprises et aux partenaires sociaux qu'il revient de mettre en œuvre les mesures indispensables.

⁂

A ceux qui s'inquiètent de la disparition des paquebots français sur les océans, on peut répondre que la présence du pavillon national est assurée aujourd'hui par des navires modernes qui sont porteurs de l'image de marque de la technologie et du savoir-faire français. Chaque jour, à partir de nos ports et vers les ports des quatre coins du globe, ils emportent des marchandises et des biens façonnés dans nos usines. Ici ou là, les services maritimes qui représentent nos armements défendent en même temps nos intérêts nationaux. N'est-ce pas en définitive la manière la plus efficace d'aider au développement de nos entreprises et à l'emploi de nos concitoyens ? Par une étonnante pudeur, nos armements n'ont jamais fait la publicité de leurs efforts et de leurs résultats et n'ont pas cherché à faire savoir à l'extérieur ce dont ils sont très fiers, en eux-mêmes. Les Français, qui, il est vrai, se passionnent plus pour les exploits de Tabarly ou de Riguidel, n'ont pas pu ainsi prendre conscience de la révolution tranquille qui s'est opérée dans la marine marchande française. Un outil essentiel pour notre commerce extérieur a été construit, il peut et doit être encore amélioré pour devenir plus performant. C'est un atout pour l'avenir. Pour les jeunes qui rêvent d'aventures lointaines, c'est la promesse de carrières maritimes au service de leur pays.

(*) Directeur général de la marine marchande au ministère des transports.



maritime françai[...]

tranquille

NATIONAL POUR [...]
[...]isposition 5 mesure[...]
[...]mettre d'embauche[...]
[...] jeunes
[...] de femmes

le 3e PACTE NATIONAL POUR L'EMPLOI vous aide à aider les jeunes.

Le Monde

économie

FISCALITÉ

POINT DE VUE

Les vrais défauts de la taxe professionnelle

par JEAN-PIERRE FOURCADE (*)

Au moment où des millions de contribuables reçoivent leurs avertissements d'impôts locaux pour 1979 et s'interrogent sur le bien-fondé des cotisations qu'ils vont avoir à payer, le débat sur la *réforme* de la fiscalité locale va reprendre. Engagée depuis 1959, cette *réforme* s'enlise.

Pour avoir tenté, en 1975, de substituer à la contribution des patentes un impôt plus moderne, la taxe professionnelle, je mesure mieux que d'autres la nécessité d'apporter des solutions aux difficultés que connaissent aujourd'hui les *élus locaux*, les contribuables et les services administratifs.

∴

La suppression de la patente et son remplacement par la taxe professionnelle, *dont j'assume la responsabilité*, correspondait à *deux objectifs* quelque peu obscurcis par la querelle actuelle. Il fallait, en premier lieu, appliquer l'engagement pris en 1973, dans la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat, d'abolir la patente et de la remplacer par un impôt local *allégeant* nettement la charge des petits redevables. Il fallait, en deuxième lieu, doter les départements et les communes d'un *impôt lié à l'activité économique* et facilement localisable. Quelques mots d'explication s'imposent.

Pourquoi cette volonté d'allégement des *cotisations incombant* au million et demi de petites entreprises artisanales, commerciales et industrielles qui constituent le tissu économique de nos bourgs et de nos campagnes ? Parce que la patente était devenue un impôt profondément injuste du fait de l'*ancienneté* de sa conception (1791) et de l'inadaptation de son tarif, éclaté en mille six cent cinquante rubriques, aux réalités d'une économie moderne. Il est conforme à la vérité de dire que les artisans et petits commerçants étaient proportionnellement plus imposés que les membres des professions libérales et que certaines entreprises industrielles très concentrées du service public comme du secteur privé. Les contestations d'aujourd'hui ne devraient pas faire oublier que le développement harmonieux des petites entreprises individuelles est facteur à la fois de stabilité sociale et d'un bon aménagement du territoire.

Quant à la recherche, pour les collectivités locales, d'une fiscalité liée à l'activité économique et facilement localisable, c'est le résultat d'une longue histoire et d'une structure traditionnelle. Depuis 1917, les *départements et les communes* disposent d'impôts indiciaires fondés sur le principe de la répartition de la *charge globale* entre les diverses catégories de contribuables. C'était suffisant pour faire face à quelques dépenses de personnel et d'état civil. *C'est notoirement inadapté* au financement des *dépenses diversifiées*, tant d'équipement que de fonctionnement, que doivent aujourd'hui supporter *les collectivités locales*.

Il fallait donc remplacer la patente par un impôt lié à l'activité des entreprises et progressant comme elle. Mais le premier grand débat de principe était de savoir si cet impôt serait localisé ou seulement réparti à partir d'une ressource nationale.

Si la *localisation* est exigée, et elle le fut, la division de la France en trente-sept mille communes et en *cent* départements impose que les *bases d'imposition* retenues soient aussi simples; aussi peu fraudables, aussi évolutives que possible. C'est ce qui explique l'assiette de la taxe professionnelle, fondée sur les deux facteurs de production que l'on peut identifier sur le plan local : la valeur dite « locative » des installations et la masse salariale du personnel employé.

D'autres critères auraient pu être retenus si l'autre hypothèse, celle de la répartition, avait été adoptée. On pourrait, en effet, taxer la valeur ajoutée, le bénéfice ou les frais généraux des entreprises s'il ne fallait pas calculer les bases d'imposition localisées dans chaque commune. Un impôt national frappant de manière homogène toutes les entreprises de la manière *la* plus neutre possible pourrait faire l'objet d'une répartition sur le plan *national ou sur le plan départemental*, selon des modalités tenant compte des éléments caractéristiques de chaque collectivité. Plus satisfaisant pour les contribuables, un tel *mécanisme* ne serait pas accepté par les défenseurs de l'autonomie des collectivités locales, qui tiennent *au lien direct* entre l'activité économique locale et la recette fiscale.

Pour que le débat concernant la taxe *professionnelle soit clair, je* souhaite que ceux qui parlent aujourd'hui de son indispensable *réforme se prononcent* sur la validité des deux objectifs que je viens de rappeler. Faut-il en revenir aux injustices de l'ancienne patente *ou* seulement corriger *les défauts* de la taxe professionnelle ? Convient-il de supprimer la localisation des bases d'imposition en adoptant une autre conception du financement des budgets locaux ? Les solutions techniques existent. Encore faut-il que les bonnes questions soient posées.

∴

Sur le plan de l'application de la *réforme* adoptée en 1975, les *choses* sont *beaucoup plus* complexes. D'une part, les estimations chiffrées des conséquences du changement de législation avaient été insuffisantes, je le reconnais volontiers. D'autre part, les protestations de ceux qui ont vu leur imposition augmenter ont conduit mes successeurs Rue de Rivoli à bloquer la mise en œuvre de la réforme dès 1976. Aujourd'hui, ce blocage a fait apparaître de nouvelles injustices et suscité de nouvelles protestations : il faut donc en sortir. Essayons d'inventorier les vrais défauts du système hybride qui est appliqué depuis 1976 avant de suggérer quelques orientations pour l'avenir.

Au terme de trois années d'application partielle, la taxe professionnelle présente quatre *défauts* d'inégale importance.

● Le fait essentiel, qui explique toutes les clameurs, *c'est* la progression du produit fiscal demandé à la *taxe professionnelle*. De 1975 à 1979 les 2,3 millions de redevables de cet impôt ont vu leur contribution totale passer de 17 à 33 milliards de francs, soit une progression de 84 % en quatre ans. *Dans la conjoncture économique difficile que nous traversons, ce rythme* de progression, sans doute explicable, est déraisonnable. Certes, la cotisation de taxe professionnelle, considérée comme une charge de l'entreprise, est *déductible* de l'impôt sur les bénéfices. Mais aucun système fiscal ne peut subsister longtemps si son rythme de progression est aussi rapide. Le fait que, *pendant* la même période, le *produit des impôts locaux sur* les ménages (taxe d'habitation et taxes foncières) ait progressé presque aussi *rapidement*, de 18 milliards de *francs* en 1975 à 32 *milliards* de francs en 1979, n'est pas non plus satisfaisant.

Ce *premier défaut* de la taxe professionnelle pose le problème de la compatibilité de la fiscalité locale *par rapport* à la fiscalité de l'Etat. Dans une période d'intense concurrence internationale et de forte inflation, ne faudrait-il pas mieux coordonner ces deux systèmes fiscaux et concevoir pour le long terme une fiscalité locale mieux adaptée ? C'est le vrai débat d'avenir.

● Le deuxième défaut, plus difficile à bien *mesurer*, réside dans la *distorsion* excessive des taux de la taxe professionnelle. En 1975, je me suis battu sans succès pour que *les bases d'imposition* soient taxées d'après un taux *unique par* département, ce qui ne supprimait pas les distorsions préjudiciables à une saine concurrence et à un bon aménagement du territoire, mais qui en atténuait beaucoup les inconvénients. Là aussi, la rigueur des principes de localisation fait que nous avons trente-sept mille taux communaux, qui varient de 1 à 400 % et qui introduisent dans les décisions d'investissement ou d'embauche une part d'incertitude dangereuse.

Une entreprise industrielle installée à Boulogne-Billancourt ou à Saint-Denis risque de voir son taux communal d'imposition passer de 4 à 20 % si elle se déplace dans les Ardennes ou dans l'Ouest. Un tel régime pourrait sans doute s'appliquer sans dommage s'il n'y avait la concurrence internationale. Et comment éviter que les entreprises subissant de forts taux d'imposition ne crient à l'injustice alors que les autres, qui sont moins imposées, se gardent bien de le dire ?

● Le *troisième défaut de la taxe professionnelle*, souvent dénoncé dans les milieux patronaux, c'est que son assiette pénalise les entreprises industrielles qui veulent investir ou embaucher. Telle qu'elle avait été conçue, la taxe *professionnelle* incite, en effet, les entreprises à une gestion aussi économe que possible de leurs facteurs de production puisqu'elle est assise sur la totalité des valeurs locatives *des installations et outillages d'une part*, le *cinquième* de la masse salariale des personnels employés d'autre part. On peut sans *doute modifier l'équilibre de* ces deux facteurs dans le sens d'une moindre prise en considération des salaires. *Mais, à la limite*, toute imposition directe des entreprises finit par toucher à l'investissement et à l'emploi. *Je note*, cependant, que parmi les 262 000 entreprises *qui en* 1976 ont fait l'objet d'une mesure de plafonnement de leur cotisation — et qu'il *faut* comparer aux 2 millions d'autres entreprises qui ont bien supporté la réforme — on trouvait 69 000 membres des professions libérales, 38 000 commerçants en gros et en détail, 35 000 prestataires de services et seulement 57 000 industriels.

Dire que la taxe professionnelle affaiblit l'industrie française est donc *erroné*. Mais de *nombreuses* retouches de détail seraient nécessaires pour rendre le prélèvement fiscal aussi neutre que possible : à ce titre, la fixation d'un *minimum* de cotisation, la suppression des seuils d'imposition et le rééquilibrage salaires/autres éléments sont souhaitables. C'est d'ailleurs ce qui a été proposé par la commission spéciale de l'Assemblée nationale.

● Le quatrième élément sur lequel je veux insister, c'est que l'impuissance des administrations fiscales à *évaluer* correctement et à réévaluer tous les deux ou trois ans les bases d'imposition des autres contributions locales *rend* fragile la situation des redevables de la taxe professionnelle par rapport aux autres contribuables des communes et des départements. Comment comparer, en effet, l'effort fiscal des différentes catégories de contribuables lorsque d'un côté, s'agissant de la taxe professionnelle, l'assiette est évolutive puisque liée aux salaires et aux prix de revient des investissements alors que de l'autre, pour les taxes foncières et la taxe d'habitation, l'impôt s'applique à des *évaluations* figées en 1970 ? La réforme de la taxe professionnelle fait partie d'un *ensemble* qui *suppose* l'homogénéité des bases d'imposition et le libre choix des taux par les *élus locaux*. Faute d'y être parvenu, il est normal que la taxe professionnelle fasse l'objet d'un régime particulier.

De ces quatre défauts procèdent quelques orientations pour l'avenir.

A court terme, tant qu'il n'est pas possible de bâtir un système d'ensemble fondé sur *des valeurs* locatives actualisées *et* révisables, il convient de prendre des mesures de transition fondées sur trois principes : *l'application complète de la* taxe professionnelle adoptée en 1975, l'institution d'un taux communal *maximum fixé par la loi*, la mise en place d'un *mécanisme* de *péréquation* destiné à éviter le déséquilibre des budgets locaux.

Il faut d'abord appliquer complètement la loi de 1975 et trouver des systèmes suffisamment progressifs pour éviter que de nouvelles injustices ne viennent *prendre* la place des anciennes. A l'heure actuelle, en effet, les entreprises qui se créent subissent un régime plus rigoureux que *celles* qui existaient en 1975 : cela n'est guère favorable on en conviendra, à l'immense effort d'adaptation qui s'impose à l'économie française pour relever les *défis* de la concurrence *internationale*. Mais il faut éviter les taxations aberrantes et les progressions sans *commune mesure* avec la *réalité* de la gestion des entreprises. *C'est* pourquoi je *propose* de sortir des blocages *réalisés* en 1976 et les années suivantes en *limitant* les transferts de charges par un plafonnement *dégressif*, pendant cinq ans, des cotisations.

Il faut ensuite, maintenant que les bases locales d'imposition sont connues, instituer un taux maximum de taxe professionnelle, qui pourrait être de l'ordre de 10 à 12 % pour les seules *communes* et leurs groupements. Ce taux maximum pourrait être fixé dès maintenant pour trois ans. Il aurait le *double* avantage de *ralentir* le *rythme* de progression de l'impôt et *de pousser à l'unification des taux*. Il permettrait aux entreprises de mieux connaître leur environnement fiscal et *faciliterait la reprise* de l'investissement.

Pour éviter que les budgets locaux ne subissent les effets directs de ce plafonnement, un double *mécanisme* de péréquation devrait être institué, d'abord entre *les* départements sur le *plan* national, ensuite entre *les* communes sur le *plan* départemental. Les entreprises bénéficiant de taux faibles viendraient *ainsi participer* au rééquilibrage de l'ensemble sans que les communes qui pratiquent des taux élevés soient obligées de majorer le taux des impôts sur les ménages. Je suis conscient qu'un tel mécanisme de péréquation ne peut être que *provisoire*. *Il sera* fortement combattu par *certains* : c'est le prix de la solidarité qui doit s'exercer de *manière active* entre tous les *contribuables pour rendre* supportable le prélèvement *global* des *collectivités* locales.

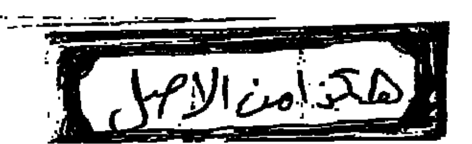
A plus long terme, deux options sont possibles.

— La première consisterait, sous la pression des circonstances et pour des raisons de compétition internationale, à *simplifier* notre régime fiscal en fusionnant impôts locaux et impôts d'Etat. C'est ce qui a été fait en matière d'impôt sur la consommation lors de la suppression de la taxe locale et de la généralisation de la T.V.A. Sauf à discuter des critères de *répartition* entre *les* collectivités locales, le mécanisme de la dotation globale de fonctionnement *qui constitue* une partie de la T.V.A. pourrait *être transposé* dans le domaine de la fiscalité sur le revenu et sur le capital. En acquittant l'impôt *sur* le *revenu*, l'impôt sur les sociétés ou l'impôt sur les successions et les *mutations*, les contribuables *financeraient en même* temps l'Etat et les collectivités locales. J'entends d'ici les polémiques que susciterait cette proposition ! Mais que de simplifications en perspective...

— La deuxième option, moins réformatrice, consisterait à doter les collectivités locales d'impôts à grand rendement, facilement localisables et tenant compte des réalités foncières, économiques et sociales de notre pays. Cela suppose sans doute l'abandon de la notion de valeur locative foncière et son remplacement par celle de valeur vénale, une meilleure personnalisation de la taxe d'habitation et une profonde modification des bases d'imposition de la taxe professionnelle. Cela s'inscrit dans une *révision générale* de l'imposition du capital.

Toute réforme fiscale obéit à des objectifs de justice *mais entraîne* des transferts de charge : ne nous laissons pas abuser par ceux qui voudraient nous faire croire que tout transfert de charge est, en lui-même, une injustice.

(*) Ministre de l'économie et des finances de 1974 à 1978 dans le gouvernement de M. Chirac, sénateur des Hauts-de-Seine (U.D.F.), maire de Saint-Cloud.



TIERS-MONDE

La nouvelle convention entre la C.E.E. et les cinquante-sept pays associés sera signée à Lomé au début de novembre

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Lomé II succédera à Lomé I ? C'est en effet dans la capitale du Togo que sera signé entre le 30 octobre et le 6 novembre la nouvelle convention liant la Communauté européenne aux cinquante-sept pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.). La décision a été prise par le conseil des ministres A.C.P., qui s'est tenu, les 13 et 14 septembre, à Bruxelles. Il reviendra aux Neuf d'indiquer à leurs partenaires africains la date exacte qui leur convient.

Fin juin, à l'issue de la dernière conférence interministérielle C.E.E.-A.C.P. (*le Monde* des 28 juin et 30 juin), les Neuf avaient nettement indiqué qu'ils considéreraient la négociation pour le renouvellement de la convention comme close. Quelques pays A.C.P. — principalement des pays anglophones des Caraïbes, — mécontents des résultats obtenus, avaient laissé entendre alors qu'il faudrait encore négocier.

Cette conetstation a fait long feu. Il n'y a eu, il n'y aura pas de véritable réouverture des pourparlers, et, sauf surprise, tous les pays A.C.P. signataires du premier accord signeront la nouvelle convention. Les A.C.P. vont toutefois demander à la C.E.E., par la voix de leur actuel président, M. Saint John, le vice-premier ministre de la Barbade, de procéder à quelques ajustements mineurs des textes de l'accord approuvé en juin.

Cette conclusion heureuse ne signifie pas que l'ensemble des pays A.C.P. soit maintenant pleinement satisfait. Ceux qui, avant l'été, avaient manifesté de la mauvaise humeur, se sont faits une raison : l'association constitue assurément pour tous les A.C.P. un accord intéressant qu'il n'est pas question de boycotter. Ils n'en continuent pas moins à penser que la Communauté a fait preuve de timidité et que Lomé II ne présentera pas par rapport à Lomé I les progrès qu'il était possible d'espérer.

PHILIPPE LEMAITRE.

ÉNERGIE

Nouvelles tensions sur les prix du pétrole brut

Après l'accalmie et la stabilisation des prix qui avaient suivi la réunion de l'OPEP de fin juin, de nouvelles tensions se font jour sur le marché libre. Le pétrole saoudien s'y vend entre 32 et 33 dollars le baril, et les prix atteignent même 37 dollars pour un brut léger d'Afrique.

Cette hausse sur le marché libre risque fort de se traduire par de nouvelles augmentations des prix officiels. Ainsi, selon l'hebdomadaire spécialisé *Middle East Economic Survey*, le Nigeria aurait déjà averti ses clients qu'ils devront payer, à compter du 1er octobre, une « *prime spéciale de marché* » de 3 à 5 dollars par baril en plus du prix officiel de 23,50 dollars établi en juin par l'OPEP. Selon M.E.E.S., il est « *inévitable que les autres producteurs africains suivent cet exemple. Et ceci aura forcément des répercussions dans le golfe Persique. Il faut, par conséquent, prévoir une autre période d'anarchie des prix durant le quatrième trimestre de l'année, conduisant à la conférence de l'OPEP en décembre à Caracas.* »

Déjà, le Vénézuela a institué le 16 septembre une prime supplémentaire sur ses bruts. Elle varie de 0,90 à 2,40 dollars par baril, selon la teneur en soufre des bruts. De son côté, le Koweït a réduit de moitié (de soixante à trente jours) les délais de crédit accordés par ce pays aux acheteurs de pétrole brut. Une telle décision, déjà adoptée par l'Irak et l'Iran, revient à majorer de 1 à 1,5 dollar le prix du baril de brut koweïtien.

Enfin, selon le journal koweïtien *Al Siassa*, les ministres du pétrole des pays du Golfe, à l'exception du sultanat d'Oman, tiendront une réunion, avant la fin du mois de septembre, à Taïf (Arabie Saoudite). Cette réunion devrait préparer la conférence entre l'Europe et les Etats du Golfe qui pourrait se tenir en novembre prochain. — *(U.P.I., Reuter, A.F.P.)*

● *Le produit national brut ouest-allemand* a progressé de 4,3 % — en temps réel — au cours du premier semestre par rapport à la même période de 1978. L'accroissement avait été de 2,9 %, de janvier à juin 1978, et de 4,1 % durant les dix derniers mois de l'an dernier. De janvier à juin 1979, les investissements ont augmenté de 19,5 % à prix courants, les consommations privées et publiques respectivement de 6,8 % et 7,8 % ; le niveau général des prix a progressé de 4 %, soit plus que pendant la période correspondante de 1978. — *(Agefi.)*

CONJONCTURE

LA LIBÉRATION PROGRESSIVE DES PRIX

M. MONORY : une orientation irrévocable
M. COMBE : des barèmes conseillés pour le pain

« *Ma situation personnelle n'a aucune importance*, a déclaré au *Figaro-Dimanche*, le 15 septembre, le ministre de l'économie. *Il vaut mieux être un fusible destiné à sauter, mais qui a servi à quelque chose pendant un certain temps, plutôt que d'être un fusible qui ne chauffe jamais et qui, en fin de compte, ne sert à rien.* » M. Monory a ajouté : « *La libération progressive des prix est une orientation irrévocable, et à laquelle je suis très attaché.* » Le ministre de l'économie estime en effet que c'est non seulement « *un moyen technique de contribuer à la modification ou à l'amélioration de la situation économique française* », mais « *une orientation fondamentalement politique, l'amorce de la marche en avant progressive mais fermer vers une société de responsabilité* ».

Pour sa part, M. Francis Combe, président de la Confédération de la boulangerie et pâtisserie française, a déclaré à *l'Aurore* qu'il était favorable à « *l'établissement de barèmes moyens conseillés* » fin de donner aux boulangers, « *qui ont parfois du mal à se débrouiller avec la gestion* », une base de référence. Selon M. Combe, le ministre de l'économie aurait refusé cette proposition, la liberté des prix devant être totale. M. Combe indique encore que le pari des dix mille emplois créés serait tenu avant la fin de l'année 1979.

AUTOMOBILE

CHRYSLER DEVRA PRÉSENTER UN NOUVEAU PLAN DE REDRESSEMENT AU GOUVERNEMENT

Les dirigeants de Chrysler ont présenté, samedi 15 septembre, leur plan de redressement à l'administration, qui prévoyait notamment une aide gouvernementale de 1,2 milliard de dollars sous la forme de garantie d'emprunt.

M. William Miller, secrétaire au Trésor, qui a reçu les responsables de la firme automobile, a clairement laissé entendre que le plan ne lui donnait pas satisfaction et que la garantie bancaire du gouvernement ne pourrait être que « substantiellement inférieure » à la somme réclamée...

Les dirigeants de Chrysler vont donc devoir améliorer leur dispositif en tenant compte des déclarations faites lors de la réunion du 15 septembre. Ce réexamen risque de durer, car il est nécessaire d'obtenir l'accord de toutes les parties intéressées. Si l'administration a réaffirmé sa volonté d'aider Chrysler — la faillite éventuelle de la firme aurait de trop graves conséquences, a rappelé M. Eizenstat, un des conseillers de M. Carter, — il est bien clair qu'elle n'entend pas s'engager à la légère. Au cas où le gouvernement déciderait d'intervenir, après un examen approfondi des nouvelles propositions de la firme, il lui faudrait obtenir l'accord du Congrès.

LES DIRIGEANTS DE GENERAL MOTORS SONT PARVENUS « IN EXTREMIS » A UN ACCORD

Les négociations, qui se poursuivaient entre General Motors et le Syndicat U.A.W. des ouvriers de l'automobile, en vue du renouvellement, pour trois ans, de la convention salariale, ont débouché, vendredi 14 septembre, sur la rédaction d'un projet d'accord donnant satisfaction aux deux parties.

Ce résultat n'a pas été obtenu sans difficultés, et ce n'est que moins de trois heures avant l'expiration du précédent contrat que l'accord provisoire a pu être conclu. Rappelons que le Syndicat U.A.W. avait menacé de paralyser, dès lundi, quarante-six des cent trente installations de production du premier constructeur américain, au cas où les négociations ne pourraient pas aboutir avant vendredi soir.

L'accord conclu en fin de semaine n'est encore que provisoire. Il sera examiné mardi 18 par les représentants des cent cinquante et une sections syndicales U.A.W. de General Motors et un vote de ratification par la base devra intervenir après le 22 septembre.

En fait, le contenu exact de l'accord n'a pas encore été précisé. On sait seulement qu'il comporte des « *relèvement substantiels* » des salaires, une réduction du temps de travail et des dispositions relatives aux retraites. — *(Agefi.)*

● RECTIFICATIF. — Le groupe Fiat nous indique que ses investissements, au cours des cinq prochaines années, s'élèveront à 5 milliards de *dollars*, et non de deutsch-marks, comme nous l'avons indiqué par erreur dans un article intitulé « Le bel avenir du moteur à explosion » (*le Monde* du 14 septembre). Cette somme, précise le groupe, correspond au double des investissements annoncés par Ford, Mercedes et Volkswagen.

SOCIAL

AU TRENTE-QUATRIÈME CONGRÈS DES MUTILÉS DU TRAVAIL

Les handicapés demeurent les grandes victimes du chômage et de l'inflation

Le trente-quatrième congrès de la Fédération nationale des mutilés du travail, assurés sociaux, invalides civils et ayants droit, réuni du 11 au 16 septembre à Montpellier (Hérault), s'est terminé sur un constat pessimiste, après la visite de M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, et de Mme Nicole Pasquier, secrétaire d'État à l'emploi féminin. Dans leur résolution finale, les participants ont réclamé une meilleure protection des handicapés face à la crise économique. Dimanche, les congressistes — qui ont renouvelé leur confiance à leur secrétaire général, M. Jacques Chenu, — ont défilé dans les rues de Montpellier.

De notre envoyé spécial

Montpellier. — S'il faut en croire certains de ses dirigeants, la Fédération des mutilés du travail — l'une des plus importantes associations sans but lucratif existant en France avec 478.000 adhérents — est en pleine mutation. A l'heure de la crise, elle rejette les poncifs, l'image de marque un peu « rétro » dont on l'a souvent affublée, et que concrétise le vieux blason de cette organisation représentant l'aveugle et le paralytique. Cependant, il n'est pas question de rompre le dialogue avec les pouvoirs publics ni d'abandonner la tradition d'indépendance et d'apolitisme qui caractérise le mouvement. Le congrès a en effet rejeté, à l'unanimité des 458 délégués présents, un amendement de la délégation de la Nièvre qui demandait, au bénéfice des conseillers municipaux, l'abrogation de deux articles des statuts interdisant tout cumul entre un mandat politique et une responsabilité au sein de la Fédération.

Mais le ton même des débats, aussi nerveux qu'au congrès précédent aux Sables-d'Olonne, il y a deux ans, montre que *« tout ne va pas pour le mieux dans la France de M. Barre »*. C'est ce qu'a exprimé le délégué du Var venu dire l'amertume de tant de travailleurs invalides réduits à vivre d'expédients parce que les rentes et pensions ne suivent pas la hausse du coût de la vie. *« Les mutilés du travail*, s'est-il écrié, *en ont assez des promesses. Les déclarations d'autosatisfaction nous laissent froids et ne trompent plus personne. »*

Dans son rapport moral, M. Jacques Chenu avait d'ailleurs décrit sans complaisance la dégradation des conditions de vie des plus défavorisés : *« Si, comme on nous le dit, la société de consommation, c'est fini, que restera-t-il pour ceux qui en ont toujours été rejetés ? »* M. Chenu a traduit l'inquiétude des mutilés du travail à propos du chômage : rares sont désormais ceux d'entre eux qui arrivent à se reclasser professionnellement. Selon lui, un million de handicapés pourraient occuper un emploi. Or cinq cent cinquante mille seulement bénéficient des postes qui leur sont réservés dans les entreprises de plus de dix salariés. Quant au contentieux actuel de la Sécurité sociale, il n'est pas de nature à rassurer les « accidentés du travail » qui, lorsqu'ils n'ont pas retrouvé un métier, ne vivent que grâce aux prestations sociales. *« Lier la croissance des dépenses de santé au produit intérieur brut*, a dit M. Chenu, *n'est pas satisfaisant. La santé est une chose précieuse pour tous. Une limitation imprudente des prestations pourrait conduire à priver les malades les moins fortunés des découvertes les plus récentes de la médecine. »*

Invité vendredi par les congressistes, M. Jacques Barrot, dont c'était la première grande mission officielle en tant que successeur de Mme Simone Veil, s'est taillé un succès facile en annonçant, heureux hasard, la parution au *Journal officiel* du samedi 15 septembre de l'arrêté portant revalorisation (de 5 % à 17 %) des indemnités journalières dues au titre de l'assurance maladie et de la réparation des accidents du travail.

D'autre part, pour M. Barrot, les dernières statistiques des accidents du travail sont *« encourageantes »* : en 1977, malgré l'augmentation du chiffre des (un million d'accidents du travail et cent cinquante mille accidents de trajet) a continué de salariés, le nombre d'accidents diminuer, notamment celui des accidents mortels (moins 10 %). Le ministre reconnaît toutefois qu'il ne faut pas pavoiser, et que *« des progrès restent possibles et nécessaires »*, surtout dans les branches à hauts risques, comme le bâtiment, les travaux publics, la métallurgie.

Enfin, à propos de la Sécurité sociale, M. Barrot a déclaré : *« Laisser le système s'envoler comme il l'a fait au cours des derniers dix-huit mois, avec des taux de croissance des dépenses maladie de plus de 20 % par an, c'est non seulement aller au devant de grands déboires financiers, c'est aussi laisser notre système social se pervertir. »* Cependant, a-t-il confirmé, le gouvernement n'envisage pas deux niveaux de prestations, l'un minimal, assuré par la Sécurité sociale, l'autre complémentaire, aux mains de l'assurance privée : *« Ce serait, effectivement, créer une sécurité sociale de pauvres et une sécurité sociale de riches. »*

Mme Nicole Pasquier, au nom de M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, a évoqué le projet de loi en préparation visant à interdire le licenciement d'un salarié pendant la période de suspension de contrat qui suit un accident. Ces promesses n'ont guère ému, semble-t-il, les congressistes.

Beaucoup sont venus décrire les problèmes concrets de l'homme frappé dans sa chair, dans sa vie professionnelle, dans son existence sociale même, par un accident survenu dans l'usine, sur le chantier, ou plus fréquemment encore sur le chemin du travail. Et l'on a donc parlé du prix du pain, de la hausse des fruits et légumes et des loyers, toutes choses qui pèsent lourdement sur les revenus les plus modestes.

Dans sa résolution finale, le XXXIV[e] congrès réclame le renforcement des mesures de prévention, l'amélioration des conditions de travail, le paiement intégral du salaire pendant l'arrêt du travail et l'attribution d'une rente égale à la fraction du salaire correspondant au taux d'incapacité. Il dénonce aussi *« les atteintes répétées à notre système de protection sociale »*, dont l'équilibre financier exige notamment l'alignement des cotisations des non-salariés sur celles des salariés, et demande *« le déplafonnement des cotisations, une large politique de prévention et de dépistage de tous les risques sociaux »*. Il affirme enfin sa volonté de promouvoir une Sécurité sociale *« gérée par les représentants élus des travailleurs »*. Mais ces revendications, comme le constatait un participant désabusé, *« étaient déjà, pratiquement, celles d'il y a deux ans »*.

JEAN BENOIT.

★ Avenue Emile-Loubet, Saint-Etienne.

Retour à la normale à Air Inter

La direction d'Air Inter a indiqué que *« la reprise du trafic était normale depuis le samedi 15 septembre à 18 heures »*. *« Toutes les liaisons prévues sont assurées »*, ajoute le communiqué publié à cette occasion. *« Aucune perturbation de service n'est envisagée en début de semaine. Les liaisons régulières seront normalement assurées tant de Paris vers la province que de la province vers Paris. »*

Le trafic de la compagnie était perturbé depuis le 12 septembre par une grève du personnel au sol à laquelle s'était associé le personnel navigant. Ce mouvement était motivé par le licenciement d'une employée du service de nettoiement à bord des appareils.

Le président d'Air Inter, M. Robert Vergnaud, a indiqué, au cours d'une déclaration à Antenne 2, qu'il n'avait pas l'intention de revenir sur cette décision. *« Que se passerait-il*, a-t-il déclaré *si je commençais à dire qu'on peut voler dans l'entreprise ? »*

Il a, d'autre part, qualifié d'*« inadmissible »* le comportement du commandant de bord qui a fait la grève le 14 septembre au soir, au moment de décoller, provoquant ainsi la colère des passagers d'un Airbus. Enfin, M. Robert Vergnaud a souligné que les syndicats n'ont pas respecté le préavis de grève légal de cinq jours. *« J'en tirerai les conséquences sur le plan légal »*, a-t-il conclu.

L'intersyndicale des personnels navigant et au sol de la compagnie, qui a décidé le 15 septembre dans l'après-midi de suspendre la grève, a annoncé pour sa part qu'elle continuerait son action pour obtenir la réintégration de la femme de ménage licenciée. En cas de refus de la direction, une nouvelle grève pourrait être envisagée, indique-t-on de source syndicale.

Les quatre bouteilles de jus d'orange retrouvées dans la voiture de la femme de ménage n'étaient pas destinées aux passagers et faisaient partie des prestations de bord pour les équipages, affirme-t-on chez les navigants, qui précisent : *« Nous pouvons user à notre convenance de ces denrées, et il est de coutume, depuis que l'aviation existe, de donner ce que nous n'avons pas utilisé au personnel de la piste, à notre arrivée à destination le soir. »*

A La Réunion

FIN DE LA GRÈVE DES EMPLOYÉS DES SUCRERIES DU NORD-EST

De notre correspondant

La Réunion. — La plus longue grève qu'ait connue l'industrie sucrière de La Réunion a pris fin, lundi matin 17 septembre, aux usines de Quartier-Français et Beaufonds, après dix jours d'un conflit qui a gravement perturbé le déroulement de la campagne sucrière sur toute la côte est de l'île. Les ouvriers des usines, qui demandaient le paiement d'un treizième mois de salaire et l'extension de la convention collective au personnel saisonnier, ont obtenu satisfaction avec le soutien des planteurs de la région qui, en établissant avec leurs chargements de canne des barrages sur les routes, ont accéléré l'ouverture des discussions et la mise au point d'un accord.

La grève déclenchée dans les deux usines de la Société sucrière du Nord-Est avait entraîné la mise en chômage technique d'environ huit mille planteurs et journaliers agricoles. Les conséquences du conflit ont été ressenties dans trois autres usines, puisqu'il avait été demandé aux planteurs de réduire leurs apports afin de traiter les 15 000 tonnes de canne coupée qui ne pouvaient être broyées par les deux établissements touchés par la grève.

A La Réunion, l'industrie sucrière emploie près de mille cinq cents salariés permanents, auxquels s'ajoutent huit cents à mille saisonniers. Depuis plusieurs années, elle est entrée dans un processus de concentration. Le nombre des usines, qui était de douze en 1966, est aujourd'hui de sept et sera réduit à cinq au cours des prochaines années. On observe le même phénomène pour les sociétés exploitantes, qui ne sont plus que trois à l'heure actuelle contre six en 1968.

La fermeture envisagée de deux nouvelles usines, parmi lesquelles figure Quartier-Français, pourrait entraîner près de cinq cents licenciements. — H. B.

AFFAIRES

L'accord entre B.S.N.-Gervais-Danone et Pilkington

INQUIÉTUDE EN BELGIQUE

De notre correspondant

Bruxelles. — La vente par B.S.N. de ses activités verrières à l'étranger provoque une vive émotion en Belgique, où Glaverbel passe maintenant sous contrôle du groupe britannique Pilkington. Glaverbel emploie six mille personnes en Belgique, et l'inquiétude est vive pour l'emploi — d'autant plus que les Britanniques n'ont pas précisément bonne réputation : ces dernières années, plusieurs entreprises du Royaume-Uni se sont retirées du pays sans se soucier des répercussions sociales.

Glaverbel, qui traverse une crise grave, venait d'entreprendre à Charleroi un plan de restructuration évalué à 1 milliard et demi de francs belges (200 millions de francs français).

Les organisations syndicales regrettent de ne pas avoir été consultées, et elles pensent qu'il n'est pas bon que Glaverbel reste sous contrôle d'une multinationale, au risque de freiner l'avenir du secteur verrier belge. Elles notent aussi que Pilkington est en pointe pour la recherche et que, dès lors, l'importante section recherche de Glaverbel risque de devenir inutile. Le ministre des affaires économiques, M. Willy Claes, n'avait été prévenu que trois jours avant la conclusion de l'opération.

P. de V.

● *L'IDI dans l'édition.* — Sopramec-IDI vient de décider de participer, à hauteur de 30 %, à la constitution du capital de 500 000 francs des Editions Jean Picollec. La S.D.R. Bretagne en a, de son côté, souscrit 10 %, l'animateur de la société étant le principal actionnaire, personne physique, avec 26 %. Les Editions Jean Picollec publieront deux collections, l'une de dossiers d'histoire contemporaine, l'autre de textes celtiques, bretons, gallois, irlandais ou écossais anciens ou modernes.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép —		SIX MOIS Rep. + ou Dép —	
$ E.-U.	4,2280	4,2300	— 65	— 40	— 85	— 55	— 140	— 80
$ can.	3,6380	3,6410	— 10	— 10	— 35	— 0	+ 10	+ 60
Yen (100)	1,8900	1,8960	+ 40	+ 80	+ 120	+ 170	+ 440	+ 485
DM	2,3340	2,3360	+ 70	+ 90	+ 160	+ 180	+ 510	+ 560
Florin	2,1250	2,12 3/4	+ 20	+ 45	+ 60	+ 85	+ 240	+ 280
F.B. (100)	14,5350	14,5550	— 190	— 170	— 330	— 150	— 225	+ 150
F.S. (100)	2,6860	2,5900	+ 190	+ 220	+ 400	+ 435	+1200	+1265
L. (1 000)	5,1900	5.1995	— 100	— 40	— 230	— 160	— 785	— 640
£	9,10	9,11 1/2	— 290	— 220	— 535	— 430	—1160	— 990

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	6 7/8	7 1/8	7 1/8	7 3/8	7 1/4	7 1/2	7 1/2	7 3/4
$ E.-U.	11 1/2	11 3/4	12 7/8	12 1/8	11 1/2	11 3/4	12 3/4	13
Florin	9	9 1/2	9 1/4	9 5/8	9 1/2	9 7/8	9 1/2	10
F.B. (100)	11 1/2	12 1/2	12	12 3/4	12	12 3/4	11 1/2	12 1/4
F.S.	3/4	1	1 3/4	2	1 7/8	2 1/8	2 5/8	2 7/8
L. (1 000)	12	13	12 1/2	13 1/4	13 1/2	14 1/4	14 1/2	15 1/4
£	14	14 1/2	14 3/4	15 1/4	14 5/8	15 1/4	14 1/2	15 1/8
Fr. franç.	10 7/8	11 1/2	12 1/8	12 1/2	12 1/2	13	13 1/4	13 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

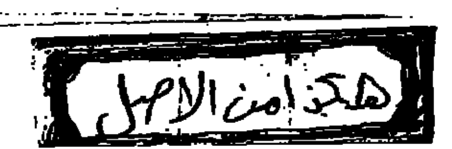
IMMIGRATION

RÉFÉRENDUM A LEVALLOIS SUR L'ACCUEIL DES IMMIGRÉS

La procédure de référendum communal s'enrichit d'une nouvelle expérience. Plus de onze mille habitants de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) ont déjà participé au référendum organisé du 12 au 18 septembre par la municipalité communiste sur le thème : que faire des terrains laissés vacants par le départ des ateliers de la SOPAC ? Les électeurs ont le choix entre trois propositions : permettre à la SONACOTRA qui a acheté le terrain, d'y construire un foyer pour travailleurs immigrés ; confier le terrain à la municipalité qui y construira quarante logements sociaux et 4 000 mètres carrés d'ateliers ; avancer tout autre suggestion.

Cette consultation met l'accent sur deux difficultés d'actualité : d'un côté la désindustrialisation et l'importance du chômage (deux mille cinq cents chômeurs), de l'autre l'accueil des étrangers.

La population immigrée dépasse 23 % à Levallois (11,80 % dans le département) et cela fait dire au maire, M. Parfait Jans, que *« la commune assume toutes ses responsabilités vis-à-vis des immigrés dans tous les domaines de la vie sociale, mais que l'on est arrivé à un niveau au-dessus du supportable tant pour les familles immigrées que françaises. »* (...)



LES MARCHÉS FINANCIERS

MATIÈRES PREMIÈRES

Cours des principaux marchés du 14 septembre 1979

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant : 920 (897) ; à trois mois : 916 (894) ; étain comptant : 6 900 (6 800) ; à trois mois : 6 895 (6 770) ; plomb : 525 (529) ; zinc : 330 (302) ; argent (en pence par once troy) : 600 (508,50).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) : 87,35 (87,05) ; aluminium (lingots) : inch. : (63) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) : inch. (88,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) : 300-310 (290-300).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 928 (1 964).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton oct. : 62,50 (62,95) ; déc. : 63,50 (64,40).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine peignée à sec) : octobre : inch. (233) ; jute (en livres par tonne) Pakistan, White grade C : 230 (233).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine : 24,40-24,75 (24,30-24,65).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant : 59,60-61,50 (58,90-59,60).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : inch. (280-280,50).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao déc. : 143,40 (139,05) ; mars : 145,50 (142,80) ; sucre oct. : 10,28 (9,76) ; janv. : 10,65 (10,35) ; café déc. : 213,40 (206,30) ; mars : 201,45 (196).

— Londres (en livres par tonne) : sucre oct. : 122,70 (113,40) ; déc. : 124,50 (117,50) ; café nov. : 1 903 (1 843) ; janv. : 911 (1 862) ; cacao déc. : 1 540 (1 451) ; mars : 1 568 (1 493).

— Paris (en francs par quintal) : cacao déc. : 1 412 (1 359,50) ; mars : 1 450 (1 385) ; café nov. : 1 750 (1 724) ; janv. : 1 755 (1 750) ; sucre (en francs par tonne) : oct. : 1 180 (1 120) ; déc. : 1 192 (1 154).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé déc. : 456 (430) ; mars : 467 (438) ; maïs déc. : 279 (271 3/4) ; mars : 291 (283 1/2).

Indices. — Moody's : 1 119,8 (1 108,5) ; Reuter : 1 589,6 (1 577,3).

LONDRES

Les fonds d'État chutent en liaison avec la baisse de la livre, lundi matin, dans la City. Les industrielles s'effritent et les mines d'or montent après la hausse du métal. British Petroleum s'avance de quelques points : le gouvernement vendrait une part plus petite que prévu de sa participation au capital de la firme.

Or (ouverture) (dollars) 358 75 contre 345 80

VALEURS	CLOTURE 14 9	COURS 17/9
Beecham	144 ...	146
British Petroleum (1)	11 88	11 61/64
Courtaulds	88 ..	87
De Beers	3 03	3 06
Imperial Chemical	354 ...	354 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	302 ...	238 ...
Shell	326 ...	328 ...
Vickers	158 ...	158 ...
War Loan 3 1/2 %	33 1/4	33 1/8
*West Driefontein	58 1/4	58 1/8
*Western Holdings	38 3/4	38 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

NATIONALE NEDERLANDEN N.V. — Le bénéfice net réalisé par le groupe à l'issue du premier semestre 1979 s'est élevé à 127,4 millions de florins contre 99,7 millions au 30 juin 1978. Le chiffre d'affaires a atteint 3,3 milliards de florins (+ 9 %). Un acompte sur dividende de 2,80 florins sera distribué contre 2,40 florins un an plus tôt.

CHRISTOFLE. — Bénéfice net provisoire au 30 juin 1979 (six mois d'exercice) : 2,42 millions de francs contre 1,80 million au 30 juin 1978.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	13 sept.	14 sept.
Valeurs françaises	122,3	124,9
Valeurs étrangères	128,1	129

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	104,4	106,7

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 11 % 1/8

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	7 sept.	14 sept.
Indice général	129,7	132,5
Assurances	224	222,7
Banq. et sociétés financ.	103,6	104,4
Sociétés foncières	143,7	140,8
Sociétés investiss. portef.	137,1	137,9
Agriculture	140,4	140,4
Aliment., brasseries, distill.	123,4	126,2
Autom., cycles et l. équip.	85,9	82,6
Bâtim., mater constr., I.P.	158,9	163,1
Caoutchouc (ind. et comm.)	65,6	67,6
Carrières salines charbon	111	118,7
Constr. mécan. et navales	123,1	129,1
Hôtels, casinos, therma.	159,2	160,3
Imprimeries, pap., cartons	79,3	82,2
Magas., compt. d'exportat.	102,9	103,3
Matériel électrique	142,1	149,3
Métall., com. des pr. métal	49,8	53
Mines métalliques	104,4	104,8
Pétroles et carburants	168,4	174,4
Prod. chimiq. et pl.-mét.	157,5	158,8
Services publics et transp.	106,8	107,9
Textiles	125,4	126,4
Divers	141,4	149,5
Valeurs étrangères	130,8	130,8
Valeurs à rev. fixe ou ind.	165,7	165,6
Rentes perpétuelles	45,9	45,7
Rentes amort., fonds gar.	324,4	322,3
Sect. indust. publ. à r. fixe	94,8	94,8
Sect. ind. publ. à rev. ind.	471,1	473,5
Secteur libre	104,8	104,8

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	290,3	290,1
Val. franç. à rev. variable	888,8	918,2
Valeurs étrangères	965,7	966,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	103,4	106,7
Produits de base	87,2	92,1
Construction	142,8	148,7
Biens d'équipement	107,3	111,8
Biens de consom. durables	96,1	97,7
Biens de cons. non durabl.	83	84,8
Biens de consom. aliment.	103,9	109,3
Services	155,3	156,5
Sociétés financières	110,8	113,4
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	207,7	207,8
Valeurs industrielles	94,3	98,2

BOURSES RÉGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	128,7	132,9

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14 9	17 9
1 dollar (en yens)	224 ..	223 70

BOURSE DE PARIS - 14 SEPTEMBRE - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES — COURS des BILLETS AUX GUICHETS

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14 9	Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	4 230	4 240	4 120	4 330
Allemagne (100 DM)	233 640	233 780	225 ..	239
Belgique (100 F)	14 562	14 563	13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	212 690	212 850	206 .	217
Danemark (100 krd)	80 970	80 990	78 ...	83
Norvège (100 k)	84 660	84 590	81 500	86 600
Grande-Bretagne (£ 1)	9 371	9 237	8 950	9 450
Italie (1 000 lires)	5 201	5 195	4 900	5 250
Suisse (100 fr.)	258 900	259 520	252	265
Suède (100 krs)	100 610	100 410	97	102 500
Autriche (100 sch.)	32 450	32 456	31 400	33
Espagne (100 pes.)	6 403	6 414	6 200	6 600
Portugal (100 esc.)	8 600	8 605	7 600	8 800
Canada ($ can. 1)	3 636	3 649	3 520	3 750
Japon (100 yens)	1 896	1 888	1 820	1 920

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14 9
Or fin (kilo en barre)	47750	48790 .
Or fin (en lingot)	47980 ..	49200
Pièce française (20 fr.)	418 50	421 10
Pièce française (10 fr.)	299 50	299 10
Pièce suisse (20 fr.)	387 50	397 10
Union latine (20 fr.)	384 50	388 10
Souverain	488 90	488
Pièce de 20 dollars	1994	2000 40
Pièce de 10 dollars	1000	1006
Pièce de 5 dollars	668	660 ..
Pièce de 50 pesos	1879	1876 ..
Pièce de 10 florins	380 ..	395 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 16-17 septembre 1979 a été tiré à 539 807 exemplaires.

A B C D E F G

Les Cinq estiment cohérentes leurs politiques respectives de lutte contre l'inflation

L'or dépasse pour la première fois les 350 dollars l'once

La hausse du métal jaune se poursuivait lundi matin 17 septembre, sur les marchés internationaux. A Londres et à Zurich, l'once d'or (31,1 grammes) s'échangeait légèrement au-dessus de 350 dollars, record absolu, en fin de matinée (contre 45,80 vendredi).

Sur les marchés des changes, la chute de la livre sterling semblait s'accélérer, à 9,05 francs contre 9,21 francs vendredi 14 septembre, le mouvement se produisant dans un marché très actif. La devise américaine, en légère baisse contre le yen japonais, se montrait en revanche assez soutenue à Francfort (1,814 DM contre 1,812) et à Paris (4,23 F, inchangé). Dans un marché assez calme, le franc français faisait bonne contenance vis-à-vis des devises fortes. Il est vrai que les autorités monétaires ont de nouveau relevé, lundi, d'un huitième de point, à 11 1/8 %, le loyer de l'argent au jour le jour.

Afin d'essayer de calmer la fièvre persistante sur le marché des changes — l'or a dépasé pour la première fois les 350 dollars l'once ce lundi matin, soit dix fois plus que la fameuse parité en vigueur jusqu'à l'été 1971 ! — les ministres des finances des Neuf, réunis à Bruxelles, pourraient faire une déclaration solennelle pour annoncer que le fonctionnement du Systée monétaire européen (S.M.E.) donne entièer satisfaction sur la base des parités actuelles et qu'il n'y a pas lieu de les changer. Jeudi au sortir de l'Elysée, le gouverneur de la Banque de France, M. Bernard Clappier, avait déjà qualifié de « *tout à fait positif* » le bilan des six premiers mois d'entrée en vigueur du S.M.E. « *Seuls ceux qui ne suivent pas attentivement le fonctionnement du système peuvent, à mon avis, porter un jugement différent* », avait-il ajouté.

La nouvelle hausse du prix du métal précieux survient au lendemain de la réunion en principe « secrète » qu'ont tenue dimanche après-midi les ministres des finances ou de l'économie des Cinq : Etats-Unis, France, Allemagne fédérale, Grande-Bretagne et Japon. La France était représentée par M. René Monory. Chaque délégation comprenait, en outre, le gouverneur de l'Institut d'émission et le directeur de Trésor, respectivement MM. Bernard Clappier et Jean-Yves Haberer pour la France. La séance de travail aura duré quelque quatre heures rue de Rivoli, suivie par un dîner à la Banque de France.

Traditionnellement, une telle rencontre a lieu chaque année à la veille de l'assemblée générale du Fonds monétaire, qui s'ouvrira le 2 octobre à Belgrade, précédée par une session du comité intérimaire (instance politique des institutions monétaires internationales) le 1er octobre dans la capitale yougoslave.

Les Cinq ont choisi de ne pas parler, sinon peut-être en aparté, de la fièvre spéculative sur l'or. Aussi bien, les initiatives officielles dans ce domaine n'ont plus nécessairement l'effet qu'on devrait en attendre. N'a-t-on pas vu, au début de ce mois, la hausse repartir de plus belle après l'annonce d'une vente aux enchères du F.M.I. ?

Leurs entretiens ont porté sur l'examen de la situation économique et financière générale, ainsi que sur la préparation de l'assemblée générale du F.M.I. ? Sur ce dernier point, un accord de principe a été conclu sur l'opportunité de créer, après nouvelles études, un « compte de substitution » auprès du F.M.I. Son objectif sera de recevoir, de la part des banques centrales qui en feront la demande, des dépôts en dollars en échange d'avoirs en D.T.S. Les décisions concernant les modalités et le montant de cette opération délicate (*le Monde* du 15 décembre) ne seront prises qu'au mois de mars prochain lors de la réunion à Hambourg du comité intérimaire.

C'est l'appréciation de la conjoncture et des politiques mises en œuvre pour y faire face, qui a donc été l'objet principal des échanges de vue. D'après les renseignements qu'on a pu recueillir, le ton général des entretien reflétait les difficultés de la situation, mais après que chaque ministre eût fait le point, tous ont conclu que les politiques suivies, qui mettent l'accent sur la lutte contre l'inflation, étaient compatibles entre elles. Cette insistance sur la cohérence des actions menées par les uns et les autres n'était pas étrangères aux déclarations d'un influent parlementaire américain du parti démocrate, Henry Reuss, président de la commission de la Banque de la Chambre des représentants. Reuss, dont les propos ont connu une large diffusion dans la presse américaine, se faisait l'écho des partisans d'une politique d'expansion, reprochant aux autorités monétaires allemandes de pratiquer des taux d'intérêt « trop hauts », ce qui oblige les autorités américaines à porter les leurs à un niveau plus élevé qu'il ne le faudrait.

Les ministres des Cinq — les Etats-Unis étant représentés par M. William Miller, secrétaire au Trésor, accompagné de M. Paul Volcker, président du Système de réserve fédérale — ont estimé qu'on n'assistait pas, à proprement parler, à une « surenchère » des taux d'intérêt. Plusieurs d'entre eux ont fait remarquer que les taux à court terme étaient tout juste égaux aux taux d'inflation.

Ils sont toutefois convenus qu'il convenait de veiller à « *ne pas aller trop loin* ». Cette « *modération* » n'est-elle pas de nature à aviver la spéculation des marchés, née de la crainte que l'inflation ait encore des beaux jours devant elle ?

Les Américains on tconfirmé leurs vues sur ce qu'ils ont appelé la « récession » en cours. Elle serait « modérée » et durerait au moins jusqu'au premier trimestre de 1980. Allemands et Japonais ont au contraire qualifié de « forte » l'activité économique dans leurs pays respectifs, les seconds se montrant toutefois très inquiets de l'accentuation des tendances inflationnistes.

PAUL FABRA.

● *Le F.M.I. et l'O.L.P.* — Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (F.M.I.) a décidé de rejeter la participation de l'O.L.P. en tant qu'observateur à la prochaine réunion du F.M.I., rapporte le quotidien libanais *Al Nahar*, dans une correspondance datée de Washington. — *(A.F.P.)*

En Espagne

MANIFESTATION A SAINT-SÉBASTIEN EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS BASQUES EN FRANCE

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté dimanche 16 septembre à Saint-Sébastien en faveur des réfugiés basques en France, à l'appel de plusieurs partis et organisations de gauche et d'extrême gauche basques. Les manifestants ont scandé des slogans soutenant l'ETA militaire et attaquant M. Giscard d'Estaing. Un groupe de manifestants a arraché les drapeaux de l'Espagne, de la France et des Etats-Unis en passant devant le palais où se déroule le Festival international du cinéma.

Trois policiers ont été d'autre part blessés dans un attentat à l'explosif perpétré samedi sur la route du mont Ulia à Saint-Sébastien. Deux des policiers se trouvent dans un état grave.

Samedi, à Biarritz, la police a empêché une manifestation en faveur des réfugiés politiques basques. Une dizaine d'interpellations ont été opérées, dont celle de M. Etcheverry, reporter-photographe du journal nationaliste basque *Enbata*. Ce dernier a été relâché dimanche dans la soirée.

Enfin, une charge explosive a endommagé dans la nuit de samedi à dimanche le restaurant du nationaliste basque Juan Jose Echave, à Saint-Jean-de-Luz. M. Echave, quarante et un ans, considéré comme l'un des fondateurs de l'ETA, avait été très grièvement blessé et son épouse tuée le 2 juillet 1978, au cours d'un attentat. En 1975, déjà, une explosion avait partiellement détruit le bar tenu par son frère Joaquim à Bayonne.

A Cherbourg

Après trois jours de violence, les ouvriers ont réoccupé l'usine Lardet-Babcock

De notre correspondant

Cherbourg. — En grève depuis plus de trois mois, les ouvriers de l'usine Lardet-Babcock ont réoccupé leur entreprise, samedi soir 15 septembre, après le départ des forces de l'ordre et des transporteurs chargés de déménager les matériels qu'ils retenaient bloqués depuis le mois de juin.

Autorisée par une ordonnance en référé d'un juge du tribunal de Cherbourg en date du 7 juillet, cette opération a conduit les autorités à faire intervenir plusieurs escadrons de gendarmes mobiles et de C.R.S. afin d'assurer la protection du personnel chargé d'un déménagement qui n'a pas été sans poser de sérieux problèmes (voir *le Monde* daté 16-17 septembre).

Finalement, le patron a pu faire enlever la plus grande partie des matériels prêts à être livrés en France et à l'étranger (chaudières et éléments de chauffage industriel), mais il a dû laisser en gage aux grévistes deux camions, sous la pression des élus socialistes et communistes, et de la C.G.T. qui ont négocié pendans plusieurs heures, samedi, le départ des forces de l'ordre à la sous-préfecture.

Les dégâts provoqués par les « éléments incontrôlés », qui ont manifesté aux côtés des grévistes pendant ces trois jours d'agitation, s'élèveraient à plusieurs millions de francs. Coût sans commune mesure avec les raisons initiales d'un conflit opposant, sur des questions de salaires et de classifications, quatre-vingts métallurgistes à leur employeur. Les syndicats et les élus, tout en dénonçant avec vigueur la violence des interventions policières, doivent s'interroger sur les exactions — très nombreuses — commises à cette occasion par des manifestants qui n'avaient rien à voir avec les métallurgistes en colère.

En intervenant tardivement dans le conflit, la municipalité d'union de la gauche se voit, en outre, critiquée : les négociations entamées, samedi, pour obtenir le départ des gendarmes mobiles ont, d'ailleurs, entraîné une polémique publique entre le préfet de la Manche et M. Louis Darinot, député et maire socialiste de Cherbourg. — R. M.

LA C.G.T. ET LA C.F.D.T. REPRENNENT LEURS DISCUSSIONS SUR L'UNITÉ D'ACTION

La C.G.T. a réuni, lundi matin, 17 septembre, sa commission exécutive avant de reprendre, le même jour à 16 heures, les discussions entamées, vendredi 14 septembre, avec la C.F.D.T. Les deux délégations devaient s'efforcer de trouver un accord, en dépit de divergences non négligeables sur les revendications prioritaires et les modalités d'action. Elles devaient aussi tenir compte des propositions de rencontre et de concertation lancées par le premier ministre.

Dans sa réponse à M. Raymond Barre, la C.G.T. se déclare prête à « *engager de véritables négociations* », après avoir rappelé que dans le passé, « *le gouvernement n'a pas tenu ses engagements* » contenus dans une précédente lettre du premier ministre, celle du 27 avril 1978. Dressant un sombre bilan de la situation économique et sociale, M. Georges Séguy écrit à M. Barre : « *Dans ces conditions, il est compréhensible que la C.G.T. prenne les initiatives qui permettent aux travailleurs d'exprimer un mécontentement qui ne peut que grandir.* »

Maillage des filets contesté

UN DEUXIÈME BATEAU BRETON ARRAISONNÉ PAR LES ANGLAIS

(De notre correspondant.)

Quimper. — Les autorités anglaises paraissent déterminées à appliquer dans les eaux qu'elles contrôlent les normes qu'elles ont définies unilatéralement en matière de maillage. En effet, l'arraisonnement du langoustier *Révérend-Père-Lebret*, de Loctudy, le jeudi 13 septembre, sur le banc de Small, a été suivi, le dimanche 16 septembre, par celui du chalutier *Cap-d'Erquy*, de Lorient, au large de Milfordhaven, où le bateau a été conduit par les garde-côtes britanniques.

Le *Révérend-Père-Lebret*, quant à lui, a regagné son port d'attache lundi à 4 heures après avoir payé une amende de 3 000 F et s'être vu confisquer son matériel de pêche.

Les pêcheurs du quartier maritime de Guilvinec se sont réunis lundi en assemblée générale pour décider de la conduite à tenir. Au cours des manifestations qu'ils ont organisées ces jours derniers, ils ont particulièrement souligné que des études scientifiques prouvaient que l'emploi du maillage traditionnel — 55 à 60 millimètres — s'il permettait des captures intéressantes ne mettait cependant pas en danger le stock de langoustines au nord du 48e parallèle.

JEAN LE NAOUR.

● *Des incidents ont opposé paysans et soldats*, dans la nuit du vendredi 14 au samedi 15 septembre, sur le plateau du Larzac, en Aveyron. Selon un communiqué des paysans du Larsac, un camion militaire s'était égaré, au cours de manœuvres, sur une propriété de La Blaquière. Les agriculteurs avaient alors dressé un barrage pour bloquer le passage du camion en attendant un constat de la gendarmerie. Selon les paysans du Larzac, une cinquantaine de parachutistes seraient brutalement intervenus pour dégager la voie, blessant légèrement une personne.